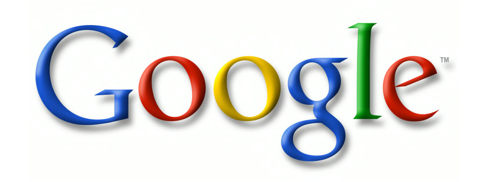




LE

MISTERE DE SAINT ADRIEN.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Adrian, Saint. Legend.

LE

LIVRE ET MISTERE

DU GLORIEUX SEIGNEUR ET MARTIR SAINT ADRIEN,

PUBLIÉ, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE CHANTILLY,

AUX FRAIS DE

S. A. R. MGR LE DUC D'AUMALE,

AVEC INTRODUCTION, TABLE ET GLOSSAIRE,

PAR

ÉMILE PICOT.

IMPRIMÉ POUR LE

Roxburghe Club.

MACON,
IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES.

M.DCCC.XCV.

The Roxburghe Club.

MDCCCXCIV.

THE MARQUESS OF SALISBURY, K. G.
PRESIDENT.

S. A. R. LE DUC D'AUMALE.
DUKE OF BUCCLEUCH, K.T.
DUKE OF DEVONSHIRE, K.G.
MARQUESS OF BUTE, K.T.
MARQUESS OF LOTHIAN, K.T.
MARQUESS OF BATH.
EARL COWPER, K.G.
EARL OF CRAWFORD.
EARL OF POWIS.
EARL OF ROSEBERY.
EARL OF CAWDOR.
LORD CHARLES WILLIAM BRUDENELL BRUCE.
LORD ZOUCHE.
LORD HOUGHTON.
LORD AMHERST OF HACKNEY.
THE LORD BISHOP OF PETERBOROUGH.
THE LORD BISHOP OF SALISBURY.
RIGHT HON. ARTHUR JAMES BALFOUR.
SIR WILLIAM REYNELL ANSON, BART.
CHARLES BUTLER, ESQ.
INGRAM BYWATER, ESQ.
RICHARD COPLEY CHRISTIE, ESQ.
CHARLES ISAAC ELTON, ESQ.
SIR JOHN EVANS, K.C.B., F.S.A.
GEORGE BRISCOE EYRE, ESQ.
SIR AUGUSTUS WOLLASTON FRANKS.
THOMAS GAISFORD, ESQ.
HENRY HUCKS GIBBS, ESQ., *V.P.*
ALBAN GEORGE HENRY GIBBS, ESQ.
ALFRED HENRY HUTH, ESQ., *Treasurer.*
ANDREW LANG, ESQ.
JOHN WINGFIELD MALCOLM, ESQ.
JOHN MURRAY, ESQ.
EDWARD JAMES STANLEY, ESQ.
SIMON WATSON TAYLOR, ESQ.
EDWARD MAUNDE THOMPSON, ESQ.
REV. EDWARD TINDAL TURNER.
VICTOR WILLIAM BATES VAN DE WEYER, ESQ.
W. ALDIS WRIGHT ESQ.

INTRODUCTION.

Mgr le duc d'Aumale, désirant offrir un volume à MM. les membres du Roxburghe Club, a cherché, parmi les manuscrits de Chantilly, un texte dont l'intérêt ne fût pas exclusivement français. Son choix s'est porté sur le *Mistere de saint Adrien*, œuvre dramatique du xv[e] siècle, qui a dû être composée dans les Pays-Bas, au point de rencontre du français et du flamand, et dont les historiens de notre ancien théâtre n'ont pu citer, jusqu'ici, que le titre. S. A. R. a bien voulu nous confier le soin de la publication. Notre rôle d'éditeur a été des plus simples, puisque nous n'avons eu qu'à corriger les leçons trop manifestement vicieuses d'un manuscrit unique. Il est nécessaire toutefois, avant de reproduire le texte, que nous disions quelques mots de la légende de saint Adrien et des divers écrits qui l'ont propagée. Nous parlerons ensuite du mystére, et nous rechercherons à quelle époque et dans quel pays il a pu être composé. En troisième lieu, nous étudierons le détail de la composition, et nous appellerons l'attention sur un personnage épisodique introduit par l'auteur, un *rusticus*, dont le rôle n'était pas écrit. Une analyse rapide de chaque scéne permettra aux lecteurs de retrouver les passages qui les auront frappés. Aprés avoir donné ces indications préliminaires, il ne nous restera plus qu'à y joindre un aperçu de la langue

écrite par le poète, à décrire le manuscrit et à faire connaître les œuvres dramatiques auxquelles la vie de saint Adrien a donné naissance en divers pays.

I

La légende grecque de saint Adrien, d'où dérivent toutes les autres légendes, place son martyre sous le règne de Maximien, qui partagea l'empire avec Dioclétien. D'après la tradition, Adrien aurait été un jeune capitaine de Nicomédie, qui, après s'être fait une réputation comme homme de guerre, se serait tout à coup rangé du côté des chrétiens et serait resté sourd à toutes les instances faites auprès de lui pour l'amener à sacrifier aux idoles.

Nous n'avons pas à critiquer un récit, dont Tillemont a, depuis longtemps, montré les points faibles [1]; nous dirons seulement que le prince dont parlent les hagiographes ne peut être Maximien Hercule, associé à l'empire de 286 à 305, mais bien Maximien Galère, que Dioclétien revêtit de la pourpre, à Nicomédie, le 1er mars 292, et qui mourut en 311. La persécution, dont Adrien et ses compagnons furent victimes, eut lieu en 303; ce n'est pas ici le lieu de la raconter [2]; il nous suffira de renvoyer aux auteurs qui ont écrit la vie de notre saint. La légende grecque, accompagnée d'une version latine moderne de Stilting, a été publiée par les Bollandistes, d'après plusieurs manuscrits [3]; la légende latine (*Passio sancti Adriani*), qui n'est guère que la traduc-

1. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles, par D. T.* (Paris, 1693-1712, 16 vol. in-4), V, note 66, p. 641.

2. Voy. Tillemont, *Histoire des empereurs*, 1723, IV, 45 ; Crevier, *Histoire des empereurs romains*, VI, 216-228.

3. *Acta sanctorum*, Sept., t. III, pp. 209-255.

tion du grec, nous a été conservée par un nombre infini de manuscrits [1]; elle a été imprimée vers 1478 par Bonino Mombrizio, dans son *Sanctuarium, sive Vitae sanctorum* [2], et, plus tard, par Laurent Surius, chartreux, dans ses *Vitae sanctorum* [3]. Cette rédaction latine a été, en grande partie, reproduite par Vincent de Beauvais, dans son *Speculum historiale* [4], par Jacques de Voragine, dans sa *Legenda aurea* [5], et par Pierre de Natalibus, dans son *Catalogus sanctorum* [6].

La légende latine fut mise en français de bonne heure. On en connaît au moins deux rédactions anciennes très différentes : l'une, écrite en dialecte du nord de la France, paraît être du XIIe siècle; elle s'éloigne sensiblement du texte ordinaire de la passion latine; l'autre, écrite au XIIIe siècle, en dialecte lyonnais, suit au contraire, pas à pas, le texte consacré [7].

Au XVe siècle, la légende latine est de nouveau traduite en

1. Les Bollandistes, dans leur *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI, qui asservantur in Bibliotheca nationali parisiensi* (Bruxellis, 1889-1893, 3 vol. in-8), ne citent pas moins de 22 manuscrits. Les catalogues des bibliothèques des départements en mentionnent un grand nombre d'autres.

2, I, fol. vij^d-xij^a.

3. Éd. de Cologne, 1617-1618, in-fol., IX, pp. 88-93.

4. Lib. XIII, c. 81-84. D'après Vincent, Adrien aurait eu vingt-deux compagnons.

5. Éd. Grässe, 1846, pp. 597-601. — Jacques de Voragine place le martyre de saint Adrien en 265 et lui donne trente-quatre compagnons.

6. Vicence, 1493, in-fol.; Venise, 1506, etc. — Le récit de Pierre est très succinct. On le retrouve dans la traduction française de Guy Breslay, 1523-1524 (t. II, fol. 111^d.)

7. M. Paul Meyer (*Notices et Extraits des manuscrits de la Biblioth. nationale et autres Bibliot.*, XXXIV, II, 82) a le premier fait connaître la version lyonnaise contenue dans le ms. 818. Nous en donnons, après lui, le début, en regard duquel nous plaçons la version française, telle qu'elle se lit dans le ms. fr. 23112. Nous joignons à ces deux extraits les premières lignes du texte latin, d'après Mombrizio (le texte donné par Surius a été remanié) :

Passio sancti Adriani martyris cum aliis triginta tribus martyribus.

Nactum est in secunda interrogatione Maximiani tyranni ut ingrederentur persecutores Nicomediorum civitatem ad interficiendos per singula loca eos qui in Christum crederent. Et dum introissent civitatem, Festinius [sic] rex perrexit ad templum et protinus in faciem suam adoravit

français par Jehan Miélot, chanoine de Lille, qui date sa version de l'année 1458 [1]. Un auteur anonyme en fait un abrégé qui se rapproche du récit de Vincent de Beauvais [2].

Les principaux ouvrages français modernes consacrés à la vie de saint Adrien sont ceux du P. Martin Le Brun, abbé de Gram-

deos suos, et jussit eis statim sacrificia offerri. Cumque haec audisset multitudo civitatis, cum festinatione venerunt, et offerebant tauros, alii vero vitulos; quidam vero oves et arietes et hircos...

Ms. fr. 23112, fol. 183 c.	Ms. 818, fol. 233 c.
Ch'est le Vie saint Adrien et ses compagnons, martirs.	*De la Passion saint Adrian martir et de ses compaignons et de Natale sa moillier.*
En icel tans que Maximiens guerroia sainte Eglise, s'avint qu'il vint en une chité qui avoit a non Nichomede, et si comme il fu entrés el temple por orer a ses diex, si commanda que tous li peuples i assamblast por faire sacrefice, et que s'aucuns crestiens i fust trouvés qu'il ne voussist sacrefier, qu'il fust mainnant ars. Lors establi sergans por aler aval le païs, porce que s'il trouvoient nului qui creust en Jhesu Crist, qu'il l'amenrroient au juge por tormenter a se volenté...	En ceuz jorz qui fut li secunda persecutions de Maximia lo tirant, quant el entret en Nicomedi la cita per occire [toz los crestins qui creiont en Deu, tantost come Maximians fu entras en la cita, el aleit contousament [*lis.* coitousament] el templos et s'abochet a terra et aoret sos deus, e ço mandet que un lor sacrifiet. Quant ço oït li poblos de la cita, il veniront coitousament offrir li un tors, li autri aigniax, et occiont montons et boos...

1. Biblioth. du château de Chantilly, ms. nº 764 (pet. in-fol. de 34 ff.). — Un autre manuscrit, orné de belles miniatures, appartient à la famille Vander Cruise de Waziers, à Lille.

Voici le début du ms. de Chantilly :

« *Cy commence la Passion de saint Adrian, translatée de latin en franchois par Jo. Mielot, l'an mil cccc lviij.*

« En la seconde interrogation de l'empereur Maximien advint que les persequuteurs des chrestiens entrerent en la cité de Nichomedie pour mettre a mort en tous lieux ceux qui creoient en Jhesucrist, et tantost qu'ilz furent entrez en la ditte cité, leur roy s'en ala hastivement au temple et, soy enclinant en sa face, aoura ses dieux et commanda que incontinent on leur offrist sacrefices. Quant la multitude du peuple de la ditte cité veit ces choses, un chascun se efforcha sans tarder pour offrir diligamment, les ungs taureaux, les aultres veaulx, les aucuns brebis et moutons, et les autres chevreaulx et volilles... »

Jehan Miélot donne à Adrien vingt-trois compagnons.

Mgr Dehaisnes a publié une notice détaillée des miniatures qui décorent le ms. de Lille. Voy. *Mémoires lus à la Sorbonne*, *Archéologie* (1864-1865), pp. 171-180.

2. Biblioth. nat., ms. fr. 1006, fol. 167. Le texte commence ainsi : « [E]n l'an de Nostre Seigneur deux cens et iiii^{xx}, Maximien, le xj. empereur, estant en la cité de Nicomedie, fist chercer les crestiens pour les faire sacrefier aux idolles ou soufrir griefs tormens, sy qu'il en y heut xxiij prins et menés... »

mont[1]; du P. Guillaume Hardigny[2], de dom Benoît Ruteau[3], et d'un anonyme, qui était peut-être un moine de Grammont[4].

Ces ouvrages s'appuient en partie sur la légende publiée par le P. Pedro de Ribadeneyra dans son *Flos sanctorum, o Libro de las vidas de los sanctos*[5]. La compilation du jésuite espagnol, traduite en latin par le P. Jacques Canisius[6], en italien par Gr. Maria Grazzi[7], en français par le P. René Gautier et Boumois[8], revue par le P. Simon Martin[9], par Baudouin[10], par le P. Ant. Girard[11],

1. Recueil de la vie de saint Adrien, Martyr glorieux, Patron de Grand-Mont, et de Madame S. Natalie, Sa Compagne. A l'instance des Confreres et Pelerins. Par le R. P. Martin le Brun Licentié en Theologie, Religieux Abbé du Monastere de S. Adrien. *A Brusselles, Chez Iean de Meerbeque*, 1631. Auec permission. Pet. in-8 de 8 ff. lim., 184 pp., 1 f. *d'Errata* et 1 f. blanc.

Les ff. lim. contiennent des épîtres du P. Le Brun « A Son Alteze Serenissime » (Isabelle d'Autriche) et « A messieurs, messieurs les bourgemaistre et magistratz en la ville de Geraert-Mont »; une épître « Aux confreres et devotz de S. Adrien et sainte Natalie », et une figure représentant les deux saints.

Biblioth. du baron Henri de Rothschild (exemplaire porté au Cat. Lignerolles, 1894, III, n° 2342).

2. Vie et Miracles de S. Adrien, patron singulier contre la contagion. Par le P. Guillaume Hardigny. *A Luxembourg*, 1636. In-12 de 336 pp.

Biblioth. roy. de Bruxelles (van Hulthem, n° 16182).

3. La Vie et Martyre de S. Adrien, tutelaire de la ville de Grardmont [*sic*], Patron contre la peste, et de sa compagne Natalie. Item diuerses Translations, succés et Miracles aduenus par les sacrées Reliques du S. Martyr, auec le commencement et Chronique de son Monastere, en ladicte Ville de Grard-mont. Le tout tiré de la copie Latine de Don Benoist Ruteau Montois, Religieux Benedictin du Monastere de S. Denys lez Mons en Haynnau, par le mesme Autheur. *A Ath, Chez Iean Maes, Impr. juré, L'An* M. D. C. XXXVII [1637]. Pet. in-8 de 4 ff., 240 pp. et 11 ff.

Les ff. lim. comprennent : le titre; une épître « A monsieur, monsieur le reverend prelat Martin Le Brun, licentié en la S. Theologie, abbé du monastere de sainct Adrien, » épître datée de Saint-Denis, le 6 mai 1637, et signée de B. Ruteau; un avis « Au lecteur »; la permission de Gaspard, abbé de Saint-Denis, l'approbation de Philippe Le Grand, curé d'Ath, et un sonnet de J. Couvreur.

Biblioth. de l'Univ. de Gand, Hist. 2781.

4. Vie et Miracles de S. Adrien, époux de Ste Natalie, dont les corps reposent dans l'Eglise des Benedictins de l'Abbaye de S. Adrien à Grandmont. *A Louvain*, 1722. In-12, frontispice gravé.

Cat. A. de Portemont (Gand, nov. 1892), n° 1511.

5. Madrid, Sanchez, 1599-1601; 1609-1610, 1616; Barcelone, 1623, etc., 2 vol. in-fol.

6. Cologne, 1630, 1700, 1741, in-fol.

7. Milan, 1613; Venise, 1643, 2 vol. in-4.

8. Paris, 1616; Lyon, 1620, 1625; Paris, 1641, 1642, 1644, 2 part. en un vol. in-fol.

9. Paris, 1652, 1653, 1654, 1657; Lyon, 1666, 1669, 2 vol. in-fol.

10. Paris, 1667, 2 vol. in-fol.

11. Paris, 1686, 1687, 2 vol. in-fol.

traduite à nouveau par Rault [1], enfin par l'abbé E. Daras [2], eut un succès retentissant et durable. Il y a peu d'années que la *Vie de saint Adrien*, extraite de Ribadeneyra, a été imprimée séparément en français [3].

Il doit exister divers ouvrages flamands sur le même sujet; mais ces ouvrages, écrits pour le peuple et spécialement pour les pélerins qui se rendaient à Grammont, n'ont guére été conservés dans les bibliothèques; aussi n'en pouvons-nous citer qu'un seul [4].

Ce qui rendait par dessus tout populaire la dévotion à saint Adrien, c'était le pouvoir que la légende lui attribuait, en même temps qu'à saint Roch, de préserver de la peste [5]. Il était également invoqué contre la stérilité des femmes [6].

Le martyr de Nicomédie était et est encore un des patrons de Grammont, de Gand et de Lisbonne. Les circonstances de son supplice expliquent qu'il soit représenté ayant auprés de lui, soit une barre de fer, soit une enclume [7]. Il est quelquefois accompagné d'un lion, emblème de la force indomptable dont il fit preuve devant le tyran [8]. Il se pourrait aussi, suivant la remarque du P. Cahier, que ce lion symbolique fût emprunté aux armes de

1. Rouen, 1668, 2 vol. in-fol.; Rouen, 1683, 2 vol. in-4.

2. Arras et Paris. 1855-1857 et 1858, 12 vol. in-8; Paris, 1862, 13 vol. in-8.

3. Vie de saint Adrien martyr, l'an 309, Le 4 Mars. Extrait de la Vie des Saints du P. Ribadeneira. Publiée par M. Louis Vivès, à Paris :

Notre-Dame des Ermites, protégez nous,
Saint Adrien, intercédez pour nous.

Se vend à la Chapelle de Saint Adrien, Commue [sic] *de Belbeuf* (*Seine-Inférieure*). 1867. *Rouen.* — *Typ. Lecointe frères, rue Saint-Nicolas,* 30. In-8 de 16 pp.

La couverture imprimée sert de titre. Biblioth. nat., J. 24344.

4. Kort Begryp van het leven van den H. Adrianus. *Gent*, *J. Rousseau. S. d.* [*v.* 1850], in-18.

Jean-Jacques Liévin Rousseau a imprimé de 1835 à 1861.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, V, 248, nº 10205.

5. Voy. le mystère, v. 7918-7920.

6. Ch. Cahier, *Caractéristique des saints*, p. 667.

7. *Ibid.*, pp. 126 et 348.

8. *Ibid.*, p. 512.

la Flandre, pays où le culte d'Adrien était surtout en honneur. Le costume de pèlerin, dont le saint est parfois revêtu, s'explique par une allusion de ce genre : allusion au pèlerinage de Grammont [1].

II

L'auteur du mystère que nous publions ne s'est pas borné à mettre en scène la légende de saint Adrien; il l'a fait précéder d'une longue suite de tableaux inspirés par l'histoire profane. Pour expliquer la venue de l'empereur en Orient, le poète suppose que les Romains ont eu à combattre un soulèvement des peuples soumis à leur domination. Le roi des Parthes a donné le signal de la révolte; à son appel, le roi d'Aracussie (c'est-à-dire de l'Arachosia), le duc de Médie et le comte d'Assyrie ont pris les armes pour s'affranchir de l'ennemi commun. Ce soulèvement des peuples orientaux doit correspondre aux campagnes de Galère contre Narsès en 296 et 297 [2], à moins que le poète n'ait eu en vue les séditions qui se produisirent en 303, à Métilène, dans la petite Arménie, et en Syrie [3].

Les princes orientaux paraissent avec le cortège ordinaire de chevaliers et d'hommes d'armes qui accompagne les rois sur notre ancien théâtre [4]. Toute cette première partie du drame n'offrirait que peu d'intérêt si nous n'avions à relever le moyen auquel le démon a recours pour aviser les Romains de la ligue qui s'est formée contre eux.

1. *Caractéristique des saints*, p. 678.
2. Tillemont, IV, 37-40; Crévier, VI, 209.
3. Tillemont, IV, 45.
4. L'auteur de l'art de rhétorique qui précède *Le Jardin de plaisance* s'exprime ainsi dans le chapitre intitulé : *Pro misteriis compilandis*,

Le démon, instigateur de toutes les guerres qui désolent le monde, trouve utile de faire savoir à l'empereur que les peuples de l'Orient se disposent à secouer le joug, et, pour l'en informer, il pénètre dans le temple où sont exposées les idoles et tourne la statue d'Apollon, dieu des Parthes, vers celle du dieu Mars (v. 1573-1604). Ce détail est emprunté à une légende bien connue au moyen âge sous le nom de *Salvatio Romae*. L'auteur qui en parle avec le plus de détail est Alexandre Neckam, frère de lait de Richard Cœur-de-Lion, professeur à l'Université de Paris, et abbé de Cirencester (né en 1157, mort en 1217). Alexandre décrit gravement, dans son traité *De naturis rerum* [1], les appareils inventés par Virgile pour permettre aux Romains de surveiller les nations conquises. Les dieux étrangers étaient tous groupés dans un même temple appelé Colisée; chacun d'eux portait au cou une clochette, et, dès qu'une sédition se produisait au dehors, la clochette se mettait en branle d'elle-même; le prêtre était averti et courait à son tour avertir l'empereur [2].

cronicis romanicis et historiis (éd. de Paris, Michel Le Noir, in-fol. goth., fol. *bvj*[d] :

Item considerer convient
Les faitz et estatz des seigneurs,
Comment a chascun il advient
Et, selon qu'ilz sont gens d'honneurs,
Leur contribuer serviteurs,
Tant aux dames que damoiselles,
Et aux gens selon leur grandeurs,
Qu'appartient a ceulx ou a celles.
Notamment l'on se doit garder
De laisser un juge seulet,
Ou un prince; contregarder
L'on se doit, car il est trop let
Se l'on ne leur laisse ung varlet,
Ou escuyer, ou serviteur;
Autrement c'est un nyvelet,
De batailieur (?) compositeur.

1. Ce traité a été composé avant la fin du XII[e] siècle, probablement vers 1190.

2. Voici le passage principal d'Alexandre de Neckam (*De naturis rerum*, II, c. 174) : « In hoc vero Collideo erat congregatio statuarum deorum omnium gentium in sublimi parte ipsius templi, in secretissimo loco existentium, tintinnabulum vero ad collum uniuscujusque statue appendebat et sacerdotes die ac nocte semper vicissim vigilantes eas custodiebant. Illa vero gens qui rebellis contra romanum imperium consurgere conabatur et censum statutum romano imperio dare recusabat, statua illius gentis, per artem magicam a poeta, scilicet a Virgilio, constructa, statim commovebatur, et tintinnabulum quod in collo ejus habebat illico resonabat. Qualis statua ipsius gentis nomen habens in caput

Notre poète attribue bien à Virgile l'invention de la *Salvatio Romae* (voy. le v. 1590), mais il ne parle pas des clochettes. La façon dont le démon tourne la statue d'Apollon est au contraire assez conforme à ce que rapporte Uguccione de Pise, évêque de Ferrare (né vers 1178, mort en 1210). Voici le passage d'Uguccione, que Du Cange a, le premier, reproduit : « Coloseum, quidam locus Romae, ubi olim erant imagines omnium provinciarum, et in medio erat imago Romae tenentis pomum aureum, utpote domina et regina omnium, et erant... dispositae arte nigromantiae, quia quando aliqua provincia volebat insurgere contra Romanos, statim imago Romae obvertebat dorsum imagini illius provinciae, vel ubi dominus, imago illius provinciae insurgebat contra Romae imaginem, et tum Romani ex improviso mittebant illuc exercitum, et provinciam illam subjugabant. Tali arte Romani Trojani mundum subjugabant [1]. »

Le *Mistere de saint Adrien* doit donc être ajouté aux textes déjà connus, dans lesquels nous trouvons la légende de Virgile veillant aux destinées de Rome [2].

L'auteur du mystère ne nous est pas connu; la date exacte de la composition ne nous l'est pas davantage, car la date de 1485, que nous relevons à la fin du manuscrit, est celle de la copie et non celle de l'ouvrage; mais, si nous ne pouvons rien dire de précis sur ces deux points, nous pouvons du moins indiquer

scriptum, sacerdotes vero tintinnabulum audientes ad urbis romane pretores velocissime proficisci properabant, superscriptionem et ipsius gentis nomen in scriptis eis deferentes et tunc ipsi pretores exercitum militum et virorum pugnatorum prout res postulabat ad gentem illam subjugandam festinanter mittere properabant. » Voy. Arturo Graf, *Roma nelle memoria e nelle imaginazioni del medio Evo*, I, 193.

1. Du Cange, *Glossarium med. et inf. latin.*, vo Coliseum.

2. Voyez ces textes dans Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, II, 68-71, et dans l'ouvrage déjà cité de Graf.

avec beaucoup de vraisemblance le pays où le drame a dû être écrit et joué.

La dévotion à saint Adrien fut particulièrement répandue au moyen âge dans le pays flamand. L'abbaye de Grammont (Gheraerdsberghe), dans la Flandre orientale, possédait les reliques du saint, et de nombreux pélerins venaient sans cesse les vénérer [1]. Nous savons qu'il y eut à Grammont, dans le xv[e] siècle, plusieurs fêtes solennelles, par exemple en 1424, lors de la translation des reliques dans la nouvelle châsse qu'avait fait faire l'abbé Guillaume de Voorde [2], puis en 1558, lorsque le dauphin, plus tard Louis XI, visita l'abbaye [3]. Il nous paraît probable que le mystère aura été composé vers le milieu du xv[e] siècle pour une solennité de ce genre.

Grammont est situé à la limite du pays flamand et du pays wallon; aussi le français et le flamand y étaient-ils également compris, bien que le second fût préféré par le peuple.

Les particularités linguistiques sur lesquelles nous appelons plus loin l'attention prouvent, jusqu'à l'évidence, que notre mystère est

1. On peut consulter sur Grammont les ouvrages suivants :

Joannis van Waesberghe Gerardi-Montium, sive altera imperialis Flandriae Metropolis ejusque Castellania. *Bruxellis*, 1627. In-4.

Grammont, son origine et son histoire au moyen âge, d'après J. van Waesberghe et autres écrivains. Par B. Jouret, *Grammont*, 1840. In-12.

Recherches historiques sur la ville de Grammont en Flandre, par Aug. de Portemont. *Gand*, 1870. 2 vol. in-8, planches.

Inventaire des anciennes archives de Grammont et de celles de son abbaye, par J. H. d'Hoop. *Grammont*, 1880. Gr. in-8.

M. Auguste de Portemont avait réuni d'importants manuscrits relatifs à Grammont; on en trouvera la liste dans le Catalogue de sa bibliothèque (Gand, nov. 1892), n[os] 2695-2711. La Bibliothèque de l'université de Gand possède aussi plusieurs dossiers où ont été réunies des pièces concernant Grammont; mais ces pièces appartiennent pour la plupart au xviii[e] siècle.

2. Biblioth. nat., ms. fr. 1006, fol. 167. — On peut voir dans les *Acta sanctorum* (Sept., III, p. 240) une figure représentant la châsse.

3. Le Brun, *Recueil de la vie de saint Adrien*, p. 114. Cf. *Acta sanctorum*, Sept., III, 239.

l'œuvre d'un auteur appartenant aux Pays-Bas; mais ce n'est pas tout. Quand Lucifer se met en campagne, au début même de la représentation, c'est pour maintenir les « Bourguignons » dans leur avarice et leur paillardise [1]. Le nom de Frizonne, donné à l'une des demoiselles de Nathalie [2], et celui de Froissart, attribué à un homme d'armes [3], ne sont pas moins significatifs.

Si, comme nous le supposons, le mystère a été représenté à Grammont ou dans les environs, il ne s'ensuit pas qu'il ait été composé par un religieux de l'abbaye. Il y avait en effet, à Grammont, une chambre de rhétorique qui, d'après les recherches de M. Ferdinand Vander Haeghen, existait dès l'année 1476 [4]. Il est permis de croire que le sujet sur lequel les rhétoriciens devaient s'exercer avec prédilection était la vie du saint qui occupait la première place dans leur église.

III

Dans son état actuel (car il est possible que certaines coupures y aient été pratiquées [5]), le *Mistere de saint Adrien* compte 89 personnages et 9.587 vers.

1. Voy. vers 322.
2. Vers 2368, 2678.
3. Vers 2454, 2480.
4. *Bibliotheca belgica*, art. *Chambres de rhétorique*, p. 55. La chambre de Grammont (*De Heilige Geest*, c'est-à-dire le Saint-Esprit) fut d'abord placée sous l'invocation de l'apôtre saint Pierre. Sa devise était : *Spiritus ubi vult spirat.* Jusqu'au milieu du XVIe siècle, les rhétoriciens jouèrent des mystères dans les églises. Ils représentaient surtout la Passion, le jeudi saint.
Une seconde association fondée à Grammont en 1627, sous l'invocation de saint Adrien, et qui n'était au début qu'une confrérie pieuse, devint plus tard une véritable chambre de rhétorique. Au XVIIIe siècle, les « Adrianistes » donnèrent, eux aussi, des représentations dramatiques.
5. Voy, v. 1573, 3224, 3253.

Bien qu'aucune coupure ne soit indiquée dans notre manuscrit, il est difficile d'admettre que le drame ait été joué en une seule journée; il nous semble avoir dû remplir deux jours. La première journée pouvait se terminer au v. 4637. L'invitation à boire et à manger, que Flora adresse au messager Galois (v. 2397), s'adressait peut-être aussi aux spectateurs, auquel cas la représentation aurait été suspendue à l'heure du dîner et reprise dans l'après-midi [1]. La seconde journée pouvait être coupée de même au v. 7155.

La scène devait être fort étendue, en raison même du nombre des personnages, et comportait un assez grand nombre d'échafauds. Plusieurs de ces échafauds étaient certainement très vastes, car il y avait, au début, des manœuvres de soldats, et plusieurs personnages paraissaient à cheval [2].

Parmi les acteurs il en est un qui présente pour nous un intérêt tout particulier : nous voulons parler du *rusticus*, qui est mentionné en divers endroits [3] et qui paraissait sur la scène sans que son rôle fût écrit.

Ce *rusticus* était un personnage analogue au sot ou fou que nous rencontrons dans divers autres mystères. Il pouvait faire des annonces aux spectateurs, comme le sot dont le rôle a été intercalé dans le manuscrit du *Mistere de la Passion* conservé à Troyes, ou comme celui qui figure dans le *Mistere de saint Bernard de Menthon;* il pouvait aussi égayer l'assistance par des facéties étrangères à l'action, comme le sot qui paraissait dans le *Mistere*

1. Des invitations semblables ont été relevées dans les notices historiques et littéraires jointes au *Mistere du Vieil Testament*. Voy. t. II, p. xliij.

2. Voy. v. 1892-1895, 2534-2535, 2549, 2663, 2691.

3. V. 2856, 3916, 4551, 5078, 6233, 8307, 9365.

de saincte Barbe (en cinq journées), comme celui qui se voyait dans la *Vie et Passion de momseigneur sainct Didier*, de Guillaume Flameng, et celui qui se montrait dans la *Vie de sainct Christofle*, d'Antoine Chevalet.

Il est possible pourtant que le *rusticus* remplît, dans le *Mistere de saint Adrien*, un rôle différent. Si l'on admet que notre drame a dû être représenté à la limite du pays flamand, on ne trouvera pas invraisemblable que le sot ou le paysan ait pris la parole en flamand, afin d'expliquer à certains spectateurs les détails de l'action qui leur auraient échappé. Nous n'insistons pas sur une hypothèse que nous ne pouvons appuyer d'aucune preuve. Le nom seul du personnage autoriserait à penser qu'il pouvait employer la langue rustique.

IV

Nous devons donner maintenant une analyse du mystère, scène par scène, en y joignant les renvois au texte.

Le héraut annonce le jeu et recommande aux spectateurs de l'écouter avec recueillement (v. 1-40). — Conseil des démons. Lucifer déchaîne tous les maux sur la terre; il compte particulièrement sur l'empereur Maximien pour être l'instrument de ses mauvais desseins (v. 41-461). — Le roi des Parthes, ou Parthois, annonce à ses officiers qu'il est résolu à secouer le joug des Romains (v. 462-661). Il envoie Hurfin, son héraut, vers le roi d'Aracussie, vers le duc de Mède et vers le comte d'Assirie, pour les sommer de s'unir à lui contre leurs communs oppresseurs (v. 662-798). — Hurfin se met en route, et, après avoir perdu

son chemin, qu'un paysan refuse de lui indiquer, arrive chez le roi d'Aracussie (v. 799-857). — Le roi d'Aracussie reçoit Hurfin, se déclare prêt à marcher avec le roi des Parthes, et donne immédiatement des ordres pour que son armée se mette en campagne (v. 858-1024). — Hurfin arrive chez le duc de Mède, qui, lui aussi, prend aussitôt les armes (v. 1025-1150). — Hurfin continue son chemin pour aller vers le comte d'Assirie, quand il rencontre un autre messager; celui-ci lui annonce la mort du comte. Aprés avoir repoussé une invasion du roi de Barbarie, le comte est resté sur le champ de bataille avec l'amiral de Perside (v. 1151-1218). — Les deux messagers décident qu'ils porteront, sans retard, la nouvelle au roi de Parthe; ils ont à subir les injures d'un villain qu'ils rencontrent (v. 1219-1240). — Les messagers arrivent chez le roi; Hurfin lui rend compte de sa mission; Arrant lui raconte la mort du comte d'Assirie et de l'amiral de Perside (v. 1241-1382). — Le roi d'Aracussie se met en marche avec son armée (v. 1383-1398). — Le duc de Mède suit son exemple, et tous deux arrivent chez le roi de Parthe. Les princes assemblés envoient Hurfin déclarer à l'empereur qu'ils ne payeront plus le tribut (v. 1399-1572). — Sathan se réjouit de voir la guerre éclater. Pour annoncer aux Romains que leur domination est menacée, il tourne la statue d'Apollon vers celle de Mars dans le temple des idoles (v. 1573-1604). — Le prêtre de la loi, gardien du temple, observe le prodige qui annonce la guerre (v. 1605-1622); il se rend aussitôt au palais pour avertir l'empereur (v. 1623-1643). — Introduit auprés de Maximien, le prêtre lui fait part du prodige et lui en explique le sens. Les prince d'Aracussie, de Parthe, de Mède et de Sirie sont rebelles. L'empereur se prépare à réprimer la révolte. Il fait dicter, par son

chancelier, des lettres à l'adresse des vassaux de l'empire : Lucibri, roi de Carthage, et le duc de Florence; il tient aussi à s'assurer les services de l'écuyer Adrien, qui commande à Nicomédie (v. 1644-1871). — Les lettres sont remises au messager Galois, qui se met en route (v. 1872-1899). — Maximien mande l'impératrice (v. 1900-1905). — Celle-ci s'empresse de revêtir ses atours (v. 1906-1935). — Galois arrive chez le duc de Florence. Le duc lit la lettre impériale et répond qu'il est prêt à marcher contre les rebelles (v. 1936-2033). — L'impératrice arrive chez l'empereur, qui lui confie la régence pendant qu'il commandera l'armée (v. 2034-2139). — Galois arrive à Carthage; le roi Lucibri montre les mêmes dispositions que le duc de Florence (v. 2140-2313). — En quittant le roi, Galois rencontre un villain grossier (v. 2314-2341). Il arrive chez Adrien. Le gouverneur de Nicomédie et sa femme, Nathalie, s'informent avec sollicitude de l'empereur et de l'impératrice, et reçoivent le messager avec honneur (v. 2342-2397). — Adrien convoque ses hommes d'armes (v. 2398-2451). — Le duc de Florence se met en marche avec ses troupes (v. 2452-2491). — Le roi de Carthage s'ébranle également (v. 2492-2521). — Le roi et le duc se rencontrent (v. 2522-2547). — Adrien achève ses préparatifs (v. 2548-2591). — Il a une entrevue secrète avec Nathalie, sa femme, qui lui avoue qu'elle est chrétienne. Adrien traite de fable la religion du Christ; il recommande à Nathalie de ne point révéler sa conversion : elle aurait à s'en repentir (v. 2492-2671). — Nathalie, restée seule, se recommande à la Vierge (v. 2672-2687). — Le roi de Carthage, le duc de Florence et Adrien arrivent chez l'empereur. Tous trois se déclarent prêts à le servir (v. 2688-2843). — Le messager Galois appelle tout le monde aux armes (v. 2844-

2855). — Intermède du badin désigné sous le nom de *rusticus*. — L'empereur forme son armée et prend congé de l'impératrice. Adrien marche avec le connétable à l'avant-garde (2856-3102). — Le roi de Parthe apprend par Hurfin l'arrivée des Romains; il se met en campagne avec ses alliés, le roi d'Aracussie et le duc de Méde (v. 3103-3185). — Hurfin va au devant des Romains et rencontre Adrien (v. 3186-3209). — Il revient éperdu vers son maître; la bataille s'engage (v. 3210-3224). — Les démons font une ample récolte de corps morts, qu'ils portent en enfer (v. 3225-3253). — L'empereur, victorieux, remercie ses vassaux et se rend à Nicomédie (3254-3289). — Sathan se propose d'exciter Maximien contre les chrétiens (3290-3303). — L'empereur envoie Galois à Rome pour y saluer l'impératrice et faire venir le chancelier (v. 3304-3321). — Galois s'acquitte de sa double commission. Le chancelier se met en route pour rejoindre l'empereur (v. 3322-3355). — Maximien, à peine réveillé d'un songe pendant lequel Sathan lui est apparu, voit arriver le chancelier venu de Rome. Il lui dit que, pour reconnaître les services rendus par Adrien, il lui confère le titre de sénéchal. Il déclare ensuite qu'il ne veut pas tolérer la foi chrétienne, et, sur l'avis du chancelier, décide que des ordres spéciaux seront envoyés au juge de Nicomédie (v. 3356-3561). — Le chancelier dicte au secrétaire une lettre où il est dit que tous les habitants du pays seront tenus de sacrifier au dieu de Rome. Un messager porte la lettre (v. 3562-3615). — Tribun, juge de Nicomédie, reçoit la lettre et charge quatre sergents de la publier (v. 3616-3724). — Le trompette Brizard fait la publication et revient vers le juge (v. 3725-3750). — Les sergents arrêtent quatre martyrs (v. 3751-3873). — Ils les mènent devant le juge, qui les fait conduire à

l'empereur. — Apparition du badin ou *rusticus* (v. 3874-3915). — L'empereur essaye en vain de convertir les martyrs; il ordonne de les dépouiller et de les torturer (v. 3916-4139). — Les martyrs subissent la torture (v. 4140-4318). — La Vierge demande à Jésus, son fils, de secourir ceux qui souffrent pour lui. Dieu ordonne à Uriel de leur porter des consolations (v. 4319-4376). — L'ange ranime le courage des martyrs (v. 4377-4410). — L'empereur ordonne au juge de les faire jeter en prison (v. 4411-4435). — Le juge et les sergents emmènent les martyrs (v. 4436-4515). — Ceux-ci sont enfermés dans la prison (v. 4516-4551). — Intermède du *rusticus*. — Nathalie se retire dans son oratoire (v. 4552-4569). — Elle y prie avec ferveur pour que son mari se fasse chrétien (v. 4570-4609). — Dieu accueille favorablement sa prière (v. 4610-4637). — L'empereur s'inquiète des prisonniers; il charge Adrien de s'enquérir de leur sort (v. 463-84722). — Adrien se rend chez le juge Tribun (v. 4723-4745). — Tribun et Adrien visitent les martyrs. Adrien, touché de la grâce, se laisse convertir. Le juge ne parvient pas à le ramener à la foi payenne. Il reste en prison (v. 4746-5010). — Le juge recommande au geôlier de bien garder les prisonniers (v. 5011-5036). — Les deux écuyers d'Adrien lui remontrent qu'il s'est laissé abuser (v. 5037-5078). — Nouvel intermède du *rusticus*. — Le juge vient trouver l'empereur et lui rapporte qu'Adrien s'est converti. Sur l'avis du chancelier, il est décidé que Tribun fera porter les dieux au sénéchal dans sa prison, et lui fera sommation de les adorer (v. 5079-5202). — Le juge se rend auprès du prêtre de la loi, et tous deux emportent les idoles dans la prison (v. 5203-5280). — Le geôlier les introduit (v. 5281-5290). — Le juge ne peut décider Adrien à adorer les idoles; il ordonne de le charger de

chaînes (v. 5291-5351). — Adrien est mis aux fers; le prêtre s'en retourne (v. 5352-5384). — Les voisins d'Adrien rapportent à Nathalie qu'il est enfermé et enchaîné; elle apprend qu'il s'est fait chrétien. Elle court à la prison (v. 5385-5466). — Le geôlier lui permet de voir son mari (v. 5467-5484). — Nathalie exhorte Adrien à persévérer dans la foi. Elle rentre dans sa maison (v. 5485-5630). — Les diables, inquiets de la conversion d'Adrien, se proposent de pousser Maximien à de nouvelles persécutions (v. 5631-5757). — A l'instigation de Sathan, le juge veut aller demander à l'empereur ce qu'on doit faire d'Adrien, qui est emprisonné depuis plus d'un mois (v. 5758-5785). — Tribun ordonne aux sergents de l'accompagner (v. 5786-5800). — Avant de répondre au juge, l'empereur prend conseil du chancelier; il décide qu'Adrien sera amené devant lui (v. 5801-5888). — Notre-Dame prie Dieu de soutenir Adrien; Dieu lui envoie Uriel (v. 5889-5946). — L'ange recommande au martyr de rester ferme dans sa foi (v. 5947-5960). — Adrien, résolu à persévérer jusqu'au bout, veut prendre congé de sa femme; il appelle le geôlier et obtient de lui quelques heures de liberté moyennant vingt écus d'or et une caution fournie par les autres prisonniers (v. 5961-6038). — Nathalie apprend que son mari est hors de prison; elle croit qu'il a renié sa foi, et elle lui ferme la porte (v. 6039-6096). — Adrien finit par convaincre sa femme qu'il ne fuit pas le martyre, et il retourne en prison (v. 6097-6205). — Adrien reprend sa place auprès des autres prisonniers; Nathalie, qui l'a suivi, nettoye les plaies des détenus (v. 6206-6233). — Intermède du *rusticus*. — Le juge appelle les sergents et leur dit qu'il est temps de mener Adrien à l'empereur (v. 6234-6253). — Le geôlier leur ouvre les portes (v. 6254-6265). — Tribun adresse de nouvelles

exhortations à Adrien (v. 6266-6297), puis il le fait déferrer, lier et mener à l'empereur (v. 6298-6357). — Devant Maximien, Adrien renouvelle ses déclarations. Il ne demande que le martyre. Il est condamné au fouet (v. 6358-6511). — Il est dépouillé et battu. L'ange Uriel et Nathalie le soutiennent (v. 6512-6562). — Nathalie fait savoir à ses compagnons qu'Adrien n'a pas fléchi (v. 6563-6570). — L'empereur fait une dernière tentative auprès de son ancien sénéchal; celui-ci se montre toujours inflexible (v. 6571-6645). — Nathalie rapporte encore cette bonne nouvelle aux prisonniers (v. 6646-6665). — L'empereur ordonne de reconduire Adrien dans son cachot en attendant qu'il ait statué sur le genre de mort qu'il convient de lui appliquer (v. 6666-6683). — Nathalie supplie Dieu de continuer sa grâce à Adrien (v. 6684-6703). — Les chevaliers se disposent à enlever Adrien du poteau et à le remettre entre les mains du prévôt (v. 6704-6720). — Il est livré au juge, qui menace les sergents de la mort s'ils ne le surveillent étroitement. Adrien déclare que les supplices ne l'effrayent pas, et qu'il ne cherche pas à sauver sa vie (v. 6721-6833). — Nathalie et ses voisines vont visiter les prisonniers (v. 6834-6878); elles trouvent la prison ouverte et peuvent donner quelques soins aux martyrs (v. 6879-6910). — Les démons enragent de voir les pieuses femmes secourir Adrien et ses compagnons (v. 6911-6939); ils les dénoncent à l'empereur. Maximien prescrit au chancelier d'interdire aux femmes, sous peine de mort, la visite des prisonniers (v. 6940-6991). — Galois transmet l'ordre impérial; le juge le fera publier (v. 6992-7017). — Le trompette Brizard fait la publication (v. 7018-7031). — Nathalie et ses voisines ont l'idée de couper leurs cheveux et de s'habiller en hommes (v. 7032-7062); elles changent leurs vêtements et se

dirigent vers la prison (v. 7063-7092). — Le geôlier, trompé par les apparences, les laisse pénétrer (v. 7093-7114). — Nathalie réconforte son mari (v. 7115-7155). — Ce stratagème met le comble à l'exaspération des démons (v. 7156-7259); ils le dénoncent à Maximien. Sur le conseil de son chancelier et de ses officiers, l'empereur donne l'ordre d'amener devant lui Adrien et les autres martyrs (v. 7260-7409). — Galois transmet l'ordre au juge. Celui-ci appelle les sergents et tous s'en vont à la prison (v. 7440-7487). — Le geôlier ouvre les portes (v. 7488-7503). — Le juge appelle les prisonniers, qui sont successivement liés et emmenés par les sergents (v. 7504-7680). — Le juge remet les prisonniers à l'empereur. Adrien est condamné à avoir les membres rompus. Nathalie lui adresse ses derniers encouragements. Les sergents s'emparent de lui. Nathalie les supplie de mettre son mari à mort le premier, de peur qu'il ne se dédie. Adrien adresse au ciel une longue et touchante prière (v. 7681-7927). — Notre-Dame supplie Dieu de l'exaucer; Dieu envoie Uriel vers lui (v. 7928-7960). — Uriel promet au saint la couronne du martyr (v. 7961-7975). — Adrien est au pouvoir des bourreaux. Nathalie obtient des sergents qu'ils lui remettront la main droite de son mari. Le martyr a les pieds coupés sur une enclume. Ses compagnons ont le même sort. Les anges portent les âmes en paradis (7976-8140); elles y sont reçues dans la gloire (v. 8141-8200). — Les sergents, fiers de leur exploit, vont demander au juge ce qu'ils doivent faire des corps des victimes (v. 8201-8214). — Le juge va prendre les ordres de l'empereur (v. 8215-8224). — L'empereur lui répond qu'il doit jeter les corps dans un vaste brasier (v. 8225-8248). — Le juge transmet cet ordre aux sergents (v. 8249-8273). — Dieu force Bezebur

(Belzebut) d'aller lui-même éteindre le feu (v. 8274-8301). — Nathalie veut être brûlée avec les martyrs; mais le feu est éteint, à la stupéfaction des bourreaux (v. 8302-8323). — Les chrétiens secrets se concertent pour enlever les corps et les transporter à Constantinople (v. 8324-8379). — Ils font prix avec un capitaine de navire pour le passage (8380-8439). — Ils transportent les corps sur le vaisseau (v. 8440-8459). — Les marins lèvent l'ancre et se mettent aux rames (v. 8460-8507). — Intermède du *rusticus*. — Le navire arrive à Constantinople; l'un des chrétiens débarque et va à la recherche d'un lieu où puissent être déposés les corps (v. 8508-8543). — Il rencontre un autre chrétien qui est prêt à recevoir ces précieuses dépouilles (v. 8544-8575). — Le premier chrétien revient au navire et le débarquement a lieu (v. 8576-8593). — L'étranger et sa femme reçoivent les corps avec d'autant plus de joie que toute la ville de Constantinople est chrétienne (v. 8594-8636). — Les chrétiens de Nicomédie retournent dans leur ville (v. 8637-8686). — Le juge vient trouver l'empereur et lui demande la permission d'épouser Nathalie, veuve d'Adrien. Cette permission lui est accordée (v. 8637-8726). — Tribun envoie chercher ses voisines, Biétrix et Melenotte, qu'il compte charger de négocier le mariage (v. 8727-8752). — Celles-ci accourent vers lui (v. 8753-8782) et lui promettent d'agir efficacement en sa faveur (v. 8783-8830). — Melenotte et Biétrix vont trouver Nathalie et lui exposent la requête. La veuve d'Adrien, malgré son horreur pour l'homme qui a tué son mari, n'ose se prononcer aussitôt; elle demande trois jours de répit (v. 8831-8903). — Les deux femmes portent la réponse au juge (v. 8904-8925). — Nathalie entre en prières et se recommande à Dieu.

Elle s'endort et un des martyrs lui apparaît, lui conseillant de s'enfuir à Constantinople v. (8926-8989). — Nathalie prie quelques chrétiens de l'accompagner; l'un d'eux va traiter avec le patron d'un bateau v. (8990-9025). — Le prix de la traversée est fixé à cent sols (v. 9026-9039). — Nathalie et les chrétiens s'embarquent (v. 9040-9049); ils mettent à la voile (v. 9050-9057). — Le juge s'aperçoit qu'il est dupé; il expédie ses gens sur un autre navire à la poursuite des fugitifs (v. 9058-9118). — Les démons hurlent en voyant que Nathalie leur échappe; ils déchaînent une tempête effroyable. Les hommes envoyés par le juge périssent; deux seuls échappent à la mort (v. 9119-9206). — Les démons reçoivent les âmes des payens en enfer (v. 9207-9236). — Les deux sergents qui ont pu regagner la terre racontent au juge la fin piteuse du voyage (v. 9237-9268). — Sathan, déguisé en habit de marin, essaye de tromper ceux qui dirigent le navire où est Nathalie (v. 9269-9309). — Saint Adrien, vêtu de blanc, apparaît aux chrétiens et les avertit du piége qui leur est tendu. Le navire arrive à Constantinople. Nathalie et ses compagnons veulent immédiatement visiter les restes des martyrs (v. 9310-9407). — Ils retrouvent l'hôte qui les a reçus. Nathalie apporte avec elle la main droite de son mari, qu'elle veut joindre au corps (v. 9408-9441). — Nathalie voit le corps du martyr; elle invoque Jésus-Christ, et la main se soude parfaitement au bras. Saint Adrien apparaît à sa femme et lui dit qu'il l'attend. Nathalie meurt. Les chrétiens l'ensevelissent à côté de son mari et reprennent le chemin de leur ville (v. 9442-9584). — Le héraut annonce la fin du jeu (v. 9585-9588).

V

La langue de notre Mystère indique nettement que la composition appartient au milieu du xve siècle et qu'elle est antérieure, par conséquent, d'une quarantaine d'années à la date du manuscrit. Comme dans la plupart des textes de cette époque, on y relève des traces inconscientes de la déclinaison; mais ces traces sont de peu d'importance et ne peuvent guère nous arrêter.

En principe, l'auteur écrit le français ordinaire, la langue de l'Ile-de-France; il laisse cependant échapper un assez grand nombre de provincialismes qui décèlent son origine, en même temps qu'ils donnent un intérêt spécial au texte que nous publions. Le plus remarquable de ces provincialismes est la confusion presque générale du participe passé et de l'infinitif dans les verbes de la première conjugaison. Le poète écrit, par exemple, même à la rime : *armé*, *apppresté*, *guerroyé*, *certiffié*, au lieu d'*armer*, *apprester* (v. 532), *guerroyer* (v. 912), *certiffier* (v. 1821), etc. Par contre, il écrit : *empeschier*, *diviser*, *bruler*, *conseillier*, au lieu d'*empeschié* (v. 416), *divisé* (v. 527), *brulé* (v. 550), *conseillié* (v, 638), etc. Ce qui est plus singulier, c'est que la même confusion s'observe dans des verbes de la seconde conjugaison : *mory*, pour *mourir* (v. 7645), *oyr*, pour *oÿ* (v. 82,1270), *servir*, pour *servi* (v. 977), *resjoïr*, pour *resjoï* (v. 1576), *remplir*, pour *rempli* (v. 2085), *amerir*, pour *ameri* (v. 2721), et même *venir*, pour *venu* (v. 3009). Il est évident que la finale *ir* sonnait simplement *i*, de même que la

finale *er* avait la valeur d'un simple *é*[1]; ainsi s'expliquent les rimes *partis*, *partir* (v. 5044)[2], et le substantif *partir* pour *parti* (v. 7335).

On pourrait citer de nombreux exemples de cette confusion de l'infinitif et du participe passé chez les auteurs qui écrivaient dans les Pays-Bas. Nous en avons relevé plusieurs dans des chansons composées en 1523 et en 1526[3]. Là, elle n'a rien de surprenant; on est au contraire étonné de la trouver chez plusieurs des poètes élégants et instruits qui vivaient à la cour de Marguerite d'Autriche :

A *guerroyé* promptes et bonnes[4]...

Je estoye perdu, ce n'eust *ester* par elle;
Mais elle m'a *garder* de tout peril...

Pour ce que j'ay *mener*...
Las! ma vie a *ester* si miserable[5]...

Dire on pourra par ung *moderer* sens[6]...

Qui l'eust *penser*, dit on communement[7]...

Les escus mis avecq l'ort fin
M'ont *garder* d'entrer en solas[8]...

J'ay *ester* et suis en dur las,
Plus *enserrer* qu'en ung cophin[9].

Notre poète, suivant un autre usage également répandu dans les Pays-Bas, emploie parfois le verbe *estre* avec l'auxiliaire *estre* :

1. On peut citer à l'appui de cette assertion certains substantifs terminés en *er* (au lieu d'*é*) : *congier*, *veriter*, *volenter*, etc. Voy. le Glossaire. On trouve même ici *sier* pour *sied* (v. 3561).

2. Ces rimes ne sont pas rares dans les chansons populaires (cf. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de poësies françoises*, X, 55 : *dormir*, *endormis*); mais il s'agit ici d'une œuvre littéraire.

3. Est ce pour le salaire qu'il vous a bien *servir*?
Le roy en ses affaires a loyaulment *servir*.
(*Revue d'histoire littéraire*, I, p. 301).
Comment peux tu ainsi *tourné*?
(*Ibid.*, II, p. 48.)

4. *Album et Œuvres poétiques de Marguerite d'Autriche* (Bruxelles, 1849, in-8), p. 33.

5. *Ibid.*, p. 43.

6. *Ibid.*, p. 44.

7. *Ibid.*, p. 52.

8. *Ibid.*, p. 57.

9. *Ibid.*, p. 58.

je suis esté (v. 4727), *ils sont estez* ou *esté* (v. 2756, 5240). Cet usage existait encore au commencement du XVIIe siècle; on en trouve des exemples dans le *Recueil de la vie de saint Adrien* du P. Martin Le Brun [1].

Un autre détail qui mérite d'être relevé est la suppression assez ordinaire de l'*h* aspirée. L'auteur du mystère prononce avec *h* muette les mots : *hault*, *haultain* (qu'il écrit aussi *aultain*), *haulteur*, *honte*; il omet l'*h* dans *ardemant* (hardiesse), *ardiement*, *astivement*; par contre il écrit par *h* : *habandonner*, *habunder*, *hoster*, parfois même *haulter* (autel), *herre*, *hobeïr* [2].

Le poète, ou tout au moins le scribe, fait un emploi curieux de l'*h* : il s'en sert pour indiquer la diérèse : *mehuz* (= *meüz*), v. 4538; *lohé, louhé* (= *loué*), v. 4020, 4393, 4766, 7515; *nouher* (= *nouer*), v. 4110; *seheurement* (= *seürement*), v. 2822; *vehez* (= *veez*). v. 5546; *vehu* (= *veü*), v. 941, 956, 3927, etc.

Les mêmes particularités linguistiques se retrouvent dans les deux pièces jointes au mystère dans le manuscrit de Chantilly, On lit dans la moralité datée de 1492 : *osé* (= *oser*), v. 6; *laissié* (= *laissier*), v. 41; *servir* (= *servi*), v. 43, 163; *oïr* (= *oï*), v. 259; *deheu* (= *deü*), v. 239, etc., et dans le poème sur l'avènement de Charles-le-Téméraire : *trover* (= *trové*), v. 789; *finer* (= *finé*), v. 616; *oyr* (= *oïr*), v. 615; *surter* (= *seureté*), v. 856; *herreur*, p. 891; *pouhons* (= *pouons*), v. 895; *concehu* (= *conceü*), v. 628.

1. « VV. AA. *sont estées* servyes », fol. 4 v°; — « ledit monastere *seroit* toujours *esté* en la protection... », p. 107.

2. Voy. le Glossaire.



VI

Le manuscrit est un volume petit in fol. (haut. 271 ; larg. 202 mm.) de 225 ff. Le 1er f. est une garde du XVIIIe siècle ; le 2e f. est une garde ancienne. Le texte du mystère, écrit avec soin, occupe les ff. 3-191 r°. Les pages sont réglées pour contenir 30 lignes ; mais ce nombre est fréquemment réduit en raison de l'espace laissé blanc entre les couplets. Le f. 191 r° se termine par une souscription datée du 1er juin 1485 ; nous en donnons la reproduction en photogravure. Au v° du f. 191 est le début d'une *Moralité a sept personnaige, bien bonne, dont le premier est Pouvre Peuple, Bon Renon, Pluseurs, Envie, Flaterie, Raison et Honneur* ; *et commence Pouvre Peuple :*

Au temps jadis, que le roy Salomon
Tenoit son siege haultain et magnifique,
Et que des saiges florissoit le hault nom...

Cette seconde pièce, écrite sur deux colonnes par une main différente, compte environ 2378 vers ; elle se termine au f. 209 b, par la suscription suivante :

Finist par moy, Jehan Ysnard, le semmedy voille de feste saint Jehan Baptisle, mil iiijc iiijxx et douze.

Un dernière pièce sans titre, également écrite sur deux colonnes, commence ainsi au f. 209 c :

[P]ensant un jour en Megere, la dame
Qui Hercules son mary tant plaidoit...

Marie la faulx ~~[illegible]~~ est pour a dire
Decoste les corps de ses martirs
Car elle la bien desservy
Ailleurs pourrons chair ensemble

[illegible] sorte ensem
Julet les [illegible]

Le ij Roy

Enterre est qui nous semble
Mathalie auec son mary
Decoste les aultres martirs
Dieu par sa [illegible] pardonner
Luy bueille et a tous nous donner
A la fin son doulx paradis
Retournons nous en ou pays
Dont partis sommes et bivons
Loyaulment tous que avons
Acoustumez jusques cy
Au dieu dame qui sans mal [illegible]
[illegible] a la [illegible]

Vous traye a sa benoite gloire

Aucto

Messeigneurs ayes en memoire
Le mistere quavez veu
Et ayes ou benoit Jhesus
Vostre secours et esperance — Amen

Explicit le livre et mistere
du glorieux s^r et martirs
Saint Adrien finis le premier
jour de juing veille de la feste
Dun mil iiij iiij^xx et cinq

Ce poëme, composé au moment de la mort de Philippe-le-Bon et de l'avènement de son fils, Charles-le-Téméraire, est un panégyrique des deux princes; il compte 958 vers.

Le f. 216 v° est blanc. Les ff. 217-225 sont de simples gardes. — On lit au f° 223 v° : *Ce present livre apartien a moy, Benigne Barbedor*[1]*; qui le trouvera, cy il luy rende; il payra volontiers le vin. B. B.*

Au v° du f. 224 sont divers essais de plume.

Le volume, recouvert au XVIIIe siècle d'une reliure en mar. vert, avec filets, dos orné et tranches dorées, a fait partie de la collection de M. de Soleinne (Cat., I, n° 565). Acquis par le baron Taylor et revendu au libraire Techener avec la bibliothèque dramatique de cet amateur, il a été cédé à l'amiable à Mgr le duc d'Aumale. Il est porté sous le n° 1603 dans le catalogue provisoire des manuscrits de Chantilly.

VII

Il n'existe qu'un assez petit nombre de pièces dramatiques tirées de la vie de saint Adrien. Nous connaissons, en latin, trois pièces composées par les jésuites et jouées par leurs élèves, savoir :

1. Ausszug, Oder Summarischer Innhalt der Tragoedien, Von dem Heyligen vnd Edlen Martyrer Adriano, so gelitten Vnder

1. En 1528 un Jehan Barbedor était garde de la monnaie de Paris. Voy. *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1894, pp. 91, 161.

dem Tyrannen Galerio Maximiano Anno Christi, CCCXI. Gehalten In dem Fürstlichen Gymnasio der Societet Jesu zu München, In dem Jahr Christi 1606. *Gedruckt zu München, durch Nicolaum Heinricum. S. d.* [1606], in-4 de 8 ff.

Programme.
Biblioth. royale de Munich.
Voy. Weller dans le *Serapeum*, XXV (1864), p. 191, n° 10.

2. S. Adrianus martyr, Tagoedia Ludovici Cellotii.

Selectæ PP. Soc. Iesu Tragoediæ. Pars II. (Antverpiæ, apud Joan. Cnobbarum, 1634, in-32).
Catal. Soleinne, I, n° 508.

3. D. Adrianus..... H. Adrianus Ersten Maximiani des Kaysers Hoff Herr, hernach ein Blutzeig Christi in einem Schauspil vorgestellet von der studirenden Jugend In dem Gymnasio S. J. zu Regenspurg den 2. vnd 4. Herbstmonat im Jahr Christi 1665. *S. l. n. d.* [1665], in-4 de 4 ff.

Programme latin-allemand.
Biblioth. royale de Munich.
Weller, dans le *Serapeum*, XXVI (1865), p. 208, n° 404.

En français, nous ne voyons à citer que la tragédie de Campistron, représentée le 11 janvier 1690, et une pièce scolaire toute moderne.

La pièce de Campistron est en cinq actes, en vers; en voici le titre :

Adrien, Tragédie chrétienne. Tirée de l'Histoire de l'Eglise. *A Paris*, 1690. In-12.

Cette pièce a été reproduite dans le t. II des *Œuvres* de Campistron, 1707, 1715, 1723, 1731, 1739, 1759. On en cite en outre une réimpression de *Munich*, 1755, in-8.

L'auteur de la seconde pièce nous est inconnu; nous ne pouvons que décrire le volume que nous avons sous les yeux :

Adrien, tragédie en trois actes, par un Directeur de Collège. *Librairie d'éducation de Perisse frères. Lyon, rue Mercière, 49. Rue Centrale, 34. Chez R. Ruffet, acquéreur de la nouvelle Librairie Perisse de Paris, rue Saint-Sulpice, 38.* [*Lyon, imprimerie d'André Perisse.*] 1863. In-12 de VIII et 111 pp.

Pièce en vers à huit personnages, sans rôle de femme.
Biblioth. nat., Yth. 219.

Un mystère de saint Adrien, probablement écrit en provençal, fut joué à Forcalquier en 1474. Une délibération du conseil de cette ville porte, à la date du 10 juillet : « Item ordinarunt tradi ludentibus *moralitatem sancti Adriani* in susportationem expensarum in ea factarum, videlicet : florenos quatuor [1]. »

En italien, nous ne pouvons citer que trois livrets d'oratorios, qui sont tous à peu près du même temps, savoir :

1. Il Martirio di S. Adriano, dramma sacro per musica, cantato nella Cappella del nobilissimo collegio Tolommei di Siena. *Siena, nella Stamperia del Pubblico. S. d.* [*v.* 1695], in-12.

L'auteur de ce drame est Girolamo Gigli, dit Amarante Sciaditico.
Melzi, *Dizionario di opere anonime e pseudonime*, I, 42; II, 167.

1. *Ludus sancti Jacobi, fragment de mystère provençal, découvert et publié par Camille Arnaud* (Marseille, 1858, pet. in-8), p. vj; Petit de Julleville, *Les Mystères*, II, p. 36.

2. Il Martirio di Sant'Adriano. Oratorio cantato nel Convento de' SS. Gio. e Paolo di Venezia li 8. Marzo 1699. *In Venezia, Per il Niccolini*, 1699. In-8.

Poésie de Silvio Stampiglia, Romain; musique de Francesco Antonio Pistocchi, Bolonais.

Allacci, *Drammaturgia*, 1755, col. 510.

3. Il Martirio dit Sant'Adriano. Rappresentazione recitata per Oratorio nella passata Quaresima, nella Chiesa Nuova di Roma. *In Roma, Nella Stamperia Camerale*, 1702. In-12.

Poésie de Malatesta Strinati, de Cesena; musique de Giuseppe Amadori.
Allacci, *ibid.*

L'Espagne ne nous fournit qu'un seul titre :

San Adrian y Natalia, comedia de Lope Félix de Vega Carpio.

Pièce restée inédite et probablement même perdue. Voyez La Barrera y Leirado, *Catálogo bibliográfico y biográfico del Teatro antiguo español*, 1860, p. 432.

Nous ne pouvons citer aucune composition anglaise ni aucune composition allemande; il est vraisemblable, par contre, que la vie de saint Adrien fut mise plusieurs fois sur la scène par les auteurs flamands; mais les drames représentés par les chambres de rhétorique restaient le plus souvent inédits et ne laissaient aucune trace. Les seules pièces dont le souvenir se soit conservé sont, à notre connaissance, les deux suivantes :

1. Josse Schollaert, né à Grammont en 1564, mort en 1608, directeur d'un collège abandonné par les hiéronymites, composa pour la chambre de Grammont plusieurs tragédies et comédies, au nombre desquelles était, paraît-il, une tragi-comédie de

saint Adrien; mais cette pièce ne paraît pas avoir été imprimée [1].

2. L'autre pièce est également une œuvre scolaire; l'auteur ne nous en est pas connu :

Den heylighen ende glorieusen Martelaer Adrianus, ghewor-den den Beschermer ende Patroon der Oude Abdye, ende Stadt Gheeraertsberghe, door de aen-komste van syne HH. Reliquien in de voornoemde Abdye, Erst tot Dickelvenne ghesticht door den H. Hilduardus Bisschop van Toul, en Magriptius Hertoghe ende Heere van Dendermonde, ten jaere 733. Vervoert tot Gheeraertsberghe door Robertus de Jonghe Grave van Vlanderen ten jaere 1081. Van Godt begaeft met de gemelde HH. Reliquien in't jaer 1110. Die door de menighvuldighe Mirakels altydt Glo-rieuselyck nu over de Ses Hondert Jaeren daer zyn bewaert, ende ge-eert gheweest. Bly-eyndigh Spel. Op-ghedraghen Aen den seer Eerwerdighen Heere, Mynheere Adrianus Roelants, Prelaet Der voorseyde Oudt-vermaerde Abdye van den H. Adrianus, Pastor Primitif, en wel den Principaelste van het voorseyde Gheeraerts-berghe, &c. Door wiens miltheydt de prysen sullen uyt gedeylt worden. Sal Speel-wys verthoont worden door de Jonckheydt van het Collegie van den voornoemden H. Adrianus, Binnen de Stadt Gheeraertsberghe den [14.] September 1722. *Tot Brussel, By Zacharias Bettens, in de Korte-Ridders-straet, in S. Jan-Baptist.* In-4 de 2 ff.

Programme d'une pièce en trois actes suivie d'un épilogue (*Naer-spel*) et d'un ballet.

1. Voy. J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, 770. Cf. Ferd. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, IIe série, art. *Chambres de rhétorique*, p. 57.

Au v° du titre sont les armes de l'abbé de Grammont, finement gravées en aille douce. Sa devise est *Illuminamini*.

Biblioth. de l'Univ. de Gand, dossier Grammont.

En terminant ces notes, nous tenons à remercier notre savant ami, M. Gaston Raynaud, qui a bien voulu nous assister de ses conseils et nous aider à corriger les épreuves du présent volume.

PERSONNAGES

Preco,
Lucifer, prince d'enfer,
Satham,
Leviatham,
5 Cerberon,
Beliar, Beliart,
Betzebur, Bethzebeur, Bezebur,
Lusargus, Luzargus,
Le Roy des Parthois, Le Roy de Perthes,
10 Neguzar, *primus miles* [*regis Partharum*],
Meleanger, *secundus miles*,
Arthophilus, *tercius miles*,
Hurfin, herault,
Le Villain,
15 Le Roy d'Aracusie,
Mazée, premier chevalier d'Aracussie,
Elyonneux, *secundus miles*, Eleoneus, second chevalier d'Aracussie,
Hurtal, escuier d'escurie,
Le Duc de Mede,
20 Baptazar, *primus miles ducis Medorum*,
Troylus, *secundus miles*,
Gorgias, tiers chevalier de Mede,
Le messaigier Arrant,
Le Prebstre de la loy, garde du temple, *Custos ydolorum*, ou *Sacerdos ydolorum et custos templi*,
25 Alifernès, Aliferne,
Imperator, L'Empereur, [Maximien],
Cancelarius, Le Chancelier,
Le premier Chevalier de l'Empereur, *Primus Miles*,
Second Chevalier,
30 Le Secretaire,
Galoiz, Galois,
L'Empereris, *Imperatrix*,
La premiere Damoiselle a l'Emperix,
La seconde Damoiselle,
35 Le Duc de Florence, le Duc florentin,
Barchitas, premier chevalier au duc,
Gordias, II[e] chevalier,
Le Roy de Cartaige,
Le Connestable,
40 Dyomede, premier chevalier de Cartaige,
Arthus, II[e] chevalier,
Adrianus, Adrien, *Sanctus Adrianus*, Saint Adrien,
Nathalia, Nathalie,

Frizonne, premiere damoiselle, ou simplement Premiere Demiselle,

45 Flora, IIe damoiselle, ou simplement Seconde Damiselle,

Le premier Escuier a Adrien,

Le second Escuier, [Arthophille],

Salmodin, varlet de guerre,

Frigalet, paige,

50 Froissart, gent d'arme [au duc de Florence],

Polipheme, gent d'arme [au roy de Carthaige],

Gobiar, Gobart, gent d'arme [au roy de Carthaige],

Tiers Chevalier [de l'empereur],

Le quart Chevalier de [l'empereur], Quatriesme Chevalier,

55 *Rusticus*,

L'Escuier d'escurie au roy de Perthe,

Tribun, juge de Nichomedie, ou simplement le Juge, *Judex*,

Brizard, trompette,

Galart, *primus serviens*, ou simplement *Primus Serviens*, Premier Sergent,

60 Galopin, *secundus serviens*, ou simplement *Secundus Serviens*, Second Sergent,

Soillar, *tercius serviens*, ou simplement *Tercius Serviens*, Tiers Sergent,

Tourte fauveaul, *quartus serviens*, ou simplement *Quartus Serviens*, Quart Sergent,

Primus Martir, Premier Martir, Le premier Mertir,

Secundus Martir, Le second Martir,

65 *Tercius Martir*, Tier Martir, Troisiesme Martir,

Quartus Martir, Quart Martir, Quatriesme Martir,

La vierge Marie, Maria, Nostre Dame, *Virgo Maria*, Dieu,

Urier, *angelus*, Uriel, angel,

70 Le Geolier,

Premier Voisin saint Adrien,

Second Voisin,

La Voisine Nathalie, La premiere Voisine chrestienne, ou La premiere Voisine,

75 La IIe Voisine,

L'Enffant,

Le premier Angel,

Le second Angel,

Le tier Angel,

Le IIIIe Angel,

80 Le Ve Angel,

Le premier Crestien secret,

Le IIe Crestien,

Le IIIe Crestien,

Le premier Navetier,

85 Le IIe Navetier,

Le Hoste, L'Oste de Constantinoble,

La femme a l'Oste, La Femme de l'Oste,

Bietrix, premiere matrone,

Melenotte, IIe matrone.

LE LIVRE ET MISTERE
DU GLORIEUX SEIGNEUR ET MARTIRS
SAINT ADRIEN

PRECO

Fol. 3 En l'onneur de la Trinité,
En qui gist toute haulte puissance,
Vous prions qu'en bonne unité
Veuillez trestous fere silence,
Et vous verrés cy en presence,
S'il plaist au roy celestien,
Jouer, par belle demonstrance,
Le martire saint Adrien,

Duquel la vie en verité
Vous dira, em briefve substance,
Le prescheur, par auctorité
Qu'il a de divine science.
Or luy vueilliez donc audience
Trestous prester par bon moyen,
Et escouter en reverance
Le martire saint Adrien.

Car en griefve infirmité
A mainte gens donne alegence;
Pour ce par grant sollennité
En voulons fere remembrance.
Sy vous prions par alience
Qu'en ce lieu nous fasiez ce bien
De vouloir oyr par plaisance
Le martire saint Adrien.

Prince, garde de toute oultrance
Ceulx et celles qu'entendront bien
Et mectront en leur souvenance
Le martire saint Adrien. Vo

Or faictes paix trestous communement
Et escoutés le present preschement
Du bon seigneur, qui vous dira brief-
[ment
Du saint martir la vie entierement;
Puy vous verrés, s'il plaist au roy de
[gloire,
Et il vous plaist nous prester auditoire,
Du saint martir jouer toute l'istoire.
Or la vueillez mectre en votre memore,
Priant a Dieu et au martir jaidiz
Que adresser vueille noz faiz et diz,

Nous donnons le titre de départ d'après la souscription du ms.

34 audience auditoire. — 36 en voz. — 38 Qui. *Après ce vers le ms. place par erreur, une première fois, les mots :* Et qu'en sa grace.

Et qu'en sa grace nous maintienne [toudiz,
Sy qu'en la fin nous doint son paradis!
Amen.

Hic predicator incipit.

Fol. 4 LUCIFER, *prince d'enfer*

Haro, tous les dyables d'enfer,
Horribles et plus noirs que fer :
Bethzebur, Cerberon, Sathan,
Astoron et Leviatam,
Beruth, Luzarchus et Bahar,
Et le grand dyable Beliar,
Avec toute la seigneurie
D'enfer et de sa deablerie,
Soit dessus terre ou sur la mer
D'infer, et ceulx qui sont en l'aer,
Qui font souvent fouldre et tempeste!
Venez a la dolente feste
D'infer avec tous les dampnés!
Haro, deables forcenés!
Haro, haro, trestous ensemble!
Briefment a moy trestous venez.
Haro, deables forcenez!
Afin qu'enfer entretenez,
Je vueil que ung chascun s'assamble.
Haro, diables forcenez!
Haro, haro, trestous ensemble!

SATHAM

J'ay sentu la terre qui tremble
Du tumulte que Lucifer
Mainne laïnz en nostre enfer;
Ne sçay que luy est advenuz.
Haro, diables grans et menuz!
Aler nous fault au mandement,
De Lucifer presentement. Vo
Quant a moy, je n'y fauldray pas.
Heure, diable, plus que le pas,
En enfer, pour tenir concile!
N'y ait diable en mer, ne yle,
En l'aer, ne dessus la terre,
Qui ne s'en viengne a tresgran terre
Au grant diable Lucifer.

LEVIATHAM

Hurez, diables, en infer!
Aler nous fault au grant diable
Qui a fait cry cy espoentable,
Que j'en suy trestout espardu;
Par quoy de l'aer suy descendu
Pour sçavoir qu'est ce qu'il luy fault.

CERBERON

J'ay oÿr braire sy treshault
Lucifer, que je tremble tout.
Je m'en vois sçavoir par quel bout
Ne par quel moyen cy fort crye;
S'en pourteray ceste curie
D'ames dampnées en cest hostel,
Affin que Lucifer, men hoste,
Les festie de grant tormens.

BELIAR

J'ay perdu tous mes sentemens
D'oÿr Lucifer cy fort braire;
Sy m'en fault devers luy retraire Fol. 5
Pour savoir qu'est ce qu'il veult dire

74 tres *est suppléé.* — 76 Hure diables tous. — 89 Les festient.

BETZEBUR

Haro ! J'ay le cuer tout plain d'ire
De retourner en men infer
Au mandement de Lucifer.
Je dois bien de duel enraigier,
Car je tenoye en mon dangier
Maintes villes, maintes cités;
Mais, puisque en enfer suy citez,
Je m'en y vois. Diable, hure !

LUSARGUS

Haro, haro ! Qu'en la male heure
Nous a Lucifer appellez,
Car j'estoye bien athelez
Pour faire tout a mon vouloir !
Bien m'en dois durement doloir
De faire cy brief partement.

SATHAM

Alons tous au grand mandement
De Lucifer, sans plus attandre;
Pour faire son commandement
Alons tous au grand mandement.

LEVIATHAM

Cryons ensemble roidement,
Affin que il nous puisse entendre.
Crient tous ensemble.
Vo Heure, dyable, au grant mande-
[ment
De Lucifer sans plus attandre !

SATHAM

L'on te puisse bruler en cendre
Roy des dampnés, grant Lucifer !
Pour quoy raille tu, par infer,
Nous convocant si rudemant ?

LUCIFER

Mauldiz princes de dampnement,
Monstres d'infer, peuple difforme,
Par quelle maniere ne forme
Tenez paix avec les humains,
Car plus ne vois qu'entre voz mains
Soient par pechiez detenuz,
Depuis que cest traicte Jhesus
Rompit les prisons de seans
Et en menist presque noz gens
Dont il nous fist tresgrant dommaige ?
Pourquoy de grant courroux j'enraige,
Et a bon droit,
Car bien vois que formant acroit
La loy de ce Crist par ce monde,
Qui a grant perte nous redonde
Et redondera, se briefmant
Vous n'y mectés empeschement,
Mais pouvrement garde il prenés.
Pour ce, mauldiz diables dampnez,
Vous ay je cy fait a retraire,
Affin que vous puisse retraire Fol. 6
Commant sur ce devés user.
Pourtant, Satham, sans plus muser,
Je vueilz que regarde et advise
Comme la foy de saincte Eglise
Facez par pecheur departir.
Sy te vueil pourtant advertir
Que le pape et les cardinaulx,
Les arcevesques et legaulx

100 citer. — 101 Hure diable hure. — 113 Affin qui nous puisse. — 143 et advise advise.

Fasses remplir de symonnie,
D'avarice, et, par compaignie,
De paresce soient servis.
Aussi vueil je qu'ayes advis
Sur prevost, doyens et chanoinnes
Et que de eulx point sy ne t'esloingnes.
Sers les d'avarice et d'usure,
De convoitise et de luxure,
Et, par mangier frians morceaulx,
Faiz les vivre comme pourceaulx;
Faiz les jouer aux dez et quartes,
Et aussi, premier que departes,
Faiz les souvant Dieu parjurer,
Les playes, le sang, la mort jurer
De Jhesucrist, par grant despit;
Ainsi les tiendras sans respit
En nos liens, par quoy seront
Trestouz dampnez quant ils morront.
Après, Leviatham, sans faille,
Te fault voler, comme qu'il aille,
Es abbayes et priorés :
Vo Faiz que Dieu n'y soit plus orez,
Si que les moinnes et prieux
Soient l'ung sur l'autre envieux.
Faiz les en l'esglise combatre,
Et ou cloistre aussi leur debatre;
Faiz les pechiez par glotonnie,
Par orgueil, luxure et envie,
Et par pechié d'ypocrisie.
Garde bien que n'aient envie
D'amer l'ung l'autre, ne droicture.
Aussi vueil je que tu ayes cure
Sur les carmes et augustins,
Sur cordeliers et jacopins,
Et tous ceulx qu'enseignent la loy.
Faiz les errer contre la foy,
Tous remplis d'inobediance,
Du couvant partir sans licence,
Estre appostat et laissier l'ordre :
Ainsi ne te pourront estordre.
Faiz lez tous entendre en usure
Et les tiens liez en luxure,
Par orgueil, par ypocrisie,
Et tout leur estat et leur vie;
Et garde bien que leurs quartans,
La karesme et les autres temps,
Ne jeûnent ne plus que beste.
Après yras faire moleste
Aux presbtres seculiers aussi,
Et fais qu'ils ayent grant soussi
D'amasser richesses et tresorz,
Et de norrir tresbien leur corps, Fol. 7
Et garde bien pue tu ne laisses
De leur faire deux ou trois messes
Chanter le jour, par convoitise,
Et qu'ilz n'entrent point en l'eglise
S'ilz n'en reçoivent aucune amande
De mortuare ou bien d'offrende.
En aprés, faiz les heremites
Sur autres tous estre ypocrites,
Monstrant qu'ilz soient plus parfaiz
Qu'autres gens de dis et de faiz.
Ainsi viendront après ce monde
En nostre grant prison parfonde.
Les nonnains et les jacobines,
Les cordelieres et beguines,

154 Et de eulx. — 183 la loy. — 187 leur ordre. — 189 tous *est suppléé*. — 206 bien *est suppléé*. — 207 hermites.

Feras tout employer leur cure,
Nuyt et jour, du tout en luxure,
En paresce et en glotonnie;
Aussi feras user leur vie
En festes, en solas, en joye,
Dont souvant dessoubs la corroye
Enflera la pence; or m'entens.
Et, quant viendra après le temps
De leur secret enfantemant,
Faiz l'enfant estrangler briefmant
Avant ce qu'il soit baptizés;
Et, s'en ce point les desduisés,
Tous en enfer dampnez seront
Quant de ce monde partiront.
Or fais ainsi que je te dis.

Vo LEVIATAM

Roy des dampnez, prince mauldiz,
Je m'en voy doncq diligemment
Faire ton grant commandement,
Et faire tant, qu'au retourner
Me verras grant tas amener
De prevots, doyens et chanones,
De gros abbez, et de ces moinnes,
Des templiers, hospitaliers,
Des jacobins et cordelliers,
D'augustins, carmes et hermites.
Aussi de moy ne soient quittes,
Ces prestes, ne ces concubines,
Cordelieres ne jacobines,
Que je n'en amainne sans doubte,
Que d'une que d'aultre, grant rote.
Haro, haro, gart qui se gart!

SATHAM

Aussi je vois prandre regart
Sur le pape et les cardinaulx,
Sur arcevesques et legaulx
Et sur autres prelaz d'eglise;
Et les manray par telle guise,
Commant, mon maistre Lucifer,
Qu'ilz viendront trestoux en enfer
Avec Datham et Abiron.

LUCIFER

Après, diable Cerberon, Fol. 8
Et ton compaignon Beliar,
Je vous vueil donner vostre part
Sur empererres et leur empire,
Pour aller du mal compte au pire.
Sur roys, sur ducz, princes et comptes,
Vueil aussi que prenés vos comptes :
Vous leur ferés fere grant guerre,
Et mettre en povreté la terre,
Et leur faictes haÿr l'Esglise
Et ceulx qui font divin service,
Leur faisant imposicion
Pour tout mettre a destruction,
Les crestiens persecuter,
Et mettre a mort sans discuter,
Afin que la foy crestienne
De tout point a neant nous vienne.
Et gardés que maintenez bien
L'emperere Maximien,
Et faictes tant que guerre viengne
Entre ly et la gent payenne,
Sy que par tresmortelle guerre

225 baptizer. — 235 De prevost, doyen et chanosne. — 248 sur ces arcevesques. — 268 discute. — 270 nous *est suppléé*

Trestout le païs et la terre
Soit brulé et mis tout en flame.
N'y ait damoiselle, ne dame,
Femme, ne fille, tout au compte,
Que toutes ne soient mises a honte.
Tout soit pillez, tout soit gastez,
Et mis a tresgrant povretez.
Maintenés bien noz ydolatres
Et les amenez en noz chartres,
Vo Esquelles dampnez y seront
Quant de cest ciecle partiront,
Cela pouez vous bien savoir.

CERBEROM

Quant a moy, je feray debvoir
De trestout quant que m'avez dist,
Sans reffuz ne sans contredist,
Et dès maintenant je m'an vois
Sur tout le païs des Parthois,
Qui sont gens plains de grant bobance,
D'orgueil et grant oultrecuidance;
Et mettray en leur fier coraige
De non plus paier le trouaige
Qui doivent a romain empire;
Par quoy l'empereur, par grant ire,
Leur fera guerre trescruelle,
Tresrigoreuse et tresmortelle;
Par ainsi pourrons nous acquerre
Beaulcop de gens par ceste terre,
Qui seront nostres sans doubter.

BELIART

Et je m'en vois tout droit bouter
Ou palaix de Maximien,
Et la je luy donray moyen
Et couraige de guerroier,
Mesmement de luy emploier
A faire persecucion,
Et mettre a execution
Tous crestiens qu'i trouvera; Fol. 9
Ainsi crestienté fauldra
Par mon moyen, ne doubte pas.
Sy m'en y vois plus que le pas
Vers l'empereur presentement,
Pour le tenir soigneusement
Et pour l'amener en enfer,
Ou batu sera comme fer
Et tormanté sans nulle faille.

LUCIFER

Bethzebur, il fault que tu aille
Par le monde, aval et amont,
Savoir quelz maulz Bourguinons font.
Maintien les tresbien en usure,
En convoitise et en luxure,
Et garde qu'a la pouvre gent
Ne prestent blef, vin ne argent;
Aussi qu'ilz ne fassent aumonsnes
Aux jacobins, carmes, ne moynnes,
Aux prebtres ne aux pouvres gens,
Lesquelz ilz voyent indigens,
Jusques leur blefz soit tout pourris.
Et des bourgoises, je m'en ris,
Car deux et deux par my l'esglise
Parlent cy fort, que le service
N'en puellent oïr ne entendre.
. . . .

277 tout *est suppléé*. — 303 nostre. — 322 Bourguinon. — 328 moyennes. — 330 indigent.

Tien les lyes sans mesure
En convoitise et en luxure,
En vestures deshordonnées,
V° Et estre plus habandonnées
De soy parer pour leurs amis
Que pour l'amour de leurs maris.
Aussi celles qui sont ridées,
Et pales et descolorées,
Fais les farder, quoy que je presche,
Pour monstrer leur coleur plus fresche,
Fais les habandonnées et bauldes,
Si qu'elles soient toutes ribaudes.
Ces josnes filles tu manras
Aux dances et autres esbaz;
En l'esglise n'au preschement
N'entreot, ce se n'est seullement
Pour soy monstrer a leurs amis,
Ou fere entre eulx ung compromis;
Et, s'en ce point sont demeurées,
Elles seront toutes dampnées.
Luzargus, pas ne demourras,
Car visiter tu t'en yras
Pour savoir l'estat des merchans.
Pour les faire trestous meschans,
Tu les feras Dieu parjurer
Et souventes fois renier
Quarante foiz pour ung denier;
Le dyemanche vandre et gaignier
Plus tost que le jour d'une foire;
Et n'ont en eulx parolle voire,
Hors que barat et tricherie,
Et en leurs danrées tromperie.
Vueilz aussi que me rande compte
Fol. 10 De ces taverniers qui n'ont honte
Chier compter ung po de viande,
S'aucung pour mangier la demande,
Ce que ne vault ung poitevin,
Et, quant vient au plus bas le vin,
Le troublent pour vandre la lye.
Et garde que la tu n'oblie
Le jeu des cartes et des dez,
Et que Dieu il soit vergondez,
Juré, despité, maulgreyé
Et souvent qu'il soit regnyé
. . . .
En après, bien maintenir dois
Ces oliers et ces ruffiens,
Qui sont puants comme vil fiens,
Ces mauvais et faulx monnoyers,
Ces estradeurs et ces multriers;
De ceulx la ja n'avras grant painne,
Car je leur garde en male estrainne
Le puis d'enfer, ou ilz seront
Trestous logiez quant ilz morront.
A ceulx qui labourent en terre
Faiz leur souvent dommaige et guerre,
Tempeste les en leur maisons,
Et faiz que en toute saisons
Faillent souvant blez et avoinnes,
Feves, pois et toute aultres grainnes.
Je vueilz que tout leur laboraige
Soit tempesté, ou par oraige,
Ou par gresle, ou par gelée,
Ou par fouldre ensemble meslée.
En après, te donne ung quartier, V°
Sur tous ceulx qui sont de mestier,
Qui gaignent deniers a journée;
Visite les a la tournée,

370 Des taverniers.— 379 despiter et maulgreyer.— 380 regnier.— 390 logier. — 395 avonnes.

Et leur faiz faulce journée faire.
Quant seront en aultruy affaire,
Faiz les mansonges proposer,
Et maintez foiz les reposer,
Pour pis desservir leur loyer.
Et, s'ainsi les scez desvoyer,
Tous en infer dampnez seront,
Quant du monde departiront,
Doubter m'en fault.

BETZEBUR

Je te prometz, sans nul deffault,
Roy d'enfer, prince de pechier,
Que brief me verra empeschier
A ton commandemant parfaire,
Car tout suis torné a mal faire.
Si m'en yray chieux ces richars
Et les feray chiches et eschars,
Plains d'usure et de revenaige,
Et si leur hosteray coraige
De faire aumosne et aultre bien,
Se ce n'est a chat ou a chien,
Ou a quelque grosse lodiere
Ou ilz iront faire grant chiere,
Souventesfois, secretement.

LUSARGUS

Fol. 11 Je feray des maulx largement
Aux merchans, et aux laboreux;
Souvant les feray doloreux
Par travaux et vexacions,
Et de leurs biens perdicions.
Les ungs en la mer plongeray,
Aux autres leur biens hosteray
Et leur honneur et leur chevance,
Par fortune et male meschance;
Dont les ungs Dieu despiteront,
Et sains et saintes maugrieront;
Et les autres, par desconfort,
S'iront occire et mettre a mort.
Et aussi ces jeunes frideaux
Menray je souvant es bourdeaux;
Les sermons fuir leur feray,
Et es dances je les manray;
Et la feray tant par cautheles,
Qu'ilz decepvront maintes pucelles
Et les mettront a deshonneur.

LUCIFER

Avant! Chascun soit bon veneur
De prandre sa proye. Or avant!
Chassés fort darrier et devant,
Et vous gardez de sommailler,
Car bien vous feroye resveillier,
Tant vous soigneroye de tormant.
Au grant puis d'enfer vous com-
[mant.
Dyables mauldiz, faictes depart!
Satham et les autres aussement Vo
Au grand puis d'enfer vous
[commant!
Faictes doncques departement;
Que tous les dyables y aient part.
Au grant puis d'enfer vous
[commant.
Diables mauldiz, faictes depart!

419 ses. — 433 Les ung. — 458 doncq.

LE ROY DES PARTHOIS

Seigneurs barons et chevaliers,
Et tous nous aultres conseilliers,
Vous estes tous prudans et saiges
Et gens de tresnoble coraige,
Car telz estes vous reputez;
Or nous dictes en veritez
Que vous semble il de ces Romains,
Lesquelz nous tiennent en leurs mains ?
Ilz nous tiennent leur tributaire,
Dont il nous doit formant desplaire,
Attendu nostre grant puissance
Et aussi la noble aliance
Qu'avons en Perce et Arabie,
Tous princes de grant seigneurie,
Et aussi noz grandes richesses,
Nous auctoritez, noz hauttesses,
Nostre tresor d'or et d'argent,
Et nostre puissance de gens;
Car, tant seullement les Parthois,
Lesquelz sont saiges et cortois,
Sont en nombre plus de cent mille
Chevaliers, vaillant et habiles,
Fol. 12 Et d'autres gens en verité,
Tant que c'est grant infinité,
Sans les aultres que point ne nomme;
De quoy sommes esbaïz comme
Nous nous laissons ainsi fouler
Par les Romains, et ravaler.
Sy vous prions treschierement
Que chascun de vous saigement
En vueille son bon advis dire.
Neguzar, commencez, beau sire;
Dictes que l'en y pourra faire,
Car d'estre plus leur tributaire,
Tresmalement il nous desplaist.

NEGUZAR, *primus miles*

Chier sire, sans faire long plaist,
Puis que vous le me commandez,
Je vous diray sans plus tarder
Mon advis et ce qui m'en semble,
Puis que nous sommes tous ensemble,
Toutevoyes soubz correction,
Et vecy mon opinion.
Vous estes roy de hault paraige,
Riche, vaillant, prudant et saige;
Vous avez argent et pecune,
Plus que homme qui soit soubz la [lune,
Bons païs, riches et fertiles,
Josnes gens vaillant et habiles;
Roys, ducs, comptes et admiraulx
Avés, qui tous sont voz feaulx;
Vous pays sont plains de delices ; V°
Toutes odorantes espices
Y croissent, dont vient moult de biens;
En tous vos païs ne fault rien,
Et ne fust la subjection
Dont avez faicte mencion
Que le Romain sur voz possede.
Et pour tost y mettre remede,
Je conseille c'on voise querre
Tous les princes de vostre terre,
Tous les chevaliers et barons
De tous les pays environs,

467 verite. — 473 et en Arabie. — 492 vueil. — 493 commencer. — 499 tarde. — 501 ensembles. — 507 Bon pais. — 512 odoriferans. — 518 Que les Romains sur voz possedent.

Qui sont soubz vostre seignorie,
Tant em Parce qu'en Arabie,
Et leur ferés a exposer
Tout ce qu'avez cy diviser,
En leur faisant commendement
Qu'ilz vous conseillent loyalment
Selon leur sens et leur pouoirs,
Et aussi qu'ilz facent debvoirs
De eulx armé et apresté
Quand il sera necessité :
C'est le meilleur, selon mon sens.

LE ROY DES PARTHOIS

A vostre plaisir me consens;
Vous parlez saigement et bien.
Meleanger, sans nul moyen,
Dictes nous ce que vous en semble.

MELEANGER, *secundus miles*

Fol. 13 De grant despit le cuer me tremble
Quant je pense en la vileté,
Et aussi en la cruaulté
Que les faulx Romains d'Ytalie
Ont fait en Perthe et Arabie.
Ou temps jadiz ilz ont gabé
Tout le pays, et desrobé;
Ilz ont tiré femmes et hommes,
Et enporté a grandes sommes
Tous les tresors de ce pays;
Pourquoy les debvons moult hays;
Puis ont bruler entierement
Du pays le maisonnement,
Et en ont chassé les villains
Qui laboroient vins et pains;
Et au darrenier, pour pis faire,
Ils nouz ont fait leur tributaire,
Pour tenir en subjeccion
Toute la generacion
Des Perthoiz, voz predecesseurs;
Et vous et tous vous successeurs
Demorrez en celluy servaige
Se, par vostre noble coraige,
Aucung remede n'y est mis,
A l'aide de vous bons amis.
Et pourtant, je diz, de ma part,
Se le dieu Apolin me gart,
Que, sans ja autre conseil querre,
Prestement debvriés faire guerre
A ce faul romain empereur,
Lequel est tout plain de fureur, V°
De persuasion inique
Et de cruaulté tyrannique.
Faictes doncq crier haultemant
Par voz païs generaulment,
Que chascun soit appareillié,
Monté, armé et habilié
Plus tost au jour d'uy que demain,
Pour courir sus a ces Romains,
Et vous avrés tout le pays,
Car les Romains sont moult hays.
Et, au regart de ma personne,
Corps et avoir vous habandonne
Pour soubstenir vostre querelle
Contre cel empereur rebelle,
Et encontre tout son pouoir.

536 parlez. — 540 vilte. — 547 en porter. — 551 Du pays les maisonnent. — 554 pour nous pis faire.

LE ROY DE PERTHES

Vous estes homs de hault vouloir,
Vaillant chevalier, preux et saige,
Et avez tresnoble coraige :
Grandement vous remercion.
Or dictes vostre intencion,
Arthophilus, par vostre foy.

ARTHOPHILUS, *tercius miles*

Sire, je dis, quant a de moy,
Que bon seroit d'envoyer querre
Tous les princes de vostre terre,
Ainsi que Neguzar raconte,
Fol. 14 Qui de bien dire n'a pas honte,
Et quant ilz seront assembler,
Sans les aucunement trobler,
Vous leur pourrés dire et retraire
La verité de vostre affaire,
Pour vous consellier saigement,
Par quelle maniere et comment
Pourrés grever et travaillier
Ces faulx Romain et exillier,
Qui tant vous ont fait de dommaige
Par leur faulceté et oultraige :
C'est le meilleur point que je voye.
Et pourtant mettez en la voye
Vos heraulx et bons messaigiers,
Et envoyés les plus legiers
Affin de retourner plus brief,
En escripvant lettres et brief
A tous voz subjetz et feaulx,
Qui tant sont justes et loyaulx,
Pareillemant a vous amis,
Qui tousjours se sont entremis
De voz conforter et aidier,
Quant en avez eü mestier.
Toutesfois, ne vueillez entendre
Que je vueille riens entreprandre
Contre la noble opinion
De Meleanger, le preudon,
Qui tous temps a esté vaillans
Encontre tous ces malveillans.
Il est plus encien de moy;
Par ainsi je ne puis ne doy Vo
Dire contre sa volenté,
Mon treschier seigneur redoubté.
Quant au regart de mon pouoir,
J'abandonne corps et avoir
Pour vous servir en trestouz lieux.

LE ROY DE PERTHEZ

Vous ne pouriez dire mieulx;
Tresbon conseil vous nous donnez,
Et le vostre habandonnés
Quant que avez corps et avoir,
Pour en faire nostre vouloir.
Tous trois estez gens excellans,
Saiges, cortoix, preux et vaillans;
Tresbien nous avez conseillier,
Comme bon loyal chevalier.
Aviser nous fault ung messaige,
De tous les autres le plus saige.
Hurfin sera bon, ce nous semble.
Qu'en dictes vous trestous ensemble ?
Estes vous bien de tel advis ?

585 homme. — 622 a ester. — 642 se.

NEGUZAR, *primus miles*

C'est le meilleur c'onques je vis.
En voz terres n'a messaigier
Qui soit sy bien enlengaigier
Comme est Hurfin, n'en doubtez point.

LE ROY DE PARTHES

Cecy nous vient tresbien a point.
Fol. 15 Envoyés le prestement querre,
Car, puis qu'i convient fere guerre,
Nous la ferons sy trescruelle,
Sy treshorrible et sy mortelle,
Et amasserons tant de gens,
Sans esparnier or ny argens,
C'on le sera par tout le monde,
Tant comme il dure a la ronde,
Pour destruire ces faulx Romains
Qui nous ont mis du plus au mains.
Est point venu ce messaigier ?

ARTHOPHILUS, *tercius miles*

Je le hucheray sans targier.
Hurfin, venez hativemant,
Sans faire aucung delayemant,
Parler au grant roy, nostre sire.

HURFIN, *herault*

Je m'en voys sans vous contredire.
Sire roy, le dieu Hapolin,
Que je adore soir et matin,
Vous doint santé et bonne vie,
Vous et vostre chevalerie !
Que vous plait il moy commender ?

LE ROY DE PARTHEZ

Hurfin, men ami, entendés
Et levez sus, de part nous dieux !
Aler vous convient en maint lieux
Pour nous faire certain messaige, V°
Car nous vous tenons preux et saige,
Bien seur et bien enlengaigier,
Plus que herault ne messaigier
Qui soit en toute nostre terre.
Pour tant, vous fault aler grant erre,
Sans siejourner ne tant ne quant,
Contre les parties d'occidant,
Vers le roy d'Aracussia,
Filz de fut Diodissia,
Ung roy de moult vaillant coraige,
Lequel nous doit foy et hommaige
Pour les terres et seigneurie
Qu'i tient em Perthez et en Surie.
De part nous vous le saluerés
Et saigement vous luy dirés,
De part nous, que nous luy mandons
Et, se mestier fait, commandons
Qu'i soit prest et appareillier,
Monté, armé et habillié,

647 cy. — 664 grant *est suppléé.* — 665 vous *est suppléé.*

Ly et sa chevalerie toute,
Commant qu'il soit et quoy qu'i coute,
Et que tantost, sans plus attandre,
Et sans aultre voye entreprandre,
Viengne tost, sans dilaiement,
Icy, a nostre mandemant,
Et du paiement ne luy en chaille,
Car il aura foison vitaille
Pour luy et pour toute sa gent,
Tresgrant planté d'or et d'argent
Fol. 16 Pour contempter et pour paiers
Ses gens d'armes et sodoiers,
Qui sont soubz luy, dont il est chief.
Et sy luy dictes, et de rechief,
Qu'i ne nous faille nullement,
Sur peinne de bannissemant
Ou cas qu'il feroit du contraire,
Car nous avons de luy affaire
Pour aucune chose qu'escripre
Ne luy pouons, ne la vous dire,
Pour y pourveoir de remede.
Et desla en yrés en Mede,
Es parties de soleil levant,
Au noble duc tresexellant
Des Mediens, nostre cosin,
Qui tout temps a esté enclin
De nous servir tresleaumant.
Recommandez noz chieremant
Franchemant et de bon couraige,
A luy et a tout son barnaige,
Car il est homme de hault pris.
Si luy dirés qu'avons empris
La guerre contre les Romains,
Qui tant nous ont fait de meschains,
Et que, pour leur orgueil rabatre,
Vouloir avons de les combatre
Et tous mettre a destruccion,
Sans aucune remission,
Car ce sont gens de faulx coraige,
Se, par conseil prudant et saige,
Treuvons qu'ainsi le devons faire. V°
Quant luy avrés dit cest affaire,
Vous lui ferés commandemant,
De part nous, que diligenment
Soit armez, luy et ses barons,
Et ceulx des païs d'environs
Qui ont les armes frequenter;
Puis après, sans plus arester,
Viegne vers nous, luy et sa rote.
Ne luy chaille combien qu'i coste,
Car nous avons grant habondance
D'or et d'argent et de finance,
Ainsi que vous luy pourrés dire.
Puis, dès la, en yrés de tyre
En Assirye, la conté,
Ou autres fois avés esté :
C'est près de Yndes la majour;
Et tantost, sans faire sesjour,
De par nous saluerez le conte,
Du quel l'on doit bien tenir compte,
Car il est saiges hons et riche,
Et si n'est ne pervers ne chiche.
Il tient la conté d'Assirie,
Et la cité de Sesarie
De nous, et nous en doit truage;
Aussi fait il foy et honmaige.
Vous luy dirés que luy mandons,
Et estroictemant commandons

697 Et *est suppléé*. — 707 Et cil. — 734 de ions faire. — 738 ces.

Que prestemant face debvoir
D'amasser de tout son pouoir
Tout ce qu'i poura de gens d'armes
Fol. 17 Garnis de lances et jusarmes,
Et qu'i s'en viengne tout de tire,
Car garroier voulons l'ampire
Et les faulx Romains d'Ytalie,
Qui, par leur faulce tirannie,
Nous ont pourter sy grant dommaige.
Puiz, dez la, prandrés le vouaige
Droit a l'amiral de Perside,
Lequel viendra a nostre aÿde
Quant y sera la verité
De la nostre necessité :
C'est ung chevalier exellant
Et en armes preux et vaillant :
Es humbles est doulx et piteux,
Et es pervers fier et ydeux.
De par nous vous le saluerés,
Puis aprés luy anuncerés
Nostre entreprinse et affaire,
Ainsi que bien le serez faire.
Dicte luy qu'i soit diligent
De luy armer, luy et sa gent,
Et s'en viengne par devers nous.
Or alez, tost avancez vous
Et faictes bien votre debvoir!

HURFIN

Treschier sire, vostre vouloir
Vueil de mon pouoir accomplir,
Car de bien estes tant ramplir
Qu'i n'est bouche qui le sceut dire.
Vo Aux dieux vous commans, treschier sire,
A Jupiter et a Vergant,
Et au dieu Apolin le grant,
Qu'en senté vous vuelle tenir,
Et que brief puisse revenir
De ces grans et loingtains voaiges!

Helas! que de mauvais passaiges
Me fault passer et repasser,
Qui me feront souvant lasser
Et travaillier ains que g'y soye!
Demander me convient la voye
A ce villain qu'est la devant,
Ains que je voye plus avant.
Preudon, je te prie de cuer fin
Que tu m'enseigne le chemin,
Se le dieu Apolin te gart!

LE VILLAIN

Hé, que tu portes faulx regart!
Mieulx ne te seroye enseignier.

HURFIN

Las, que je suis mal envoyer!
Que mauldit soit le faulx villain,
Du dieu privé et du loingtain!
Certes, je suis tresmal venus.
Ce villain m'a trop detenuz
Icy, et sy ne m'a riens dit.
De Jupiter soit il mauldit!
Et, tresfaulx villain deputaire,

778 Et humble. — 793 tres *m.* — 798 voiaige. — 816 et cy.

Fol. 18 Las, je ne sçay que je dois faire.
Je suis perduz parmy ces souches.
Las, que de mons! Las, que de roiches!
Las, qu'est le chemin pereilleux!
Helas, con je suis doloreux!
Je ne sçay may ou regarder.
Aux dieux me vueil recommander.
Ha, Jupiter, dieu de clarter,
Et Neptune, dieu de la mer,
Mercure, le dieu de langaige,
Eolus qui vent tient en caíge,
Cibelès, la mere des dieux,
Et Saturne, le dieu des cieulx,
Amadriade la deesse,
Des arbres la droicte maitresse,
Venus, Cerès, Proserpina,
Juno, Minerve et Dyana,
Cupido, dieu des amoreux,
Et Pluton, dieu des doloreux!
Haa, Pan, le doulz dieu de nature,
Je suis cy en grant avanture!
Ho! Saturnus, grant dieu des champs,
Con suis doloreux et meschans!
Se par vous ne suis visiter,
Je mourray cy em povreté.

Silete.

La hault je voy, ce m'est advis.
Ung chemin c'oncques mais ne vis,
Savoir me fault se je pourroye
Party d'icy par quelque voye.
Ha, mon dieu, le dieu Appolin!
Vo Certes je suis en mon chemin!
D'Aracusie le païs
Je vois la, selon mon advis,
Et sy vois le tresnoble roy
Lequel est en noble conroy,
Accompaignié de ses barons,
Qui sont trestous a l'environ.
Saluer le vois prestement,
Car faire le dois ensement.

Salutet regem dicendo :

Mon chier sire, trestous les dieux
Du monde, soient josne ou vieux,
Vous vuellent par leur grant bonté
En tous temps tenir en santé
Vous et vous gens, grans et menus!

LE ROY D'ARACUSIE

Messaigier, bien soiez venuz!
Dont venés vous ne de quel terre,
Ne qu'estes vous cy venu querre?
Dictes nous en la verité.

HURFIN

Mon treschier sire redoubté,
La verité vous en diray,
Ne ja ne vous en mentiray.
Messaigier suis certainement
A roy de Parthes proprement,
Vostre roy, et souverain prince
De vous et de vostre province,
Lequel chierement vous salue,

822 Las con de chemin. — 839 Saturains. — 854 ces. — 861 santer.

Fol. 19 Car bien estes en la value,
Et par moy vous requiert et mande,
Et, se mestier est, vous commande,
Que tantost, sans riens dilayer,
Soiés monter et habilier,
Ensemble tout vostre bernaige,
Sans esparnier ne folz ne saige.
Menez banniz et furbanniz,
Et tous ceulx de vostre pays
Faictes suir tout a desroy;
Puis vous ent yrés vers le roy
Nostre sire, qui vous attend.

LE ROY D'ARACUSIE

Chier amy, nous sommes contant
De obeir a mon seigneur,
Auquel les dieux croissent honneur!
Tantost serons appareilliers,
Montés, armés et habiliers.
De gens d'armes menrons grant rote,
Comme qu'il soit, ne quoy qu'il coste.
Mais avant que vous retournés,
Ung petit vous fault sesjournés
Decoste nous, huit jours entiers,
Car vous en avez bon mestier,
Et vous tendrons en paix et aise.

HURFIN

Treschiers sire, ne vous desplaise,
Je n'ay de sesjourner besoing,
V° Ains me convient aler plus loing,
Combien que je soye foler.
A Mede me convient aler,
Et puis, dès la, en Assirie,
Et em Percide la jolie,
Amasser gens d'armes a foison.

LE ROY D'ARACUSSIE

Ami, dictes nous la raison
Pourquoy fait le roy ceste armée
Et ceste tresgrande assemblée,
Ou il met tant de gens ensemble?

HURFIN

Certes, chiers sire, il me semble
Qu'i veult guerroyé les Romains,
Lesquelx sont d'orgueil trestous plains,
Sy que pour fornir la bataille
Vous fault haster, comme qu'il aille,
Car, il vous veult tel chose dire
Qu'i ne vous a peü rescripre.
Chier sire, je prandray congié
De vous, car plus plus ne puy tergier.
Aux dieux soyés recommandés!

LE ROY D'ARACUSSIE

Gentil messaigier, attandez.
De mon avoir vous vueil donner,
Et le surplus habandonner
A mon seigneur le roy de Parthe;
Et luy dictes, soit gain ou parthe, Fol. 20
Que le servirons sans doubtance,
Tant que le corps et la chevance
Pourra durer, quoy qu'en advienne.
Et, affin qu'i vous en souvienne,
Nous vous donnons dix mille mars,
. . . .
Combien qu'a nous est petit don.

877 ce. — 885 en tyres. — 898 Et nous tendrons paix. — 909 tres *est supplée.*

HURFIN

Larges estes a grant bandon.
Treshumblement vous remercie
Et cent mille fois regracie.
Sire, aux dieux je vous recomand!

LE ROY D'ARACUSSIE

Or alez, messaigier vaillant,
Et nous ferons nostre debvoir,
Car nous en avons bon vouloir.
Mazée, entendez no langaige :
Vous avez vehu le messaige
Du tresnoble roy des Parthois,
Qui tant est vaillant et cortois,
Saige et puissant, et riche et preux;
Sy avez vous, Elionneux.
Armer nous convient prestement,
Et aler a son mandemant;
De ce ne nous fault excuser.

MAZÉE, *premier chevalier d'Aracussie*

Ja ne m'en verrés excuser.
Vo Tantost seray appareillier,
Et tout prest de bien bataillier.
Aux Romains feray tel grevance,
Soit a l'espée ou a la lance,
Que tous en seront esbaïz.
De tous nous dieux soyes je hays,
Se ne les tue comme bestes!

ELYONNEUX, *secundus milles*

Je vueil c'on me coppe la teste
Et que ma char soit desvorée
De gros matins et dessirée,
Se j'en recule d'ung seul pas!
A tant m'an vois plus que le pas
Bien armer et mettre en erroy,
Pour aler servir nostre roy
Contre les Romains enraigier,
Qui jadiz mirent en dangier
Tous les pays de par dessa,
Comme vous savés de piessa,
Dont ilz nous tiengnent en servaige
Et tous les ans lievent truaige
Sur nous, ainsi comme savés.

LE ROY D'ARACUSSIE

Elyonneux, vous en avez
Parler tresbien et saigement.
Faictes appoincter prestement
Tous nous habilemens de guerre;
Partir nous fault de ceste terre
Hattivement et sans demeure. Fol. 21

ELYONNEUX, *secundus miles*

Vous serés servir tout en l'eure,
Mon treschier seigneur redoubter.
Or sus, Hurtal, sans arester
Aprestez celles et harnois,
Houssez de guerre et palefroiz.
En ce ne vueillez contredire,
Car le noble roy nostre sire
Sy le vous commende par moy.

HURTAL, *escuier d'escurie*

Tout est ja prest em bonne foy,
Les chevaulx et tous les habis,

936 je *m.* recomans. — 956 Si je les tues. — 940 noz. — 944 *Le second* et *m* — 959 dessirees. — 960 d'*m.* — 962 Bien *m.* — 973 saigement. — 978 redoubte. — 985 ja *m.*

Et sy sont les harnois frebis
Plus clerc que fin or d'Arabie;
Mais dictes moy, je vous supplie,
En quel païs et en quel terre
Nostre prince veult faire guerre?
Esse point pour aler en France,
En Languedoch ou em Provence,
En Arragon ou en Espaigne,
Em Bourgoigne ou en l'Alemaigne,
En Savoye ou en Lombardie,
Ou es pays de Romenye,
La ou j'ay aultresfois esté
En yver, aussi en esté?
Aussi suys je en Engleterre,
Ou il a mainctes fois grant guerre :
Vo C'est ung pays assés loingtain.

ELEONEUS

C'est contre l'empereur romain
Et encontre ses bienvueillans.

HURTAL

Il s'y fauldra faire vaillant,
Et monstrer que l'en sera faire.
Mon treschier sire debonnaire,
Que je dois sur tous autres amer,
Quant vous plaira de vous armer,
Vous armures sont toustes prestes,
Lesquelles sont belles et nettes,
Et plus cleres que fin argent.

LE ROY D'ARACUSSIE

Tu es bon homme et deligent;
Meilleur n'a de cy em Provence.
Metz tout a point, espée et lance.
Et sans actandre heure ne terme,
Nous vous prions que chascun s'arme
Entre vous, chevaliers de pris;
Car, puis que l'avons entreprins,
Aler voulons em bel arroy
Ou service du noble roy
Des Parthois, nostre souverain.
Contre cest empereur romain
Voulons fere nostre debvoir.

HURFIN

Les dieux qui sur tout ont pouoir Fol. 22
Et gouvernent trestout le monde
En tout ce qui dedans habonde,
Par leur treshaulte providence,
Vous veullent garder de grevance,
Mon treschiers seigneur redoubté,
En vous donnant prosperité,
Vous et vostre noble bernaige!

LE DUC DE MEDE

Gentil heraul, prudent et saige,
Vous soyés le tresbien venus!
Les dieux Cupido et Venus
Vous doint santer et bonne estrainne!
Or me dictes quel vent vous meinne,
Ne que querés en ce pays.

994 Espaignes. — 999 ester. — 1005 Il cy. — 1012 clere. — 1014 Et *m*. — 1036 vous donnent.

HURFIN

Ja ne me verrés esbays
De le dire, soit gain ou perte :
Je suis au noble roy de Perthe
Et d'Arabie, le puissant,
Et le plus riches hons vivant,
Lequel a vous se recomande
Cent mille fois; et cil vous mande
Que tantost, sans dylayement,
Faictes crier le mandement
Par vostre pays et contrée,
Tant ou mylieu que a l'entrée,
Que chascun soit appareillié,
Vo Monté, armé et habilié,
Et que prestement, sans demeure,
Soient devers vous tout en l'eure.
Puis, quant vous avrés vostre armée
Et vostre tresnoble assamblée,
Tirés vous en, comme qu'il aille,
Devers le roy tous em bataille,
Et il vous verra volentiers,
Car il a bien de vous mestier,
Je le vous jure em bonne foy.

LE DUC DE MEDE

Heraul, je vous pry, dictes moy
Ou nostre prince veult aler.

HURFIN

Certes, il se veult rebeller
Encontre l'empereur de Rome.
En ses pays ne layra homme
Qui tous ne voisent a la guerre
Pour affranchir la scienne terre,
Que les Romains jadiz conquirent
Et sur icelles trehu mirent
Par leur tyrannye cruelle,
Dont il a contre eulx grant querelle,
Je vous en diz la verité.

LE DUC DE MEDE

Certes, je suis attalenté
De faire service et honneur
Au roy mon droicturier seigneur, Fol. 23
Et pour tant vous retournerés,
Et de par moy vous luy dirés
Que mon corps et tout mon avoir
Sont pour faire le sien vouloir;
Et aussi vous luy pourrés dire
Que je m'en vois vers luy de tyre.
De gens d'armes menray grant secte;
Quoy qu'il en soit et quoy qu'i mecte,
Je luy menray cent chevaliers
Et trois ou quatre cens archiers
Pour le servir a son besoing.
Mais, avant que passez plus loing,
Je vous donray de mon tresor :
Vecy quatre cens mailles d'or
Que je vous donne tout coutant,
Et ne soiés ja mal contant,
Se le don n'est a souffisance.

HURFIN

Larges vous estes a oultrance.
Tel don n'appartient pas a moy;

1050 apperaillier. — 1055 tres *m.* — 1056 en *m.* — 1061 prie. — 1062 veul. — 1063 ce. — 1065 ces. — 1070 trescruelle. — 1071 grant *est supplée.* — 1089 maille.

Remercié sera au roy,
Pour l'amour de qui vous le faictes.
Aux dieux vous conment, car j'ay
[haste :
Aler m'en fault sans plus tarder.

LE DUC DE MEDE

Aux dieux soiés recomander,
Gentil heraul, et en leur garde !
Vo Ça, mes chevaliers, il me tarde
Que ja soye devers le roy.
Mettre nous convient en erroy
Et nous armer sans plus attandre.
Ayder nous convient a deffandre
Le roy contre son adversaire,
Car tenus sommes de le faire.
Or tost, que ung chascun s'avance !
Baptazar, faictes deligence,
Et Troylus pareillement.
Apourtés mes habilemens,
Gorgias, sans plus arester;
De combatre j'ay volenter
Contre cest empereur romain.

BAPTAZAR, *primus miles ducis Medorum*

Mon chier seigneur, soyés certain
Qu'aussi ne m'y faindray je pas.
Armer nous fault plus que le pas
Sans nous aucunement debatre.
J'ay grant vouloir de moy combatre
Contre ces Romains dessannés,
Que j'en suis presque forcenez
Et em pers presques contenance.

TROYLUS, *secundus miles*

Sy ay je, par ma conscience.
Oncques en ma vie n'uz tel joye,
Se le dieu Appolin me voye,
Que j'ay d'oyr ceste nouvelle;
Car le roy a bonne querelle Fol. 24
Contre ses faulx Romains felons.
Armons nous, sy nous en alons
Hattivement, sans plus attandre.
A mal gibet me puet om pandre
Se je ne fiers, conment qu'il aille,
Encontre eulx d'estoch et de taille,
Sans ung tout seul pas desmarchier !

GORGIAS

Je vueil estre vif escorchier,
Beaulx sire, se g'y suy faintiz;
Car je ne suis mie aprantiz
De moy souventesfoiz conbatre,
Soit contre deux, ou trois, ou quatre.
Oncques mès je ne fus vaincu
D'omme vivant, ne convaincu;
Mais pluseurs en ay mis a mort
Par mes vaillances et effors.
Or vous armés, mon chier seigneur,
Et puis noz autres, sans demeur,
Diligemment nous armerons
De tout le mieulx que nous pourrons,
Pour vous servir diligenment.

LE DUC

Vous parlés bien et saigement.

1099 recomandez. — 1101 Sa. — 1114 Contre ce. — 1122 contenances.

Ja n'an veuil aler au contraire.
Silete.

LE MESSAIGIER ARRANT

Vo Ha! tous nous dieux, que dois je faire?
Con j'ay au cueur grief desconfort
De ces deux princes qui sont mors,
Contre ce peuple barbarin!
De Jupiter et d'Apolin
Soient ilz mauldiz trestous ensemble!

HURFIN

Certes, je vois la, ce me semble,
Ung messaigier qui se lamante
Et tresmalement se garmante.
Je vueil savoir qu'i se demande.

Les dieux qui tout ont a comande
Vous sault et gart, gent messaigier!
Or me dictes, sans riens targier,
Dont venez vous ne de quel terre.

ARRANT

Mon amy, je vien d'une guerre
La plus horrible et plus cruelle
C'onques vis, et la plus mortelle,
Dont ce pays avra grant perte.
Noncier le vois au roy de Perthe,
Lequel n'en sera pas bien aise.

HURFIN

Amy, mès qu'i ne vous desplaise,
Vueillez m'en la verité dire;
Est ce es parties de l'empire
Ou ce grant meschief a esté?

ARRANT

Fol. 25

Je vous diray la verité
Sans il faire trop long sejour.
C'est près des Yndes la masjour,
Ou noble pays d'Assirie,
La ou le roy de Barbarie
Vouloit entrer par la maitrise;
Mais il n'en a pas a sa guise,
Car les Barbarains y sont mors,
Et par my les champs sont les corps,
Ou les loups et bestes sauvaiges
Les mangent; mais deux grans dom-
[maiges
Il sont advenus; car le conte,
Duquel l'en tenoit sy grant compte,
Et de Percide l'admiral,
Qui tant estoit preux et loyal,
Ilz sont mors par leur grant prouesse.

HURFIN

Hé, lassemy! Quelle tristesse
Avra le roy quant le sera!
Certainement il desviera,
Tant sera de courroux empris;
Car c'estoient princes de hault pris,
Vaillans chevaliers, preux et saiges.

1157 se me semble. — 1160 qui ce. — 1166 et cruelle. — 1173 Et ce. — 1174 ester.

Vers eulx aloye je en messaiges
De part le noble roy vaillant.
Ja ne quiers aler plus avant,
Puisques dictes telles nouvelles;
Vo Mais gardés qu'elles soient telles,
Car, se vous faillés a voir dire,
Saichés que le roy nostre sire
Vous feroit tantost descoler,
Ou bien pandre, ou escarteler,
Je le vous jure et certiffie.

LE MESSAIGIER ARRANT

Certes, je vueil perdre la vie,
Se je n'en dis la verité!

HURFIN

Or alons, sans plus arester,
Au roy, luy dire voz nouvelles,
Qui ne sont ne bonnes ne belles.
Troup grant desconfort en avra
Le roy, tantost qu'i le sevra,
Car le conte il amoit forment
Et l'admiral pareillement,
De ce soyés trestout certain.
Alons par devers ce villain
Luy demender nostre chesmin.

Preudon, je te pry de cueur fin
Que té nous enseigne la voye
Pour aler, se Dieu te convoye,
Tout droit au royaulme de Perthe.

LE VILLAIN

Ma femme est ja trop mal apperte;
Je ne t'en dyray plus avant.

HURFIN

Fol. 26

Tresfaulx villain, lait et puant,
N'avray je de toy aultre chose?
Par l'arme qui en moy repose,
Se ne me fut pour honte avoir,
Je t'en feïsse bien doloir!
Alons, ce villain nous abuse.

LE VILLAIN

Voy te cy mon cu! Or il muse.
Que vuel tu plus que je te dye?

ARRANT

Villain, Jupiter te mauldie!
Té nous a bien cy refardés
Par divers motz entrelardés.
Mesny, n'entendons tes parolles,
Car elles sont toutes frivolles.
Alons nous en, n'entendons plus.

HURFIN

Nostre mere, la grant Venus,
Vueille confondre ce villain!

1205 bien *est suppléé.* — 1214 il *m.* — 1219 prie. — 1221 ce. — 1223 ja *est suppléé.*

Vela nostre roy souverain;
Alons luy faire reverance.

Sire roy de grant excellance,
Mon treschier sire redoubté,
Jupiter, le dieu de clarté,
Vous doint santé et bonne vie
Et a vostre chevalerie,
Vo En vous donnant force et pouoir
D'accomplir vostre bon vouloir!
Je viens de fere vous messaige.

ARRANT

Tresnoble roy, puissant et saige,
Les dieux qui ont tout en leurs mains
Vous vueillent garder seoir et mains,
En vous donnant par leur puissance
De tous leurs biens grant habondance,
Pour vostre estat entretenir!

LE ROY DE PARTHE

Messaigier, bien puissiez venir!
Hurfin, toichés en nostre main.
De vous veoir avions grant fain.
Quelles nouvelles appourtés vous?
Nous vous prions, dictes les nous
Hastivement, et sans demoure.

HURFIN

Sire, vous les serés en l'eure.
Le noble roy d'Aracussie
Et sa noble chevalerie
Sont en vostre commandemant,
Et se recommande humblemant
Le noble roy, preux et vaillant,
A vous et a vous bien vueillant.
Tantost qu'il a oyr novelle
De vous et de vostre querelle,
Il a mander tous ses barons Fol. 27
Et ses subgés a l'environ.
Sires, il ne vous fauldra pas,
Car il s'en vient plus que le pas,
Luy et quatre cens chevaliers,
Qui vous serviront volentiers
Pour confondre vous ennemis
Et suppourter vous bons amis,
Ou pour y mectre bon remede.
Puy, dès la, suis aler en Mede
Vers le noble duc, vo cosin,
Lequel est tout prest et enclin
De vous servir en vostre guerre,
Luy et les nobles de sa terre.
Il ameinne moult belle armée,
Car trestoux ceulx de la contrée
Il viennent tout generalmant,
Pour faire vo commendemant
Et pour vous garder et deffandre.

LE ROY DE PARTHE

Hurfin, or nous dis, sans attandre
Dont vient ce messaigier Arrant,
Qu'avec toy estoit la devant;
Nous veult il dire aucune chose?

HURFIN

Sires, ouyr, mès, las! il n'ose;
Il a paour de vous courroucer.

1257 puissier. — 1267 recommandent. — 1273 Et les subges. — 1274 Sire. — 1295 Sire.

LE ROY DE PARTHE

Vo Va luy prestement anuncer
Que nous voulons ouyr son cas.

HURFIN

Ça, messaigier, plus que le pas,
Venés au roy qui vous demande.

ARRANT

A tous les dieux me recomande.
Bien sçay que le courrouceray;
Toutesvoye je le luy diray
La verité sans riens flater.
Treshault prince, tresredoubté,
Le dieu qui le monde pourvoye
Paix, honneur, santer et grant joye
Vous vueille donner par sa grace,
Et a tous ceulx de ceste place
Ainsi que vostre cuer desire!

LE ROY DE PARTHE

Or avant, messaigier, beau sire!
Dictes nous vostre volenté.

ARRANT

Treschiers sires, en verité,
Je vien du pays d'Assirie,
La ou le roy de Barbarie
A esté environ trois jours,
Sans il faire plus long sesjour,
Et vouloit par force de guerre
Destruire toute celle terre Fol. 28
Par sa cruelle mavestié;
Dont le conte ne fut pas lye,
Qu'estoit bon chevalier et saige.
Sy manda querre son barnaige,
Meismes l'amiral de Percide,
Qu'il tantost vint a son aÿde.
Il amassa tant de gens d'armes
Garnis de lances et jusarmes,
Que bien en hut quinze miliers,
Bien em point et bien habiliers;
Puy s'en ala contre le roy
Des Barbarins, a grant desroy,
Lequel avoit grosse puissance :
Bien avoit il vint mille lances.
Ja estoit dedans le pays,
Dont maint en estoient esbays,
Non obstant la tresgrant armée
Des Barbarins, et l'assemblée.
Le franc comte rompit sa lance
Contre le roy par grant puissance,
Et tantost l'admiral vaillant
Passa sur ung destrié saillant
Tout par my la grosse bataille
Des Barbarins, vaille que vaille,
Lors qu'i vit Barbarins abatre,

1299 Sa. — 1313 sire. — 1335 en *m*. — 1336 tres *m*.

Puis ung, puis deux, puis trois, puis [quatre,
Tant que le sanc par la charriere
Courroit ainsi comme riviere;
Mais, non obstant tous leurs effors,
Vo Les deux princes vaillans sont mors;
C'est assavoir le noble conte
Et l'admiral, dont je vous compte,
Dont c'est grant pitié et dommaige.

LE ROY DE PARTHE

Haro! vecy pis que la raige,
S'il est vray tout ce que tu dis.

ARRANT

De tous les dieux soye je mauldis
Se ce n'est verité certainne!

LE ROY DE PARTHE

Nous avons au cueur moult de peinne,
Car pardu avons deux feaulx
Princes, tresvaillans et loyaulx,
Dont nous en avons grant dommaige.

NEGUZAR, *premier chevalier*

Sire, apaisés vostre couraige,
Car de vous ainsi fort doloir
Vous ne poués que pis valoir :
Chascun passera par ce pas.

MELEANGER, *ij^e chevalier*

Sire, je ne cuidoie pas
Que, pour perdre vostre heaulme
Ou le quart de vostre royaulme,
Vous deussiez mener tel doleur.

ARTHOPHILUS, *iij^e chevalier*

Sire, laissés ceste fureur; Fol. 29
Festier vous convient ces princes
Qui sont de diverses provinces :
Premier, le roy d'Aracussie
Et sa noble chevalerie;
Après, le noble duc de Mede,
Qui viengnent pour mettre remede
A vous besoingnes et affaires;
Et pourtant il leur fauldra faire,
A mon advis, tresbonne chiere.

LE ROY DE PARTHE

Or ça, il fault mettre darriere
Ceulx qui sont mors et trespassés;
L'on n'y puet pas tousjours penser.
Aux dieux soient ilz qui les convoient!
Silete.

LE ROY D'ARACUSSIE

Seigneurs, mettons nous en la voye
De Parthe, la noble contrée;
Et, quant nous serons a l'entrée,
Il fauldra que chascun s'avance
De soy bien mettre en ordonnance.
Hurtal pourtera la banniere,

1354 Cil est vray. Tout *est supplé.* — 1359 vaillant. — 1379 DE PARTHES Or sa. — 1380 quilz. — 1387 bien *est supplé.*

Pour ce qu'il en scet la maniere.
Or sus, Hurtal, marchés avant!

MAZÉE, *premier chevalier d'Aracussie*

C'est tresbien dit. Aler devant
Je suis tout prest, quant est de moy.

ELEONEUS, *secundus miles*

Vo Aussi suy je, em bonne foy;
Je suis prest comme ung chandelier.

HURTAUL

Oncques je ne fus sy lyé
Con je suis, ne ne feis tel chiere,
Puis que je tiens ceste banniere,
Et que je m'en vois en la guerre.

Silete.

LE DUC DE MEDE

Seigneurs, avançons nous grant herre
Et nous tirons devers le roy
Qui nous attent, comme je croy,
Il a ja quinze jours entiers.

BAPTAZAR, *primus miles ducis*

Mon treschiers seigneurs, volentiers
Je suis prest d'entrer em bataille
Pour ferir d'estoc et de taille
Sur ces mauvais felons Romains.

TROYLUS, *secundus miles*

Je n'atandray pas a demain
Que je ne voise vrayemant
Servir le roy deligemment
Avec vous, sans riens varier.

GORGIAS, *tiers chevalier*

Aussi suis je appareillier
Et armer devant et darriere.
Je pourteray ceste banniere;
Il appartient a mon office.

Silete.

LE ROY D'ARACUSSIE *au roy des Parthois*

Les dieux qui a tous sont propices Fol. 30
Vous vuellent tenir en santer,
En yver aussi en ester,
Sy que, par leur grace et pouoir,
Puissiés accomplir vo vouloir
Contre ceulx qui vous sont contraires!

LE ROY DE PARTHE

Vaillans subgetz de noble affaire,
Vous soyés les tresbien venus!
Nous sommes moult a vous tenus
De ce qu'estes si prestement
Venus a nostre mandemant;
Bien en serés recompansés
Avant qu'il soit ung an passés.
Toichez icy en nostre main.

LE DUC DE MEDE

Apolin, le dieu souverain,

1393 ELEONUS. — 1401 attans. — 1403 BAPTAZAZ. — 1418 Sy par leur. — 1419 vouloirs. — 1420 ceulx quilz. — 1421 Vaillant. — 1424 cy prestement.

Vous doinst santer et bonne vie,
Et a vostre chevalerie!
Treshault prince de grant valeur,
Mon droit et souverain seigneur,
Je suis venus hattivemant
A vostre noble mandemant,
Ainsi comme je y suy tenu.

LE ROY DE PARTHE

Vous soyés le tresbien venu,
Gentil duc, vous et vostre gent!
Vo Vous estes homme deligent:
Bien avez fait vostre debvoir
D'accomplir le nostre vouloir,
Dont vous estes en nostre grace.
Savoir vous fault em brief espace,
Sans aucunemant retarder,
Pour quoy nous vous avons mander.
Vous debvés estre tout certain
Que jadiz l'empereur romain
Lequel fut Severus nommer
Voulcist passer dessa la mer,
Et par sa trescruelle guerre
Conquester toute ceste terre;
Puis la mist a destruccion
Et en telle subjeccion
Qu'i nous tient pour son tributaire,
Dont il nous doit a tous desplaire,
Vehu la tresgrande noblesse
Dont partismes, et la haultesse,
Car jadiz noz predecesseurs
Furent du monde les greigneurs,
Et nous sommes sy ravalez
Par ces Romains, et sy folés,
Qu'i fault que leur faisons hommaige
Tous les ans, et payons treuaige,
Dont nous avons tel desplaisance
Que nous em pardons pascience.
Et pourtant, vous avons mander
Pour vous bons advis demander,
Par quel maniere ne conmant
L'en pourra mettre empeschement Fol. 31
De plus payer celluy treuaige,
Dont nous avons tant de dommaige.
Or nous dictes qu'i vous en semble.

LE ROY D'ARACUSSIE

Puis que nous sommes tuis ensemble,
Tresvolentiers nous vous dirons
Nous advis, et conseillerons
Tout le mieulx que nous savrons faire,
Mon treschiers seigneur debonnaire.
Je dis pour mon oppinion,
Soubz la vostre correction,
Et aussi du franc duc de Mede,
Que, pour mettre en ce du remede,
Prestement, sans riens varier,
Convient envoyer deffier
L'empereur et tout son pouoir;
Et puis fauldra fere debvoir,
Après icelle deffience,
Que chascun soit en ordonnance,
Et tout prest d'entrer em bataille
Pour combatre celle chenaille,
Qui tant vous ont fait de dommaige:
Faictes partir vostre messaige
Plus tost au jour d'uy que demain.

1446 tous. — 1451 Conqueste. — 1456 Vehue. — 1460-1461 cy. — 1481 du *est suppléé*.

LE DUC DE MEDE

Mon chier seigneur, soyés certain
Que je suys de l'oppinion
Vo Du noble roy de grant renom,
Qui sy bon conseil a donner.
Quant que j'ay est habandonner
Pour ceste besoigne entreprandre
Et pour vous aider a deffandre
De tout mon bon loyal debvoir.

NEGUZAR, *premier chevalier de Parthe*

J'abandonne cors et avoir
Pour soubstenir ceste querelle.

MELEANGER, *second chevalier de Parthe*

Treschiers sire, se suis rebelle,
Je vueilz bien estre escarteller!

ARTHOPHILUS, *tiers chevalier de Parthe*

J'aroye plus chier estre bruler
Que d'en reculer ung seul pas!

MAZÈE, *premier chevalier d'Aracussie*

Je suis armé de bon compas
Et tout prest d'entrer em bataille.

ELEONEUS, *second chevalier d'Aracussie*

Aussi suy je, vaille que vaille,
Treschiers seigneur, n'en doubtez [point.
Je suys armé et bien empoint,
Tout apprester pour bataillier.

HURTAL, *escuier d'Aracussie*

Quant a moy, je suys habilier
Et bien empoint pour moy conbatre,
Soit contre trois, soit contre quatre,
Quant le me vouldrés commander.

BAPTAZAR, *premier chevalier de Mede*

Je suis assés atalanter
De bien frapper par ces deux mains Fol. 32
Sur ces mauvais felons Romains
Qui tant nous ont fait de grevance.

TROYLUS, *second chevalier de Mede*

Je vueil perdre corps et chevance,
Se je n'en tue ung quarteron!

GORGIAS, *tiers chevalier de Mede*

Pandu soye je conme ung larron,
Se je ne fiers en la bataille
Suz Romains d'estoch et de taille :
De ce suy bien entalenté.

LE ROY DE PARTHE

Vous avez bonne volenté
De bien vangier nostre querelle
Contre cest empereur rebelle,
Nous l'apercevons clerement.
Vous en avrez bon payement,
Sy plaist au grant dieu Apolin.
Aprouche toy de nous, Hurfin;
Il te convient aler a Rome.
En nostre hostel ne savons homme

1494 Que je vous suys. — 1498 Pour la besoigne. — 1503 se je suis. — 1504 bien *est supplėė*. — 1519 Sur ses. — 1529 ce empereur.

Qui mieulx entreprint le vouhaige.
Vous nous irés faire ung messaige
A Maximien l'empereur,
Lequel est tout plain de fureur,
De cruaulté et d'arrogance.
Pourtez luy ceste deffience,
Em luy disant d'autain coraige
Que nous luy pourterons dommaige
Vo S'il ne nous rend tous les trehus
Que ou temps jadiz a heüs
De nous et nous predecesseurs,
Desquelz nous sommes successeurs,
Et qu'en despit de son visaige,
Jamais n'avra foy ne hommaige
De nous, pour riens qu'i saiche faire,
Ne ne serons son tributaire.
Or luy dictes moult haultement
Em parlant a luy fierement,
Et que sommes atalenté
De l'aler veoir en cest esté
A tout cent mille teste armée,
Dont il avra male journée.
Or va et fais bien ton debvoir.

HURFIN

Sire, j'en feray mon pouoir,
Puis que vous le me conmandez;
Mais jamais plus ne m'atandés
Car l'empereur de put affaire
Me fera a male fin traire,
De ce ne faictes nulle doubte.
Toutesvoyes, quoy qu'il me coste,
J'entreprendray cestuy vouaige
Pour accomplir vostre messaige,
Et n'en deusse ja revenir.
Aux dieux en vuelle souvenir,
Qui vous maintiegnent en senter!
Je ne puis plus cy arrester;
Mettre me convient en la voye.
. . . .
. . . .

SATHAN Fol. 33

Vecy tout quant que je demande.
Or suys je resjoïr acerte,
Puis que vois que le roy de Perthe
S'est disposer, par grant fureur,
De faire guerre a l'empereur
De Rome, par sa grant bobance,
Auquel g'iray la deffience
Faire asavoir presentemant.
Sy m'an voy doncq diligemmant,
Sans arester, jusques au temple
De Pantheon, qu'est large et emple,
Ouquel tous les dieux sont assis
De toute province et pays,
Par la vertu de nigromance,
De laquelle l'art et science
Je monstray jadiz a Virgille,
Qui en savoit moult bien le stille;
Sy feis je a pluseurs Romains
Qui de luy n'en savoyent pas mains,
Et a pluseurs aultres ydolatres

1572 *Il manque ici au moins deux vers, puisque les rimes ne se suivent pas.* 1578 Cest.

Qui maintenant sont en noz chartres.

Sy m'en vois vers le dieu parthois
Nommer Appolin le cortois,
Auquel me fault le doz tourner
Contre Mars, sans plus sermonner,
Puis que le gardien je voy
Du temple, et presbtre de la loy,
Affin qu'i nunce la nouvelle
A l'empereur, du roy rebelle,
Vo Que luy sera moult annueuse.

Vertat ydolum ; postea recedat.

LE PRESBTRE DE LA LOY, *garde du temple*

Vecy chose tresmerveilleuse
Et de grant ebeïssemant !
Bien debvons croire seuremant
En noz dieux et en leur puissance,
Et leur pourter grant reverance.
Ha ! tous nous dieux, mercy vous crye
Et a tous humblement mercye
Vostre grant bonté et grant grace,
Puis que m'avez en ceste place
Monstré la vostre euvre divine,
Combien que je n'en soye digne !
O Appolin, grant dieu de Parthe,
Vous ferez es Parthoìs grant perthe,
Qui sont a l'empereur rebelles.
Conter je luy vois ces novelles
Qui point ne luy seront joyeuses,
Mais desplaisant et ennueuses ;
Ainsi le cuide, a mon advis.

Veniat ad palacium, pulset ad januam et dicat :

Hau, pourtier !

ALIFERNÈS

Qui est la ?

CUSTOS YDOLORUM

Amis.
Je suis celluy qui est commis
Pour garder le temple immortel.

ALIFERNÈS, *portier*

Et que diz tu ?

CUSTOS YDOLORUM Fol. 34

Le cas est tel :
Il me fault aler sans demeur
Parler tout droit a l'ampereur,
Pour luy dire aucunes novelles
Que ne sont trop bonnes ne belles,
Affin que brief il y pourvoye.

ALIFERNÈS

Attendés, il fault que je voye
Se vous pourrés a ly parler.

1605 tres *est suppléé.* — 1619 Contes. — 1623 *pulcet.* — 1623 Cest amis. — 1629 aucune nouelle.

CUSTOS YDOLORUM

Ne me faire plus appeller,
Mon beau pourtier, je te supplie,
Car j'en pourroye perdre la vie,
Se l'empereur Maximien
Pouoit veoir par aucung moyen
Que je n'eusse fait mon debvoir
De ly faire brief assavoir
Ce que maintenant je vueil dire.

ALIFERNÈS

Or bien, je m'en vois tout de tyre
Pour savoir de sa volenté.

Pausa.

Honneur, joye et bonne senté
Vous envoye le dieu Marcure!
Treshault seigneur, une avanture
Est venue en ceste cité,
De laquelle la verité
Vous vient dire em briefve parole
La garde du grant capitole
De Pantheon ou sont les dieux.

Vo IMPERATOR

Fais le venir, c'est pour le mieulx,
Affin c'om puist savoir que c'est.

ALIFERNÈS

Treshault prince, sans plus d'arrest
Icy venir le vous feray.

Mon beau seigneur, je vous diray :
L'ampereur dist qu'a luy alez ;
Mais gardés bien que ne faillés
A dire la verité pure.

CUSTOS YDOLORUM *imperatori*

Honneur, santé, bonne avanture
Vous doint Jupiter, le grant Dieu!
Mon chier seigneur, je vien du lieu
Nommé Pantheon propremant,
Duquel j'ay le gouvernemant
Et ouquel, comme cognoissés,
Tous nous dieux y sont amassez,
Et dessus tous le souverain
Y est Mars, qu'est le dieu romain,
Grant dieu de bataille et de guerre,
Par qui Romme tient toute terre
Soubz sa main et subjeccion,
Si qu'au monde n'a nacion
Qui ne soit subjecte a l'empire.
Vous savez aussi, treschier sire,

1641 Se que. — 1645 de Marcure. — 1649 brief parole. — 1660 et bonne avanture.

Comme a l'entour de Mars sont mis
Tous les dieux d'ung chascun pays,
Moyenant l'art de nigromance,
Fol. 35 Qui regardent tous par plaisance
Mars, qui est le grant dieu de Romme;
Et sont la cituez en somme
Par telle maniere et divis,
Que, s'il est terre ne pays
Qui a l'empire contredise,
Le dieu qui le pays divise
Tourne le doz au dieu romain.
Or, treschier sire souverain
Et hault prince tresredoubté,
Qu'au jour d'uy je me suis bouté
Bien matin au temple jadiz,
Com de costume j'ay toudiz,
Pour savoir s'on y avroit fait
Dommaige ou aucung meffait,
Qui me puist tourner a dommaige,
Et ainsi qu'adoroye l'ymaige
De Mars, souverain dieu pugnique,
Et Jupiter, le dieu d'Affrique,
Je me suis retourner sans doubte
Devers Asie, qu'a grant rote
De dieux, desquelz le principal
C'est le grant dieu qu'a non Baal;
Et quant ces dieux je regardoye
Et ces provinces j'avisoye,
Comme le dieu d'Aracussie,
De Parce, Mede et Assirie,
Qui sont du royaulme parthois,
Je viz Apolin le cortois,
Qu'est des Perthes dieu souverain,
Tourner le doz au dieu romain, Vo
Sans que homme de femme né
L'ait ainsi viré ne tourné,
Dont en moy moult me esbaïz;
Et lors pansay que ce pays
Est rebelle a vostre puissance;
Pour quoy devant vostre presence
Venuz suy, pour le vous nuncer.

IMPERATOR

Le cuer nous faictes tresparcer
Du glaive d'ire et de courroux!
Ha! tous nous dieux, que dictes vous?
Est il ainsi que vous comptez?

CUSTOS YDOLORUM

Souverain seigneur redoubté,
L'on me puisse vif desmambrer,
Se ce que j'ay cy remembrer
N'est toute pure verité!

IMPERATOR

Ce sont gens de grant ferité;
Mais je prometz a tous noz dieux
Que leur couraige furieulx
Sera rabaissé bien briefmant.

CUSTOS YDOLORUM

De vostre licence humblement,
Monseigneur, je requier congier.

IMPERATOR

Nous le vous donnons sans dangier. Fol. 36

1690 Comme. — 1694 audoroye. — 1709, 1710 *Il y avait primitivement* ner, tourner. — 1720 tresredoubte.

Alez, et sy n'arestez plus.
Ça, beaulx seigneurs, quant au surplus,
Que vous semble il de ce affaire ?

CANCELARIUS

Redoubté seigneur debonnaire,
Advis m'est, sans dilacion,
Toutesfoiz a correccion
De vous et vous barons aussi,
Que, veü ce qu'il est ainsi,
Par bonne certainne nouvelle,
Que ces Parthois vous sont rebelles,
Vous y debvés tout prestemant
Obvier sans dilayemant,
Et leur livrer sy dure guerre
Qu'en tout le pays et la terre
Memoire en soit perpetuelle
Et par tout le monde novelle,
Affin que ceulx qu'orront retraire
Le grant meschief et grant contraire
Et griefve persecusion
Qu'ilz avront par rebellion,
S'en puissent trestout merveillier.

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR

Vous ne debvés point sommailier,
Mon chier seigneur, en tel besoigne;
Maiz debvez mander, sans esloigne,
Tous vous feaulx subgectz ensemble,
Et que tout le pays s'assamble
Pour vous ayder ad ce besoing.
Vo Et quant a moy, et près et loing
Vous serviray de ma puissance.

SECOND CHEVALIER

Monstrez vostre magnificence,
Treshault et souverain seigneur,
Et entretenez bien l'onneur
De tout l'empire romanique,
Et, brief, de celle gent inique
Qu'est plus rebelle c'um lyon,
Rabaissés la rebellion.
Gens d'armes trouverez a taz
Pour vous servir en tous estas;
Ne vous esmaiez nullemant.

L'EMPEREUR

Mander nous fault donc prestement
Noz subgetz de ceste contrée,
Et que ceste chose monstrée
Leur soit a tous de point em point,
Si que chascun s'en viengne em point
De tous habilemens de guerre.
Pour ce, premiers manderons querre
Lucibri, le roy de Cartaige,
Qu'est en armes prudent et saige,
Et sy a gens de grant puissance;
Aussi nostre duc de Florence
Nous manderons pareillemant,
Car il se pourte vaillanmant
En guerre, comme nous savons.
Oblier aussi ne debvons
Adrien, le noble escuier, Fol. 37
Car nous l'aimons et tenons chier,
Depuis que sy diligemment
Nous vint servir tresvaillanmant,
Quant combatismes les Germains,

1732 Sa. — 1751 Sans puissent.

Sy que sus tous princes romains
Obtint de vaillance l'onneur;
Par quoy nous le feismes seigneur
De nostre capitennerie,
Qu'i gouverne en Nichomedie;
Et, pour ce qu'il est vigoreux,
Aussi en guerre treseureux,
Nous voulons qu'i soit chevalier.
Or sus doncq, nostre chancelier;
Escripvés tantost, sans delay,
A ceux que cy nommé vous ay,
Et qu'il n'y ait faulte quelconque.

LE CHANCELIER

Chier sire, je ne failiz oncque
A parfaire vostre conmant,
Ne n'y fauldray presentemant.
Ça, secretaire, pren ta plume
Et escriz brief, ainsi que tu me
Orras que te diviseray.

LE SECRETAIRE

Quant il vous plaira j'escriray,
Car je suis tout prest pour escripre
Ce qu'il vous plaira de rescripre.

LE CHANCELIER

« De par nous, l'empereur romain,
« Sur tous roys seigneur souverain,
« A Lucibri, roy de Carthaige,
« Salut. Mandons par ce messaige,
« Comme a nostre tresfeaul homme,
« Et commandons briefmant, en som- [me,
« Sur tant que nous pourés amer,
« Que brief faictes vos gens armer
« Et a nous treshactivement
« Vous venez, leu ce mandemant,
« Pour vous certiffié sans faulte
« D'une chose pesant et haulte
« Qui nous est survenue n'a guiere;
« Pourtant, sur quanz que pourrez [plaire,
« Ne faictes longue demorée.
« Donner en la sale parée,
« Dessoubz l'imperial signet,
« Le x[e] jour de jullet. »

LE SECRETAIRE

C'est fait, monseigneur.

LE CHANCELIER

Monstre veoir.
C'est bien escript, a dire voir.
Aprés, fault faire diligence
De rescripre au duc de Florence.

LE SECRETAIRE

Bien, monseigneur, je le feray.
Or divisés, et j'escripray.

LE CHANCELIER

« De par l'ampereur des Romains,
« Prince dessus tous les humains, Vo

1802 oncques. — 1805 Sa. — 1811-1834 *Le copiste, ayant sauté ces 24 vers, les a écrits en marge du fol. 37.* — 1815 tres *m.* — 1816 Et *m.* — 1820 Vous *m.* vehuez. — 1824 que *m.* — 1835 Romain.

« Salut au grand duc de Florence.
« Mandons que venez a puissance
« En arme pour no plaisir faire,
« Car nous avons ung grant affaire
« Secret que nous vous voulons dire.
« Ne nous vueillez en ce desdire,
« Sur peinne de traÿteur estre.
« Donné..... » Regarde en ceste lettre
Et escriz comm'il est icy.

Accipiet litteram.

Et sy te fault escripre aussi
A Adrien, le capitainne.

LE SECRETAIRE

Je ne vueil fuir telle peinne,
Car tresvolontier j'escripray;
Dictes et j'encommenceray.

LE CHANCELIER

« De par l'autentique seigneur
« De Rome, et du monde grenieur,
« Salut a nostre capitaine
« Adrien, qui nostre demainne
« Parmaintient en Nichomedie
« Au fait de capitainnerie.
« Commandons tresexpressemant
« Que vous venés diligenment
« En estat d'omme guerroieur,
« Sur peinne d'estre traÿteur.
« Donné....., » et cetera, commant
Il en est l'autre mandemant.
Or escripz tost, depesche toy.

LE SECRETAIRE

Fol. 38

Fier vous em pouez en moy;
Aussi me tard il qu'aye fait.
Or tenés et, se riens meffait
Y trouvés, recorrigés le.

LE CHANCELIER

Chier sire, vous plaist il que seelle
Ces mandemans?

L'EMPEREUR

Ouy, beau sire,
Seellés les du seaul de l'empire;
Nous vous en donnons la licence.

Silete.

Ça, Galoiz, il fault en presence
Que montes a cheval sans faille,
Et que diligenment t'en aille
A Florence sans arester;
Et iras au duc presenter
De par nous cestuy mandemant;
Puy t'en yras diligenment
En Cartage, et quant la seras,
Cestuy au roy presenteras
De par nous, et, a chiere hardie,
T'en yras en Nichomedie,
Et ce mandemant que je tien
Presenteras a Adrien.
Or ça, pence de prandre voye.

1865 que jaye. — 1866 et ce. — 1872 Sa. — 1873 monte. — 1876 presente. — 1885 sa.

GALOIZ, *messaigier a l'empereur*

Mon chier sire, ja Dieu me voye,
J'ay grant desir qu'en briefve espace
Vo Vostre commendemant parface,
Ne jamaiz jour n'aresteray
Jusques tout acomplir l'avray.
Monseigneur, a vostre congier!

L'EMPEREUR

Or va, et chevauche legier,
Et pence de brief retourner.

GALOIZ

Courtault, plus ne fault sejourner,
Puis qu'avez mangier vostre avenne.
Vous avrez tresmale semainne,
Premier que le jeu se departe,
Pour l'amour de ces gens de Parthe,
Que maleur leur puist advenir!

L'EMPEREUR

Chancellier, faictes nous venir,
L'empererix a nous parler.

CHANCELIER

Tantost vous m'y verrez aler
A elle, et la vous amenray
Tout le plus brief que je pourray.
A elle vois, sans plus rester.

Le grant dieu du ciel, Jupiter,
Vous maintienne haultesse et honneur!
Venir vous fault a monseigneur,
S'il vous plaist, et en briefve voye,
Car moult luy tarde qu'il vous voye
Pour vous dire aucune novelle.

L'EMPERERIS

Nostre chancelier, je suis celle Fol. 39
Qui tousjours vueil son plaisir faire
Sans desobeir, ne meffaire
Chose contre son bon desir,
Car autre chose ne desir
Que d'acomplir a tout son vueil.
Pour tant aler parer me vueil
Mieux que ne suy, pour luy complaire;
Pour ce ne vous debvra desplaire
S'il vous fault ung peu suractendre,
Car il m'en fault aler pour prandre
En ma chambre mes ornemens,
Rempliz de doulx aornemens;
Mais tantost je retorneray.

LE CHANCELIER

En ce desplaisance n'aray,
Ma dame, mès tresgrant plaisance.

1886 je dieu.

LA PREMIERE DAMOISELLE A L'EMPERERIX

Dame, ne faites deffaillance
A l'empereur, qui est seigneur
A tout le monde, et le pasteur;
Alez a luy pour l'obeir.

LA SECONDE DAMOISELLE

Aler y debvez, sans mentir,
Pour obeir a l'empereur,
Car c'est nostre sire et seigneur;
Accomplir vous fault sa plaisance.

GALOIZ

Vo Le grant dieu vous gart de grevance,
Monseigneur, et la baronnie
Qui est en vostre compaignie,
Et vous acroisse vostre honneur!
Maximien, le hault empereur,
Vous envoye ce mandemant.

LE DUC DE FLORENCE

Je le recevray liemant,
Osculat mandatum.
Mon amy, et de cuer loyal.
Fais a repaistre ton chesval,
Et t'yras ung pou reposer
Jusques nous ayons adviser
Que c'est que l'empereur nous mande,
Affin que, selon la demande,
Nous puissions responce donner.

GALOIZ

Je suis content de sejourner
Ung petit pour amour de vous.

LE DUC

Ça, messeigneurs, escoutés tous
Que l'empereur nous mande cy,
Et je le vous diray aussi
Comme il est, sans il laissier riens.
Aspiciat in mandatum.
« Nous, l'empereur Maximien,
« Salut au grant duc de Florence.
« Mandons que venés en puissance
« Et armes, pour no plasir faire,
« Car nous avons ung grant affaire
« Secret, que nous vous voulons dire.
« Ne nous vueillés en ce desdire,
« Sur peinne de traÿteur estre. Fol. 40
« Donné en la chambre secrete,
« Dessoubz l'imperial signet,
« Le dixiesme jour de juillet. »
Vertat loquelam ad suos.
Ça, messigneurs, bien entendez
Comme nous sommes cy mandez,
Pour aler brief a l'ampereur,
Su peinne d'estre traÿteur :
Que vous semble il qu'i soit de faire ?

BARCHITAS, *premier chevalier au duc*

Monseigneur, aler au contraire

1930 et pasteur. — 1952 Sa. — 1959 nous. *Cf. v.* 1839. — 1962 Ne vous. *Cf. v.* 1842. — 1966 *loquelan.*

Vous n'y debvés, ce m'est advis.
Vous estez fornis a devis
De bonnes armes, bons chesvaulx,
Et de hommes d'armes fors et baulx
En faiz de guerre, en tous coustez;
Sy vous conseille que montés
A cheval, sans autre intervelle.

GORDIAS, *IIe chevalier*

Bien dit, Barchitas Carcavale,
Qu'es le seigneur des Bolonois!
Et quant est a moy, mes harnois
Sont tout prestz, quant il vous plaira.
Pandu soit a qui y tiendra;
Quant a moy, ne tiendra il mye!
Trestout le cuer ja me fremie
De joye qu'ay de ceste guerre.
Je les gecteray cul a terre
Plus dru c'une grasse geline,
Mez que je aye ma capeline
Vo Qui fut a Ogier le Danois.

LE DUC DE FLORENCE

Pensons de vestir noz harnois
Et en yrons legierement,
Pour obeyr au mandement
A l'empereur, car c'est raison.
Trop demeurons en la maison
Sans acquerir quelconque bruit.
Ça, Galois, ne t'en va meshui,
Se té n'as autre chose affaire
Plus hative que cest affaire,
Et tresbien de toy penserons;
Puis demain ensemble en yrons
Joyeusement vers l'empereur.

GALOIZ

Pardonnez moy, mon chier seigneur,
Car rester ne puis bonnement,
Pour ce qu'aler me fault briefmant
Par devers le roy de Cartaige,
Pour luy faire aussi ung messaige
De par l'empereur, qui le mande.
Pour ce, a noz dieux vous comande,
Qui vous vuellent prandre en leur [garde!

LE DUC

Dy a ton seigneur, quoy qu'i tarde,
Que brief l'yrons servir sans faille.
Or, tiens, ces cent florins te baille
Pour ta bien venue et adresse.

GALOIS

Vous estez plain de grant largesse,
Mon chier seigneur, en verité. Fol. 41
Noz dieux, par leur benignité,
Vous vueillent acroistre honneur!
Je vous mercie, monseigneur,
Tous vous biens. A vostre congier!

LE DUC

Tous nous dieux, gentil messaigier,
Te vueillent mener et conduire!
Or, avant! Il nous fault desduire
Maintenant aux harnois de guerre,
Et de penser louange acquerre
Par bataillier tresfort et ferme.

1975 et bons. — 1981 Quest. — 1983 prest. — 1991 le dunois. — 1998 Sa. — 2023 Te vueille.

BARCHITAS

Quant est a moy, en tresbrief terme
Je seray vestu de mes armes,
Et d'espées et de jusarmes,
Pour aler a ce mandemant.
Or noz armons diligenment,
Messeigneurs, sans autre bruit faire!

L'EMPERERIX

Jupiter, le dieu debonnaire,
Mon chier seigneur tresredoubté,
Vous maintienne en joye et senté,
En tout honneur et toute haultesse!

L'EMPEREUR

Bien venez, la fleur de noblesse,
Que moult desirrons de veoir.
Levez sus et venez seoir.

Vo L'EMPERERIS

De ceste amitié et honneur
Je vous mercie, monseigneur,
Plus de cent foiz.

L'EMPEREUR

Ores, m'amye,
Je vous diz, ne celleray mye,
Que nous avons roys, duz et conte
Mander pour nous vangier d'une honte
Que l'en veult faire a nostre haultesse.
Sy vous prie, en fleur de noblesse,
Qu'a tous ces seigneurs et barons,
Et a tous ceulx que recepvrons,
Vous vueillés faire chierre lye.

IMPERATRIX

Certes j'en seray moult jolye
De les festier, treschier sire,
Mès qu'i vous plaise de moy dire
L'injure que l'en vous a faicte.

L'EMPEREUR

M'espose et amye parfaicte,
Je cuide que bien le savez;
Maiz toutesfoiz, puisqu'en avez
De ce fait interrogatoire,
Nous vous en conterons l'istoire.
Sy vous disons, vray cuer courtois,
Que tout le pays des Parthoiz Fol. 42
S'est rebellé encontre nous;
Sy avons hu conseil de tous
Nous conseilliers, que en brief terme
Nous les guerrierons fort et ferme,
Pour leur monstrer leur grant outraige.

L'EMPERERIS

Lasse! monseigneur, que feray je
Se vous alez en celle gierre?
Je vouldroye estre ja en terre
Estoffée et ja roide morte!
Vostre alée me desconforte,

2030 despee. — 2043 Or. — 2050 que nous recepvrons. — 2063 Cest. — 2071 ja *m*.

Monseigneur et leal espoux.
Mauldit soit qu'a ce vous annorte!
N'est pas vostre gent assez forte
Pour parfaire cecy sans vous?
Envoyés y vous hommes tous
Et demeurez en vostre empire,
Pour garder vous berbis des loups,
Lesquelz, sy venoient entre nous,
Se seroit bien du mal au pire.
Mauldit soit qui cecy conspire,
Ne qui vous baille tel couraige,
Par quoy griefmant mon cueur sopire,
Tout forcené, remplir de raige!

L'EMPEREUR

Nostre chancelier, qui est saige,
Et tous les Romains senateurs
V° Demurront pour estre tuteurs
De vous et de tous nous païs.
Il ne sont pas de vous hays,
    Ne des Romains;
Mais, m'amie, par ces deux mains,
Jamaiz joyeux nous ne serons
Jusques ces gens pugnis avrons
    De leur forfait!

L'EMPERERIS

Puisque vous plaist, ainsi soit fait,
Car, mon tresredoubté seigneur,
Je ne vueil contre vostre honneur
Tant seullement choses pancer
Qui vous puist ne deust corrocer;
Mais conformer me vueil toudis
En tous vous faiz et tous voz diz,
Ne ja tous nous dieux par leur grace
Ne me donnent de vivre espace
Quant je panceray le contraire!
Mais, mon chier seigneur debonnaire,
L'amour que j'ay a vous me meult
Demonstrer ce dont mon cuer deult;
Car, d'autre part, quand je regarde
Que quant la souverainne garde
N'est au pays pour le deffandre,
Maintes fois en vient tel esclandre
C'on ne le sçavroit reparer.
Debvés aussi considerer
Que le pays de Parthe est loing.

L'EMPEREUR Fol. 43

Bon vouloir ne fault au besoing,
Et quant bon pouoir l'acompaigne,
Il n'y a ne traval ne painne
Qui ne soit facile a pourter;
Sy ne noz debvons deporter,
Veu no vouloir et puissance.
De vangier ceste grant offance,
Qui n'est pas faicte seullement
A nous, mès tout communement
A tout l'empire romanique.
Et, com tousjours le bien publique
Doit estre augmentez et premis,
Et le privé darriere mis,
Pour ce, dame, ne parlez plus
De cecy; mès, quant au surplus,
Je vous requier, m'amie chiere,
Que vous nous faictes bonne chiere
Et a tous ceulx qui sont mandez.

2081 Se. — 2088 tuturs. — 2124 bien *est suppléé*. — 2126 Et car tousjours. — 2129 parler.

L'EMPERERIX

Mon chier seigneur, je suis adez
Et seray la vostre servante,
Car j'ay mise toute m'antante
De parfaire diligenment
Vostre treshault connendemant,
Sans y faillir ne desvoyer.

GALOYS

Guieres ne me suis forvoyer,
Car brief suis venuz a Carthaige.
Vo Je voy le roy et son bernaige :
Saluer le vois humblement
Et presenté ce mandement
De par l'empererre romain.

Salutet regem dicendo :

Le dieu qui fit et soir et main,
Chier sire, vous gart de grevance
Et tous ceulx de vostre alience !
Sire roy, l'empereur de Rome
Par moy vous salue, et en somme
Ce mandement cy vous envoye.

LE ROY DE CARTAIGE

Je luy mercie toute voye.
De sa santé comment ? Tresbien ?

GALOIS

Chier sire, je n'en doubte rien.

LE ROY

Et puis l'empererix, commant?

GALOIS

Chier sire, tousjours lyemant,
Sans malaidie ne angainne.

LE ROY

Ce fermal d'or, en bonne estrainne,
Te donne pour ta bien venue.

GALOIS

Le dieu qui fit soleil et nue
Tousjours maintienne vostre haul-
[tesse !
Chier sire, tresgrant outraige est ce;
Mais touteffoiz je vous mercie. Fol. 44

LE ROY

Va boire, et ne ja te socie
Mais que de toy tenir bien aise.

Intuatur in mandato, postea dicat :

Ça, seigneurs, ung chascun se taise
Et escoutez ce que vueil dire.
L'empereur romain, nostre sire,
Par cestuy present mandemant
Nous mande tresexpressement
Qu'a luy alons sans dilay faire,
Su tant que luy pouons meffaire
N'aler contre sa majesté
De romainne imperiaulté,
Acompaignié de noz gens d'armes,

2146 dieu *m.* — 2155 puis *m.* — 2158 formal. — 2164 ja *m.* — 2166 Sa seigneur. — 2174 imperialite.

Qui sont expers de pourter armes,
Pour nous dire aucunes novelles
Secretes et aussi desquelles
Il a une grant desplaisance.
Pour ce, messeigneurs, em presence,
D'un chascun de vous vueil avoir
L'oppinion, pour y savoir
Bien nous conduire, sans mesprandre.
Pour ce, voullons tout premier prandre
De vous, nostre grant connestable,
L'advis, comme du plus notable
Et plus avant de nostre court.

LE CONNESTABLE

Chier sire, pour le fere court,
Sur ce me vueilliez pardonner,
Vo Car conseil n'y seroye donner
Qui vous fust en riens proffitable.

LE ROY

Beau sire, nostre connestable,
Sans grant interlocucion
Dictes nous vostre oppinion,
Et vous nous ferés grant plaisir.

LE CONNESTABLE

Aucungs y prendroyent desplesir
Prandre a moy conseil; mais, au fort,
Puis qu'il vous plaist, j'en suis d'acord.
Sy vous diz, chier sire, briefment
Que, bien veü ce mandement
Par lequel l'empereur vous prie
Que vous et vostre baronnie
Vers luy alez sans fere faulte,
L'on puet veoir que la chose est haulte
Et dangereuse pour l'empire.
Pour ce, vous conseille, chier sire, Fol. 4
Touteffois a correccion,
Que, sans autre interrupcion,
Vers luy alez comme il vous mande,
Comme expressement le commande.
Quant a moy, pas ne vous layray,
Car sans faillir vous serviray
De mon pouoir jusque au morir.

LE ROY

Noz dieux le vous vuellent merir,
Connestable; aussi seurement
Nous vous aymons tresloyaulment.
Après, entre vous, chevaliers,
Soiez nous feaulx conseilliers.
Avant, Dyomede et Arthus,
Qui estes gens de grant vertus,
De grant sens et de grant prudence.

DYOMEDE, *premier chevalier de Cartaige*

A nous seroit oultrecuidence
De resprouver le tresnotable
Conseil de vostre connestable,
Car entre tous ceulx de Cartaige,
Après vous, n'y a hons plus saige,
Ne plus prudent, ne plus discret;
Maiz, pour il mectre mon decret
Sur ceste matiere, chier sire,

2176 pourter ames. — 2177 aucune. — 2179 Illa. — 2180 Pour ce messaigier. — 2194 *Le ms. répète à la suite de ce vers le couplet du connétable* (*v. 2188-2191*) *et le couplet du roi* (*v. 2192-2194*). — 2197 a mon conseil. — 2213 jusques. — 2222 DYMEDE.

Se vous y alez, a l'empire
Ferez tresgrant prouffit sans doubte,
Car, puis c'on vous mande, je doubte
Vo Que ce ne soit chose pesente;
Et, quant est a moy, me presente
A vous, du tout entierement
Pour vous servir feablement
En tous cas, car je le dois faire.

ARTHUS, *ij^e chevalier*

Grant bien ferez, sans riens meffaire,
Chier sire, se vous alez la;
Car advis m'est quant ad cela
Que le conseil est opportune.
Vous ne sçavez quelle fortune
Seroit a l'empereur venue;
Et il n'a roy dessoubz la nue
Qui ait gens d'armes mieulx stillez
De bien guerroyer a tous lez,
Ne plus hardis pour assaillir,
Ne mieulx armez, sans riens faillir,
Que sont vous subgetz de Cartaige;
Car ce sont gens de grant coraige
Et aussi de grant entreprise.

LE ROY DE CARTAIGE

Vostre conseil tresbien je prise,
Et, quant ce fait en moy discute,
Trestous chevaliers vous repute,
Et de grant debonnarité;
Car, pour dire la verité,
Tous ceulx du pays de Cartaige
Et d'Afrique doivent hommaige
A romainne imperiaulté;
Pour ce debvons en loyaulté Fol. 46
Faire secours a l'empereur
Et le vangier, par grant fureur,
De ceulx qui luy sont ennemis.
Aussi nous, comme ses amis,
A son besoing requiert et prie;
Pour tant, chascun de nous sa vie
Y doit exposer, pour luy faire
Briefmant secours en son affaire.
Et quant a moy, je vous ennorte
Que loyaulté ne soit point morte
Entre vous, mais diligenment
Soiez armez, et aussument
Trestous nous subgetz de Cartaige
Qui d'armes pourté ont l'usaige,
Affin que demain au matin
Nous puissions tous mettre au chemin
Pour aler secorir l'empire.

LE CONNESTABLE

Ce sera fait sans contredire,
Chier sire, ne vous en doubtez :
Car, puisque au chemin vous boutez
Pour aler en la Romenie,
Vous trouverés grant compaignie
De ducz, contes et chevaliers,
De hommes d'armes et d'escuiers,
Qui vous serviront loyaulment
Tout a vostre commendemant.
Quant a moy, faintifz ne seray,
Car jamaiz je ne cesseray
Jusques votre host soit assembler; Vo
Et pour ce ne vous cy troubler :
De ce faire j'en prens la cure.

2234 me pũte — 2246 guerroye. — 2264 ces amis. — 2278 Se sera.

LE ROY

Le dieu d'eloquence, Mercure,
Vous y vueille ayder en ce fait,
Connestable, car tresperfait
Vous trouvons en tout nostre affaire.

GALOIS

Chier sire, j'ay encour a faire
Grant chemin en autre partie;
Pour ce, sy vous plaist, departie
Je feray, par vostre licence,
Car j'ay paour de faire offance
A l'empereur par mon targier.

LE ROY DE CARTAIGE

Mon ami, tien est le congier,
Et de par nous tu salueras
L'empereur, quant vers luy seras,
Et luy dy qu'a Romme serons
Tout le plus brief qu'estre pourrons
Pour faire son commandemant.

GALOIS

Je luy diray certainemant,
Chier sire, sans faulce mesure.
Je prie au dieu de mer, Neptune,
Qu'i vous garde d'en eau perir,
Et vous vueille les biens merir
Fol. 47 Et l'onneur que vous m'avés fait!

Silete.

Recedat dicendo :

Je vois ung villain contreffait,
La dessus, en celle charriere,
Qui bien me semble, a sa maniere,
A son maintien, a son visaige,
De faire ung laiche laboraige;
Je vois luy demander la voye.

Mon beau preudon, se Dieu te voye,
Je te requiers que tu me dye
Le chemin de Nichomedie,
Et grant plaisir tu me feras.

LE VILLAIN

Sans toy bougier tu t'en yras;
Mieulx enseignier ne te seroie.

GALOIS

Par les dieux, villain, je te aroye
Donné tantost tel loridenne
Qui ne seroit de la quinzenne
Que tu n'en eusse souvenance!
Va, villain, que male meschance
Te doint Jupiter, le grant dieu!
Advis m'est que je voy le lieu
De Nichomedie; c'est mon :
Je le vois par derrier cest mont.
Les dieux m'y vueillent a joye traire,
Qui m'ont deffendu de contraire
En mon chemin, dont leur mercie
Et renz louange et regracie!
Je voys, ce me semble, Adrien,
Capitainne de hault maintien; Vo

2303 te salueras. — 2311 den eauue perir. — 2320 ce dieu.

Je l'iray saluer briefmant.

Salutet Adrianum.

Jupiter, dieu du firmamant,
Et des estoilles gouverneur,
Sire Adrien, vous doinst honneur
Et maintienne en joye et santé,
Et ceulx de vostre parenté!
Chiers sire, affin que brief conclue,
L'empereur par moy vous salue
De cuer affectueusement,
Et vous envoye ce mandement
Comme a son feal capitainne.

ADRIANUS

Tu m'as appourter joye haultainne
En ta venue, doulx amis.
Bien voy qu'en cour ne m'a pas mis
En oblience l'empereur,
Mon maistre et souverain seigneur.
Or ça, je verray qu'i me mande;
Mais toutesfois je te demande
De sa santé?

GALOIS

En bonne foy et loyaulté,
Monseigneur, je ne doubte point
Qu'en senté ne soit en grand point,
Et tous ceulx de sa baronnie.

NATHALIE

De quel pays?

GALOIS

De Romenie, Fol. 48
Ma dame, de par l'empereur.

NATHALIE

Commant se pourte le mireur
De toute noblesse, ma dame
L'empererix?

GALOIS

Sy bien, par m'arme,
Que je ne seroye dire mieulx.

NATHALIE

Le vray Dieu, cil qui fist les cieulx
Les vueille en senté maintenir,
Et leur estat entretenir
En toute justice et droiture!

ADRIANUS

Foy que je dois au dieu Mercure,
Mon amy, je te fais promesse
Que jamaiz je n'avray liesse
Jusques disposé je me voye
Pour moy mettre tantost en voye;
Car j'ay grant vouloir que briefment
Mette a effect son mandement.
Or ça, chiere seur Nathalie,
Faictes a ce galant chierre lie,
Et pensés bien de sa personne.

2357 Or sa. — 2370 cil *est suppléé.* — 2381 Or sa.

NATHALIE

Vo Bien, monseigneur. Or ça, Frizonne,
Et vous Flora, diligenment
Mettez la nappe, et largement
Luy donnez a boire et mangier.

FRIZONNE, *premiere damoiselle*

Nous le ferons, sans plus songier,
Ma damoiselle, sans doubtez.

Ça, mon amy, or vous boutez
A la table, sans plus de plait.

GALOIS

Je le feray, puisqu'il vous plaist,
Car j'ay grant soif puis le matin.

FLORA, *ij[e] damoiselle*

Or buvés : vecy ung bon vin.
S'il vous plaist, ne l'esparnés pas;
Faictes a loisir vostre repas,
Et n'esparniez point la viande.

ADRIANUS

Ça, seigneurs, l'empereur me mande
Qu'en armes et trespuissanmant
Le voise servir tresbriefment
Sur tout tant que je suis doubtans
De luy desplaire et en tout temps
D'amerir sans remission
La sienne indignacion;
Pour ce, messeigneurs et amys,
Se vous couraiges estoient mis
De venir jusque en Romenie,
Je vous tiendroye compaignie
Telle que doit homme de bien. Fol. 49

LE PREMIER ESCUIER

Certes, monseigneur Adrien,
Quant a moy, en nesun besoing
Ne vous fauldray, ne près ne loing.
Vostre feal suis et seray
Trestout le temps que je vivray.
Ne m'esparniez, ne ma chevance,
Car, par les dieux, esquelx fiance
Debvons avoir, je vous afferme
C'ung ami me trouverés ferme
Sans varier.

ADRIEN

La vostre grace.
J'ay bien vouloir qu'en briefve espace
Je le vous puisse remerir.

LE SECOND ESCUIER

Quant a de moy, jusque au morir
Ne vous lairay pareillement;
Mais de bon cuer, tresloyaulment,
Vous serviray, n'en doubtez point;
Et sy me verrés bien empoint
Et bien armer, sans riens faillir.

2384 Or sa. — 2390 Sa. — 2394 ung *est suppléé.* — 2398 Sa. — 2399 et *est suppléé.* — 2406 couraige. — 2407 jusques. — 2408 tiendroy. — 2422 jusques.

ADRIANUS

De joye le cuer tressaillir
Me faictes de ce grant vouloir;
Pas ne doys mettre a nonchaloir
Vo loyaulté d'amitié franche,
Plus forte que mort qui tout tranche,
Vo Dont je suis moult tenus a vous.
Or suz, amis, avançons nous,
Et nous adoubons prestement!
Ça, mes armes diligenment,
Salmodin, car armé me fault!

SALMODIN, *varlet de guerre*

Vous les avrés sans nul deffault,
Monseigneur, trestout prestement.
Querre les voys diligenment
Et diligenment reviendray.

ADRIEN

Ça, Frigalet, je te diray :
Va noz chevaulx appareillier,
Et pance de les estrilier;
Puis leur mettras leur seelle d'armes
Et noz arnois garnis de larmes.
Or va, et pense d'esploitier.

FRIGALET, *paige*

Je le feroy tresvolentier,
Monseigneur, et diligenment
Je les mettray, sy gentement
Qu'en moy n'y avra que reprandre.

LE DUC DE FLORENCE

Ça, Froissart, il te convient prandre
Nostre pannon pour le pourter.

FROISSART, *gent d'arme*

Je le feray sans depourter,
Monseigneur, puisqu'il vous aggrée.
Bien sçay que homme de la contrée Fol. 50
Mieulx ne le pourtera de moy.
Creez que je n'ay pas esmay
Qu'i me eschappe sans beste vandre.

BERCHITAS

Quant a moy, je le vueil deffendre
Quant nous serons en la meslée,
Car j'ai trop bien la teste enflée
D'y faire du mal largement.

GORGIAS

Et moy aussi, par mon serment,
Car jamez ne puisse conbatre
Si je ne lez tue quant et quatre
Sans il faillir nesunement,
Car g'y ferray sy rudement
Qu'il n'y avra sy fort capeline
Tant soit d'assier, bonne ne fine,
Que je n'effondre sur la teste.

2431 Vous. — 2436 Sa. — 2438 *de gurre*. — 2442 Sa. — 2450 cy gentement. — 2452 Sa.

Oncques fouldre, oncques tempeste
Ne bruyt si fort sur la terre
Que je bruyray en celle guerre,
Et n'y eust que moy seullement!

LE DUC DE FLORENCE

A cheval tous hastivement!
Plus ne fasons cy demeurée.
Ça, Froissart, a chiere heurée,
Mettez devant nostre banniere!

FROISSART

Pas ne vueil reculer arriere,
Vo Monseigneur; g'yray volentiers,
Puy qu'il vous plait, et au sentier
Mettre me verrés tout en l'eure.

LE DUC DE FLORENCE

Chevauchons sans plus de demeure,
Seigneurs chevaliers, erremment,
Affin que nous soyons briefment
En ce pays de Romenie.

LE CONNESTABLE

A cheval tous, je vous em prie!
Trompette, sonne l'assemblée
Pour amasser toute l'armée
Qui doit le roy acompaignier.

Sy doit sonner la trompette.

ROY DE CARTHAIGE

A cheval tous sans esloingnier,
Et l'estandart mettés au vant.
Ça, conestable, alez devant,
Sy conduirés nostre banniere.
Avant, Gordias, et Bruyere,
Pourter te fault nostre estandart.

POLIPHEME, *gent d'arme*

L'on me puist pandre a ung hart,
Chier sire, se bien ne le pourte,
Et, s'au pays ne le rapourte
Je vueil estre descapité!

GOBIAR, *gent d'arme*

Et moy en terre vif bouté,
Se la banniere bien ne garde! Fol. 51
Or alons, car moult il me tarde
Que nous soyons en la bataille,
Car, devant ce que je en saille,
J'en tueray plus d'une douzenne.

POLIPHEME

Sy feray je, se je m'atainne,
Ou se ma fumée se monte!
J'en tueray sans nombre et sans [compte;
Par tous nous dieux point n'y fauldray.
Pandu soye je quant g'y prandray
Homme a mercy, que tout ne tue
Et que de telz cops je n'y rue
C'on en verra le feu vouler!
Homme ne nous sera fouler,
Je le sçay bien certainnement.

2478 Sa. — 2491 acompaignie. — 2494 Sa. — 2496 *Les deux noms cités ne correspondent pas à ce qui suit.* — 2504 il *m.*

LE CONNESTABLE

Chier sire, je voy seurement
Le duc de Florence venir.

LE ROY DE CARTHAIGE

Il nous fault doncques cy tenir,
Affin qu'alions trestout ensemble.

LE DUC DE FLORENCE

Compaignons, c'ung chascun s'as-
[semble
Et tous uniement chevauchons.
Je voy estandars et pannons,
Gens d'armes a grant chevauchie,
Vo Desquelx nostre voye est tranchie;
Pour ce chascun soit sur sa garde.

BARCHITAS

Advis m'est, quand bien je regarde,
Que c'est l'estandart de Cartaige,
Car je le cognoiz a l'imaige
De Palaz, dame de prudence.

LE DUC DE FLORENCE

Faire luy debvons reverance,
Car moult nous aime, bien le sçay.
Pour ce, briefmant je descendray,
Et a pied l'yray saluer.

Descendat de equo.

LE ROY DE CARTAIGE

Il ne vous failloit remuer
Pour ce faire, c'est grant oultraige.

LE DUC

Tangat in manu regis, postea dicat :

Bien venant seigneur de Carthaige!

LE ROY

Et vous, le seigneur de Florence!
Vous faictes cy trop grant offance
D'estre descendu, vrayement.
En venez vous au mandement
De l'empereur?

LE DUC DE FLORENCE

Oy, chier sire.
Ne savés vous qu'i nous veult dire
Aucunement? Fol. 52

LE ROY

Nany, sans faulte;
Maiz je croy que la chose est haulte
Quant sy tressecrete la tient.

Silete.

ADRIANUS

Ça, messeigneurs, il nous convient
Monter a cheval sans demeure.

2520 donc. — 2525 Et gens darmes. — 2540 icy.

Il m'est advis que jamez l'eure
Ne viendra que je soie a Rome.
L'estandart du grant roy Nichome,
Fondateur de Nichomedie,
Filotés, qu'avez chiere hardie,
Vous pourterés, sy vous agrée.

LE PREMIER ESCUIER

Je le feray sans demeurée,
Puis qu'il vous plaist, sire Adrien,
Et sy le conduiray sy bien
Que n'y trouverez que redire.

ADRIEN

Et vous, Arthophille, beau sire,
Pourter vous fault nostre baniere.

LE SECOND ESCUIER

Monseigneur, de pensée entiere,
Tresvolentiers la pourteray,
Et sy bien m'en acquiteray
Qu'i vous debvra assés souffire.

ADRIEN

Vo Je le vous mercie, beaul sire,
Et une foiz en vauldrés mieulx
De moy, sy plaist a tous noz dieux.
Or montez a cheval briefment,
Et je diray tant seullement
Deux ou trois motz a Nathalie.
Or sa, m'espose, doulce amie,
Il me fault de vous congier prandre.
Mon fait serait fort a reprendre
S'aulx dieux je ne vous commandoye;
Car, par noz dieux, point ne cuidoye
Que sy tost laissier vous deüsse!

NATHALIE

Mais je vous requier que je puisse
Parler a vous secretement,
Mez que vostre consentement
Y soit pour m'en vouloir entendre.

ADRIANUS

Tresvolentiers, m'amie tendre.
Or sa, tirons nous donc a part
En nostre saule, ou autre part,
Ou vostre secret privéement
Me puissiez dire entierement;
Car, pour mieulx vous en advertir,
Jamaiz d'icy ne vueil partir,
M'amye et ma leale espouse,
Jusques m'avrez dit sans mantir
Ce secret que vostre cuer pose.

NATHALIE Fol. 53

Puis qu'il vous plaist que je l'expose,
Je vous pry que me pardonnez,
Car pas bien dire je ne l'ose
Se secrette ne me tenez.

ADRIANUS

De cela ne vous en doubtez,
Car, sur la foy de gentillesse,

2551 je *m*. — 2563 le pourteray. — 2591 Se. — 2593 prie.

De chose que me racontez
Par moy n'en souffrerez rudesse.

NATHALIE

Puisque m'en avez fait promesse,
Mon chier seigneur, je vous diray
Tout le secret qu'en mon cuer ay.
Je vous dis, sans autre langaige,
Monseigneur, que dès mon josne aige,
J'ay delaissié la loi payenne;
Or ay prinse la chrestienne,
Et adoré d'entente pure
Le Dieu de toute creature,
Qui crea l'omme a sa samblance,
Quant l'ame de intelligence
Luy donna pour luy gouverner.
Helas, cecy bien ramener
Debvons a la nostre memoire,
Aussi comment ce roy de gloire,
Par la sienne benignité,
Vint ça juz prandre humanité
Vo En Marie, vierge pucelle,
Et considerer comme celle
Euvre fut de Dieu seullement,
Car vierge après l'enfentement
Demeura et a l'anfanter,
Comme par devant, sans doubter.
Helas, mettés devant vo face
Le grant prouffit et la grant grace
De ceste humiliation
Et treshaulte operacion
De Jhesus, roy celestien,
Qui est nostre souverain bien,
Et l'adorés sans riens doubter,
Non point Venus ne Jupiter,
Ne les autres dieux ne deesses,
Car ce sont deables et deablesses
Qui vous tiennent en tout erreur,
Dont vous en souffrerés horreur
Et grief tourmant ou puis d'anffer,
Avec ce mauldit Lucifer,
Qui, par son orgueil, de lassus
Est ou parfons d'enfer cheüz.
Helas, monseigneur, pensés bien
En ce hault roy celestien,
Car c'est celluy que debvés croire,
Et a la fin avrez sa gloire
Eternelle en vie pardurable.

ADRIANUS

Est ce doncques pour ceste fable
Que vous m'avés cy detenus ? Fol. 54
Par Jupiter ne par Venus,
Se ce ne fust pour le serment
Que j'ay fait au commancement
Et pour l'amour dont je vous ayme,
Je vous monstrasse, belle dame,
Vostre nice et fole entreprinse,
Par laquelle du tout desprise
La prudence qu'en vous prisoie!

NATHALIE

Cecy pas je ne vous disoie,
Monseigneur, pour vous courrocier.

ADRIANUS

Je vous dis que c'est trop farcer
De controuver telle frivole!

2616 sa juz. — 2618 con. — 2632 se. — 2647 Se ne fust.

Alez vous en, coquarde fole,
Et de cecy plus ne parlez,
Ne jamaiz ne le revelez
A homme du monde vivant,
Car autrement je vous commant
Qu'i vous en mesdiroit granmant!

Ascendat equum.

NATHALIE

Monseigneur, a Dieu vous commant!
Je vous pri, pensés en mes dis :
Vous ferez vostre sauvement
Et sy acquerrez paradis.

ADRIANUS

Vo Alés. A tous nous dieux vous dis!
Pansez bien de nostre mesnaige.

NATHALIE

Dieu vous conduye en ce voiaige
Et vous doinst briefment resvenir!

Lasse, dolente, que feray je,
Ne que pourray je devenir?
Or ne me pouoit pis venir.
Lasse, doulce vierge Marie,
Au moings te vueille souvenir
De ta servante Nathalie!

PREMIERE DEMISELLE

Taisié vous, dame, c'est folie
De mener tel dueil et tristesse.
Il reviendra a grant liesse,
Sy plaist a Dieu, ne doubtez mye.

NATHALIE

Helas, de son retour, m'amie,
Ne me chault pas trop grandemant,
Mez qu'il eust oyr seullement
Deux motz que je luy vouloye dire
Pour son proffit; més, sans mesdire,
Oncques ne m'a voulu entendre.

LE ROY DE CARTHAIGE

Il nous fault tous icy descendre
Et par devant Maximien
Nous presenter, sans nul moyen,
Pour savoir qu'il nous vouldra dire. Fol. 55

Descendent omnes.

LE DUC DE FLORENCE

Or vous mettés devant, chiers sire,
Et nous vous suivrons, n'en doubtez.

LE ROY DE CARTHAIGE

Precedendo salutet imperatorem.

Sire empereur tresredoubtez,
Tous noz dieux vous croissent hon-
[neur!

2686 mesdit. — 2688 Ilz. — 2693 suigrons.

LE DUC DE FLORENCE

Chier sire et souverain seigneur,
Venus sommes au mandemant.

L'EMPEREUR

Bien venant soyés vrayement,
Nostre feal roy de Carthaige,
Et aussi tout vostre bernaige,
Et vous, gentil duc de Florence!
Or vous sées tous en presence
Pour vous ung petit reposer,
Car nous vous voulons exposer
Ce pourquoy mander vous avons.

LE ROY DE CARTHAIGE

De cest honneur vous mercions,
Redoubté seigneur empererre.

Salutat imperatorem poplite flexo.

ADRIANUS

Phebus, le vray dieu de lumiere,
Vo Mon treschier seigneur redoubté,
Vous doinst joye et bonne santé
Et perseverence en tout bien!

L'EMPEREUR

Bien venant soyes tu, Adrien!
Jamaiz ne nous faulx au besoing,
Car tousjours nous sers près et loing
Feablement, sans dilayer.

ADRIANUS

Le vostre humble et pouvre escuier,
Mon chier seigneur, suis et seray;
Feablement vous serviray
Sans trahison ne faulceté.

L'EMPEREUR

Par ta vaillance et grant bonté
Tu as amerir nostre grace;
Or te repose et pren ta place
Entre ces seigneurs et barons.
Ça, messeigneurs et feaulx hons
De tout nostre romain empire,
Maintenant nous vous plait de dire
La cause pourquoy ne commant,
Vous avons cy expressement
Mandez en armez et puissance.
Vray est, en briefve loquence,
Que par la revelacion
Et vive demonstracion
De noz dieux et de leur science, Fol. 56
Par le vray art de nigromance,
Cogneu avons certainement
Que le royaulme entierement
Des Perthoiz, qui est en Asie
Près du royaulme d'Arabie,
Qui estoit nostre tributaire,
Est a nous rebelle et contraire,
Qui nous chiet a tresgrant dommaige,
Car nous y avons grant truaige
D'or, d'argent et de pierreries,
De pelles et d'espiceries
Medicinalles, a merveille.
Et maintenant je me merveille
De leur mauvaise intencion,
Et pour ce, sans detencion,

2697 a vous mandement. — 2705 Se. — 2713 ne noz. — 2724 Sa. — 2728 sy. — 2734 De vraye art.

Mandez vous avons pour savoir
Commant nous y debvrons porveoir
De remede qui soit ydonne.
Roy de Cartaige, l'on vous donne
L'audiance pour nous en dire
Vostre vouloir.

LE ROY DE CARTHAIGE

Certes, chiers sire,
Il est bien vray que ces Parthois
Sy sont estez par maintez fois
Rebelles a l'imperiaulté,
Et a peinne oncques loyaulté
Tindrent a l'empire romain.
Vo Vous savés, sire souverain,
Qu'encour n'a que vint et cinq ans,
Qu'ainsi firent ilz, par le temps
De bonne memoire Severe,
Seigneur de Romme et emperere,
Lequel se pourta vaillemment
Contre eulx, aussi pareillement
Contre l'arabique royaume,
Car plus d'onze cent mille heaumes
Il mesna contre ces Parthois,
Et les mist en sy grans desrois,
Qu'au païs la quarte partie
Des hommes n'y demeura mie,
Que tous ne feussent mis a mort;
Et encour n'ont ilz point remort
De celle griefve occision,
Dont c'est tresgrant abusion.
Pour ce, chier sire, je conseille
Que leur faciés la nonpareille
Guerre c'onques homme oyt dire,
Affin qu'entretenés l'empire
Tousjours en dominant haultesse;
Car vous avés plus grant noblesse
Que homme du monde puist avoir,
Et, quant a moy, corps et avoir
Vous habandonne, sans refraindre,
Ne sans le songier ne meffaindre :
A l'essaier l'approuverez.
Pour ce, par moy, ne differez,
Car je suis prest quant vous plaira.

LE DUC DE FLORENCE Fol. 57

Aussi a moy point ne tiendra,
Chier sire, car, en verité,
A gens de si grant ferité
Et de couraige furieulx
L'en doit estre tresrigoreulx,
Et les pugnir tresaigrement,
Sy que par playe et batement
Puissent leur tresgrande arrogance
Recongnoistre, et oultrecuidence
Qu'ilz ont contre empire romain.
Et plustost enuyt que demain
Y debvés mettre en ce remede,
Et par toute la Parthe et Mede
Le feu bouter et gaster tout,
Si en voulez venir au bout.
Et, quant a moy, n'y fauldray mie,
Car exposer je vueil ma vie
Et mes biens en vostre service.

L'EMPEREUR

Or ça, Galois, ne soyés nice
D'aler tromper treshaultement

2779 conque. — 2808 Or sa.

Par la cité communement,
Pour faire assembler nostre armée.

GALOIS

Je le feray sans demeurée,
Chier sire, tresdiligemment.

L'EMPEREUR

V° Armer nous fault presentement.
Appourtez nostre armure em place,
Car, par Pallas, dame de grace,
Jamais en joye nous ne serons
Jusques tout destruit nous avrons
Ces Parthois. Avant, chevaliers
De nostre court et escuiers,
Armez vous tous diligemment!

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR

Treshault prince, seheurement
Tantost me verrez bien armez,
Car j'ay bon cuer, je vous prometz,
De faire du mal largement
A ces Parthois, car vrayement
Ilz ont grandement offendu.

SECOND CHEVALIER

Je puisse estre au gibet pendu
Se pas je n'y frappe a oultrance,
Tant d'espée comme de lance,
Et d'y avoir tresgrant honneur!

TIERS CHEVALIER

Treshault et souverain seigneur,
Aussi ne vous laisseray pas,
Car je m'en vois plus que le pas
Prandre tous mes harnois de guerre,
Qui sont polis comme fin voirre;
Ne doubtez point que je m'y faigne.

LE QUART CHEVALIER

Ilz avront tresmale semainne,
Celle quocardaille de Parthe!
Ilz seront galez, tout acerte, Fol. 58
Sy bien qu'i n'y avra que dire,
Puisque l'empereur nostre sire
Leur court sus par tresgrant fureur.

GALOIS

Post tubicinium clamitet alte tonando :

Oez tous de par l'empereur
Ce que diray presentement :
« A tous je faiz commandement,
Soyent nobles ou bien villains,
Citiens, esclaves ou forains,
Qui pourront pourter arme en guerre,
Que briefment s'arment a grant erre
Et montent a cheval, sans faille,
Et s'en viennent, comment qu'il aille,
Devant l'ostel imperial,
Sur peinne d'estre desleal
Et trahiteur a tout l'empire. »

Revertatur tubicen ad imperatorem.

2826 vrayment. — 2828 este. — 2829 pas *est suppléé.* — 2832 Treshault souverain. — 2847 bien *est suppléé.*

Pour accepter cestuy office.
Roy de Carthaige, quant a vous,
Et aussi vous gens d'armes tous,
Vous avrés nostre arriere garde;
Car vous avez bonne brigade
De gens d'armes fors et puissans.

RUSTICUS

Treschiers et treshonnorés sire,
J'ay perfait tout entierement
Vostre treshault commendement,
Sans y faillir, ne tant ne quant.

L'EMPEREUR

Or ça, Aliferne le grant,
Nostre estandart fault desployer,
Et se fault tresbien employer
De le garder soingneusement.

ALIFERNE

Mon chier sire, certainnement
Volentiers je le desploiray,
Vo Et seurement le pourteray,
Puisque la charge m'en donnez.
Quant au demeurant, ordonnez
Gens propices pour vous deffendre;
Car, quant a moy, je vueil entendre
De bien vostre estendart garder.

L'EMPEREUR

Seigneurs, il convient regarder
Entre vous tous ung homme habile
Et coraigeux, qui ait le stille
De guerroyer et faire assault,
Pour estre nostre seneschault
Au conduire nostre avant garde.
Or sus, c'ung chascun bien regarde
Qui sera de vous plus propice

LE ROY DE CARTHAIGE

Chier sire, ad ce je me consens,
Car tousjours suis attalenté
De faire a vostre volenté,
Et en ce ne debvés doubter;
Mès, s'il vous plesoit m'escouter
Et ouyr mon petit advis,
Je vous diroye, a mon devis, Fol. 59
Home propice a l'avant garde.

L'EMPEREUR

Or dictes doncq, car moult me tarde,
De avoir vostre oppinion.

LE ROY

Chiers sire, en toute l'union
De noz seigneurs et chevaliers,
Aussi de tous noz escuiers,
Je n'y voys homme plus propice
Pour avoir d'avant garde office
Qu'est Adrien, vostre escuier :
Il est bon, jeune, guerroyer,
Tresdiligent et coraigeux,
Et a bataillier oultraigeux,
Moult prudent et de beau maintien.

L'EMPEREUR

Estre tel le cognoissons bien,

2860 Or sa. — 2869 propice. — 2872 regarde. — 2878 bien *est suppléé.*

Dont nous l'amons treschierement.
Or ça, Adrien, vrayement
Avoir vous fault, sans nulle fuite,
De l'avant garde la conduitte,
Ainsi comme conclu l'avons.

ADRIEN

C'est afaire a vous grans barons,
Treshault prince, non pas a moy;
Vo Je vous diray raison pourquoy.
Homme ne suis pas d'audience,
Ne de force, ne de prudence,
Combien qu'atrait de gentillesse
Je soye, aussi de grant noblesse
Et de baronnie notable.

L'EMPEREUR

Nous te cognoissons tresfeable
Et de grant entreprise aussi,
Et pourtant cest office cy
Te fault accepter; force t'est.

ADRIEN

Treshault seigneur, je suis tout prest
De perfaire de ma puissance
Tout vostre vouloir et plaisance,
Et vous mercy treshumblement
De ce present commandement;
Mais, souverain sire emperere,
Je vous requier d'umble priere,
Pour confermer ma gentilesse
Et auttoriser ma noblesse,
Qu'i vous plaise par vostre grace
De moy donner en ceste place
Le hault don de chevalerie,
Ainsi qu'humblement vous em prie
Devant ces seigneurs et barons.

L'EMPEREUR

Tresvolentiers le te donrons, Fol. 60
Car tu le vaulx certainnement;
Mais il te fault premierement
Cy devant nous faire promesse
De deffandre et garder d'oppresse
La loy de noz dieux, sans mesprendre.
Aussi promettras de deffandre
Tout temps nostre imperiaulté,
En tenant foy et loyaulté,
Sans il faillir nesunement.
Te fault aussi pareillement
Aux humbles estre gracieulx
Et aux rebelles furieux,
Estre vaillant, preux et hardis,
Et honnorable en fais et dis,
Plus c'onque mais en toute part,
Sans estre reprouvez couart,
Comme bon chevalier d'onneur.

ADRIEN

Hault prince et souverain seigneur,
J'ay bon vouloir, n'en doubtez point,
De parfaire de point em point
Toutes choses mises avant,
Et le vous prometz cy, devant
Tous ces seigneurs qui sont ycy.

L'EMPEREUR

Puisque qu'einsi le prometz, aussi

2908 Or sa. — 2918 et de grant. — 2929 Mas souverain seigneur. — 2941 Sy. — 2952 et en dis. — 2956 Treshault. — 2959 Toutes ces choses.

Nous te donnons la seigneurie
Vo Du hault don de chevalerie
Par ceste presente coulée
Que tu reçois de nostre espée.
Or va, car tu es chevalier!
Et pence brief de t'abillier,
Car departir nous fault briefment.

ADRIANUS

Mon chier seigneur, treshumblement
De cest honneur vous remercie.
Ma banniere est desja dressie;
Je partiray quant vous plaira.
Maiz, chier sire, avoir me fauldra,
Sy vous plaist, homme de ma part
Saige en arme et de grant regart,
Pour moy conduire et conseillier
Quant temps sera d'assault baillier,
Et donner a l'armée couraige.

L'EMPEREUR

Le connestable de Cartaige,
Qui est discret, roide et puissant,
Vous donrons, s'a ce nous consent
Le roy Lucibril, son seigneur.
Faictes nous doncques cest honneur
D'envoyer vostre connestable,
Car c'est ung homme moult notable,
Pour aler avec l'avant garde,
Affin qu'il vueille prandre garde
Sur la conduicte des gens d'armes,
Fol. 61 Car il est moult stillé en armes
Et moult prudent a assaillir.

LE ROY

Tout est vostre, sans riens faillir;
Ainsi qu'il vous plaira s'en faicte :
Tous sommes vostres, sans retraicte.
Pour ce, s'en rien estez indigent,
N'espargniez mon corps ne ma gent.
Ça, connestable, aler vous fault
Avec Adrien, sans deffault,
Pour luy aider a gouverner
L'avant garde, et confort donner,
Car souffisant estes ad ce faire.

LE CONNESTABLE

Je ne feray ja le contraire,
Chier sire et prince redoubtez,
Car tresvolentiers, n'en doubtez,
Je l'ayderay en compaignies.
Ja ne m'y verrez espargnier
D'entrer le premier en la guerre,
Et d'en abbatre mort a terre
Autant qu'il en sera venir.
Je puisse enraigé devenir,
Se je m'y faings aucunement!

L'EMPEREUR

Nous vous em prions chierement,
Et bien serez remunerez.

LE DUC FLORENTIN Vo

S'il vous plaist, vous leur envoyrés
Gordias avecq Barchitas,
Car ils scevent bien en tous cas
De fort guerroier la maniere.

2984 doncq. — 2997 Sa.

L'EMPEREUR

Or ça, puisque faictes priere,
Nous sommes contens qu'ilz il aillent
Et que fort et ferme ilz assaillent
Ces Parthois, plains d'anraigerie.

Dirigat loquelam ad imperatricem.

Or, ça, men espouse et amie,
Que nous amons tresloyaulment,
A ce dernier departement
Nous vous recommandons l'em-
[pire.
Baiser vous voulons tendrement
A ce dernier departement;
Pensez de nostre tenement.
Et vous, chancelier, mon beau sire,
A ce dernier departement
Nous vous recommandons l'em-
[pire.

L'EMPERERIX

Mon cuer de duel plore et sopire,
Monseigneur, de vostre depart.
Nous dieux vous vueillent icelle part
Conduire, et ramener briefment
En senté et joyeusement,
Ainsi que nous le desirons!

L'EMPEREUR

ol. 62 Or avant, seigneurs et barons,
Mettez vous trestous a la voye
Et courons sur ces faulx hurons!
Or avant, seigneurs et barons,
Sonnés trompettes et clerons;
Que Mars, le grant dieu, nous con-
[voye!
Or avant, seigneurs et barons,
Mettez vous trestouz en la voye!

Cy sonnent les trompettes, et descendent tous des loiges, et voise Adrien devant, et les siens. *Pausa.*

ADRIANUS

Hault prince et souverain seigneur,
Puisque me faictes cest honneur
Que de ceste gent que je meinne
Soye principal capitainne
Pour conduire toute la rote,
Toutesfoiz, j'ay une grant doubte
Pour ce que pas bien je ne sçay
Comme proceder je debvray
Contre celluy pays de Parthe,
Sur lequel avez guerre ouverte;
Car, quant souviendroit a la prise
Et a la despoille et conquise,
Mes gens pourroient tel exploit faire
Qu'a vous pourroit formant desplaire,
Et, se en leur pays entrons,
Savoir vueil conment les debvrons
Assaillir, ne par quelle forme?

L'EMPEREUR

Par la voye la plus enorme
C'on puest en guerre proceder, V°
Sans deffier, ne sans mander
Nostre venue au roy de Parthe,
Car pugnir le voulons acerte,
Et aussi trestout son pays,

3018 Or sa. — 3019 quilz ilz. — 3021 *loquelem.* — 3045 Sy. — 3046 Treshault. — 3056 a la presse. — 3060 Et ce.

Sy que tous en soient esbays;
Et pourtant, Adrien, va t'en
· Tousjours devant, et bien entend
De faire du pis que pourras.
Premier, partout bouter feras
Le feu, sans esparnier parsonne;
Item que tu pille et ransonne
Ceulx que prandras, et puis les tue;
Item voulons, sans attendue,
Que tu les mettes tous a mort,
Sans esparnier foible ne fort;
Et brief, alez legierement
Leur courrir sus, et que briefment
Leur fassiez guerre trescruelle,
Car bon droit et bonne querelle
Nous esmeut de le ainsi faire.

ADRIANUS

Nous le ferons, sans nul contraire,
Et encour pis se nous pouons.
Or avant, gentilz compaignons,
Courrons tous sur celle chien-[naille;
Nobles ne villains n'esparnons.
Or avant, gentilz compaignons,
Et que le droit entretenons
De l'empereur, comment qu'il aille.
Fol. 63 Or avant, gentilz compaignons,
Courrons tous sur celle chien-[naille!

CONNESTABLE

Ilz n'avront deffance qu'il vaille
Qu'ilz ne soient par nous con-[quis,
Tant leur livrerons fort bataille;
Ilz n'avront deffance qu'il vaille.

ADRIANUS

Brulez tout, et ne vous en chaille,
Puisque nous en sommes requis.
Ilz n'avront deffence qu'il vaille
Qu'ilz ne soient par nous con-[quiz.

Cy mettent le feu en aucunes maisons, et sonnent tromppettes.

HURFIN, *messaigier*

Oncques puis l'eure que naiquis
Je ne vis tant de gens ensemble;
De paour tout le cuer me tremble.
Aux armes, monseigneur, aux armes!
Prenez voz lances et jusarmes,
Et vueillez faire vo debvoir.
Car l'empereur et son pouoir
Est ja dens le pays de Parthe,
Dont vous avrez tresgrosse perte
Se vous n'y alez prestement.
Il tue tout generalment
Quanqu'il treuve, homme et femme,
Et met tout a feu et a flame;
Pour vray je le vous certiffie.

3071 entends. — 3102 Sy... aucune. — 3111 grosses. — 3113 Ilz tuent tout generalement.

LE ROY DE PERTHE

Vo Hurfin, or nous dis, je t'en prie,
Scez tu bien que ce sont Romains ?

HURFIN

Oyr, sire, tout pour certain,
Car j'ay bien cognu la banniere
Que vient de tresfiere maniere,
Et l'estandart qui moult flamboye.

LE ROY DE PARTHE

Hurfin, remetz toy en la voye
Et va savoir qu'il vueillent faire,
En leur disant que grant contraire
Leur ferons, et tresgrant grevance,
Se hastivement ne s'avancent
De partir hors de notre terre.

HURFIN

Treschiers sire, g'y vois grant erre
Et bien feray vostre messaige.

LE ROY DE PARTHE

Gentil escuier, preux et saige,
Apportez nous nostre heaulme.
Puisque Romains sont ou royaulme,
Prestement seront combatus,
Et desconfiz et convaincus,
Sans em prandre misericorde.

L'ESCUIER D'ESCURIE AU ROY DE PERTHE

Mon treschiers sire, je m'acorde
De vous servir diligemment,
Sans il faillir aucunement.
Vecy tout ce que demandés ? Fol. 64
Sy vous plaist, sy me commendés
Plus avant, et je le feray
Trestout le mieulx que je pourray ;
De ce ne vous fault ja doubter.

LE ROY DE PARTHE

Vous garderez ceste cité
Jusques tant que retournerons,
Et bien vous reguierdonnerons,
N'en doubtez, a nostre retour.

L'ESCUIER

Il n'y avra palaiz ne tour
Que tresvolentiers je ne garde.
Puisque les mettez em ma garde,
J'en feray telle diligence,
Qu'au plaisir de noz dieux, je pence,
Que n'y trouverés que redire.
A noz dieux vous conmans, chiers [sire ;
J'obeyray du tout a vous !

LE ROY DE PERTHE

Or suz ! or suz ! avanssons nous
Et prenons en nous bon coraige !
Ces felons Romains, plains d'oultraige,
Sont nostres com nostre chemise ;
Frappons dedans, par bonne guise,
En fasons trestous bonne chiere.
Gobert, prenez nostre banniere,
Et Artrophile, l'estandart,
Et frapés de lance et de dart Vo

3149 Ilz. — 3160 Sont nostre 9mē chemise. — 3165 lances.

Tellement sur noz ennemis,
Qu'ilz soient trestous a mort mis;
Nous vous en prions chierement.

GOBART, *gent d'arme*

Sire, saichiez certainnement
Que point ne demeurray darriere.
Puisque je pourte la banniere,
Je frapperay en la bataille
Tellemant d'estoch et de taille,
Que briefment vous serez vangiez
De ces faulx Romains enraigiez,
Lesquelx, par leur grant ignorance,
Vous courrent sus sans deffiance,
Dont je suis formant courrocier.

LE ROY D'ARACUSSIE

Seigneurs, ilz nous fault avancier
Puisque nous sommes en la voye;
J'ay grant desir que je les voye
Front a front en belle bataille.

LE DUC DE MEDE

Je ne donneroye une maille
De leur sens ne de leur pouoir;
Traïtres sont, a dire voir,
De courir sus sans deffier.

HURFIN

Escoutez moy, franc chevalier.
Dont estes vous, ne de quel terre,
Ne pourquoy faictes telle guerre Fol. 65
Contre le noble roy de Perthe?
Vous em pourrés avoir grant perte,
Se ne pensez de retourner,
Car le roy vient sans sesjourner,
Lequel a moult grosse puissance :
Bien a cinquante mille lance
Qui vous mectront trestous a mort

ADRIANUS

Herault, rava t'an, tu as tort
De moy dire ceste novelle,
Car, puisque ton mastre est rebelle
Au tresnoble et grant empereur,
Son droit et souverain seigneur,
Perdre luy convient corps et meuble,
Et aussi tout son menu peuple.
Avant que l'empereur se parte,
Trestout le royaulme de Perthe
Sera mis a destruccion.

HURFIN

Helas, la grant confusion!
Tout est perdu, tout est gasté!
Je le vois au roy raconté.

Hé, chier sire, tout est perdu!...

3174 vangier. — 3175 enraigier. — 3183 donroye. — 3193 sejourne. — 3196 Quilz. — 3199 ten maistre. — 3200 Au noble. — 3202 meubles.

LE ROY DE PARTHE

Dea, Hurfin, que nous dy tu?
Dis nous comment, car moult nous [tarde?

HURFIN

Vo
Je n'ay point passé l'avant garde,
Ou j'ay trouver ung chevalier,
Qu'est moult noblement habilier;
De gent d'armes mainne grant rote;
Lequel m'a dit, n'en faicte doubte,
Que l'empereur a volenter
De vous de tout desheriter.
Je ne vous en seroye plus dire.

LE ROY DE PARTHE

Or sus, marchons avant de tyre!
Vecy devant nous l'avant garde,
Qui moult fierement nous regarde;
Courons leur sus sans plus attendre!

Cy s'assamblent les deux partiz en ordonnance, bataillant, et les tromppettes sonnans.

SATHAM

Avant, turbe d'enfer, avant!
Mettons dedans nostre convant
Ces mauldiz payens qui sont mors;
Tous sont nostres, et arme et corps,
Sans quelconque remission.
S'en ferons exultacion
Infernelle et dyabolique.

LEVIATHAN

Or avant! Ung chascun s'aplique
A lez pourter dedans nos chartres,
Avec noz autres ydolatres,
En griefz tourmens ou miz seront,
Desquelz jamez ne partiront,
Tant que leur arme avront durée.

LUZARGUS

Prenons doncques sans demorée Fol. 66
Ce roy de Parthe et l'emportons
En enfer, et le presentons
Au grant dyable Lucifer.

SATHAM

Roy des dempnés, prince d'enfer,
Nous t'appourtons le roy de Parthe
Pour le paier de sa desserte;
Ainsi convient il a gaignier.

LUCIFER

Je veul doncques sans espargnier
Le gecter en la grant fornaise,
Et le tourmentez a vostre aise.
Puis, quanttres bien batus l'arés,
Ou puis d'infer le getterez,
Et en aprés irés requerre

3224 *Ce vers n'a pas de rime; les vers* 3253, 3254 *n'en ont pas non plus. La diablerie* (v. 3225-3253) *doit être une intercalation remplaçant des vers supprimés. Ces vers contenaient sans doute des détails sur la victoire des Romains.* — 3224 Sy. — 3227 Ses mauldiz payens quilz. — 3226 nostre. — 3233 pourtez. — 3246 doncq.

Ceulx qui sont mors en celle guerre,
Pour l'y tenir ceans compaignie.

Cy les dyables pourteront les corps des mors en enfert.

L'EMPEREUR

Puisque Mars, le dieu des Romains,
Nous a donner force et vertu
Que ce roy de Perthe vaincu
Soit par nostre force et puissance,
Et que ce pays sans doubtance
De rechief nous soit tributaire,
En Nichomedie retraire
Nous plaist, pour ung petit d'espace,
Pour mercier et randre grace
Vo A Mars, souverain dieu des dieux,
Par qui sommes victorieux;
Maiz toutesfoiz, roy de Cartage,
Nous vous mercions le voiaige
Qu'avez fait pour nous a outtrance;
Et aussi au duc de Florence
Et a toute la baronnie
Qui nous a tenu conpaignie;
Sy vous donnons en recompance
De chascun jour vostre despance,
Tous les ans VIII^c deniers d'or,
Qui seront prins ou grant tresor
De nostre empire romanique.

LE ROY DE CARTAIGE

Le vostre don tresauctentique,
Chier sire, vous remercions;
Mais de vous congié requerons,
Tous ensemble, treshumble- [ment,
Vostre sommes et tousjours serons;
Mais de vous congié requerons.

LE DUC DE FLORENCE

De plus em plus vous servirons,
Tant que vivrons, tresloyalment;
Mais de vous congié requerons,
Tous ensemble, treshumble- [ment.

L'EMPEREUR

Nous le vous donnons franchement.
Or alés, nous feaux amis; Fol. 67
Qu'en la garde soiés vous mis
Et proteccion de noz dieux.

SATHAN

De ce fait je suis moult joyeux;
Pour ce m'en vois a chiere lye
Ou palaiz de Nichomedie,
Puis que la s'est voulu retraire
L'empereur, et prandre repaire
Pour soy reposer et esbatre.
Sy luy feray, sans plus debatre,
Em brief terme savoir conment
Maintes hommes ocultement

3254 *le est suppléé.* — 3260 Nichomede. — 3293 cest.

Ont delaissié la loy payenne
Et tiennent la loy crestienne,
Par mains lieux en Nichomedie,
Dont je feray finir leur vie
Briefment, en doleur et martire.

L'EMPEREUR

Galois, aler te fault de tyre
A Romme, plustost que pourras,
Et l'empererix salueras,
De par nous, tresjoyeusement,
Et luy diras que tresbriefment
Nous l'irons veoir a grant liesse.
Diras aussi qu'em briefve espasse
Nostre chancelier viengne a nous;
Et bien nous recommande a tous
Vo Les senateurs qui sont a Rome.

GALOIS, *messaigiers*

Volentiers et briefment en somme,
Chier sire, a Rome m'en iray,
Et vostre messaige feray
De bon cueur et joieusement.

L'EMPEREUR

Desarmons nous communement,
Seigneurs, puisque guerre est faillie,
Et faisons trestous chiere lye
Puisque obtenu avons victoire.

GALOIS *imperatrici*

Tous les dieux que nous debvons [croire,
Ma dame, vous croissent honneur!
L'empereur, souverain seigneur,
Par moy vous salue humblement,
Lequel se tient joyeusement
En Nichomede, la cité,
Pour ce qu'il a suppedité
Le roy de Parthe et ses consors,
Qui tous sont en la guerre mors,
Dont c'est grant pitié, chiere dame.

L'EMPERERIX

Venus, qui cueur d'amans enflame,
Par sa vertu tel don me face
Que briefment puisse veoir la face
De l'empereur, mon doulx seigneur,
En telle senté que mon cuer
De jour en jour sy le desire. Fol. 68

GALOIS

Aussi de par luy vous viens dire,
Sire chancelier, que briefment
Venez a ly, car seurement
Moult luy tarde qu'il vous revoye.

LE CHANCELIER

Puisqu'il luy plaist, tantost en voye

3315 a rome en iray. — 3324 mon souverain. — 3327 nichomedie.

Me vueil mettre, Galoiz amis,
Car tu m'as en grant joye mis
Des novelles que compté as.
Or en alons plus que le pas,
Galoiz, et chemine devant.
A Jupiter vous recommant,
Ma treschiere dame honnorée,
Qui vous doinst vivre liement!
A Jupiter vous recomant.

IMPERATRIX

Recomandez moy humblement
A l'empereur, sy vous agrée.

CHANCELIER

A Jupiter vous recomant,
Ma treschieredame honorée.

L'EMPEREUR

Dormir nous fault sans demeurée
Et reposer ung bien petit.

Vo ADRIANUS

Reposez a vostre appetit,
Car mestier en avez, sans faulte.
Silete.

SATHAM

Empereur, qu'en ta sale haulte
Te repose et pran tes desduiz,
Savoir te fais qu'en ce pays
Il a des crestiens grant nombre,
Par lesquelx mains maulx et encombre
Te vient, et a trestout l'empire;
Et pour ce, te suis venus dire
Que tu vueille sur ce pourveoir,
Et que tu face ton debvoir
De faire a tes dieux sacrifice,
Recognoissant le benefice
Que par eulx tous les jours reçois.

L'EMPEREUR

Ha! tous noz dieux, la dure voix
Que maintenant oye avons!

CHANCELLIER

Treshault prince, que nous debvons
Louer exaulcer et cherir,
Et servir jusques au morir,
Tous nos dieux vous maintiennent en joye!

L'EMPEREUR

Et vous aussi; mais toutesvoyes
De l'empererix dictes nous.

CHANCELLIER

Elle se recommande a vous, Fol. 69
Chiers sire, et a tous vous barons.

L'EMPEREUR

Seés vous, et nous vous dirons
Partie de nostre vouloir.
Vous poués et debvés savoir.

3382 Ses vous.

Qu'a griefves peinnes et travaulx
Avons ces Parthois desloyaulx
Mis a nostre subjeccion,
Moiennant la destruccion
Et la vaillance treshaultainne
D'Adrien, nostre capitainne,
Lequel s'y est pourter, briefment,
Sur tous aultres tresvaillammant.
Pour ce voulons, comme qu'il soit,
Qu'avec nous tousjours demeuroit,
Et le conmettons seneschault
De noz pays, car il le vault
Par sa prouesse et sa vaillance.

ADRIANUS

Mon treshault prince d'excellance,
Je vous mercie cest honneur
Comme indigne; mais, monseigneur,
Puisque il vous plaist, bien me doit [plaire.

L'EMPEREUR

Au demeurant, grant feste faire
Debvons, et bien regracier
Les dieux de la loy, et prisier,
Vo Qui nous tiennent en telle haultesse
Que nous sommes, car de noblesse
Plus grant de nous n'a en cest monde,
Tant comm' il dure a la ronde.
Seigneur sommes de tout l'empire;
A nous ne pourroit contredire
Homme vivant, tant heust puissance,
Car sur tous avons excellance
De sens, de force et de vertu.
Singuliers sommes, et n'est nulz
Qui nous osast contrarier
Que tantost ne luy fust monstrer
S'il debvroit a nous contredire,
Car souffrir luy ferions martire
Le plus grief que penser pourrions;
Ja n'an prandrions aultre rainson,
Bien voulons que chascun le saiche.

CHANCELLIER

Bien gaigneroit qu'en une escaiche
Feust lier rigoreusement
Celluy qui prandroit l'ardemant
D'aler contre vostre plaisance,
Voz ditz, ne vostre haulte excellance.
Plus puissans estez, je me vant,
C'oncques ne fust prince vivant,
Soit par terre, ou soit en la mer;
De ce vous pouez bien venter
Et loer en toute contrée.
Bien eureuse fust la journée Fol. 70
Que vous naiquistes en cest empire.

LE PREMIER CHEVALIER

Treshault prince, vous pouez dire
Que sur tous homs de mere nez
La dominacion tenez,
Tant en Europe qu'en Affrique,
Et en Azye l'auctentique,
Ainsi que chascun le puet veoir,
Et cognoistre et appercevoir;
Fol seroit qui diroit que non.

3398 Mon *est suppléé*. — 3414 Singulier. — 3429 ou en la mer. — 3435 hommes. — 3440 Et *m*.

LE SECOND CHEVALIER

Vous avés surtout le renom
D'estre le plus grant puissant prince
Qui fut oncqu'en nulle province,
Em pays ne en nulle terre,
Car, quant vous plaist, vous pouez [guerre
Faire contre tour et castille,
Par telle contrée et par ville.
Tant ne seroit avoir deffance
Que ne vous fist obeïssance,
S'il vous plaisoit de l'ordonner;
Assez gens avez pour pourter
Tous vous plaisirs et ordonnances.

L'EMPEREUR

En vous ditz avons grant fience
Et sy sommes bien asseurés
De vous, qu'estes nous biens amés.
Grant prouffit vous en adviendra,
Vo Et grant honneur, quant temps sera,
Et bien serés recompancés.
Faictes tout le mieulx que puissez
Ainsi qu'avés encommancer :
Sy bien amez et tenuz chier
Vous serés de nostre puissance.
Mais l'en nous a dit, sans doubtance,
Que pluseurs laissent nostre loy
Et l'ont darrier mise; pourquoy
Au cueur en avons desplaisance.
Une autre loy par decepvance,
Qu'i nomment la loy Jhesucrist,
Tiennent, et la nostre en despit,
Et en y a grant quantité,
Comme on dit, en ceste citey;
Pourquoy nous viennent tous ces [maulx,
Ces guerres, peinnes et travaulx,
Que nous soubstenons sans cesser,
Dont nous debvons bien corrocier
Tresaigrement.
Pour ce, voulons savoir briefment
Qu'il em puest estre;
Car, s'ainsi est, grande moleste
Luy en ferons.
Vostre advis savoir en voulons
Pour adviser qu'en debvrons faire.
Oncques n'osmes sy grant contraire,
Ne tel ennuit en nostre vie.
Ont ilz doncq nostre loy laissie
Pour autre prandre?
Mieulx ne nous pourroient ilz offandre Fol. 71
Que de croire en celluy Crist,
Et noz dieux avoir en despit.
Mais, par les dieux que nous creons,
Martire souffrir leur ferons,
Se trouver les pouons sans doubte,
Car de sang une seulle goute
En leur corps ne leur demeurra,
Et pis leur fere qui pourra;
Car ennemis sont de nos dieux,
Et ne les croient en nulz lieux,
Ains leur font ilz maintes despis,
Et a noz, qui vault encour pis,
Et sy nous sont tousjours contraire.
Que vous semble il qu'en doit on fere?
Adrien, dictes vostre advis.

3447 tours et castilles. — 3464 Mais bien. — 3474 guerre. — 3499 ilz *m*.

ADRIANUS

Treshault prince, vostre divis
Pouez fere sans conseil prandre;
Mais touteffois, a bien comprandre,
Ce sont gens de divers coraiges
Et rempliz de tresgrans oultraiges,
De vouloir par oultrecuidance
Repugner a vostre puissance
Et a noz dieux premierement.
Sy diz, pour conclure briefment,
Touteffoiz a correccion,
Que doloreuse affliccion
Debvroient souffrir sans espargnier,
Vo Puis qu'ainsi vueillent desdaignier
Tous nous dieux, et mettre a neant.

CHANCELIER

Treshault prince, je vous creant
Que ce souffrir vous ne debvés,
Et vous pry que vous delivrez
De rescripre et mander au juge,
Que tantost, sans point de refuge,
Et tous ceulx et celles soient pris
Rudement et em prison mis,
Qui aultre loy que n'est la vostre
Tiengnent, pour les tresbien remordre;
Car il vous font grant desplaisance,
Dont ne debvés avoir souffrance.
Escrisez lettres au tribun,
Vostre grant juge, que nesun
De ceulx que trouver l'en pourra,
Qui a aultre dieu servira,
Ne soit esparner tant ne quant,
Mais soit pris et tresrudement
Traictié par voye de martire.

L'EMPEREUR

A vostre sentence me tyre;
Mais touteffois vueil je demain
Regracier au dieu romain
Qui victoire nous a donné.
Pour ce, vueil qu'il soit ordonné
Et crié a trompe haultement,
Sy qu'a chascun communement Fol. 72
Qu'i puisse mieulx signifier,
C'un chascun, pour sacrifier
Au temple vienne ordonnéement,
Sur peinne de souffrir tormant
Et de perdre corps et chevance,
Et que nostre juge s'avance
De faire serchier par tous lieux
Ces crestiens, qui tous noz dieux
Despitent et tiengnent a despris;
Et, yceux trovés, q̄u'ilz soient pris
Et lyez tresestroictement,
Et puis par devant nous briefment
Soient amenez, sans mesprandre.
Ça, chancellier, vueilliez entendre
D'escripre au juge sans dilay
Tout ce que diviser vous ay,
Car bien en sçavez la maniere.

CHANCELLIER

Je le feray a lye chiere!

3507 Se sont. — 3508 tresgrant. — 3516 vueille. — 3518 je vous creant. — 3521 Descripre.
3526 remorde. — 3559 les manieres.

Secretaire, sier toy briefment
Pren du papier diligenment,
S'escripras, sans riens delaissier,
Ce que m'orras denuncier.
Or avant doncques, cy t'avance.

SECRETAIRE

Je feray toute diligence,
Monseigneur, d'escripre; or dictés
La lettre, je suis apprestez.
V° Quant il vous plaira j'escriray.

CHANCELLIER

Or escriz ce que je diray :
« Zeophilaz, treschier amis,
« Qui de noz juges estez conmis
« En ce lieu de Nichomedie,
« Cité soubz nostre seignorie,
« Vous mandons tresexpressement
« Que tantost, leu ce mandement,
« Faictes a tous signifier
« Et a son de trompe crier
« Que riches, povres mesléement
« Viennent au temple ordonnéement
« Sacrifier au dieu de Rome.
« N'y demeure femme ne homme,
« Sur peinne de perdre la vie.
« En après, par Nichomedie,
« Faictes crier tous crestiens,
« Et les liez de bons liens,
« Puis devers nous, sans arester,
« Les venez tantost presenter,
« Sans fere longue demeurée.
« Escript en la chambre parée
« De nostre grant palaix royal,
« Soubz l'emprainte de nostre seal,
« En l'an et jour que fumes nez
« Cinquante six ans tout passés
« Certainement. »

SECRETAIRE

Escriptes sont certainement, Fol. 73
Monseigneur. Qu'escripray je plus
En la descripcion dessus?

CHANCELLIER

« A nostre amez et chier tenuz,
« Notre grant juge Tribunus,
« De nostre haulte renommée. »
Après, parle au messaigier :
Faiz que ceste lettre portée
Soit par toy a nostre grant juge
Le tribun, sans aucung refuge,
De par monseigneur l'empereur,
Et luy dis que, sans nul sejour,
Il face ce qu'est contenus
En icelles, sans tardé plus,
Et qu'il se garde de mesprandre.

LE MESSAIGIER

Je m'en y vois sans dilay prandre,
Trotant tousjours plus que le pas;

3565 donc sy. — 3579 et povres. — 3586 vous liens. — 3609 ce.

De luy donner ne fauldray pas.
A Dieu vous conmant, monseigneur.

CHANCELLIER

Garde bien ce sur ton honneur,
Et retorne diligenment.

Silete.

LE MESSAIGIER au juge

Par devers vous hastivement
Viens, monseigneur, qui vous pre- [sente
Vo Ces lettres que de vraye entente
Vous envoye mon souverain
Seigneur et prince terrien,
L'emperere Maximien.

TRIBUN, *juge de Nichomedie*

Osculetur litteras.

Mon amy, se pourte tresbien
L'empereur? Est il em bon point?

LE MESSAIGIER

Oyr certes, il ne doubte point
Riens qu'il soit, se ce n'est la mort,
Et m'a dit que sans nul deport
Vous faictes ce qu'il vous conmende.

LE JUGE

Je le feray, puis qu'il le mande.
Ça, Brizart, pran ce mandemant
Et le va crier haultement
Par les carrefors de la ville,
Mais en gardant tresbien le stille
Du mandemant, sans fere faulte.

BRIZARD, *trompette*

Je le publieray a voix haulte,
Monseigneur, ne vous en doubtés.

LE JUGE

Ça, messeigneurs, or vous hastez,
Car aler vous fault enserchier
Ces crestiens dont suis chargier;
Bien voiz qu'ilz ont fais grant offance.
Or avant doncq chascun s'avence! Fol. 74
Armez vous tous diligenment,
Sy vous en yrez prestement
Par les lieux de devocion
Savoir se trouverez nul hon
Qui tienne aultre loy que la nostre.
Il leur fault aultre patenostre
Aprandre qu'i ne l'ont aprinse.
Amenez lez nous sans faintise,
Comme qu'il soit, tresbien lyez,
Ne en riens ne les esparnés.
Et ferez sus, s'ilz se rebellent,
Rudement, et se mot em parlent
Qui soit contre vostre plaisance,
En accomplissant l'ordonnance
Que m'a escripte l'empereur.

3621 Lempereur. — *Osculeteur.* — 3625 ce se nest. — 3632 Mais *m.* — 3636 Sa. — 3644 Savoir ce trouverez nulz hons. — 3646 Il nous fault. — 3652 ce.

GALART, *primus serviens*

Jamais ne vueil je vivre ung jour
Quant je reculeray arriere,
Monseigneur, et a lye chiere
J'acompliray vostre plaisir.
Grant temps a que tresgrant desir
J'avoye d'avoir commission
Pour prandre et pour mettre en prison
Ces faulx crestiens ypocrites,
Qui autre loy si ont eslite
Que n'est celle de nostre cloistre.
Or sus, compaignons, tout est nostre,
Au main ce qu'ilz avront vestu!
Vo Je ne prise pas ung festu
Leur langaige ne leur deffance.

GALOPIN, *secundus serviens*

Tous seront menez a la dance,
Compain, ceulx que nous troverons,
Et avec nous les amerrons,
Monseigneur, soyez en certain,
Sy bien liez, et piedz et main,
Qu'i vous debvra assez souffire.
Tresbien les garderons de rire
De point em point;
Mal jour leur eschappera point.
Mès que aucung trouver em puissons,
Ja n'en pairont aultres ramsons
Que les amener devant vous.

SOILLAR, *tercius serviens*

Compaignons, nous faisons cy tous
Longue demeure;
Je ne cuide jamais voir l'eure
Que nous soions celle partie.
D'y aler vueil bien fere hastie,
Puisqu'en avons conmendement;
Mais il me fault premierement
Avoir cordes ung grant fardeaul,
Car il nous sera trop plus beaul
Que ce qu'en soyons desgarniz.
Vous savés, quant les arons pris,
Que tenir les fault seurement
Et les lier estroictement, Fol. 75
Affin qu'en puissions rendre compte.

TOURTE FAUVEAUL, *quartus serviens*

J'avroye ja en moy tresgrant honte
S'il nous eschappent par mesprise;
Ce seroit a nous grant faintise
Et grant charge certainement,
Et mesprandrions tregramment
S'ainsi le cas nous advenoit.
Gresillons rudes et estrois
Leur mettray es dois de la main,
Tellement que trestout a plain
L'on en verra le sang saillir.
De ce faire j'ay grant desir,
Et me sopire tout le cueur!

LE JUGE

Tu es ung tresbon serviteur.

TOURTE FAUVEAUL

Et toy, Galart, le coqueneaul,
A ce faire ne faille mie,

3656 je *m.* — 3660 desirs. — 3662 et mettre. — 3663 Des. — 3702 Des gresillons rude.

Ne toy, Galopin de rotie,
Aussi toy, Soillart, l'endormis;
Gardez que n'y soyés remis.
Sur tout que doubtez corrocier
Monseigneur, lequel j'ayme chier.
Te voye se tu y faiz faulte!
Or alés tous, l'un avec l'autre,
Et faictes bonne diligence;
Vo Sy acomplirez la plaisance
De monseigneur et le desir.

GALART

Jamais nous ne prandrons loisir
Tant que serons celle partie;
Alons trestous par compaignie
Ensemble, et faisons no debvoir.

Sy sonnent la trompette, et puis die

BRIZARD

Ces gens me fault faire esmouvoir.
Seigneurs, oyés trestous diligemment!
Sy trompoie, et puis die :
De part le hault empereur vous faiz [commendement
Que chascun mette peine de parfaire [briefment
Tout ce qu'est contenu dedans ce man- [demant.

Legat in mandato.

« Nous, Maximien, par la grace des [dieux
« Successeur d'Alexandre, prince et [roy vertueux,
« Roy seul de tous pays qui sont des- [soubz les cieulx,
« Et d'empire romain, sur tous victo- [rieulx,
« Salut a nos subjectz de ceste grant [cité.
« Comme ainsi soit que, par la deité Fol. 76
« De Mars, dieu des Romains, ayons [suppedité
« Les Parthoiz em bataille, par grant [felicité,
« Et car ne voulons estre ingrat par [quelque voye
« Envers Mars, dieu de grace, qui sy [bien nous pourvoye,
« Nous mandons haultement, affin [que chascun l'oye,
« Que tous sacrifier viengnent, et a [grant joye.
« Nul n'opose au contraire de nostre edit present
« Sur peinne de morir et de soffrir tor- [mant.
« Donné soubz nostre seel, l'année [droictement
« Troisiesme qu'em l'empire prismes [gouvernement. »

3724 nous debvoir. — 3726 trompoit. — 3736 de Romains. — 3744 en lannee.

Et ce fait, dict au juge :

Monseigneur, j'ay le mandement
Publié a tous haultement;
Je le vous rends en vostre main.

LE JUGE

Croy que vers l'empereur romain
Em pourraz acquerir merite.

Silete long. Sy s'en voise le juge et ses gens par la place, et regardent le lieu ou les martiers prient.

Vo SECUNDUS SERVIENS *primo martiri*

Ça, maistres, tantost serés quitte
De ceste peinne que prenez :
Prins estez; plus ne nous donrez
La grant peinne qu'avés donnée.
Venir vous fault sans demeurée
Ung po parler a monseigneur
Le juge, qui par grant rigueur
Vous envoye querre;
Venir vous y convient grant erre.
Alez devant!

TERCIUS SERVIENS *secondo martiri*

Et vous aussi trossés avant
En mal gain et en pute estrainne!
Vous nous avez donné grant painne;
Mais aussi n'eschapperez pas.
Alez devant plus que le pas,
En male joye
Que Dieu vous doinst! Plus ne pour-
[roye
Attandre ceste coquardie,
Ne ceste grant papelardie
De quoy vous faictes le semblant.

QUARTUS SERVIENS *tercio martiri*

Et vous aussi, alez devant,
Maistre, qui icy sejournez!
De male heure fustes entrez
En noz mains, pour ceste journée.
Puis que vous avez delaissée Fol. 77
Nostre loy et autre avez prise,
Mal avez fait, car, sans faintise,
Vous le conparrés seurement
Du corps par martire et tormant,
S'aultrement ne vous advisez.

PRIMUS SERVIENS *quarto martiri*

De prieres avez assez
Faictes maintenant, il souffit
A vostre Dieu qui est dit Crist.
Plus n'en ferez d'or en avant.
Venir vous fault incontinant
Avecques nous en une escole.
Vous avez la teste trop fole
De cuidier ainsi eschapper :
Prins estez et bien estrapés;
Vous n'eschaperez pas ainsi,
Car, par nostre dieu Appolin,
Mal soubstiendrez vostre folie.
Prenés des cordes, chascun lye
Celluy qu'i tient appertement;
Je lieray aussi rudement
Celluy que je tien en ma main.

3750 et ces gens. — 3751 quittez. — 3769 Ne cest. — 3776 prisez. — 3782 Faicte. — 3786 Avec.

PRIMUS MARTIR

Hé, tresdoulx Jhesus soverain,
Roy de tous les cieulx et de terre,
Vueille nous ames a toy atraire
Et deffandre de la puissance
De l'ennemy, et que grevance
Vo Ne luy face, mon doulz sauveur!
Ayde moy, mon doulz createur,
S'il te plaist, car il en est heure!
Je vois bien que, sans grant demeure,
Morir me fauldra pour ton non;
Pour moy tu souffras passion;
Vueille aussi qu'elle me proffite!

SECONDUS MARTIR

Jhesus, mon ame se delicte
D'en aler laissus en ta gloire;
Tousjours est telle ma memoire.
Tout mon temps je l'ay desirée,
Et de voir la Vierge honnorée,
Ta mere, la doulce pucelle,
Qui, sans honte ne sans cautelle,
Te conceust sans corrupcion,
Moyennant l'operacion
Du Saint Esperist proprement.
O doulx Jhesus, treshumblement
Je te prie en devocion
Qu'en toute tribulacion
Me vueille donner pacience.
O doulx Dieu, pere de clemence,
Ayez de mon ame mercy!

TERCIUS MARTIR

Ung peu me laisse, je t'em pry,
Amy, faire mon orison
A Dieu, qui souffrit passion,
Et a sa mere, ma priere. Fol. 78
Tresdoulce Vierge, tresoriere
De tous biens et de toute grace,
Plaise vous nous en ceste place
Et autre part reconforter.
Dieu, nous avons tousjours pourter
Ton non, ta creance et ta foy,
Et le baptisme de la loy
Nouvelle, par ton ordonnance.
Bien voys que ma vie est finée;
Mais nullement ne te lairay,
Et en ce point je demeurray
Jusque a la fin.

QUARTUS MARTIR

Dieu Jhesucrist, le roy divin
En gloire qui est pardurable
Sans fin, estable et permanable,
Qui vois que pour garder ton non
Souffrir nous convient passion,
Vueille nous tousjours conserver,
Tellement que perseverer
Nous puissons le cours de no vie
En la loy que avons choisie
Pour la meilleur, n'est point de doubte.
Sire Dieu, ma fience toute
Est en toy et ta chiere mere.
Dame, plaise vous cy priere
Pour moy fere, ou je suis perdus!
Ayde moy, mon tresdoulx Jhesus, Vo
En cest affaire!

3797 MARTIER. — 3804 Cil. — 3840 Jusques. — 3841 MARTIER. — 3848 no' vie.

PREMIER SERGENT

Mesuy ne finerez de braire!
Qu'est ce a dire?
Il vous debvroit assez souffire
De mains parler que vous ne faictes;
Ce ne sont que trestoutes flates
De quoy vous faictes parlement.
Or suz, passez, alez devant!
C'est trop parler sur la vandange.

PREMIER MARTIR

A Dieu donnée en soit loange!
Beaulx seigneurs, or nous en mesnez;
Nous ferons ce que vous vouldrez
En servant nostre createur,
Qui pour nous souffrit grant doleur
En l'arbre de la vraye croix.

SECOND SERGENT *a celluy qu'i tient*

Ne souffit il pas une fois
C'on vous a laissier barbeter!
Alez devant et cheminez
En la male heure!

Silete. Soient mesnez au juge.

TIERS SERGENT

Faiz n'avons pas longue demeure.
Monseigneur, nous vous amenons
Des trahites crestiens larrons.
Veez les icy; parlez a eulx,
Car, certes, ce sont malheureux Fol. 79
Qui grant tourmant doivent souffrir,
Abusés sont en Jhesucrist
Duquel ilz font tant de loquence.

JUGE

Mesner les fault en la presence
De l'empereur, car il luy plaist,
Et veult aussi qu'einsi soit fait;
Et pourtant, vers luy les mesnez
Et en ma compaignie venez,
Sens reculer ne sens desdire,
Pour savoir ce qu'il vouldra dire.
Et ainsi nous obeirons
A son vouloir et ordonnance,
Et au surplus a sa plaisance
Ferons ce qu'il ordonnera,
Et verrons ce qu'il luy plaira
Que l'on en face.

PREMIER SERGENT

Devant! devant! En ceste place
Plus ne serés pour le present.
Alez incontinant devant
Jusque au palaix de l'emperere!
Reculer ne pouez arriere
Et, se le faictes nullement,
Pugnis en serés tresgriefment
Par cops de verges et batuz
Tellement que vous chapperons
Vous pandront en l'ault de la teste. V°

PREMIER MARTIR

Nous ne ferons pas grant moleste

3859 Ilz. — 3865 en soit donnee. — 3878 parler. — 3899 Jusques.

D'y aler; volentiers yrons
Avecq vous et obeyrons
A tout ce qu'il vous plaira faire
De nous, sans dire le contraire.
Bien veons que faire le fault,
Car Jhesucrist du ciel la hault,
Lequel est nostre createur,
Sy sera nostre conducteur
Car en luy est nostre fience.

Rusticus ducat eos ad imperatorem et, hoc facto, dicat judex imperatori quod sequitur :

LE JUGE

Prince de treshaulte excellance,
Noz dieux vous accroissent bonté
Et gardent l'imperiaulté
Dont vous avez la seignorie,
Et toute vostre baronnie!
De vostre treshaulte puissance,
Piessa me feites ordonnance,
Par voz lettres et mandement,
Et sur les foy et sairrement
Que j'ay a vous
Q'incontinent et sans repous,
Icelles vehues, sans plus mettre,
Prandre feisse et em prison mettre
Tous crestiens que trouveroye
En ceste ville, et que seroye
ol. 80 Qu'i tiendroient loy synon la vostre;
Et pour ce que en riens remordre
Ne m'en puissiez,
Ceulx cy vous ameinne lyez
Qui sont devant vostre presence,
Pour en fere telle ordonnance
Qu'il vous plaira; et au surplus
J'obeiray de plus em plus
Ad ce que vous m'ordonnerez.

L'EMPEREUR

Nostre juge, bien fait avez;
Content sommes de vostre peinne,
Car ilz nous ont fait grant atainne
Que plus souffrir nous ne pouons.
Tantost a eulx nous parlerons
Et dirons nostre volenté.
Alez vous ung po depourté,
Et vous, sergens, semblablement,
Et sy les laissés ardiemant
Devant nous, ainsi que lyés
Sont, car nous sommes treslyés
De ce qu'amesnés les avés.

Silete. Cy se retraient le juge et les sergens.

Or ça, enffans, bien vous savés
Les peinnes qu'avons ordonnées
Aux crestiens estre données
Qui seront trouver en l'empire
Dont nous sommes le roy et sire.
Vons tenés doncques fole loy,
Qui creez je ne sçay quel roy
Que vous appellez Jhesucrist, V°
Lequel les Juifz par despit
Et envie mirent en croix,
Pour ce qu'i destruisoit leur loyx;
Et veu ce que cecy fut vray,
Touteffoiz conprandre ne sçay,

3916 Treshault prince de excellence. — 3924 saireremen. — 3946 depourter. — 3952 Or sa. — 3957 doncq. — 3961 Et par envie.

Par livre ne par loy escripte,
Qu'il soit dieu, conme vous le dictes
Et preschez par grant decevance,
Car bien monstra son impuissance
Quant se laissa lier et prandre
Pour le mesner au gibet pandre.
S'il eust esté dieu, sans doubtance
En ce il eust bien mis deffance,
Et car en ce vous decepvés.
Revoquez vous et sy creez
Es grans dieux de nostre creance,
Et des biens tresgrant habondance
Nous vous ferons et largement,
Ou, ce se non, certainement
Vous souffrerés peinne tresdure.
Ne vous souffrez ainsi destruire
Par vostre faulte estrangement.
Encour pouez vous longuement
Vivre et avoir habondance
De biens, se tenez la creance
De noz dieux et de noz ydoles.

LE SECOND MARTIR

L'en se doit bien de tel parole
Fol. 81 Mocquer et derrision faire,
O mauldiz hons de put affaire,
Membre du dyable et satalite,
Et vaisseaul ou le dyable habite,
Aveugle d'obscure ignorance,
Qui prens en ces dieux esperance
Qui ne sont riens que pierre et bois,
Et ton createur ne cognois
Qui a formé et ciel et terre,
Et aussi tout ce que encerre;
Qui par sa vertu et puissance
Nous maintient, et par sa clemence
Nous ministre imitacion
Et donne benediccion,
Lequel aussi nous illumine
Par sa sapience divine,
Car il a toute haulte puissance,
Ung seul Dieu, une mesme essance
En trois personnes seullement,
Qui vit en gloire eternelment!
Mais tes dieux auxquelx as creance
N'ont vertu, force ne puissance
De faire chose de vertuz;
Leurs faiz ne vaillent deux festus,
C'est tout neant que de leur fais:
Ilz sont boussus et contrefais,
Sans force ne puissance avoir.
Je me ris de ton fol vouloir
Et des choses que tu nous diz!

L'EMPEREUR *iii° martiri*

Et toy aprés, ne m'escondis; V°
Est ce ton propos d'ainsi faire
Comme l'autre, ou toy retraire
Te vouldras? Dis nous ta pensée.

TIER MARTIR

Ennemy de la loy louhée
Par toute la saincte Escripture,
Tu es bien de pouvre nature
Qui ne puelz croire nullement
Que Jhesus est du firmament
Seigneur, et dieu en trinitey,
Trois personnes en unité,

3975 dieu. — 3981 estrenment. — 3986 MARTIER. — 4006 eternellement. — 4023 Quilz.

Qui est le Pere et puis le Filz,
Et aussi le Saint Esperist,
Et en luy est toute puissance,
Faire n'y dois point de doubtance.
Aussi a y fait ciel et terre
Et tout ce que l'en y puest faire,
Croy le, et tu feras que saige.

L'EMPEREUR

Ha dea! vecy pis que raige!
Seigneurs, or escoutés les comptes
De ces ribaulx, qui n'ont point d'hontes
De parler a nous fierement.
Abusés sommes droictement
Et democqués par leurs paroles.
Oncques mais ne furent frivoles
Sy desplaisans a nostre cueur
Fol. 82 Ne dont heussions plus grant doleur
Que nous avons.

Dicat quarto :

Dy nous en aussi tes raisons,
Toy qui n'en as encour parler.

QUARTUS MARTIR

Que me veulx tu interparler?
Compte tousjours sans riens rabatre,
Car riens ne te vault le debatre.
Je te dis que, se tu estoye
Bien conseillé, que tu lairoye
Celle foy fole que tu tien,
Et deviendroye crestien.
Tu dis que nous croyons tes dieux :
Ilz ne vaillent riens en nulx lieux,
Et n'ont ne vertu ne puissance,
Se n'est en la fole creance
Que tu y as.
Ha! maleureulx, que t'en seras
Pardu du tout, se ne t'avise!

L'EMPEREUR

Heu! tous noz dieux, la fole emprise
Que ces gens ont en leur coraige!
Au cueur en avons bien grant raige.
Vangier nous en fault vrayement;
Mais touteffoiz premierement
Fault savoir que l'autre en dira.

Dicat primo martiri :

Dis nous aussi qu'il en sera.
Au regart de ta volenté.

PREMIER MARTIR Vo

Mes frerres ont a toy parler
Et respondu en audience
De ce que ta fole plaisance
Leurs a dit n'a mie longuement;
Je te dis, dampnez en tourmant,
Que seras perdu de tout point,
En toy de remede n'a point
Se tu ne laisse la creance
De ta loy ou tu as fience.
Laisse tes dieux et tes ydoles,
Qui ne sont que droictes frivoles,
Ausquelles l'ennemy habite,
Le dyable, ou tu te delicte
Et tu y as ton esperance.
Laisse celle fole creance,

4027 puis *m.* — 4046 MARTIER. — veult tu. — 4056 Ce nest. — 4059 ce ne. — 4071 as. — 4078 droicte.

Le baptisme va recevoir,
Affin que tu puisses avoir
Des cieulx la pardurable joye.
Beaulx amis, ton sens se forvoye
Et te metz a perdicion ;
Croys Dieu qui souffrit passion
Et la mere qui le pourta,
Car, se le faiz, mieulx t'en sera
Et avras joye pardurable.

L'EMPEREUR

Seigneurs, escoutez la grant fable
Que ce coquart cy met avant!
Rompuz sommes entierement
Fol. 83 Du cerveau de nostre personne.
Se les dieux confort ne nous donnent,
Esquelx nous avons la creance,
Perdu sommes sans demorence!
Escoutez plus nous ne pouons
Les paroles de ces garsons,
Qui ainsi blasment nostre loy
Et confondent en tout endroy,
Qu'est a nous chose tant contraire
Que nous ne le serions retraire!

Dicat servientibus :

Ribaulx, delivrés vous grant erre
De despoillez ces gens tous nuz,
Et a lez batre comme terre
Emploiez toutes vous vertus.
Presnez gros nerfs de beuf tous cruz
Et les nouhés et crochetés,
Et que sy fort soient batuz
Et derompuz et tourmentez
Si que par dolz ne pai costez
Il ne demeuroit peaul entiere.
Rompés les devant et darriere,
Et hault et bas, par tout le corps,
Tant qu'ilz vous semblent estre mors,
Longuement, sans compassion,
Et n'en prenés aultre ramson;
Puis de grosses pierres cornues
Rompés leur boiches, que non mues
Ont esté de parler a nous,
Car nous avons tresgrant corroux
Des paroles qu'i nous ont ditz,
Rompans imperiaulx editz, Vo
Par quoy sommes pires que folz.
Derompez leur trestous les colz
Tant que peaul n'y demeure entiere,
Ne sang ou corps, par rigueur fiere;
Aultrement nous vous pugnirons
Grandement et corrocerons,
Se nous pouons appercevoir
Que vous n'y faciez tout debvoir.
Alez! faictes ce que l'en dit!

PREMIER SERGENT

Treshault prince, sans nul respit,
Nous ferons vo commendement
Et pis encour, car grant talant
Nous avons de les bien pugnir,
Puis que vous l'avés a plaisir.

Silete.

4084 puisse. — 4086 ce. — 4089 quil. — 4106 ses gens. — 4113 Sil que. — 4121 nont mues. — 4122 estee. — 4136 vous commendement.

Vertet loquelam primo martiri.

Dyables vous ont bien fait venir
En mes mains, a ceste journée,
Maistre ; vostre vie est finée
Puis que je vous tien cy en droit!
Despoillez vous, comment qu'il soit ;
Faire le vous fault maintenant,
Plus n'y averez dylaiement ;
C'est chose qu'il vous convient faire.

Cy le despoillent.

PREMIER MARTIR

Hé, Jhesucrist, roy debonnaire,
Faicteur et salvateur du monde,
Je te pry d'entente profonde
Fol. 84 Que tu me vueille conforter.
Tu vois que, pour ton non pourter,
Martire voulons recevoir,
Pour ta gloire eternelle avoir.
O doulz Jhesus, qui passion
Souffraz pour la redempcion
D'umaingne ligne,
Envoye nous ta grace divine,
Affin qu'elle nous enlumine
Et face digne
De ta gloire et fruicion!
Helas! aye compacion
De nostre povre affliction.
Vierge roÿnne,
Mere de Dieu, dame benigne,
Ton doulx regart a nous encline
Piteusement,
Et nous donne pasciement
Souffrir ce doloreux tourment,
Affin que puissions bonnement
Après ce monde,
Laissus, en ce beaul firmament
Demeurer pardurablement,
Ou toute gloire et joye habonde!

PREMIER SERGENT

Passés avant c'on vous confonde!
Puisqu'avés langue cy legiere,
Bien vous feray fere aultre chiere
Que ne faictes! Alez devant! Vo
Finira huy ce parlemant?
Que veult ce dire?
Je vous garderay bien de rire,
Puis que j'en ay commendement.
Or avant en mal gain, avant!
Delivrez vous!

Cy l'emmeine et le lye a ung poteaul.

SECOND SERGENT

Or ça, maistre, nous sommes tous
Esbaïz de ceste folie.
Devestez vous, a chiere lye
Ou en rechinant, ne me chault.
Or cy, truant, traiste, ribault,
Corrocer avez l'empereur,
Monseigneur, et toute la court ;
Mais certes vous le conparrés,
Tant que advisez vous ne serez
D'ainsi respondre une aultre fois.
Despoillés vous, poillart sotois,
Tous vous habis jusqu'a la char!
Oncques ne fustes sy coquart
Que vous serés, bien le saichiez,

4152 *Ce vers est répété deux fois dans le ms.* — 4172 beaulx. — 4184 Sy lẽmeinne. — 4185 Or sa. — 4189 Or vy. — 4193 ne *est suppléé.* — 4197 cy coquart.

Avant que de moy eschapiez,
Je vous affie.

Cy le despoille et puis dye :

LE SECOND MARTIR

Hé! tresdoulce vierge Marie,
Mere de Dieu mon createur,
Souffrir nous convient il doleur
Fol. 85 Pour la loy garder et tenir,
Laquelle je vueil maintenir
Et maintiendray jusque a la fin?

SECOND SERGENT

Ce durera jusqu'a matin,
Se je te vouloye escouter.
Devant, suz, sans plus caqueter!
Ceste parole ne vault maille.

Cy le lyent a ung poteaul.

TIER SERGENT *au iiie martir*

Après! après! Vaille que vaille,
Suyr les aultres te convient;
Le reculer ne vauldroit rien.
Aler il fault, il est concluz,
Car bien es folz et malostruz
De tenir la loy que tu tiens.
Mais, je te demande, a quel biens
Peuls tu pervenir de le faire?
Mieulx il te vaulcist de conplaire
A monseigneur, que contredire
A ce que il t'a voulu dire
Pour ton bien et pour ton prouffit;
Mais te l'az tenu a despit,
Dont c'est folie :
Pourquoy il fault que je te lye
A ceste estaiche, malheureux!

Cy le lye.

LE TIER MARTIR *lier*

Doulz Jhesucrist, roy glorieux,
Duquel suy povre creature, Vo
Vueillez de nous avoir la cure,
Car livré sumes a la mort
Se de toy nous n'avons confort,
Glorieux Dieu!

LE QUART SERGENT *au iiiie martir*

Pas ne demeurras en ce lieu.
Suz, maistre, suz, sans reculer!
Fault après les autres aler,
Ou tu seras batuz, sans doubte
Mieulx que larron, de celle rote,
Ou je fauldray a mon entente,
Dès la teste jusqu'a la plante.
Or faiz ardiement bonne chiere,
Car je n'y lairay peaul entiere!
Ça, maistre, ça sans nul refuz
Bien estez folz et malestruz
De tenir la loy que tenés.

LE QUART MARTIR

Beaux amis, tu es forcenez
De toy mesmes. Que te fault il?
Plus aise suy d'estre martir
Que se, sans faulte, ne l'estoye;
Car Dieu qui ses amis pourvoye

4208 te *m.* — 4217 Mais *m.* — 4226 Sy. — 4234 Sur maistre. — 4235 Il fault. — 4242 Sa maistre sa. — 4248 Que ce.

Noz ames avra sa partie,
Quant du corps feront departie.
Je suis prest de toy obeyr.

Cy le despoille et puis le lie.

QUART SERGENT

Fol. 86 Icy tout quoy te fault sortir;
Lyé es, point n'eschaperas,
Et d'icy ne departiras
Tant que seras bien assoillié,
Et de ton sanc trestout soillié,
Et sy cognoistras ta folie.

Dicat aliis servientibus :

Avant, compains, par grant hastie!
Chascun de sa vertu s'esforce
De batre ces ribaulx de force,
De ners tous cruz, rudes et rois,
Par tout le corps, de tous endrois,
Sy bien que n'y demeure vainne
A rompre, tant soit de sang plainne,
Qui ne soit partout entemmée
Et de son sang toute vuidée
Entierement!
Et ce fait, que tresdurement
Pour le surplus l'on leur defface
Du visage toute la face
Et les bouches, tant que gastées
Soient du tout et effondrées,
Qui ont parler sans reverance
Contre noz dieux et leur puissance,
De gros caillos fors et cornuz,
Car attendre ne debvons plus :
Vous savez qu'il est ordonner.

PREMIER SERGENT

Au premier je vueil commander.
Frappés tous, chascun sur le sien,
Rudement, sans espargnier rien, Vo
Du plus hault jusques au plus bas.

SECOND SERGENT

A l'autre je ne fauldray pas!
Or y parra.

LE TIER SERGENT

Cestuy point ne m'eschappera :
Payé sera de sa soudée.
Onc en leur vie tel journée
N'eurent qu'ilz avront aujourd'uy.

Silete. Cy commencent batre les martir assés longuement et leurs bouches cassent de pierres, et *hoc facto* :

PREMIER MARTIR

Hé, benoy Dieu ! roy Jhesucrist,
Qui pour nous souffras passion,
Tu scez que pour garder ton non
Nous sommes en cestuy martire;
Vueille noz conforté, doulx sire,
Et vueille noz ames deffandre,
De temptacion, que comprandre
Nous ne pourions l'excellance
Qui est en toy, et habondance
De grace et de provision.
Doulz createur de hault renon,
Vueille entendre nostre parole!

4250 a sa partie. — 4252 Sy... lient. — 4270 Au surplus. — 4287 Oncques. — 4288 Sy commencent... casses. — 4300 ma parole.

QUART MARTIR

Doulce benoite chancelliere
Du ciel, qui impetre la grace
Fol. 87 A ceulx qui en tretoute place
Vous servent, prient et honnorent,
Vueillez secorir de ceste heure
A nostre tresgrant povreté.
Dame, vous sçavés que pourté
Avons le non de vostre filz,
Nostre doulx sauveur Jhesucrist;
Besoing avons de son confort :
Prestz sumes de souffrir la mort.
Vueillez a luy fere priere,
Tresdoulce Vierge, tresoriere
De tous biens et de toute grace;
Asseurez sommes, sans espace,
Qu'il passera vostre requeste,
S'il vous plaist que vous la luy faicte
Pour nous a nostre grant besoing.

LA VIERGE MARIE

Jhesus, mon filz, il est a point
Et heure, dont je te requier
Qu'il te plaise ja exaulcier
La priere que doulcement
Te font tes amis maintenant,
Qui de present sont en misere
Pour soubstenir ta loy entiere
Et ton non, encontre tous ceulx
Qui sont tes ennemis crueulx.
Tu vois que ces povres martirs
Maintenant sont en doleur mis
Soubz Maximien l'emperere,
Qui martire par voye fiere Vo
Leur fait souffrir la bas en terre.
Mon tresdoulx filz, plaise toy fere
A eulx aucung bon reconfort,
Car ilz sont desja presque mort;
Plus ne puent, tu le vois bien.
Je croy, chier filz, qu'i te souvient
De la mort que tu as soufferte
Pour eulx et pour leur grant desserte;
Vueille doncq qu'elle leur prouffite!

DIEU

Mere, la place est ja eslite
A ceulx qui bien me serviront
Et vous aussi honnoreront.
Je sçay bien que mes serviteurs
Maintenant sont es grans doleurs;
Mais encour leur fault il souffrir
Aultre torment, car, pour martir,
De cestuy ilz ne morront point;
Je les secouray bien a point,
Mès qu'ilz soient perceverans
De bien en mieulx, et attendans,
Pour amour de moy et de vous.
N'en doubtez, ilz avront repous
Em paradis, çassus, en gloire,
Mais qu'ilz aient tousjours memoire
De moy, et aient esperance
En ma divine providence.
Touteffoiz, a vostre requeste,

4321 ja *m.* — 4322 qui doulcement. — 4341 ja *m.* — 4354 sassus.

Fol. 88 Je leur envoyray, sans arreste,
Mon ange pour les asseurer.
Uriel, va reconforter
Mes amis, qui sont en torment,
Et leur dis que prouchainnement
Ilz avront joye pardurable,
Mès qu'ilz soient ferme et estable
Ou martire que leur feront
Mes ennemis et leur donront
Pour mon non et pour ma creance.

URIER, *angelus*

Createur de toute puissance,
Dieu eternel qui es sans fin
Et servy es des Cherubin
Et de toute la monarchie
Du ciel, que tu as exaussie,
Je feray ton commendement!
En terre descendray briefment
Et leur diray ta volenté.

Silete grant.

Veniat angelus ad martires et dicat :

Enffans, je vous vien conforté
Et dire que n'ayés doubtance,
Mais en Dieu seul vraye esperance,
Es tourmens que souffers avés
Et es autres que souffrerés,
Pour l'amour du doulx createur
Jhesucrist, nostre plasmateur,
Lequel par devers vous m'anvoye;
Et vers vous vien la droicte voye
Pour vous dire et vous adnuncier
Que, se voulez parceverer V°
En vos propos, sans nul declin,
Vous avrez la joye a la fin,
Qui tousjours dure,
Car sa mere d'entente pure
L'en a prier.

PRIMUS MARTIR

Lohé soit le Dieu drotturier
Qui ce doulz confort nous envoye!
Au cueur debvons avoir grant joye
Plus qu'onque maiz.
Benoist Jhesucrist, tu n'as pas
Oblié tes pouvres servans.

LE SECOND MARTIR

En luy debvons estre creans
Et ferme jusques a la fin.
Freres, ayés le cueur enclin
Ver luy et vers sa doulce mere,
Qui a luy a voulsu priere
Fere pour nous reconforter.
Son non debvons tousjours pourter
Et soubstenir en esperance,
Car, se nous avons pascience,
Nous en serons reguierdonnez
An centuple, et retribuez
Ou royaulme de paradis!

4377 conforter. — 4379 seul *m*. — 4383 Jhesus. — 4386 et adnuncier. — 4387 Que ce. — 4393 MARTIER. — 4409 sentuple.

Gardez je m'y vueil de mesprendre.
Silete.

L'EMPEREUR

Fol. 89 Juge, faictes que soient mis
Ces larrons la en noz prisons,
Car, pour certain, bien cognoissons
Que de mal que l'en leur impose,
D'iceulx nous n'avrons aultre chose.
Criez ont plus fort que lyons;
Verges ne doubtent ne bastons.
Desquelz ilz ont esté batuz;
Nous en sommes presques confuz,
Mais ainsi n'eschaperont point.
Ilz retourneront tout a point
A faire tresmal leur besoigne.
Ainsi n'en yront par esloingne,
Mais que nous ayons adviser
Comment plus griefment debriser
Nous les ferons.
Faictes ce que vous ordonnons;
Delivrez vous!

LE JUGE

Oster je les feray trestous
Des estaiches ou ilz sont mis,
En voz prisons obscurement,
Sans avoir clarté nullement
Et sans confort, n'en doubtez mie.
Chier seigneur, je le vous affye,
Ribaulx, alez chascun reprandre
Son prisonnier, qui estaichez
Sont a ces pillés, et liez. Vo
Vous veez que c'est la plaisance
De monseigneur et l'ordonnance :
Entendu le debvez avoir.
Ung chascun face son debvoir,
Et gardez qu'ilz ne vous eschappent
Aucunement et ne s'entrappent
A chose ou tenir se peussent.
Faictes ja tant qu'ilz ne se mussent,
Enferez les bien seurement
En fers tout neufz, gros et pesans,
Rudement faiz et fassonnez,
Affin qu'ilz soient araisonnez
L'autre fois quant on parlera
A eulx, quant ordonné sera
Par monseigneur.

PREMIER SERGENT

Vous servir debvons a honneur,
Chier sire, et ainsi le ferons.
Tantost nous les deslierons
Et remanrons en la prison
Ou de gros fers a garnison,
Creez seurment.

4442 Face ung chascun. — 4445 ce. — 4446 ja *m*. — 4448 tout *m*. — 4453 De part monseigneur. — 4459 seurement.

Je voy fere commencement
A deslier le mien sans faille.

SECOND SERGENT

Et moy le mien, comment qu'il aille,
Je destaicheray prestement,
Et sy le menray rudement,
Fol. 90 Tout fin nu comm'un patonnier,
Ou parfond du crot, sans oignier,
La ou bien je le enferreray;
Et par ce moyen cognoistray
Que son Dieu luy pourra valoir.

TERCIUS SERVIENS

Le mien ne devroit pas vouloir
Choir en mes mains quant revenray,
Car sy grant paour luy feray
Que arieres ou vantre sa mere
Vouldroit estre, ou en eau clere.
Trop nous font ces ribaulx de painne!
Il a ja plus d'une semainne
Que ne finismes d'estre après
Hoster le vois de ce pillers
Ou je l'ay mis.

Cy le deslie.

LE QUATRIESME SERGENT

Dyables leurs ont bien au cueur mis
De croire en celluy faulx prophete
Qu'i croient de sy loingtainne mete!
Mieulx leur vaulcist avoir creance
En noz dieux et en leur puissance,
Et trop mieulx leur en fut sans doubte;
Mais en volenté ilz n'ont goute
De l'ainsi faire, a mon advis;
Et pour ce tantost seront mis
Em prison, ou ilz comperront
Leurs folies et puis verront
Quel proffit avront de tenir Vo
Leur propos et le soubstenir
Comme ilz font, sans point l'oblier.
Ce faulx garson voix deslier,
Que j'ay la mis en celle estaiche.

Cy le deslie, disant :

Pis avras, bien veul que tu saiche,
Que tu n'as de present, sans faille.
Venir t'en fault, comment qu'il aille,
Ou fin parfond de celle tour,
Ouquel useras en dolour
La plus grant partie de ta vie.

LE IIII[e] MARTIR

Je m'esbays de la folie
De quoy tu fais ce parlement.
Beaulx amis, mesne moy briefment
Ou tu vouldras, il ne m'en chault,
Car Jhesucrist, du ciel la hault,
Me gardera de ta puissance.

LE JUGE

Aussi tost viendroit l'on a chance
De mener une grosse roche
D'une parriere, qui ne loche,
Com l'en avroit de ces larrons
Pervers, crueulx, faulx et felons!
En eulx l'on pert tout son parler!

4467 bien *m.* — 4471 Cheor. — 4482 cy. — 4495 Sy le.

Astivement, sans sejourner,
Mesnez lez la ou vous devez.

Silete.

Cy les meinnent en prison, le juge alant après.

Pourtier de ceans, recevez
Fol. 91 Ces prisonniers que l'en ameinne ;
Mes sergens en ont de grant peinnes.
Boutez les ou fond de la tour,
Bien enferrez tout a l'entour,
Comm'en doit les crimineux mettre.
Crestiens sont et le veullent estre;
Pour ceste cause ont esté pris.
L'empereur a tout son cueur mis
A les fere martiriser.

LE GEOLIER

Leur mal les deust bien adviser,
Combien qu'encour ne sont ilz quitte.
Quant je les voy je me deslicte,
A les gouverner une foiz.
Mettés les dens, baillés les moy,
Compaignons, et quitte en soiés.

Recipiat eos in carcerem et postea dicat :

Monseigneur, aler em poez
Quant vous plaira,
Car chascun d'eux garder sera,
Se je puis, bien et seurement,
Et tantost es piedz asprement
Leur mettray fers bien et seguz.

LE JUGE

Or faiz, et ne soye mehuz
De leur faire nulle amitié.

Cy s'en voise le juge et les sergens.

LE GEOLIER

Enffans, vous serés enfforgiez.
Seez vous cy, le cul a terre, Vo
Et g'iray querir une pierre
Sur laquelle je riveray
Les cloz des fers que vous mettray
Chascun es piedz.

SECOND MARTIR

Las! de ce suy assez lyez.
Tresvolentier je me serray,
Et ton plaisir acompliray
De ma puissance,
Car j'ay en Dieu mon esperance,
Et sy sçay bien qu'i m'aidera.

Silete. Pausa. Rusticus.

NATHALIE

Filles, qui me demandera,
Dictes que ne suis pas ceans,

4515 Sy les. — 4521 Coment doit. — 4522 veullenet. — 4525 martirises. — 4528 Quant je le voy. — 4546 Helas... lye.

Car je m'en vois pour passer temps
Reposer en mon oratoire.

LA PREMIERE DAMISELLE

Nous en avrons assez memoire
De vous bien excuser, ma dame ;
J'aymeroie mieulx estre soubz lame
Que de dire chose ne faire
Qu'a vous puist nuire ne desplaire.
Alez ardiement reposer.

SECONDE DAMISELLE

Nous vous serons bien excuser,
Fol. 92 De ce ne vous en fault doubter,
Et s'aucun vient ceans hurter,
Il n'en yra pas sans responce :
Livre en avra plustost c'une once,
Se la langue ou bouche ne fault :
Qui ne scet bourder, riens ne vault.
Dormez a loisir, ne vous chaille.

NATHALIE *in oratorio*

Dormir ne vueil sur lit ne paille,
Mais vien cy pour secretement
Prier le Dieu du firmament.

Cy se mette a genoulx en son oratoire et, joinctes les mains, die l'orison qui s'ensuit :

O doulz Jhesus, la vraye sapience,
Mon reconfort et toute ma fiance,
Tout mon desir et quanque je puy
[querre,
Je voy ton non en grant mesconoissance,
En grant vilté, en grant irreverance,
Par ydolatres qui regnent sur la terre.
Seuffre tu, las! contre toy faire guerre
D'hommes mauldiz, plus fragilles que
[verre,
Et que dyables povres armes suberre,
Qu'as rachetez de ton sanc precieulx,
Et que sur toy les puisse ainsi conquerre Vo
Par ses suppos mauldiz et vicieux!
O createur de la terre et des cieulx,
Moult es remplis de grant humilité,
Quant tu te monstre envers eulx gra-
[cieux,
Qu'ainsi te traictent en sy grande vilté!
Helas! au fort, en ton humanité
Voulciz souffrir sans contradiccion
Sy doloreuse et griefve passion,
Par les Juifz rempliz de ferité,
Pour nous tirer lassus en la cité
Plainne de joye et benediccion.
Mon createur, m'amour, m'afeccion,
Vuille rigler ma simple intencion,
Et confermer tousjours a ton vouloir.
Aussi te pry par grant devocion,
Que en tout temps de persecucion
Ne me vueille point mettre a non cha-
[loir,
Et mesmement de ce dont bien douloir Fol. 93

4572 joincte. — 4573 la *m.* — 4579 lasse. — 4781 Tes poures. — 4782 rachetee. — 4584 ces. — 4585 delatur. — 4599 Quen. — 4600 non chalor.

Me dois souvent, c'est du bon Adrien,
Mon doulz espoulx, endormir comm'un [chien
Ou service d'ung empereur payen!
Pour ce te pry, hault roy celestien,
Que par ta grace puist estre crestien,
Et qu'il te puisse son vray Dieu reco- [gnoistre,
Affin qu'il soit du couvent et du cloistre
Des bien eureux de ton saint paradis!

DIEU

J'ay entendu les pleurs et piteux diz
De Nathalie, que j'ayme chierement,
Laquelle voy perseverer toudix
Ferme en la foy, du cueur entierement,
Que me pry cy du cueur devotement
Et de bon cueur, que ne puis escondire,
De ly passer sa requeste emplement,
Vo En luy donnant ce que son cueur desire.
Et car juste priere
Doit bien estre escoutée;
Pour ce de ma lumiere
Sera brief confortée,
Et sy sera boutée
En Adrien ma grace,
Et sa pouvre ame hostée
Au dyable qui la chasse,
Car brief s'en yra en la place
Ou sont les martirs em prison,
Pour les gettier hors de raison;
Mais illec se condempnera
Et mettre em prison se fera
Pour soubstenir martire et peinne,
Pour amour de foy crestienne,
Et sera martir, a brief dire,
Comme sa femme le desire;
Car le benoist Saint Esperist
L'a ja registré en escript
Ou livre de vie eternelle.

Silete.

L'EMPEREUR

Il fault savoir quelque novelle
De celle chiennaille mauldite,
Que par faulte et grant demerite,
Est en noz prison detenue.
Par Jupiter tant fort m'annue
Que je ne sçay qu'en puisse dire.
Encour s'ilz se vouloient desdire Fol. 94
De leur erreur et faulceté!
Quant a la leze majesté,
Entierement leur pardonnons,
Ce que faire nous ne debvrions,
Se en droit nous voulions regler;
Mais oncques ne fust porc sangler
Eschauffer ne sy furieux
Contre hons qu'ilz sont a noz dieux?
C'est une chose moult sauvaige

4603 9mun lou. — 4614 prie. — 4649 Ce.

Que d'oyr leur felon langaige.
Adrien, beaulx sire, nous dictes
De ces malheureux ypocrites
Que vous en semble proprement.

ADRIEN

Treshault prince, certainnement
C'est bien raison que obeir
Soit a vous et vostre plesir,
Et ceulx qui sont emprisonner,
Pour ce qu'ont envers vous errer,
C'est bien raison qu'ilz le comperent
Et que ja leur folie apperent;
Bien fait avez, si com m'en semble,
De les mettre trestous ensemble
En lieu dont il n'en partent point,
Tant que vous avrés bien a point
Ordonner c'om y debvra faire.
Dire je ne vueil au contraire;
Mais vous il vouldroye conseillier,
Vo Car de couraige appareillier
J'ay vostre fait recomander.

L'EMPEREUR

Bien dictes. Sy veuls demander
Ce que faire nous y devrons.
Nous chevaliers et noz barons,
Que vous semble y que doyons fere
De ce qu'oyr avez retraire
Presentement, par devant vous
Quant Adrien parloit a nous?
        Avez oyr,
Car nous avons tresgrant desir
        De le savoir?

CHANCELIER

Noble seigneur, a dire voir,
Selon ce que m'en puest sembler,
Ferez bien d'envoyer parler
Vostre marischal Adrien
A ces malheureux crestien
Qui sont pris soubz vostre puissance,
A savoir de leur contenance,
S'ilz recongnoissent leur meffait
Et s'ilz entendent en leur fait,
S'ainsi ordonner le voulés.

L'EMPEREUR

C'est bien dist, et vous, qu'en savés?
Conseillez nous que vous en semble.

PREMIER CHEVALIER Fol. 95

Treshault seigneur soubz qui tout
                [tremble,
Vostre chancellier dit tresbien :
Se la envoyez Adrien,
Il sera leur entencion.

SECOND CHEVALIER

Meilleur fin ne conclusion
L'on ne vous seroit ja trouver,
Treshault prince; a bien brief parler,
C'est le mieulx que vous pouez fere.

L'EMPEREUR

C'est bien dit; donc, au brief retraire,
Il nous fault savoir le vouloir

4656 ses. — 4664 ja *m*. — 4685 semble. — 4692 Et cilz. — 4695 en *m*. — 4701 — ja *m*. — trouue. — 4702 bien *m*.

De ceulx qui pour leur non chaloir
Sont detenuz noz prisonniers.
Bon est que a eulx envoyés
Soit Adrien pour enquerir
Envers eulx quel propos tenir
Ilz vueillent ne quel dieu orer.
Adrien, sans plus demorer,
Alez par devers nostre juge,
Et luy dictes que, sans refuge,
Il vous monstre les prisonniers
Qui sont en noz prisons fichiez,
Bien batuz et bien tourmentez;
Si serés d'eux quelx volentez,
Puis dire le nous reviendrés.
Hastivement vous delivrez;
Et alez la!

Vo ADRIEN

Je y voiz sans fere nul plait.

Vadat et dicat judici.

Bonne santé vous doinst Venus,
La fille du dieu Saturnus,
Tribun, et toute la mesgnie
Qui vous tient icy compaignie!
Je suy esté chargié n'a guiere
De part monseigneur l'emperere
Pour vous dire, sans riens celer,
Que vous me faictes a parler
Aux crestiens qu'en prison sont,
Pour savoir quel propos ilz ont
Sur la loy laquelle ilz ont prinse,
Affin que ung chascun advise
Com il s'y debvra gouverner.
Or me vueillez vers eulx mesner
Et que briefment les me monstrés.

LE JUGE

Mon treschier seigneur honnorez,
Volentiers les vous monstreray
Et en ce mon debvoir feray
Puisqu'einsi plait a l'empereur.
Mon chier et honnorer seigneur,
Puisqu'il vous plaist a eulx aler,
Je vous monstreray sans celler
La chartre, car c'est bien raison.

Silete. Cy meinne Adrien aux prisonniers et puis die :

Monseigneur, veés les prison;
Estroiz sont et en grant misere.
Mieulx leur vaulcist ça en arriere
Avoir tenue nostre loy Fol. 96
Que celle qu'i tiennent, parquoy
Ilz sont en la prison boutez.
A eulx bien parler vous pouez;
Ilz ne sont pas trop a leur aise.

ADRIEN

Beaux anffans, rempliz de mesaise,

4745 Sy meine. — 4748 sa en arriere.

Que pensés vous a devenir ?
Vous voulez vous fere morir
Pour celle loy que vous tenez,
Ou se laissé vous la voulés?
Pour le savoir suy cy venus.
Dictes moy, sans attandre plus,
Ce qu'en avés sur vostre cueur,
Car l'emperere mon seigneur
Le veult savoir,
Et pour ceste cause de voir
M'a cy devers vous envoyer.

PREMIER MARTIR

Lohez soit le Dieu droicturier,
Jhesucrist, en qui nous croyons,
Et ou quel seul fience avons !
Puisque savoir noz volentez
Voulés, de moy premier l'arez :
Crestien suy, sans grant langaige,
De fait, de cueur et de coraige;
Baptizés je suis et lavez,
Et en la foy regenerez.
V° Jhesucrist est mon redempteur,
Mon Dieu et mon vray salvateur,
Qui crea le ciel et la terre
Et tout ce que deans enserre;
Qui par sa pure volenté,
Pour communiquer sa bonté,
Forma l'omme de pourriture,
Et luy donna la couverture
De purité et d'ignoscence,
Et puis luy bailla demeurance
Ou lieu terrestre paradis;
Mais le dyable, par ses faulx diz,
Le fit pechié villeinnement
Contre Dieu et son mandement,
Et fut expeller, c'est la somme,
Pour ce qu'il mangea de la pomme
De l'abre que Dieu luy avoit
Deffandu, quant il y estoit,
Et fut pour celle mesprison
Condempner en la grant prison
Du mauldit Sathan, le grant dyable,
Qui luy estoit moult agreable;
Mais le Filz du Pere eternel,
Sans aucung toichement charnel,
Meu d'amour et de charité,
Vint ça juz prandre humanité
En la doulce vierge Marie,
Qui conceut ce vray fruit de vie
Sans corrupcion virginelle,
Car le Saint Esperit en elle
Fit celle euvre divinement, Fol. 97
Et l'enfanta virginalment,
Ce roy de gloire, icelle Vierge,
Qui est de paradis concierge;
Et tantost conment ilz fut nez,
Trois roys luy furent amesnez
Des parties devers Oriant,
Par une estoille radiant,
Qui treshumblement l'adorerent
Et de riches dons luy donnerent;
Et qu'i fut dieu, moult clerement
Le demonstra evidamment,
Car tous malaides garissoit
Qui de garir le requeroit;

4764 cause auoir. — 4765 Ma sy. — 4768 seul *m*. — 4776 et *m*. — 4784 leur bailla. — 4786 ces. — 4788 commendement. — 4799 de *m*. — 4800 sa juz.

Aussi ressuscitoit les mors,
Et gectoit les dyables des corps
Des personnes demoniacles,
Et autres pluseurs grans miraicles
Qu'il a faiz a juyses gens.
Et quant il cognust que le temps
S'approuchoit de sa passion,
S'en ala, sans detencion,
Ou lieu ou il debvoit souffrir,
Et la ala pour nous offrir
A recepvoir mort doloreuse,
La plus cruelle et plus honteuse,
Sans repugner ne contredire,
Qu'homme seroit de langue dire,
Car les faulx Juifz inhumain
Luy percirent et piedz et mains
Vo De gros clos, et aussi tout nuz
Fut en une croix estanduz,
Tout saignant et tout destranchiez,
Ou il pria pour les Juifz
Qui en cest estat l'avoyent mis.
Ou cousté destre d'une lance
Fut ouvers, du quel sans doubtance
Sang et eawe il en saillit.
Le soleil sa clarté pardit,
Et fut tenebre; en ensuyvant
Trembla la terre horriblement
Aussi de maintes mouvemens;
Ressusciterent maintes gens.
Puis ou limbe s'en descendit
Et les prisonniers en trahit.
Au tier jour se ressuscita,
Et es sains cieulx après monta,
A la dextre de Dieu le Pere.
Et après, il ne tarda guiere
Qu'a ses disciples il transmit
Pour solas le Saint Esperit,
Dont furent remplis de science,
Et sy parloient sans doubtance
Trestout langaige qu'ilz vouloient,
Et es lieux ou preschier aloient
Guerissoient toutes malaidies,
Et suscitoient de mort a vie
Ceulx qu'estoient ja porris en cendre;
Dont par cecy pouons entendre
Que c'estoit par la grant vertuz
De Dieu, souverain roy, Jhesus, Fol. 98
A qui j'ay promise ma foy
Que je maintiendray celle loy
Jusqu'a la fin, quoy qu'en adviengne.
Quelque torment, ne quelque atainne
On me face, ce non obstant,
En luy seray tousjours creant,
Et maintenant jusqu'a la fin!

SECOND MARTIR

Helas! mon amy, de cueur fin,
C'est le Dieu createur du monde
Qui, de pensée pure et monde,
Veult c'on le serve sans faulcer;
Lequel a voulu exaulcer
Nature humainne sur les anges,
Sur tous les trones et archanges,
Qu'estoit privée de sa gloire!
Helas! quant j'ay de ce memoire,
Pour rudesse ne pour meschance
C'on me face, ne le layray,
Car tousjours la loy soubstiendray
Ou j'ay mise mon esperance.
En celle n'ays point de doubtance :
Vivre y vueil jusques a la mort!

LE TIER MARTIR

L'en ne pourroit meilleur confort
Avoir que de soy confier
En Dieu, qui le ciel a formé :
Vo C'est le doulx benoit Jhesucrist,
Ou j'ay de tout point mon cueur mis,
Mon confort et mon esperance;
En luy est toute ma fience,
Lequel a dit que bienheureux
Sont toutes celles et tous ceulx
Qui souffreront pour son doulx non
Martire ou persecucion;
Et pour ce doncq, le maintiendray
Trestout le temps que je vivray,
Quelques tourment que j'en endure!

LE QUART MARTIR

Aussi tost q'une pierre dure
Ou une enclume a marischaul
Deviendroyent mol comme laceaul,
Que l'en me puet du cueur hoster
La foy ou me suy arester,
C'est de Jhesucrist la creance
Et sa loy, ou j'ay ma fiance.
Qui me debvroit em piece mettre,
Sy ne m'en seroit on desmettre,
Et conbien qu'en ayons esté
Aultreffois bien amonnesté,
Si avons desja grant martire
Souffert par cestuy qui l'empire
Tient en sa main, dont vous parlez,
Car nous sommes bien asseurez
Que vie en avrons pardurable,
Car celle de ce monde estable
N'est pas, ne a trop grant durée; Fol. 99
Ce n'est q'une droicte fumée
Au regart de vie eternelle.

ADRIANUS

Se vostre volenté est telle
Que vous me dictes en ce lieu,
Je vous adjure, ou non de Dieu
Ou quel avés vostre creance,
Que me dictes sans demorance
Quel guerdon vous en attendés
Pour en estre ainsi tourmentés,
Et se avez vostre esperance
D'en avoir aucune alegence
De vous pechiez,
Et s'atendez avoir loyers,
En celle vie que vous dictes
Que vous avés pour vous eslictes,
Eternelle felicité.

PREMIER MARTIR

Il n'est homme qu'il peust penser,
Eul regarder ne langue dire,
Cueur aprandre, ne clerc escripre,
Oreille oyr ne escouter,
Le bien que Dieu a ordonné
A tous ceulx qui endureront
Tourmens pour luy et souffreront
De cueur devost pasciamment;
Et en ceste foy proprement
Ilz en seront reguerdonnez. Vo

4897 Quil. — 4903 marischal. — 4904 Deuiedroyẽt. — 4913 avons de grãt.

Ad ce sommes habandonnez;
Et pour ce il voulons morir
Ne autre creance tenir,
Ne ne tiendrons, quoy qu'en ad-
[vienne!

ADRIEN *convertis*

Helas! Helas! mauldicte loy payenne!
Fontaine de pechié et puys de dampne-
[ment,
Euvre de diable et raige terrienne,
Estrange de vertuz et bon entendement!
Helas! pourquoy je t'ay tenu si lon-
[guement,
Sans savoir retourner a Dieu, mon
[createur?
Bien m'en treuve deceu, je le voys cle-
[rement.
Par l'art de l'ennemy, des humains
[seducteur.
Sy te prie et requier, mon Dieu, mon
[createur,
Que d'orres en avant soye gubernateur
De m'ame et de mon corps, car garder
[ta foy vueil,
Et me pardonne aussi ma faulte et mon
[erreur,
Fol. 100 Et je tiendray ta foy tout temps que je
[vivray.
Et, en ce demonstrant, em prison de-
[meurray
Avecq ces bonnes gens pour recevoir
[martire,
Et tant qu'ilz il seront jamaiz n'en par-
[tiray.
Pourtant, mes beaulx seigneurs, r'alez
[vous en de tire!

LE JUGE

Laissez cecy ester, beaul sire,
Ne parlés plus de ces nouvelles,
Car a l'empereur non pas belles
Ne seront, quant il le sera.
Venez vous en, mieulx en sera
Que de demeurer em prison.

ADRIEN

Jour que vive, en nulle saison
Les ydoles n'adoreray
Ne en voz dieux ne me croiray,
Car trop longuement y ay creuz,
Dont je me ren du tout confuz
Et culpable envers Jhesucrist,
Qui pour moy passion souffrit.
Sy luy requier, pour ung seul
[don,
Qu'i me face grace et pardon
De mes pechiez entierement,
Car j'ay vescu bien simplement;
Pour ce m'en repens de bon cueur. Vo

LE JUGE

Plus icy doncques, monseigneur,
Ne demourray;
Car je vois que de vous n'avray
Cy aultre compte.

4954 tenue. — 4965 Et quelz ilz seront.

Morir vous en fauldra a honte
Et a martire !

ADRIANUS

Loés en soit le tresdoulx sire
Qui a formé et ciel et terre,
Et tout ce que l'en y puet querre ;
Autre ne desire d'avoir !

LE JUGE

Je faiz assez bien mon debvoir
De vous dire vostre folie ;
Je m'en vois a chiere marrie,
Et me desplaist bien, monseigneur,
Pour quoy vous en avrez doleur
Et grant rudesse.
Sans aultre adresse,
Compter l'yray a l'empereur,
Et luy diray le grant erreur
En quoy vous estes ;
Car autrement tresgrant molestes
Me pourroient au corps advenir.

ADRIEN

ol. 101 A Jhesucrist vueil obeir
En qui j'ay mise m'esperance,
Mon desir et tout ma fience :
Bien me gardera, s'il luy plaist.

LE JUGE

Geolier, faiz, sans plus de plait,
Des prisonniers tresbonne garde,
Car tu les verras, quoy qu'il tarde,
Mort souffrir, par crueul martire.
Garde les moy trop bien de rire.
Puis qu'ilz ont pris tout ung propos,
Bien les en repute estre folz,
Et au derrier le seront bien.

LE GEOLIER

Monseigneur, ne doubtez de rien ;
Bien les garderay vrayement
De departir aucunement
De ceste place ou sont boutez.
De malheure y sont entrés
Et venuz, pour leur grant folie.
Toutes voyes chierre marrie
Ay d'Adrien, le mareschal
Des gens d'armes et seneschal
De l'emperrere ;
Sa volenté qui est sy fiere
Sacrifier a nostre loy
Et a noz dieux ; car je cognoy
Qu'il en morra par grant langueur,
A grant honte et a deshonneur, Vo
S'il n'en prent propos mieulx propice.

LE JUGE

Continue bien ton office
Et je m'en voix.
Vadat ad imperatorem.

5012 tres *m.* — 5020 vrayment. — 5025 la chierre marrie. — 5030 A sacrifier a nostre loy. — 5033 grant *m.*

LE PREMIER ESCUIER A ADRIEN

luy die :

Hé, monseigneur, a qui je dois
Honneur et service de cueur,
Eslites vous pour le meilleur
De demeurer en ceste ordure
De prison, qui est tant obscure ?
Las! mon chier seigneur, je vous prie,
Ayés pitié de la lignie
Des nobles dont estez partis!
En bonne foy le cueur partir
Vous me faictes cy de douleur!
Helas! mon tresnoble seigneur,
Je vous pry que me pardonnez,
Se je suys trop habandonnez
De parler a vous privéement,
Car je vous ayme loalment
Et le diz pour vostre grant bien!

LE SECOND ESCUIER

Monseigneur, mon maistre, je tien
Que ces gens vous ont abusez
Quant a vous ont ainsi usés
De leur langaiges attractifs.
Fol. 102 Vous estez vous donc convertiz
De la folie qu'ilz ont emprinse?
Nous nous en alons; sans faintise,
Vous nous mettez en grief tourmant.

LE PREMIER ESCUIER

Monseigneur, a Dieu vous com-
[mant!
Je vous requier, pardonnés
[moy.

LE SECOND ESCUYER

Vous estes mis bien povrement.
Monseigneur, a Dieu vous com-
[mant!
Les dieux vous doint advisement,
Et vous hostent de tel erreur!
Monseigneur, a Dieu vous com-
mant!
Je vous requiers, pardonnés
[moy.

ADRIANUS

Jhesucrist, le souverain roy,
Vous conduise, mes beaux anffans!
Jamais ne vous trouvay faillans
En mon service; sy vous prie
Que n'aliez point vers Nathalie
Luy dire mon fait que vehez;
Mais, tant que vous pourrés, celés
Mon prisonnement en l'onneur
De Jhesucrist, qui conducteur
Doit estre de vous et de moy.

RUSTICUS.

5041 quest. — 5061 Ha mōsgr. — 5066 hostes.

LE JUGE a l'empereur

Treshault prince, souverain roy,
Grant empereur de Romenie
Et sire de Nichomedie,
A vous viens dire des novelles
Qui ne seront bonnes ne belles.
Je vous diz veritablement
Que Adrien presentement
Sy est crestien devenu,
Et, comme crestien, tenu
Est en la tour, semblablement
Vo Com les autres certainnement,
Comme errant et contredisant
A nous dieux et les blaphemant,
Et nostre loy que vous tenez,
Dont je suy presque forcenez,
Et pour ce je le vous vien dire.

L'EMPEREUR

Ha! tous nous dieux, que veult ce dire?
Vecy bien grant forcenerie,
Quant celluy qui toute sa vie
A soubstenu nostre creance,
La met du tout a nonchaillance
Et la renye entierement!
Beaux seigneurs, dittes nous comment
Gouverner nous nous il debvons.
Plus attandre nous ne pouons
De savoir que l'en y doit faire,
Car ceste chose moult contraire
Est a nous, par grant desplaisance.
Avoir nous en convient vangence,
Puisqu'ainsi est.
Dittes nous doncq sans aultre plaist,
Chascun de vous, qu'est il de faire.

CHANCELLIER

Nul de nous ne se doit retraire
De vous en dire son penser
Et son advis sans delaisser,
Car nous il sommes tous tenus,
Aussi les grans et les menus. Fol. 103
Quant a moy, je diz, monseigneur,
Que tenir luy debvés rigueur,
S'ainsi est qu'il ne se desdise
De celle trop fole entreprise
En quoy il s'est mis et botez;
Mais bon seroit, se vous estez
D'avis, de luy faire encour dire
Qu'il se voulcist de ce desdire
Qu'il a empris et conmencer,
Pour ce que vous l'amés sy chier
Et qu'il est vostre mareschault;
Et aultrement, a son deffault,
Contre luy pourrez proceder,
Et puet estre, sans exeder
Plus avant, qu'il s'avisera.

PREMIER CHEVALIER

Vostre honneur garder y sera,
Monseigneur chier, se vous creez
Vostre chancellier que veez
Qui premier a dit sa raison,
Car oncques en nulle saison
Ne vismes faillir Adrien
En guerre n'en autre maintien;

5098 soubstenue. — 5119 trop *m.* — 5120 il cest. — 5123 Quil ce.

Tousjours l'avons trouvé proudomme
Et vaillant en armes, tant comme
Se pouoit faire et emploier
Par avanture, sans dangier.
Honneur fera a nous grans dieux
Vo Et les adorera es lieux
Ou il est, sans luy fere atainne.

L'EMPEREUR

Vostre raison est toute plainne
De ce que avons en pensée;
La maniere est bien divisée,
Et sy sera ainsi bien fait.

SECOND CHEVALIER

Par ainsi serez vous de fait
Sa volenté, vaillant seigneur;
Et sy luy ferez grant honneur
De le requerir qu'il s'amande,
Et qu'a vous il se recommande
Pour obeir sans ho ne sy.
S'il ne veult, sans point de mercy,
Enferré soit incontinant
Qu'il en avra dit son talant,
S'il n'est bien dit a vostre guise;
Car après il n'y a franchise
Qui de mort le puist guerantir.

L'EMPEREUR

Or ça, nous avons grant despit
De faire ce que vous divisez.
Alez il, juge, et advisez
Ce meschant fol tant malheureux,
De son couraige avantureux
Qu'i se revienne, et se desdie
De ceste parole et folie Fol. 104
Qu'il a ainsi mise en son cueur,
Ou qu'il en morra en doleur.
Et luy faictes sacrifier
A noz dieux et mercy crier,
Et ce qu'est fait luy pardonnons,
Et entre noz princes barons,
Plus que nul autres l'arons chier,
Pour bon amy et exaussier
Sur tous ceulx de noz grans estas.
Et s'il ne veult, n'atandez pas
Longuemant qu'il vous vouldra dire,
Mais incontinant et de tire
Faictes le enferrer fermement
Par pieds et par mains durement
De plus gros fers que troverés
En la prison, quant vous verrés
Son vouloir et intencion.

LE JUGE

Puis que c'est vostre intencion
De savoir quel vouloir il a,
Tantost m'an yray jusque la;
Et si feray ce que vous dittes,
Et plus aussi, sans contredittes,
Car porter luy feray noz dieux
Em prison, et s'il veult iceux
Ja recognoistre et adorer
Et reveramment honnorer,
Je le tiendray pour revenu,

5161 Or sa. — 5164 Se. — 5166 et desdie. — 5188 Et sil feray ce. — 5192 Ja *m*.

V°
Et, s'il ne veult, il est conclut
Qu'il soit enforgier durement,
Et il le sera vrayement
Sans il faire plus d'attandue.

L'EMPEREUR

Le sanc du corps tout nous remue,
Quant de luy oyons cy parler.
Alez tost sans intervaller
Jusques vous soyez celle part.
Silete.

LE JUGE

au prebstre de la loy.

Sire presbtre, no dieu vous gart
Et vous accroisse voz vertuz!
Par devers vous, sans tarder plus,
Suy venu, et sy vous vueil dire
Que l'emperere, nostre sire,
A ordonné qu'incontinant
Les dieux de la loy prestement
Soient mis devant Adrien,
Son marischal, qui crestien
Est detenu en la prison,
Pour savoir se intencion
Il avroit de les recognoistre,
Et s'il se vouldroit bien submettre
A leur creance;
Car conclut est, par l'ordonnance
De luy et de ses conseilliers,
Que tantost soit martirisiers
Se ainsi faire il ne le veult.

CUSTOS YDOLORUM

Fol. 105

Et comment? Qui ad ce le meult
De noz dieux ainsi diffamer?
Il les deust servir et amer.
Je n'entends point celle raison.
Yssu estoit de haulte maison
Et mareschal de l'empereur;
C'estoit l'ung des plus grant seigneur
Qui fut pas en trestout l'empire;
Je me merveille par quel yre
Il a empris en son coraige
De faire aux dieux honte et dommaige;
Je vous pry que m'en informez.

LE JUGE

Verité fut que ordonnez
A esté, et encour n'a guiere,
De par monseigneur l'emperiere,
Que, qui pourroit ame trouver
Qui eust nostre loy reprouver
Et fut crestien devenuz,
Tantost fut pris, sans tardé plus.
Or est il vray qu'en la prison
Sont esté mis ceste saison,
Et encoure n'a y pas guieres,
Plusieurs crestiens, qui prieres
Fasoient a celluy Jhesucrist
Que tant de martire souffrit

5204 vo vertuz. — 5207 lempereur. — 5208 qu' *m.* — 5211 quil xpien. — 5215 Et sil ce vouldroit submettre. — 5220 Sainsi. — 5232 prie. — 5233 Veritez. — 5240 il *m.* — 5242 encour.

Par les Juyz, et mis a mort.
Vo Le mareschal qui, sans deport,
Fut chargé de par l'empereur
De les visiter par doleur,
Sy s'est avecq eulx fait tenir
Com crestien, pour parvenir
A ne sçay quel feliciter
Dont il leur oyt caqueter.
Maintenant il est crestien
Et plus ne veult estre payen.
Pour ç'a l'empereur ordonné
Par son conseil et commendé
Que parler a luy je m'en aille
Et luy face, comment qu'il aille,
Les dieux loer et sacrifier;
Et, pour ce qu'il est mestier
Que il les voye en sa presence,
Je vous pry que sans demorance
Nous luy pourtons.
Il me semble que bien ferons :
Savoir s'il les vouldra orer,
Et sa creance restorer;
C'est ce pourquoy je suy venu.

SACERDOS YDOLORUM ET CUSTOS TEMPLI

respondet, etc.

Il a esté tresbien conclut;
Mieulx ne pourroit on nullement,
Car ainsi verra l'on briefment
Quel volenté il a de faire,
Et serons s'il se veult retraire
De la creance qu'il a prinse.
Alons a luy, et sans faintise Fol. 106
Je luy pourteray noz grans dieux,
Lesquelx, quant il verra des yeulx,
Honte avra de les mescognoistre,
Et sa creance pourra mettre
En iceulx, comme par avant.

Cy prent les ydoles et les porte après le juge em prison.

LE JUGE

Pourtier de ceans, prestement
Ouvrez nous l'uys de ces prisons;
Entrer dedans briefment voulons,
Car nous y avons bien affaire.

LE GEOLIER

Monseigneur, fere le contraire
Je ne vouldroye;
En tout a vous obeiroye
Comme au juge de l'empereur;
Ouvertes seront sans demeur,
Sy entrerez quant vous plaira.

Aperiat.

LE JUGE

Adrien, venu par deça
Sommes, cestuy bon sire et moy,
Et vous apportons de la loy

5251 Comme. — 5254 Et maintenant. — 5262 Quil. — 5263 prie. — 5276 Je leur. — 5280 Sy prêt. — 5282 Ses.

Les grans dieux, c'est nostre creance,
Esquelx debvés avoir fience.
Ordonné m'est expressement
De le faire, pour veoir comment
A eulx vouldrez sacrifier.
Vo Priés qu'ilz vous vuellent ayder
Et les requerés de confort;
Vous y sauverez vostre mort,
Et sy serez en l'acoinctance
De l'empereur, et de chevance
Avrez vous plus que oncque mais!

ADRIEN

Faulx juges, ainsi n'yra pas.
Dy tu que j'aore ces ydoles?
Ce ne sont que toutes frivoles,
De main d'homme faittes et pour-
[traittes;
Torturés sont et contrefaittes :
En eulx n'a aucune puissance.
Veuls tu donc que j'aye esperance
En tes dyables qui te lient?
Bouches ont, or leur dis qu'ilz rient!
Oreilles ont et sy n'oyent goute,
Et yeulx ouvers, mès ne voient gote
De lumiere, tu le vois cler.
Ung mot ilz ne seroient parler!
Ce n'est c'ung droit encombrement
De place et ung empeschement;
En eulx n'a force ne vertuz
Ne plus qu'il a en ung festuz
Quant il est par le pié copez.
Bien vous ont dyables envelopez
En leur puissance!
Ostez les d'icy sans tardance,
Ou tantost les despeceray.
Ma creance tousjours aray Fol. 107
En Jhesus, le dieu droitturier!

LE JUGE

Il ne se fault jamais fier
En cest homme; c'est temps perdu
De luy riens dire; il a conclu
Qu'il demourra en son propos;
De parler a luy sommes folz
Et de faire sy grant procès.
Geolier, va prandre des fers
Les plus pesans que troveras
En la prison, puis les mettras
Es piez de ce fol desloyal,
Pour qui nous avons tant de mal
Et tant de peinne;
Quinze jours a ou trois sepmainne
Que pour son fait suis empeschier!

GEOLIER

Tresvolentiers et de legier
Je le feray.
Prez de moy sont, je les prandray
Et luy en feray ung chaussons.
Ce sont les plus pesans lassons
Qu'eut oncques hons vrayement :
Ilz sont bien pesans quatre cens;
Garde n'avra de les fraissier.

5304 vous *m.* — 5305 juge. — 5311 donc *m.* — 5314 Oreillẽt. — 5319 ung *m.* — 5348 vrayment.

Adrien, ilz vous fault chaussier
Cette chausseure.

Vo

ADRIANUS

Loé soit Jhesu qui procure
Pour moy et pour mon sauvement !
Or fais ce que pourras briefment
De moy, car ad ce je m'acorde.
Dieu me fera misericorde
Pour plus tost a l'intencion
Venir ou j'ay devocion.
Je say bien que martir seray
Prouchainement, et lors verray
Mon sauveur et son paradis ;
En luy j'ay mon cueur du tout mis
Et si y ay vraye esperance.

Silete. — Cy soit enferrer Adrien et, ce fait, s'en voise le juge.

LE JUGE

Plus icy fere demeurance
Ne nous convient, alons nous en,
Car nous pouons bien veoir comment
Il est obstinez sans faillir.
De son vueil ne pourra saillir.
Laissier le fault la comme foulz,
....
Reprenez les dieux de la loy
Et nous en alons, car bien voi
Que nous perdons cy nostre peinne
Tous les jours, et n'avons qu'atainne.
Lassez en suy, je n'en vueil plus.
Face luy en, quant au surplus,
Ce c'on vouldra, je m'en iray.

SACERDOS YDOLORUM

Pas icy je ne demeurray; Fol. 108
Mes dieux m'en convient repourter
En leur temple, sur leur haulter,
Car riens ne font en ceste place ;
Parole c'on die ne menasse
N'ont point de lieu en cestuy homme,

Silete. Pausa.

PREMIER VOISIN SAINT ADRIEN

a Nathalie

Madame, savés vous bien comme
Monseigneur est presentement
Mis en prison villainnement,
Et de gros fers bien enferrez ?
Je ne sçay pas se vous savez
Le cas pourquoy il y puet estre ;
Mais au cueur en ay grant moleste,
Car pas dire je n'ay oys
Pourquoy il y a esté mis.
Dolans en suy et courrocer ;
Pourquoy je le vouz vien nuncer
Pour y mettre remede aucung,
Car en la ville n'a nesun
Qui n'en soit tresbien courrocier.

5374 si. — 5389 ce vous.

NATHALIE

Hé Dieu que j'ay tant remancier
En mes grans doleurs maintefoiz,
Plaise vous, tresdoulx roy des roiz,
Conforter vostre povre encelle
A qui l'en appourte nouvelle
Vo Crueuse et d'amartume plainne.
O felicité souverainne
En qui j'ay toute ma fience,
Vueillez par la vostre clemance
Moderer ces dures nouvelles,
Car elles ne me sont pas belles,
Mais trescruelles et tresdures.
Gubernateur des creatures,
Reconforte moy, car tu scez
Pour quoy ainsi emprisonnez
Est mon mary et mon seigneur.
Jamais je ne feray demeur
Tant que sceray la veriter,
Car oncques n'oys raconter
Qu'il fit a nul aucune injure,
Mais a tousjours garder droicture
Toute sa vie.
Hé, benoite vierge Marie,
Que j'ay servir couvertement,
Puis que receus premierement
Le baptisme com crestienne,
Vueiller moy aleger ma peinne
Et me confortez, s'il vous plaist!

PREMIERE DEMISELLE

Helas, madame, il m'en desplait
Grandement s'ainsi est c'on dit;
Ne creez point qu'il ait eslit
Rien qui ne soit a son honneur,
Car certes j'en avroye au cueur
Grant doleur et amarrison; Fol. 109
Mais certes souvent sans raison
L'on fait nouvelle controuvée;
Ainsi pourroit estre trouvée
Ceste nouvelle cy de fait.

LE SECOND VOISIN

Madame, escoutez, s'il vous plaist,
La cause pourquoy em prison
Est monseigneur vostre baron.
L'on dit partout communement
Qu'il est detenu rudement
La ou il est emprisonner,
Pour ce qu'il ne veult raisonner
Les dieux de nostre loy payenne,
Et pour ce que loy crestienne
Il tient, et la veult soubstenir,
Et pour elle soy detenir
Fait avec autres crestiens
Qui sont detenus es liens,
Et ja desdire il ne se veult
Pour chose que dire on ly peust:
Et c'est la cause veritable.

NATHALIE

Jamais ne me serray a table,
N'en place soubz le firmament,
Tant que sceray certainement
Se ainsi est que vous me dictes,

5401 de roiz. — 5411 Gubernatur. — 5427 Las. — 5430 Bien. — 5445 la loy. — 5450 ja *m*. — 5456 Ce ainsi.

Vo Car mes doleurs seroient petites
S'ainsi estoit.
Celle part je m'en voy tout droit
Pour en savoir la verité.

LA SECONDE DAMISELLE

Madame, en vraye charité,
Je vous requiers treshumblement
Que vous n'y alez nullement
Seullette, sans vostre servante ;
Je vois bien qu'estes desplaisante
De monseigneur qu'est arester.

Silete.

NATHALIE

Au geolier.

Ami, je vous vien requester
En amour et affeccion
Que me vueillés en la prison
Ung po bouter, pour enquerir
Se mon seigneur et mon mari
Y seroit mye,
Car l'on m'a dit en ceste vie
Qu'il il estoit n'a pas grammant.

LE GEOLIER

Madame, veritablement
Il y est, et vous le verrés,
Et quant a luy vous parlerés,
Serés la cause veritable.
Advis m'est qu'il est bien culpable
De ce pour quoy est detenu.
Or entrez, et par vous tenus
Soit de langaige en luy monstrant Fol. 110
Le peril ou il se met grant
Pour la loy qu'il veut soubstenir.

NATHALIE

A son mari en prison.

Monseigneur que je doy servir
Et honnorer, je y suy tenue,
Comment vous est ? Je suy venue
Par devers vous pour esprouver
Ce dont on vous veult reprouver,
Car il n'a guere
Qu'une nouvelle bien amere
L'en m'a dit au commencement,
Et disoit l'on que vrayement
Estiez em prison detenuz
Pour ce que diray ; au surplus
L'en disoit, nom pas par quel bout,
Mais de puis j'ay bien sceu le tout,
Que cy estiez emprisonnez
Pour ce qu'aorer ne daingnés
Les grans dieux de la loy payenne,
Et que prenez la crestienne
Pour la meilleur et salutable,
Pour ce qu'elle est plus proffitable.
Et est bien vray, mon doulx seignour ?
Je vous supplie par amour,
Que m'en dictes vostre pensée.

5483 ce met. — 5497 bien *m.* — 5499 aores. — 5504 mon *m.* seigneur. — 5505 Mais je.

ADRIEN

Ma doulce seur et bien aimée,
Vo De vous ay toujours oir dire
Des paroles que contredire
    Encour ne dois,
Car vous m'avez dit plusieurs fois
Que ceulx qui vueillent soubstenir
La loy Jhesus et maintenir,
Ilz en ont vie pardurable
Et la joye qu'est parmanable,
Sans fin vraye felicité.
M'amie, il est bien verité
Que pour ce je suys prisonnier
Et en ceste prison fichier
De mon propre consentement,
Avec mes freres en tourment,
Crestiens que veez em presence,
Lesquelx ont en Jhesus creance
Et pour luy ja martirezer
Ont esté et tyrannizer
Pour soubstenir la loy nouvelle
Crestienne, qui est moult belle.
Ilz m'ont dit, quand les ay requis
De moy dire a ce leur advis,
Quelx retribucions pretendent
Avoir pour les maulx qu'ils attandent
Pour soubstenir crestienté,
Lesquelx m'ont trestout recité
Qu'il n'est oeil qu'il le puet veoir,
Ne oreille qui peuist oir,
Bouche dire, ne cueur penser,
Ce que Dieu pour recompancer
Fol. 111 A presté a ceulx qui l'onnorent.
Et pour ce que je croy encore
Que mieulx advenir y pourray
Avecq eulx, sans aucung dilay
M'y suy bouter et fait amettre,
Et le monde, sans plus debatre,
    Ay renuncer;
Et c'est ce pour quoy afoncier
Je suis comme ja vous vehez.

NATHALIE

Et Jhesucrist en soit loez,
Monseigneur, et sa doulce mere!
Je sçay qu'elle a voulu priere
Faire pour vous et sa requeste
A son chier filz, le roy celeste,
Dont vous estes enluminés.
Monseigneur, de bonne heure nez
Fustes, et benoy en ce monde,
Qui plus ordoye qu'i ne monde,
Quant pris avez ce bon propos
D'estre mis cy en vray repos,
Et en celle felicité
Qui durera en verité
Tous temps sans terminacion.
Et laissez toute affeccion
De ces richesses terriennes
Qui sont transsitoires et vainnes,
Ou plusieurs mettent leur fiance,
Car ung temps, sans nulle doubtance,
Sera, que point n'avront durée, Vo
C'est en la tresgrande journée,
Plainne d'angoisse et de tourment,
Quant Dieu sera au jugement;
Car l'ung ne pourra de la painne

5516 en vraye felicite. — 5517 bien *m.* — 5518 prisonniers. — 5529 ce *m.* — 5557 cy *m.*

L'autre getté par quelque atainne,
Non pas le pere son anfant,
Ne la mere sa fille autant,
Ne le servant son bon seigneur,
Ne richesse leur possesseur,
Car il fauldra chascun pourter
Son fardeaul, sans soy suppourter,
Et attandre celle sentance,
De justice, qui sans doubtance
Sera donnée celle journée
Par celluy Dieu, qui a creé
Trestoute humainne creature.
La journée sera bien dure
Et amere pour les dampnés!
Mon treschier seigneur honnorés,
Je vous supplie et vous requier
Que plus le monde n'ayez chier,
Et de vous parans ne vous chaille,
Ne plus que de furre ou de paille;
Mais pansés es choses celestes,
De bon cueur, ou il n'a moleste,
Et sy prenez em pascience
Les grief tourmens et les meschances
Qu'endurer il vous conviendra;
Et Jhesucrist vous surviendra,
Fol. 112 Se vous l'amés de cueur parfond.

ADRIANUS

Ma doulce seur, je vous respon
Que propos ay de l'avenir
Ou vous dictes, et grant desir,
S'il plait a Dieu mon createur.
Alez vous en, ma doulce seur,
Et je vous promets seurement
Que nostre martire et tourmant
Savoir vous feray, se je puis,
Et la journée, car je suis
En ce propos pour le vous dire.

NATHALIE

A Dieu vous comment, mon chier sire,
Mon mary et loyal espoux!
Maintenez tousjours ce propos
Et pour riens ne vous destournés,
Quelque tourmant que endurés,
Ne quelque mal ou villennie.
En Dieu toute esperance ayés,
Car certes il vous gardera
Et a la fin vous recevra
En son doulx benoist paradis.
Or soyés tousjours intentiz
De le faire, je vous em prie,
Et priez la vierge Marie
Que vous il vueille maintenir;
Aussi feray je, car tenir
Me vueil comme vous crestienne, Vo
Combien que, pour peu de la painne
Que je voy tous les jours donner
Aux crestiens, habandonner
Encour ne l'oye.
Messeigneurs, Jhesus vous pourvoye
Et vous ait tous en sa commande!
Mon doulx seigneur, vous recom-
[mande :
Pansez bien d'avoir paradis!
Revertitur in domum suam.

5577 suppourte. — 5585 honnorer. — 5586 et requier. — 5630 domū suan.

Dyaboli omnes sunt in inferno, et exeant cum impetu.

LUCIFER

Haro! dyables d'anfer mauldis,
Que faictes vous? Est il saison
De demeurer en la maison
De notre enfert? Dyables meschans,
Vous deussiez estre sur les champs
Pour espiez de tous coustez,
Et vous estes ceans, sottés
Comme les pors en leur estables!
Haro, haro! trestous vifz dyables!
Je suis tout enflés de courroux
Quant je vous vois ainsi muables!
Haro, haro! trestouz vifz dyables!
Je feray cry sy espantable
Qu'esbays en serés trestous!
Haro, haro! trestous vifz dyables!
Je suis tout enflez de courroux.

SATHAN

Crever puisse tu, quant tu nous
Fol. 113 Faiz tant de peinne et de traval,
Faulx traite, dyable desloyal,
Plain de noise et forcennement,
Roy d'anfer, eternellement
Mauldiz sur toute creature!
Tu nous donne tant de torture
Que c'est bien chose inexprimable.
Ne scez tu pas, or vil dyable,
Que plus de V^{m} payens
Furent hier mis en noz liens,
Et em peinne perpetuelle,
Par nostre pourchaz et cautelle?
Et tous les jours nous t'amenons
Tant de muldriés et de larrons
Sy que ne cessons jour ne nuit
De tempester et mesner bruit,
Ou faire muldre et desrober,
Ou par trahir, autre gaber,
Ou par barat ou tricherie,
Et en mainte aultre dyablerie
Et abominables pechiez,
Et tousjours sommes empeschiez,
Et sy n'ez pas encour contens!

LUCIFER

Celluy qui chasse et riens ne prent
Pert bien sa peinne et son traval.
Vous alez amont et aval
Pour chassier et pour prandre proye;
Mais, quoy? ce n'est pas par la voye
Par laquelle entendre y debvés, Vo
Car, vifz dyables, quanques avez
Tandus vos fillez et vos raix,
Ilz ne sont sy fors ne sy rais
Que tantost ne soient destandus
Par le moyen du faulx Jhesus,
Qui de vos fillès faulcement
Vous tost la proye ocultement,
Par une foy qui est si forte
Qu'elle brise et ront nostre porte,
Et enmeinne tous nous payens
Qu'estoient serrez en nos lyens.

5631 exiant. — 5664 Au faire. — 5683 faulcemẽt ocultemẽt. — 5685 noz porte.

Vous le veez evidanmant
Et n'y savés empeschement
Mettre; ne aler au contraire;
Pourquoy contre vous me fault braire.
Ne veez vous comme Adrien,
Seneschal de Maximien,
Est ja crestien devenu
Et n'est plus en vos mains tenu,
Par le moyen de ces truans
Faulx crestiens, paillars puans,
Qui sont boutez par grant fureur
En la prison de l'empereur,
Dessaingnez, batus et feruz,
Pour la foy de ce faulx Jhesus
Qui nous est sy contrarieulx?
Pourtant, dyables maleureux,
Gardez que par quelque moyen
Fol. 114 Vous ne pardés Maximien
L'empereur, ne son juge aussi,
Et que sans pitié ne mercy
Adrien soit tresrudement
Battu par doloreux tourmant,
Si que par traval et par painne
Laisse celle loy crestienne,
Et rechiese entre noz las,
En lui ramenant les solas
Et plaisirs mondains au devant;
Et lui faictes penser souvent
En l'onneur qu'il a terrien
En la court de Maximien :
Sy sera nostre, sans dobter.

SATHAN

Quant a moy je m'yray bouter
En l'ostel du juge briefment,
Et luy donray avisement
De tout ce que vous m'avez dist.

LEVIATHAN

Et nous autres, sans contredit,
Irons vers l'empereur de tire
Et luy remplirons le cueur d'ire,
En luy lyant l'entendement,
Affin qu'il ne puist nullement
Usé de sens ne de raison.

CERBERON

Ne les gens de toute sa court :
Je les estaicheray sy court
Que point ilz ne m'eschaperont!

BELIAR

Trestous en nostre enfert viendront
Tenir compaignie a leur maistre,
Et la je les vueil bien repaistre
De griefz et doloreux tourmens.

BETHZEBUR

Et je feray, se je ne mens,
Qu'ilz courront a ma volenté,
Car je suis bien atalenté
De leur hosté sans et memoire,
Et les garderay bien de croire
A ce Jhesus ne en sa loy.

LUZARGUS

Je feray assés, quant a moy,

5702 cy. — 5723 *Le ms. répète ce vers en tête du couplet de Cerberon.*

Quant avec les autres seray,
Car jamais je ne laisseray
L'empereur jusques je l'amainne
En enfer, avec son demainne.
De moy ne s'en sera garder.

LUCIFER

Alés vous en sans plus tarder,
Dyables mauldis, trestous en l'eure!
Heure, vil dyable, heure, heure
Fol. 115 Sur grans, sur moyens et petis!
Ne faictes plus icy demeure.
Heure, vil dyable, heure, heure!
De les faire plus noir que more
Par pechiez ne soyés faintiz.
Heure, vil dyable, heure, heure
Sus grans, sus moyens et petis!

SATHAN

Ibi loquatur judici.

Juge, tu es cy tout pensif;
Que fais tu? Te souvient il plus
De ce que l'empereur laissus
Te dit, il a desja longtemps,
Que tous ceulx qui ne sont creans
En ses dieux fussent par toy prins
Et em prison estroicte mis,
Sans leur donner aucung confort?
Tu scez bien que sans nulz deport
Ung en y a qui s'est fait prandre
Par sa folie, et entreprandre
A voulu contre la plaisance
De l'empereur et ordonnance.
Il est tous les jours confortés
Et par sa femme admonestés
De soy maintenir en la loy
De Jhesucrist et en la foy.
Va ja le dire a ton seigneur, V°
Ou aultrement grant deshonneur
T'en adviendra.

LE JUGE

Dicat servientibus.

Plus de trante jours a desja
Que Adrien emprisonnés
Est en prison et enferrez,
Que je n'en ay nulle nouvelle
Fait savoir de ceste querelle
A l'empereur; par quoy je doubte
Que mal content n'en soit sans doubte.
Alez luy dire il le m'y fault.

Dicat servientibus.

Avant, sergens, sans nul deffault,
Venez aveu moy erremment.
Aler m'en vueil incontinant
A monseigneur parler de bouche
D'une chose, que bien le touche.
Alez devant!

5758 locatur. — 5763 En ces dieux. — 5767 qui scet. — 5772 admoneste. — 5775 ja *m.* — 5785 Alez dire il ly my fault.

PRIMUS SERVIENS

Monseigneur, nous sommes errant
Desja pour vous accompaignier
Par devers luy et tesmoingnier
Vostre parler, se mestier est.
Quant vous plaira, chascun est prest,
Et sy vous montrerons la voye.

LE JUGE

Or alez, nous dieux vous doinst joye!
Mettez vous tous par ordonnance.

LE SECOND SERGENT

De ce faire avons nous plaisance;
Or nous suyvés.

Fol. 116 *Silete.*

Vadant judex et ejus servitores ad imperatorem, et dicat:

LE JUGE

Mon treshault seigneur honorez,
Dire vous vueil aucune chose
Moult nouvelle et moult merveilleuse,
Que je vous vien compter et dire.
Pluseurs jours a passer, chier sire,
Que, par vostre gré et plaisance,
A Adrien feites ordonnance
Qu'il vint devers moy pour moy dire
De par vous, que sans contredire
Luy monstrasse et sans atargier,
Les crestiens qui prisonniers
Sont en la tour et enferrez;
Dont par moy luy furent monstrez.
Mais quand il fut en la prison
Et il eust leur intencion
Oye, ilz se fist arrester
Comme crestien, et fermer.
Il se publia crestien
Comme eulx, et, tout en ce maintien
Voult qu'il fut prins et arester
De tout point, et a detester
Vous dieux et leur haulte puissance;
Pour quoy, sans nulle demeurance,
Tantost es fers je le feis mettre,
Et en ce s'est vouleu soubmettre;
Sy viens a vous pour le vous dire.

L'EMPEREUR

Hé, touz noz dieux! Que veult ce dire?
Et commant? Nostre mareschaul Vo
Veult il nous dieux par tel assault
Mettre au bas par mescognoissance?
Cecy est une grant meschance
Qu'est il de fere, beaulx seigneurs?
Oncques n'eusmes telles doleurs
Que les avons;
Car entremy tous nous barons
Nous l'avons trouvé bien feable
Ou temps passez.
Dittes nous en vous volentez
Et voz advis.

CHANCELIER

Par ma foy, il a bien mespris.
Je ne say que ce ly conseille,

5802 Mon treshault pnce. — 5804 *Le premier* Moult *m.* — 5811 targier. — 5818 fermez. — 5829 mareschal.

Ne qui luy a mis en l'oreille
Ceste folie.
Mandez le querre sans descrie,
Et le faictes a vous venir,
Pour demander par quel plaisir
Il a fait ceste oultrecuidance.
Venir lui en doit grant meschance
S'il est ainsi.

PRIMUS MILES

C'est grant desplaisance et socy
Et tresgrant desobeissance
Qu'il fait contre vostre plaisance.
Fol. 117 Bien suy de son fait esbays
Plus que d'omme de voz pays.
Mais bon est de l'envoyer querre
Et le fere venir grant erre
Parler a vous.

L'EMPEREUR

Bien dittes, nous en sommes tous
Corrociez et bien atainnés.
Alez le querre et l'amenez,
Juges, et sy n'y faillez mie
Sur tant que amez vostre vie,
Car aultrement, se faulte y a,
Vostre corps le comparera
Et em pourrés perdre la teste!

LE JUGE

A jeu ne tien pas ne a feste
Ces paroles que vous me dittes,
Monseigneur; mais bien sont escriptes
En mon cueur et en ma pensée.
Vers luy m'en voix sans demorée,
Et me garderay de mesprandre.
Sus, sergens, sans plus entreprandre
Aultres choses, alez devant!
Vous veez le conmendement
Que l'en nous fait!

LE TIER SERGENT

Faire n'y convient aucung plait.
Il est conclu que debvons faire. Vo
De ce qu'avés oyr retraire
Par l'emperere
Reculer me convient ariere.
Mettez vous devant, monseigneur.

LE JUGE

J'ay soubstenu sy grant labeur
C'um petit me fault reposer
Ung jour ou deux, avant qu'aler
Je puisse vers ces prisonniers.
De repotz ay tresgrant mestiers;
Long temps a que ne pris repotz.
Cy s'en voise en sa loige.

NOSTRE DAME

Honneur, gloire, loenge et loz,
Mon chier filz, soit a toy toudiz,
En terre et en ton paradis,

5852 Et de grant. — 5862 Juge. — 5864 ce faulte. — 5874 Aultre chose. — 5886 ses.

Car en toy est toute puissance!
Sy te pry qu'aiez souvenance
De ton bon ami Adrien.
Tu scez bien que Maximien,
Ton adversaire et ennemis,
A de present en son cueur mis
De le faire martirizer
Pour ton nom qu'il a exaulcer
Et pourter contre sa plaisance.
Tu scez, mon filz, que ta puissance
Conforte toute creature
Qui pour toy engoisse tresdure
Fol. 118 Vuellent pourter et endurer;
Mon filz, cil scez que inclinez
Il est a toy entierement,
Et ne fera point autrement,
S'il te plaist le reconforter.

DIEU

Mere, encour n'a y riens pourter
Pour amour de moy nullement,
Sy non de porter seulement
Mon non et ma nouvelle loy;
Maiz pourtant reconfort de moy
Avra, pour luy faire savoir
Que s'il fait toujours son debvoir,
Je le recepvray en ma gloire,
Mais qu'il ait tousjours la memoire
De ma mort et ma passion.

MARIA

Mon doulz filz, grant compassion
Dois avoir de sa povre femme,
Qui, doulcement et sans diffame,
Le maintient en son bon propos
Contre ceulx qui ja cuident folz
Ceulx qui ta loy vuellent tenir
Et ton nom pourter et cherir,
Pour acquerir ta doulce grace.
Or voys tu bien qu'en toute place
Eulx deux sont en obeissance
Vers toy, et ont ferme creence;
Envoye luy doulx reconfort. V°

DIEU

Encour ne recevra la mort
De present; mais g'y envoyeray
Mon doulx ange et le transmettray,
Pour l'advertir qu'il soit content
Dedans la peinne et ou torment
Que pour moy luy sera donnée.
Uriel, va sans demorée
Vers Adrien, en la prison,
Et luy dis que grief passion
Il souffrera prochainnement,
Et qu'il soit tousjours esperant
De ma grace, et ja il l'avra.

URIEL, *angel*

Mon Dieu, ton vouloir fait sera
Puis que j'en ay commendement
De toy; la voys presentement,
Et luy nunceray ta plaisance.

Silete. Cy descende et voise a la prison.

5913 9fort. — 5915 cil fait. — 5917 la *m.* — 5923 qui le cuident. — 5930 ton doulx. — 5935 En la peinne. — 5942 ja *m.* — 5945 voye. — 5947 Sy.

Amis de Dieu, n'aye doubtance :
Dire te vien de par Jhesus,
Que tu crois et as ja bien creuz,
Que le vintesme de ce moys
Tu seras mis en grief destrois
Par Maximien le herite;
Mais garde toy que chose dicte
Ne soit par toy que empeschier
Puisse le salaire et loyer,
Fol. 119 Que tu avras par ton martire :
Jhesus par moy le t'envoye dire.
Or te gouverne saigement,
Et je m'en vois presentement
Arrier laissus en paradis.

ADRIEN

Dieu n'oblie pas ses amis;
Conforté suis de mon saulveur,
Qui toudis au pouvre pecheur
Fait secour de sa doulce grace,
En tous lieux et en toute place
A ceulx qui souverainnement
Le servent et devotement.
O bonté souverainne
De toute beaulté plainne!
Vraye felicité!
Graces a voix haultainne,
Te ren, qu'en ton demainne
Et en ta grant cité
M'as aujourduy cité.
Or sçay que près est mon martire,
Lequel ne me fault escondire
A ma seur, compaigne et amye
Et bien amée, Nathalie;
Mez, las! je ne sçay sy plaira
Au geolier, qui la garde a
De moy et mes freres aussi;
Parler luy en vueil sans soulcy.
S'il me veult ad ce consentir,
J'en feray tantost advertir Vo
Ma compaigne et seur Nathalie.
Au! geolier!

LE GEOLIER

L'on me rescrie
Ho! la! ho! Qu'esce qu'il me fault?
Se morir debvés de deffault,
Sy vous laisseray en ce point.

ADRIANUS

Quant a secours, je n'en quiers point;
Mais je te supplie humblement
Que, pour faire ton paemant,
Tu me vueilles donner licence
Que puisse aler sans demeurance
Pour dire deux moz a ma femme,
Et tantost reviendray, sur m'ame,
Car promis luy ay par ma foy

5949 et as bien. — 5971 Grace. — 5981 et de mes freres. — 5985 et seur *est suppléé*.

Que nouvelles avroit de moy
Le plus tost que fere pourroye;
Mais je ne puis par nulle voye
Il aller, se n'est vostre gré.

GEOLIER

Se vous freres caucionner
Vous vueillent de fere retour,
Et que j'aye vint escuz d'or,
Encor prandray je l'ardiesse
Pourveü que pour nulle adresse
Fol. 120 L'en ne m'en face vilennie.

ADRIEN

Mieulx ameroye perdre la vie
Que point en eussiez de dommaige,
Et sy vous bailleray en gaige
Mes compaignons, qui icy sont,
Lesquelx me caucionneront,
S'il leur plait, et je les em prie.

PREMIER MARTIR

Pour morir et perdre la vie
Se le caucionnerons nous,
Et le caucionons trestous
Pour sa preudommie et noblesse.
Seürs sommes de sa promesse;
De nous poués prandre la foy.

GEOLIER

Et, vous autres, promettez moy
De le me rendre et retorner
Dedans ce jour, et asseurer
Qu'il reviendra
Et ou point qu'il est se mettra
Tout prisonnier?

SECOND MARTIER

Oyr certes, sans nul dangier,
Nous tous vous en façons fience.

LE GEOLIER

Or alez, vous avez licence;
Mais gardés bien que retornez V°
Arriere icy, et revenés
Prouchainement;
Car en verité autrement
Seroye en voye de morir
Et de mes jours briefment finir
A grant doleur.

ADRIEN

Ne doubtez, je feray retour,
Et n'en ayés point de doubtance;
Car j'en aroye grant desplaisance,
Se nul mal soubsteniez pour moy.
Silete. Vadat in plateam.

LA VOISINE NATHALIE

Ma dame, par ma bonne foy,
Vecy monseigneur Adrien

5997 nouvelle. — 6000 ce nest. — 6014 caucionons. — 6023 ce. — 6032 Je seroye. — 6038 platea.

Qu'estoit enferrer en lien
Estroictement, en la prison!
Il est ja près de la maison,
Et s'est tout seul, sans conpaignie.
Il est eschapé, sur ma vie,
Ne sçay comment!

NATHALIE

Croyre ne le puis nullement,
Qu'eschapper fut, car rudement
Estoit em prison enforgiez!
Helas! ce seroit grant meschief
Fol. 121 Tant plus pour luy conme pour moy.
Hé, doulx Jhesucrist, tresdoulx roy,
Et qui l'a peü delivrer
De la prison, ou enferrer
Il estoit et en gros fers mis?
Je ne sçay, tresdoulx Jhesucrist.
Il a ses compaignons laissiez,
Et le mertire a renuncer,
Et je cuydoye qu'il deust attandre
Pour soy saulver et laissus tendre
En la joye de paradis!

L'ENFFANT

Ma chiere dame, je vous diz
Que monseigneur cy est gettez,
Feur de prison, et hors botés,
Et est a plainne delivrance.
Ne sçay comment, mais j'ay doubtance
De son retour, se il est pris;
Car venir luy em pourroit pis
Que oncques mais,
Dont hault et bas
Crier nous conviendroit helas,
S'ainsi estoit.

NATHALIE

Or ne sçay se il se viendroit
Cachier pour fuir le martire;
Mais je m'en vois de longue tire
Bien fermer l'uys de ma maison.
Helas! mon Dieu, quel mesprison, Vo
Quelle engoisse et dure saison,
Quant je l'oz dire, l'infraicture prison
Fraincte et rompue par le bon Adrien!
O sire Dieu, ou gist provision,
N'obliez pas ce povre champion,
Maiz le tirez ou hault mont de Syon
De vous veoir qui est souverain bien!
Helas, doulz Dieu, se d'estre crestien
S'estoit retrait, laz! rappellez le chien
Et ne souffrés qu'il soit mis ou lien
De eternelle, dure perdicion.
Las! on m'a dit que en ceste maison
Il s'en revient prandre dampnacion.
Faulx ennemis, par ta decepcion
Tu l'as retrait, lasse! je le voix bien.
Sy vous supplie, hault roy celestien,
Que, s'ainsi est, rebaillez luy moyen
De tout laissier ce ciecle terrien
Pour meriter sienne salvacion.

6055 et *m*. — 6073 ce il ce. — 6078 quel dure saison. — 6089 quen. — 6090 s'en *est supplée*.

ADRIANUS

Helas! m'amie, ouvre moy l'uys,
Car, pour les miens darniers desduis,
Je te vien a Dieu commender.

Fol. 122 NATHALIE

Va t'an, va t'an! car je ne puis
Quant de Dieu te vois retarder.
Que feussé je orre en ung puis!
Ne me vien ceans demander
Celluy qui a Dieu est contraire,
Mais aille hors de mon repaire,
Car a luy je ne quier parler,
Ne de sa bouche paroler
    Ne quier parole,
Qui son seigneur, d'entente fole,
Le vray seigneur du firmamant,
A regnier villainnement!
Las! que feray je, desolée?
Que fera la desconfortée?
Que fera la dolente amere?
Que deviendra la fortunée,
La doloreuse infortunée,
Et le sanc de ton vitupere,
Celle qui cuidoit avoir frere
Ou lieu du treshault refrigere,
Par haulte et bonne destinée?
Qui soubstiendra ceste misere
Et engoisse, plus fort et clere
Qu'onques ne souffrit femme née?
Helas! mon cueur plorer ne peust
Combien qu'amerement se deult,
Ainsi comme je le desire,
Car la triestesse qui me meust
Torner en larmes ne se veult,
Que mon tormant plus fort empire; Vo
Par quoy je desrons et dessire
Mes mains, et mes cheveux detire,
Pour le cas que mon cueur acueilt,
Dont je plains et pleure et souspire,
Et sont mes regards former d'ire
Et desespoir que me recueilt!
Meschant, pourquoy commenceras
Ce que pourchassé ne pourras?
Mieulx t'eust valu non commencer
Que d'entreprendre et tout laissier!
Tu feiz au commencement
Semblant de croire fermement
En Jhesucrist, quant tu disoye
Qu'en luy tout ton temps tu croiroye;
Or es separez de bons sains
Et reboutez es fors liens,
Et enchainné en la grant chainne
Du grant dyable, qui te mainne,
Pour ce qu'as pris fuite et exil,
Devant ce qu'il y eust peril.

Iterum dicat quod sequitur sub parva pausa:

Encour n'as lesure ne plaies,
Et ja pour les cops tu t'esmaye!
C'est fait de couhart chevalier.
Il ne me fault ja travaillier
De toy hoster flesche ne dart
De ton corps ne nesune part:
    Point n'en y a,
Et sy t'en es fuy desja.
Las! Adrien, je me pensoie

6125 ce. — 6148. Pour quas fuite et exil.

Fol. 123 Que sy heureuse je seroie
Que d'estre femme d'ung martir,
Et je suys dolente et esmaye.
Lasse! que morte estre vouldroye
Quant de Dieu te vois pervertir!
Tu ne m'es riens, je te regny!
As tu laissé la compaignie
De sy noble chevalerie
Sans ce que on t'y eust blessier?

ADRIEN

Las! pour Dieu, parle a moy, m'amye.
Je ne fus pas quoy que tu dye;
Mais je vien, a ma departie,
Dire a Dieu et ma mort nuncier.

NATHALIE

Or est ce bien cabuserie
De ton parler et flaterie.
Je le vois bien; mais tu le nye
Pour cuider cy dedans entrer.

ADRIEN

M'amye, je n'y veul entrer
Par langaige ne aultrement;
Saichiez qu'aveult vous demorer
Je ne veul temporellement;
Mais, sur le mien diffinement
Et a ma mort qui sera griefve,
Je vous vien de cueur loyalement
Vo Dire a Dieu pour amour tresbriefve.

NATHALIE

O chevalier, qui ne quiers trieve,
Ne fuyte, ne esloingnement,
Comme je vois et l'aperçois,
De mort par quelque grant tourment,
A vous je cours et sy m'en vois,
Car je cognois qu'estes loyal
Champion de Dieu, et vassal,
Et que tresfolement j'ay creu
Que Dieu vous eussiés mesconeu,
Et je cognois que par noblesse
Entretenez vostre promesse;
Pour ce estes seullet venu.
Et affin que ce soit cogneu
Em perpetuelle memoire,
Sans plus attandre, je dès hoires
A vous vois, pour vous convoyer
A recevoir l'aultain loyer
Et l'eternelle reluisance!

ADRIANUS

Alons doncques sens demorance;
Sy garderay de marrison
Mes ploiges, qui sont em prison,
Car le retour leur ay promis.

Silete.

6161 et *m.* — 6166 De cy. — 6167 blessie. — 6175 sy dedans. — 6187 p qqz tourmēt. — 6191 tres *m.* — 6195 venus. — 6202 donc.

Sy voisent em prison, et dye :

Je retourne, mes beaux amis
Et mes freres, em compaignie,
Et l'abandon je vous mercie
En quoy vous estes pour moy mis.
Fol. 124 S'aucunement j'ay riens mespris,
Mercy vous en cry de bon cueur.

TROISIESME MARTIR

Nany, mon doulz loyal seigneur,
Vous venez ainsi que debvés.
Vostre foy bien tenue avez,
Tellement que sommes contans.

NATHALIE

Dieu, par sa grace, en voz tourmans
Vous doint paciemment tenir,
Et vous doint par son doulz plaisir
Acquerir s'amour et sa grace!
Navrez estes par maintes places,
En maintes lieux, par vostre corps;
Ayés en Dieu vous reconfors
Et ne vous chaille de ce monde!

QUATRIESME MARTIR

Dame, affin que brief je responde,
En Dieu avons tous nous cueurs mis;
Pour luy voulons estre martirs
Et pour soubstenir sa droicture.

NATHALIE

Helas! vous souffrés grant laidure,
Grant peinne et doleur importune;
Vous playes nettieray une a une
De ce linge et gourverneray
Le plus doulcement que pourray, Vo
Tant que m'avrés em conpaignie.

Cy nettie les playes. Rusticus.

LE JUGE

Sus avant, senglante maignie!
Temps est d'accomplir l'ordonnance
De monseigneur et sa plaisance.
J'ay grant peur que trop demeurer
Je n'aye de luy amesner
Celluy que ordonné m'avoit,
Combien qu'en ly n'y a ne viz
Grant loange, ne honneur aussi.
Or sus, sergens, levés de cy,
Et l'alons querre!

PREMIER SERGENT

Le premier me veul mettre en erre.
En moy n'avés point de deffault;
Je feray autant en ung sault
Que ung autre feroit en trois.

LE SECOND SERGENT

Et quant a nous, gentil galoiz,
Aussi vous acompaignerons,
Et nostre debvoir y ferons,
Vous le verrés!

6211 crie. — 6224 je *m.* — 6234 saiglante. — 6237 demeure.

LE JUGE

Après moy trestous en venez
Et me suyvés a grant honneur!

Silete. Cy s'en vont en la prison.

Fol. 125 Geolier, ouvrés sans demeur
Ces prisons, car g'y vueil entrer
Presentement, car ordonné
M'a esté, et n'a encour gaire,
Par mon hault seigneur l'emperere.
Fais bien tost et si te delivre!

LE GEOLIER

Se je debvoye gaignier cent livre,
Si feray je vostre plaisir.
Puisque avés sy grant desir
De les entrer, ja sans demeure
Ouvertes vous seront en l'eure
Les prisons, et vous le verrés.

Cy ouvre les prisons, et die le juge :

LE JUGE

Adrien, mal fuz oncques nez!
Vous fustes tresmal conseilliez
De vous fere em prison fichiez
Et detenir pour ce propos
Prisonnier; si vous en tien folz.
Revoquez vous, et sy creez
En noz dieux et les adorés,
Et grant prouffit vous en sera,
Grant honneur vous en adviendra.
Quel bien cuidez vous que venir
Vous puisse de ce Crist tenir
En cuy avez sy grant fience ?
Laissez celle fole plaisance,
Et vous gouverner aultrement;
Ou, se non, bien prochainnement Vo
Tresgrant mal vous en adviendra.

ADRIEN

Advienne qu'avenir pourra,
Mon propos est entieremant
En Dieu, le pere omnipotant;
En aultre dieu je ne croyray
Et jusqu'a la mort soubstiendray
Ceste querelle!

LE JUGE

Tousjours dure ceste nouvelle!
Je vois que je pers mon parler,
Car riens ne vault le quereler
A cest homme pour son proffit.
Il est si tresfort en son dist
Et en sa fole opinion
Qu'il soubstient qu'il n'est aucuns hom
Qui l'en peust nullement hoster;
L'en le voit bien, et plus parler
Ne luy en fault.

6263 ja *m.* — 6270 afolz. — 6276 puissez. — 6280 Ou ce.

Geolier, tost et sans deffault
Que cest homme soit defferrer
Diligemment, car enmener
Le nous convient a l'empereur,
Et la je say bien que maleur
Luy adviendra de son propos.

LE GEOLIER

Fol. 126 Jamais je ne prandray repos
De fere quelconque besoingne
Tant que brief et sans point d'esloigne
Defferrer soit cy em presence.
Vous verrés quelle diligence
Je y feray presentement.

Silete. Cy le deffere.

Defferrer est ; vostre talant
Pouez bien de luy accomplir,
Et tant fere a vostre plesir.
Delivrez est de sa personne;
Vous le veez, je le vous donne;
En menez le, se vous voulez.

LE JUGE

Sergens, tantost la main mettez
A cest homme cy seurement,
Et le liez appertement
Par les bras, et les mains darriere;
Car vous savez que l'emperere
Ainsi l'a ordonner de fere.

LE QUART SERGENT

Il ne vault riens crier ne braire;
Ainsi gouverner vous serez
Comme dist est et que veez
Que j'en ay le connendement.

Cy le lient.

ADRIEN

Lohé soit le Dieu tout puissant
Jhesucrist et sa doulce mere,
Envers qui toute ma priere Vo
S'est adressée!
Messeigneurs, il semble qu'envie
Ayés tresgrande encontre moy;
Ne cuidez pas qu'il tienne a moy,
Mais suis prest de vous obeir,
Puisque je voy que le plesir
Est de mon Dieu, ou j'ay creance.
Sur moy n'ayés nulle doubtance.
Menez moy la ou vous vouldrés,
Et faictes du pis que pourrés,
Car rien ne doubte vo menasse.
Je suis bien seur qu'en toute place
Jhesucrist sy me gardera,
En qui de tout point mise est ja
Mon esperance.

LE JUGE

Icy trop longue demorance
Nous fasons, c'est assés parler.
Honneur ne vous sera pourter
D'ore en avant,

6309 Sy. — 6329 Cest adressee. — 6331 tres *m*. — 6337 vous *m*. — 6347 Doresenauant.

Car vous avez trop folement
Entreprins contre l'ordonnance
De l'empereur et sa puissance.
Sus, alez devant; il le fault!
Vous serés mis en eschafault
Au plus hault de vostre besoingne.

ADRIEN

Fol. 127 Vous ne me ferez ja vergoingne
Pour chose que me puissés fere,
En Dieu est trestout mon repaire.
Or alons, car je m'y consens!

Silete. Cy le meinnent a l'empereur.

LE JUGE

Treshault prince, seigneur puissant,
Adrien nous vous amenons,
Vostre mareschal, qui felons
Est, et aussi de fort coraige.
Il ne doubte peinne ne raige
De quoy l'en luy puisse parlé.
Faictes en vostre volenté;
Icy est en vostre presence.

L'EMPEREUR

Malheureux! Quelle desplaisance!
As tu mesprisé nostre loy?
Tu scez bien que oncques en toy
Jusqu'a present nous ne trouvames
Oncques vilain cas ne diffames.
Qui t'a adviser d'entreprandre
Sur nous dieux, aussi sur nous pren- [dre
Chose dont te faille morir
Par martire? Nostre plaisir
Seroit bien que tu t'avisasse
Et que de l'onneur te donnasse,
Plus que nuz oncques, a planté;
Adrien laisse tout esté
Ton entreprinse, et en ces dieux
Metz ton recours, car en tous lieux Vo
Ilz ont grant force et grant puis- [sance;
Fay leur honneur et reverance
Et tout pardonner te sera,
Ou aultrement mal t'en viendra!

ADRIEN

Chien enraigier, mangeur de chair [humainne,
Tirant cruel, qui fais tourmant et [peinne
Aux bons servans du roy de paradis,
Cuyde tu donc, par puissance mon- [dainne,
Imperialle, qui est la souverainne,
Destournez cy no pensée certainne
Pour maintenir imperiaulx edictz?
Non, non! Ad ce je contredis,
N'en parle plus, c'est chose toute [vainne.
Ne cuide pas par telz cruel edictz

6361 Est et de tresfort. — 6363 parler. — 6369 trouesmes. — 6370 diffame. — 6379 en est es dieux. — 6381 et puissance. — 6390 Destournez nous pensees.

Que laisson Dieu et devenons faintiz
Pour quelque mal, ne pour mort la [darainne.
Parsuadeur d'euvre dyabolique,
Servant au dyables, homme tout [buquolique,
Plain de venin, en parole et rudesse,
Fol. 128 Ydolatres des dieux ausquelx la nique,
Moy et les autres, qui sommes cy [d'Affrique,
Façons de hault et treshaulte saigesse,
Matin metiz, homme tout furieux,
Desceu, pardu et homme vicieux,
Tout incencer, de regart perilleux,
Pence doncq bien
Que, pour tes diz et tes faiz outraigeux,
Tu ne touldras a noz religieux
Du grant clostre, qui est celestieux,
La pensée qu'avons d'estre crestien.
Finablement, par nul tormant,
Nesunement ne nous avras
Mondainnement;
Plus nullement
De ton hostel gouvernement
Ne nous donras.
Cy sont nous corps,
Qui sont treffors,
Non querant que misericors
Tu leur vueille estre;
Car desja hors
De ce monde ors
Vouldrions par tes cruelx effors.
Ja a Dieu aler, nostre maistre!

L'EMPEREUR Vo

Escoutés, barons, la grant raige
Et la chose fole et sauvaige
Dont nous parle cest enchanteur
Et a noz dieux faulx trayteur.
Qui endureroit cest meschief?
Bien sçay, par les yeulx de mon chief,
Qui n'est homme qui endurast.
De l'escouter sommes sy mast
Que plus nous ne pourrions estre;
Conseillez nous sans plus d'arreste
Ce qu'em ferons.

TIER CHEVALIER

Meilleur remede n'y trouvons,
Chier sire, que de penne dure
Ly fere souffrir en l'estule,
Et que par quatre chevaliers
De voz gens habiles, legiers,
Soit illec estaichiez tout nuz
Et de corgiez fort batuz;
Qu'il y ait autant de parties
En sa peau, sans comparaison,
Que de poinctes en l'urisson;
Et puis verra le grant prouffit
Qu'il avra de son Jhesucrist,
Je le dy par oppinion.

QUATRIESME CHEVALIER

Encour a tant ne se doit on
Deporter; mais plus de gros ners
Doit estre moult fort tormentez, Fol. 129

6422 De ce monde hors. — 6429 meschiefz. — 6433 le pourrions. — 6445 poincte. — 6451 tomentez.

Car l'en luy doit, comment qu'il aille,
Espanchier toute la coraille,
Et les entrailles de son ventre
Getter aux chiens, affin qu'entendre
L'en luy face sa grant folie:
Comparer le doit en sa vie.
Rien meilleur n'y vois sans doubter,
Vaillant seigneur.

L'EMPEREUR

Or ça, or ça! pour le meilleur,
De nostre court, ça, vous levez,
Entre vous quatre, et y alez.
Presentez luy tantost l'estule
Et de voz vertuz la plus dure
Que attandre luy pourrés faire.
Se aucung de vous le contraire
Y fait comme nous l'ordonnons,
Par tous les dieux, nous le ferons
Morir de mort et de martire,
Car pour luy sommes remplir d'ire
Plus qu'onques ne peüsmes estre!

PREMIER CHEVALIER

Desplaisant sommes quant soubmetre
Ne se veult a vostre plaisance;
Souffrir luy en fauldra grevance
Et peinne, a tresgrant largesse,
Dont nous desplaist, pour la noblesse
Vo De son corps et de sa personne,
Car nous ne vismes oncques homme
En armes plus vaillant de luy;
Mais ce niantmoings, puis qu'ennuy
Vous a fait, ainsi que veons,
Vous vouloirs nous accomplirons
Et luy monstrerons sa folie.

LE II[e] CHEVALIER

Oncque maiz nuz jour de ma vie
N'avoye oÿr de luy parler
Qu'em bien et honneur le loer;
Mais je vois bien qu'il a faillir
De autre dieu vouloir servir
Que ceulx en qui avons creance;
Mais il luy en viendra meschance,
Je le voy bien!
Or ça, il m'en desplaist tresbien;
Mais toutes voyes mon debvoir
Il feray, selon le voloir
De mon seigneur.
Batu sera par grant rigueur
Puisqu'a bonne fin ne veult traire!

LE III[e] CHEVALIER

Souffrir luy ferons grant contraire,
Puisque par vous est ordonnez
Et que l'avez habandonnez,
Et y prenés sy grant plesir;
Honte, deshonneur et grevance
Luy ferons souffrir par martire. Fol. 130

LE IIII[e] CHEVALIER

Il n'y a hons en vostre empire,
Monseigneur, tant soit de valeur,

6458 Meiller voye ny vois. — 6460 Or sa or sa pour les meillers. — 6461 sa. — 6464 les plus dure. — 6480 Mais nientmoing puisquẽnemy. — 6492 Or sa. — 6493 toute voyes. — 6503 par *m*.

Que luy sceut monstrer par fureur
Comme feray de ma puissance;
Car bien cognois que desplaisance
Avez contre luy maintenant.
A l'estule premierement
Sera mis et bien detenus.

PREMIER CHEVALIER

Despoillez vous trestout fin nuz,
Adrien, pource qu'il fait chault,
Puisque ainsi est, et plus ne fault
Que cy mettez.
Compaignons, tous la main mettez
A cest homme cy despoiller;
Il le convient cy estaichier
A celle estule.

Cy le despoillent.

LE II[e] CHEVALIER

Mis estez en male fortune,
Adrien, que ne voulés croire
En nos dieux, ne avoir memoire
De leur fére la reverance,
Qui a eulx sans nulle doubtance
Appartient, sans aucung moyen.

Cy le lyent.

LE III[e] CHEVALIER

Liez est : frappons tous sy bien
Vo Qu'il appere que y serons!
Ne bras ne jambes n'esparnons
Et n'y demeure peau entiere.
Ferez devant et nous darriere;
Frappons de toutes noz vertuz!

ADRIEN

O mon benoist sauveur Jhesus,
Il est temps que tu me sequeure,
Si bien te plaist, puisqu'a cest heure
Il me fault tourment endurer
Pour toy et ton saint non garder.
Je te requier misericorde!

URIEL, *angel*

Adrien, au vray Dieu t'acorde
Aye en toy ja telle concorde
Que Jhesus y prenne plaisir
Et sa mere, et par grant desir.
Soye vereulx, bon chevalier;
Soye ferme, sans dylaier,
Ne descliner jusqu'a la fin.

NATHALIE *a Adrien*

Mon doulz seigneur, soiez enclin
Vers Dieu, et ayés pascience
Ou tormant et en la meschance
Que ces gens vous entendent fere;
Prenez en gré trestout l'affere
Qu'ils vous feront; ou vous ont mis Fol. 131
Ne vous chaille, mon doulx amis,
Et n'ayés paour de tourmant
Que vous ayés, car seurement,
Pout ung mal que vous soufferés,

6526 cy bien. — 6530 noz. — 6534 Sil te plaist. — 6539 en toy tel 9corde. — 6542 Soyez. — 6543 Et soyez.

Cent biens laissuz en recevrez,
En la joye de paradis,
Ou vous avrez vostre desduis,
Mès que vous vous entretenés
Ou bon propos que prins avez;
Et tantost en serés delivre.
Ayés autant morir que vivre
Pour l'amour de Dieu debonnaire.

Cy le batent, et s'en vat Nathalie es prisonniers.

NATHALIE

Mes amis, pensés de bien faire
Tousjours en Dieu, et le servez,
Car je vois bien par veritez
Dire que le bon Adrien
En martire se porte bien.
Au regart du commencement,
Amez tousjours Dieu fermement,
Et je m'en revois devers luy.

L'EMPEREUR

Adrien, chevalier chetif,
Revien toy et sy t'umilie
Vers nos dieux, et celle folie
Que tu tien laisse aval corir,
Et ne la vueille tant cherir
Vo Comme faiz, dont moult nous deplaist;
Tu scez tresbien que ilz ont tout fait
Par leur tresgrant divinité.

ADRIANUS

Tout le contraire est verité
De ce que tu dis, beaulx amis :
Tu as ton cueur folement mis
En ceulx qui n'ont nulle vertuz;
Ce sont similacres confus,
Esquelx ne doit avoir fiance,
Car ilz n'ont aucune puissance :
Ilz ont beaulx yeulx et ne voient goute,
Ilz ont bouche et riens ne gouttent;
Des pieds ont, point ne les remuent;
Pires sont ilz que bestes muent.
Ilz ont des mains qu'ilz ne remuent,
Comme puet estre ung trop de bois.
Beaulx amis, tu ne te cognois;
Laissez esté celle creance,
Car, pour vray, sans nulle doubtance,
En enfert te feront dampner.

L'EMPEREUR

Or sommes nous a sarmonner
Maintenant de chose novelle;
En scez tu nulle de plus belle,
Adrien, par ta foy? Dy les.

ADRIEN

Oyr voyr, je dy que tu es Fol. 132
Maleureux, se te ne t'avise
D'avoir ta volenté bien mise
A argüer ton createur,

6572 et se. — 6577 tresbien *est suppléé.* — 6583 similacre. — 6589 ilz *m.* — 6602 bien *m.*

Jhesucrist, le doulx plasmateur
Des cieulx et de toute la terre.
Se tu luy cuyde fere guerre,
Bien es folz et as po d'avis.
Or enten ce que je te dis :
Il est vray que Dieu te forma
Par son plaisir, et composa
De terre, dont te voulut faire;
Puis après te volut pourtraire
Comme ung ymaige a sa semblance.
Quant l'ame de interligence
Mit en ton corps pour toy conduire,
Bien te fit noble creature;
Se recognoistre le voulsisse,
Et ton faulx propos, fol et nice
En ces folies que tu croy,
Je te requiers, advise toy,
Et les laisse sans y plus croire,
Ou a la fin, c'est chose voire,
Tu seras perdu et dampnez.
Se tu me fais atormentez
Pource que tes dieux point n'adore,
Cuide tu que pour ce encoire
Je laisse a dire verité?
Nany, voir, car plus tormanté
Tu es que ne me cuide faire.

Vo L'EMPEREUR

Ces ceducturs de put affaire
Te font toutes ces choses dire
Que tu diz par fureur et ire;
Mais eulx et toy le comparrez
Chierement et aparcevrez
Vostre folie et grant outraige,
Dont nous faictes au cueur tel raige
Que plus racompter ne pourrions.

ADRIANUS

Pourquoy dy tu que ceulx la sont
Ceducturs qui emprisonnez
Sont par toy et martirizez?
Ceducturs ne sont nullement;
Mais sont docteurs entierement
De la sainte vie eternelle.
Laissez ester ceste querelle,
Et m'en crois, et n'en parle plus.

Silete.

NATHALIE *es prisonniers*

Amys du doulx sauveur Jhesus,
Je vous vien dire pour certain
Que monseigneur, qu'est soubz la main
Du faulx traïteur l'emperere,
Luy a faicte responce entiere
En la peinne ou ja il est mis,
Formant tormenter et afflis,
En luy disant que, pour tourture,
Ne pour peinne, que luy soit dure,
Son propos il ne changera, Fol. 1
Et que tousjours mais maintiendra
Son bon propos entierement
En Dieu, et y sera creant,
Sans decliner;

6613 Comme *est suppléé*. — 6621 laisses. — 6628 tormanter. — 6631 a dire. — 6639, 6641 Ceductur. — 6651 ja *m*.

Mais veult le non de Dieu pourter
Et pourtera toute sa vie,
Et la doulce vierge Marie
N'obliera;
Ne pour tourmant c'on luy fera
N'avra jamais autre creance!

L'EMPEREUR

Chevaliers, sans longue distance,
Ostez ce larron traïteur
De l'estule, par grant fureur,
Et le rebaillez au tribun,
Nostre juge, qui le commun
A de tout en gouvernement,
Pour le remener seurement,
Comm'il estoit, en la prison,
Bien enferré sans ficcion;
Et entredeux aviserons
Comme morir nous le ferons,
Par l'advis et conclusions
De noz chevaliers et barons
De nostre grant conseil; sur quoy
Chascun en dira en droit soy
Son advis, quant temps y sera
Et que le cas le monstrera
Vo En ouverture.

NATHALIE

Hé! Dieu, qui toute creature
Formas par ta doulce plaisance,
Vueille donner force et puissance
A mon seur et loyal amis,
Mon espoux, qui en tormant mis
S'est pour ton non magniffier.

Dye a luy :

Monseigneur, bien regracier
Debvés Dieu et sa doulce mere
Du martire et de la misere
Qu'avez souffert et receu or.
Digne estez d'avoir le tresor
Que ont les sains de paradis.
Ne vous espantez, mon amis,
Car vous serés renumerez
Du nombre des sains et serés
Coronnez laissuz en la gloire.
Ayés tousjours bonne memoire
En Dieu et en sa doulce mere,
Marie, qui n'est pas amere
A ceulx qu'ont en elle fience!

Cy voise en sa loge.

PREMIER CHEVALIER

Nous fasons longue demorance
D'oster cest homme de l'estule.
Vous savés que des fois plus d'une

6677 conclusion. — 6687 A mon seigneur. — 6689 Cest. — 6693 et receut (*la rime m.*). — 6694 Dignes. — 6703 Sy.

Il nous a ester conmendé
Par l'empereur et ordonné :
Fol. 134 Acomplissons son ordonnance.

LE SECOND CHEVALIER

Faire le debvons, sans doubtance.
De mon coster, m'y emploiray
Et tantost je le deslieray
De cestuy bras.

TIER CHEVALIER

Et je aussi ne fauldray pas
De bien l'eslargir de la jambe,
De mon costel, et puis ensemble
Le delivrerons au prevost.

LE IIIIe CHEVALIER

Faire le nous convient tantost,
Et a bandon je le menray,
Comme vous, en main de justice.

PREMIER CHEVALIER

Juge, ne soiés pas trop nyce
De gouverner ce prisonnier;
Vous en estes tout seul chargier,
Puisque baillier le vous avons.
Pour vostre bien cecy disons,
Affin que ne soyés reprins :
Puisqu'entre vous mains l'avez prins,
Sur vous toute la charge en torne.

LE JUGE

Bien respondray de sa personne;
N'en doubtez, ne m'eschapera, V°
Car en tel lieu l'en le mettra
Dont d'eschaper il n'avra garde.
Baillez le, je le pran en garde :
Vous en estez tous deschargiez.
Sergens, ce ribaulx me chargiez
Et l'empoignez de toute part,
Et ayez tousjours le regart
Sur luy, affin que pas n'eschape,
Car, sy non, tresmalvaise escharpe
Avriez avostre col pandue !

PREMIER SERGENT

Desja tout le sanc me tresmue
Au corps de ce que ne le tien !
Baillez cy; je garderay bien
Qu'il n'avra garde d'eschapper.
Chascun y doit la main getter
A luy, pour plus grant asseurance.

LE IIe SERGENT

Je ne fais aucune doubtance
Que n'eschappe huy de ma pate;
Mais le revestis a grande haste
Cy nous convient,
Car trestous nous ne pourrons bien
Le tenir, sy n'est revestu.

6707 9mender. — 6715 bien *est suppléé*. — 6734 estiez. — 6735 se ribaulx. — 6738 affin qui neschape. — 6748 Queschappe. — 6751 Car tous.

LE IIIe SERGENT

ol. 135 Revestez vous doncq, malestruz!
Assez mal pour vous nous avons,
Et autant nous vous en ferons
Comme pour vous avons de peinne.
Entrés estes en male semainne,
Et cognoistre le vous ferons!

LE IIIIe SERGENT

Je vous pry que plus ne parlons
A luy; c'est parole perdue.
Menons l'en le long de la rue
Honteusement, comme ung larron;
Mieux chevir ne s'en pourroit on.
Et quant sera en prison mis
Et bien enfermer a devis,
Alors en serons deschargier.

ADRIANUS

Ha! Jhesucrist, roy droicturier,
Tu me vueille par ta plaisance
Envoyer bonne pascience
En tous mes maux!
Vueille prendre en gré les travaulx
Que je seuffre, aussi les assaulx
De ceste gent.
Helas! je suis bien indigent
De ton aÿde;
Sy te requiers que tu me aÿde,
. . . .
Afin que ta grace je garde
De toute mon affeccion,
Car toute mon intencion V°
Est en toy et mon esperance.

LE JUGE

Devant doncq, devant! Grant mes-
[chance
Avons pour vous et grant tormant!
Adrien, je ne sçay commant
Vous ne muez vostre propos;
Vous vous demonstrez estre folz
D'ainsi vous laisser tormanter;
Bien vous deüssiez adviser
Puis le temps que souffrez martire.
Beaulx sire, vueillez vous desdire
Et tenez la premiere loy.

ADRIANUS

Juge, ne te chaille de moy,
Et bien pense en ta conscience
Et en la dure et grant cusance
Que te viendra la grant journée
Que sentence sera donnée
Contre ceulx qui n'ont le baptesme
De celle loy que Dieu tant ayme.
Et tu scez que regenerés
Tu n'ez pas, ne reconformés
En loy crestienne novelle :
Pren la, car elle est bonne et belle,
Et par ainsi seras sauvés!

LE JUGE

Nous sommes bien ensaisonnez : Fol. 136
Or est fol qui ne vous en croit.
Celluy par le col pandu soit

6772 et les assaulx. — 6778 ta grace soit garde. — 6793 bien *m*.

Qui jamais de vous au meschief
Em prandra aucune pitié!

Au geolier :

Chastrier, mettre te fault arrier
Ce malheureux en la prison :
En luy n'a rime ne raison,
Et riens ne vault a luy parler.
Jamaiz je ne me vueil mesler
De son bien ne de sa besoigne.

LE GEOLIER

Ha! tresmalereuse personne,
Vous nous donnez beaucop de peinne,
Et sy nous faictes grant atainne
Et en avés assés meschiefz.
Vous fault il encour refichier
Em prison par vostre deffault?
Je croy, de morir ne vous chault;
Prest en estez, comme je voy.

ADRIEN

Amy, ne te chaille de moy,
Car je suis prest de endurer
Les maulx c'on me pourra donner
Pour amour de Nostre Seigneur;
Endurer vueil toute doleur
Pour luy, et acquerir sa gloire.

LE GEOLIER

Vo Pas souffer vous n'avés encoire;
Du meschief s'en avez assez.
Ces fers ceans vous pourterez
En vos piedz, et les riverés
Sy bien qu'ilz ne charront pas jus!

Silete. Cy l'enferre.

LA PREMIERE VOISINE CRESTIENNE

Ha! mon tresdoulx sauveur Jhesus,
Grant pitié a es prisonniers
Qui, pour ton non, estroit fichiez
Rudemant sont en la prison;
De fain meurent a grant foison,
Car nul n'est qui leur mal sequeure;
Grant fain puent avoir de ceste heure;
Bien batuz sont de tous coustez
Et deplayés et tormantez,
Aler les convient conforter.
Ma seur, se me voulez aider,
Nous irons voir ces povres gens
Morant de fain et indigens
De grant refocillacion;
Nous y acquerrons grant guerdon
Envers Dieu et sa doulce mere.

LA II[e] VOISINE

Leur povreté est toute clere.
Alons y, et je vous em prie,
Voisine, ma tresdoulce amye;
Nous y acquerrons paradis.
Il a ja ou neuf jours ou dix
Qu'ils souffrent dure malaidie! Fol.

6829 encour. — 6831 Ses. — 6839 secoure — 6845 poure. — 6854 iour.

NATHALIE

Sans moy n'y alés, je vous prie,
Car avecq vous y veulz aler
Pour ung pol aler conforter
Monseigneur, qui leans est mis
Pour ce que le nom Jhesucrist
Il soubstient et il veult morir.

LA II[e] VOISINE

Ce blanc drap, avecq moy saisir,
Je y vueil pourter celle part,
Pour essuyer et tost et tart
Leurs playes et les ouvertures
Qu'ilz ont au corps et les ordures.
Estre ne puent qu'assez n'en ayent,
Car les faulx mescreans s'essayent
De leur en faire en habondance.

LA PREMIERE VOISINE

Du pain, du vin et la pidance
Pourteray assez largement
Pour eulx tous, car, par mon serment,
Nulz confors ilz n'ont de personne.

NATHALIE

Avec vous mon corps habandonne!
En la prison vous mesneray.
Alons, car maintes fois g'y ay
Vo Desja esté pluseur journée.
C'est une dure destinée
Que d'eulx et de leur povre fait!

Silete. Voisent a la prison, laquelle ilz treuvent ouverte.

Messeigneurs et amis, de fait,
Ces dames viennent visiter
Partie de la povreté
Que souffrez en ceste prison,
Car elles ont compassion
De vous tous, pour amour de Dieu.
Appourter vous ont en cest lieu
Du vivre pour vostre substance.

PREMIER MARTIR

Dieu leur rende, par sa puissance,
Ou non du quel em prison mis
Nous sommes, et comme martirs
Em povreté et en misere,
Em priant que pour vous priere
Puissions fere a ly qui vous vaille!

LA II[e] VOISINE

Mes amis, de ceste touaille
Vous nettiray ung pol vous playes,
Car assez en avés de layes
Et d'ouvertes a habondance;
Mais pour Dieu ayés pascience!

Cy nettient les playes.

NATHALIE

Ayés en Dieu ferme creance,
Messeigneurs; ne l'obliez pas
Et ne doubtez cris ne debas Fol. 138

6865 et ouuertures. — 6869 faire habondance. — 6872 tous *m*. — 6877 estee. — 6898 Sy.

Que ces larrons vous puissent faire,
Car Jhesus, le Dieu debonnaire,
A la fin sy le vous rendra,
Et em paradis vous donra
La joye qui y est eternelle.

ADRIANUS

Aussi n'en est il point de telle.
Ma seur, aler vous em pouez;
Ces bonnes dames en menez
Qui sont de vostre compaignie

Cy s'en retornent.

LUCIFER

Haro, dyables, no mesgnie!
Que faictes vous? Estes vous mors,
Ou aux humains misericors?
Je n'entends point vostre façon :
Esse donc selon ma lisson
Que je vous ay lit en enfer?
Nany, dyables trop couhars,
Qu'en maul feu soyés vous tous ars!
Regardés que ces femmes font;
Vous veez que visiter vont
Em prison ces faulx ypocrites
Que l'autry tant abatre fites;
Elles leur pourtent vin et pain
Et les confortent seoir et main;
Leurs playes nettient doulcement
Et les encoraigent forment
De recepvoir martire et peinne Vo
Pour l'amour de foy crestienne;
Pour ce, grant dyable Beliar,
T'en iras, soit ou tost ou tart,
A l'empereur qui se repose,
Et luy compteras ceste chose
Em brief terme, comment qu'i soit.

BELIAR

Je le feray, soit tort ou droit,
Puisque de ce j'en ay la charge;
Je vois a luy, car moult me tarde
Que sur ce il mette remede,
Car, s'aultrement il n'y procede,
J'en avray grant melencolie.

Silete.

Cy parle a l'empereur.

Empereur, qui a chiere lye
Te tiens en l'ault de ton palaiz,
Je cuide que tu ne scez pas
L'aÿde qu'a ces prisonniers
L'on fait tous les jours sans targier.
Femmes a en ceste contrée
Que presque toute la journée
Ne finent de leur apprester
Vin et viende a grant planté,
Et les pensent a diligence
Ès tourmens et en la meschance

6909 Et ses bonnes. — 6910 Sy. — 6911 dyable. — 6917 dyables nices et couhars. — 6934 soit tost. — 6939 Sy. — 6948 grans.

En quoy tu cuide que ilz soient;
Par quoy en leur tourmant s'esjoyent,
Dont contre toy plus furieux
En seront et contre tes dieux,
Fol. 139 Qui seroit grant opprobre a toy.

L'EMPEREUR

Seigneurs, de verité je croy
Certaines femmes trop piteuses
Des prisonniers et moult sogneuses:
Tous les jours sy vont visiter
Les prisonniers et conforter,
Que retenons en noz prisons;
Pas bien en grey ne le presnons;
Pourtant, nous il convient entendre
D'y remedier, qu'aultre esclandre
N'en advint par trop grant souffrance;
Pour ce mettre y fault ordonnance;
Dictes nous qu'il en est de faire.

LE CHANCELLIER

Vous ne poués de riens meffere,
Se vous mandés a vostre juge
Que incontinant et sans refuge
Crier il fasse a haulte voix,
Par cil qui publie voz loix,
Qu'il n'il ait femme sy hardie,
Sur peinne de perdre la vie,
De nullement reconforter,
Ne aussi d'aler visiter
Aucungs de ceulx de vous prisons,
Que y sont par leurs mesprisons,
Sur tant qu'elles ayment leur vie.

L'EMPEREUR

Bien dictes, je le vous ouctroye; V°
Mandés luy doncq hastivemant.

LE CHANCELLIER

Galoiz, va t'an diligenmant
Dire au juge de monseigneur
Ce qu'il dist, et que sans demeur
Il le fasse tantost crier.
Garde de gaire sesjourner
Tant que la soye.

GALOIS

La m'en vois, se Dieu me doint joye.
Ce que dictes je luy diray,
Et en ce tantost je mettray
Grant diligence.

Silete. Voise au juge.

Monseigneur, sans nulle doubtance,
Vers vous vien de par monseigneur
Maximien, grant empereur,
Que vous faictes tantost crier
De par luy et notiffier
Que femmes d'ores en avant
N'aillent visiter tant ne quant
Les prisonniers en la prison,
Ne leur donnent provision,
Sur peinne de perdre la vie.

6961 Que tenons. — 6972 quil. — 6973 cy. — 6979 leurs vie. — 6991 Voisent.

LE JUGE

Sa volenter tost acomplie
Sera : par foy, n'en doubtez point,
Fol. 140 Crier le feray tout a point,
Tantost, a ceste presente heure.
Compain, va tantost, sans demeure,
Crier par la ville haultemant,
Par les carrefors, et briefmant,
Que femme, quelle qu'elle soit,
En elle hardiesse n'ait
De confortez nulz prisonniers,
Ne de visiter ou baillier
Aucung aïde,
Soubz la peinne qui est indicte,
Ou dangier de perdre la vie.

BRIZARD, *trompette*

Aussi esce tresgrant folie.
Monseigneur, je le vois crier.

Oez tous! Plus ne soit celer!
De par monseigneur l'emperere,
Qui m'envoye en place planiere
Dire et crier par ceste ville
Qui n'y ait ne femme ne fille
Qui soit si baulde ne hardie,
Sur peinne de perdre la vie,
De conforter ne visiter
Les prisonniers, ne ministrer
Quelxconques bien n'alegement,
Ne leur donner aucunement
Aÿde ou aucune alegence
De leur mal, ou doleur, meschance,
Car ainsi veult qu'il soit garder.

NATHALIE Vo

L'empereur cy a fait crier
De par luy, mes belles voisines
Bien amées et mes cosines,
Que d'or en avant nulle femme
Desormaiz, par nesun moyen,
Ne visite les crestiens
Qui sont en ces prisons boutés,
Ne qu'ilz soient reconfortez
En maniere c'on puisse dire.
Il est bien remply de grant ire;
Mais je vous diray que ferons
Et comment nous gouvernerons.
Toutes nous ferons tondre en somme
Les testes, et puis d'abis d'omme
Nous vestirons;
En ce point les visiterons,
Et nul ne s'en prandra ja garde.

LA PREMIERE VOISINE

Bien dictes vous, dame; il me tarde
Que desja soient mes cheveulx
Tondus et obsiz, car pour eulx
Ne debvons laissier de bien faire,

7006 demore. — 7037 visitent. — 7045 dõmes. — 7049 vous *m*.

Pour martire ne pour affaire
Qui ja nous em puisse advenir.

LA II[e] VOISINE

Et se seulle en debvoye morir,
Sy feray je comme vous deux.
Fol. 141 Hoster vois fere mes cheveulx
Et vestiray ung habit d'omme,
Grace ou quel g'yray en personne
Visiter les povres de Dieu
Crestiens, lesquelx en ce lieu
Sont boutez pour tenir sa foy.

Silete. Cy s'abilent d'abiz d'omme.

LA PREMIERE VOISINE

Habilée suy, quant a moy.
D'y aler mon debvoir fairay,
Et de bon cueur conforteray
Les pouvres qui sont prisonniers
Et durement martirisiers,
Et en noires chartres tenuz,
Pour le non qu'ils ont soubstenus
De Jhesucrist, le fruit de vie.
Preste suy et a vous m'octrye,
Et sy leur pourteray a vivre

LA II[e] VOISINE

Mieulx aymeroye estre delivre
De cest monde, que je n'y aille
Comme vous, et que ne leur baille
A vivre soubz mes vestements,
Pour les confortez es tormans
Que en leur fait contre raison,
Pour soubstenir de Dieu le non
Et sa bonne loy crestienne.

NATHALIE

Mieulx vault que ne le fait la peinne, V°
Ce savés vous, mes belles seurs.
Au cueur debvons avoir doleur
Des povretés que ilz soubstiennent
Pour la loy Jhesucrist qu'il tiennent,
Qui est la voye salutaire.
Or allons sans demoure faire,
Car je vuel estre la premiere.
Helas! ilz sont en grant misere
Et en tresgrant affliction,
Dont a la fin avront guierdon
Et la vie qui est eternelle.

Silete. Cy voisent em prison.

LA PREMIERE VOISINE

La chose sera pour eulx belle
Et prouffitable, sans doubter,
Maiz qu'ilz puissent perseverer
En leur propos jusqu'a la fin.
Alons, dame, car, sans desclin,
De cueur visiter les debvons,
Et misericorde en avrons
De Dieu en fin de nostre vie.

7054 ja *m.* — 7055 Et ce. — 7059 Grace *m.* — 7062 Sy. — 7063 quant a de. — 7081 Mieux fault. — 7092 Sy. — 7099 Et *m.*

NATHALIE

au geolier :

Amy, de bon cueur je te prie
Que nous mettez dans voz prisons,
Car hommes sommes que voulons
Ung poul parler aux prisonniers :
Pour aventure corrigier
Seront par nous de leurs propos.
Fol. 142 Nous n'y ferons pas long repoz,
Mès qu'i soyons.

LE GEOLIER

Or sus, entrer nous y pouons,
Puisque vous aportez a vivre;
Mais faictes bien tost et delivre
Ce que faire vous y vouldrés,
Car, se gueres y demeurés,
Bien em pourroye estre reprins.

Dedens ces femmes entrent.

NATHALIE

Mon espoux et loyal amis
Et vous, freres, comment vous est ?
Visiter vous venons sans plet
En l'estat que vous nous veés;
Mais, pour Dieu, ne vous desveés,
Car aultrement vers vous venir
Nous ne pourrions pour vous servir,
Car l'empereur a deffandu
Et en son conseil a conclut,
Par la cité l'a commander,
Que, sur grosse peinne amander,
Femmes ne soient sy hardies
De vous faire aucunes haÿes;
Et pour ce sy dissimulées
Nous sommes d'abiz et muées.
Ayés tousjours vostre propos
En Jhesucrist, je le vous loz,
Et faictes ce qu'avez emprins,
Et priez le roy Jhesucrist, V°
Pour qui voulés la mort attandre,
Qu'il luy plaise mon corps deffandre
D'estre attoiché par ouverture
Du corps de nulle creature,
Et de celluy tant que vivray,
Et qu'en ce point, quant defauldray,
Dieu vuelle m'ame recevoir
En son paradis et asseoir
Avecq vous laissus ou beau ciel
De l'empire ! Je vous requier
Tant que je puis, mon doulx seigneur.

ADRIEN

M'amye, nostre createur
Vueille exaulcer vostre desir,
A qui j'ay de bon cueur servir !
S'il luy plait, nous nous trouverons
Em paradis, et sy serons
Ensemble en sa belle gloire;
De ce ay je bonne memoire,
Car d'estre la moult il me haste,
Pour accomplir vostre requeste

7109 entrer vous y poues. — 7113 Car gueres vous. — 7128 cy. — 7141 Em paradis. — 7146 vo desir.

Et vo desir, m'amye chiere,
Tant conme prier l'em pourray.

LUCIFER

Haro! dyables, j'enraigeray,
Tant suy doloreux et plain d'ire;
Par quoy par enfer hault crieray :
Fol. 143 Haro! dyables, j'enraigeray!
A tous ceulx d'enfer me plaindray;
Plus ne m'en seray escondire.
Haro! dyables, j'enraigeray,
Tant suis doloreux et plain d'ire!
Venez oyr ce que vueil dire,
Dyables mauffez, hastivement;
Je vueil nouvelle lisson lire.
Venés oyr ce que vueil dire.
Nostre fait va de mal en pire;
Pour ce rescrie ydeusement :
Venés oyr ce que vuel dire,
Dyables mauffés, hastivement!

Veniant cum impetu.

SATHAN

Grant dyable, roy de dampnement,
Pourquoy nous fais tu tant de peinne?
Tu ne cessas de la semainne
A nous rescrier par enfer.

LEVIATHAM

Dyable mauldit, grant Lucifer,
Prince d'orgueil, roy des dampnez,
Nous sommes durement mesnez
De jour en jour par ton crier;
Tu ne nous fais que harier
Et tout sans cause.

LUCIFER

Ha! faulx traÿtes,
Vous savés mieulx que vous ne dictes. V°
Ne vez vous comme en habit d'omme
S'en vont ces femmes, ainsi comme
Elles fasoient par avant,
Visiter menu et souvant
Ces faulx traïtes crestiens?
Se je ne feusse en ces lyens
Tenu en la maison d'anfer,
Je vous batisse comme fer,
Trahites dyables malheureux!

CERBERON

Nous fasons du pis et du mieulx
Que nous pouons, sans y faillir.

LUCIFER

Vous me ferés du sens sailir,
Dyables mauldiz, de voz paroles
Qui sont tant vainnes et frivoles!
Ne veez vous comme par le monde
La foy crestienne il redonde,
Et n'y a ville ne cité
Qu'il n'y ait tresgrant quantité
De crestiens et de bigars
Qui en partent de toutes pars?
Car maintenant, pour deux payens,
Ilz sont neuf ou dix crestiens,

7155 aprier. — 7188 feusses. — 7202 en *m*.

Et ce nous vient a grant dommaige,
Dont j'en ay au cueur trop grant raige!
Mais, se vous ouvrés saigement,
Fol. 144 Vous estoperés bien briefment
Foy crestienne de la terre,
En leur livrant sy forte guerre,
Par grief tourmant et mort cruelle,
Qu'il n'avra male ne femelle
Que ne delaisse icelle foy.
Encores maintenant je voy
Que ceulx qu'em prison sont tenuz
Pour celle foy du faulx Jhesus
Deüssent estre desja mors,
Et, par vostre moyen, dehors
D'avecq nostre payennerie,
Sont demeurez encores en vie;
Dont je me donne grant merveille
Et, pourtant, a tous je conseille
Que vous faictes persecuter
Celle foy de crestienté;
Et ceulx qui la vouldront cherir,
Faictes briefvemant a morir
Par nos sathalitez et suppoz,
Que nous tenons ja en despoz;
Et en ce ne vuellez faillir.

SATHAN

Tantost g'iray faire assaillir
Ceulx qui sont en Nichomedie,
Et sy vueil bien que l'en leur die
Qu'ilz avront une pute estroinne
Premier qu'ilz passent la semainne,
Car tant feray a l'empereur
Que, par ire et tresgrant fureur, Vo
Les fera morir par martire;
Pourtant a luy m'en vois de tyre :
Vous n'avez garde que g'y faille.

LEVIATHAN

Ilz n'avront deffence qui vaille,
Qu'ilz ne soient trestous mis a mort;
Sy m'en iray tout d'ung accort
Aprez Sathan, mon compaignon.

CERBERON

Tant ne sera de grant renon
Celluy a qui ne feray guerre,
Que crestienté sur la terre
Vouldray d'enfer entretenir.

BELIAR

Je feray tresbien detenir
De rire ce maistre Adrien,
Puisqu'il veult estre crestien
Et qu'il laisse la loy payenne.

BETHZEBEUR

Male semainne luy advienne,
Car trop estoit en grant haultesse!
Mais riens ne luy vauldra noblesse
Que briefvement ne soit occis.

LUZARGUS

Quites ne seront pas aussi Fol. 145
Ces aultres qui avec luy sont,

7207 Mais ce. — 7210 cy forte. — 7226 briefmant. — 7232 Et cil. — 7242 Silz mẽ iray. — — 7249 se maistre. — 7255 briefment. — 7257 quauec.

Car brief a mort sobmis seront
Doloreuse et plainne d'orreur.

SATHAN

Savoir te fais, roy empereur,
Que pis y va que par avant.
Tu fiz crier, ce jour devant,
Par toute la Nichomedie
Que femmes, sur perdre la vie,
Ne feussent hardies en nul cas
De donner confort ne solas
Aux prisonniers qui detenus
Sont, en tes prisons contenus;
Sy te dys et te fais savoir
Par veriter, et il est voir,
Que, pour couvrir ton ordonnance,
Alez sont par grant decevance,
Fait leur cheveulx tondre et hostez,
Et sy ont prins et empruntez
Habiz d'ommes couvertement,
Ou quel chascun jour, patemment,
Visitent tous les prisonniers
Qu'ilz sont tenus en tes dangiers,
Les conformans en leurs propos
Contre ta loy; pourquoy forcloz
Tu es de trestout ton affaire.

L'EMPEREUR

Vo C'est pis qu'antan. Qu'est il de faire,
Beaux seigneurs ? Nous sommes confus
Et en nostre vouloir destruiz
Par ces truans de put affaire :
Oncques ne nous vint tel contraire.
A la mort, dictes nous commant
Pramdre em pourrons bien vangem-
[ment,
Car par eulx sommes tormentés,
Desprisés et vituperés.
L'en ne fait de nous point de compte;
Sy en devons avoir grant honte
Et l'en avons sans nulle doubte.

LE CHANCELIER

Meilleur remede n'y voy goute,
Fors que de les fere amener
Par devant vous, et que mandez
Soit par vous a vostre grant juge
Que briefment et sans nul refuge
Les vous amainne attivement,
Prins et liez estroictement;
Et encour suis je de l'advis,
Et pour verité je vous dis,
Que en ayés l'oppinion
Et la bonne conclusion
De vostre grant conseil sans moy.
Chascun en dira en droit soy,
Et serés sans point de dangier
Comme vous em pourrés vangier;
Se le faictes, vous ferés bien.

L'EMPEREUR Fol. 146

Certainnement vous dictes bien.
Nous chevaliers, qu'en dictes vous ?

7288 bien *m*.

Vous avez oïr le propos
Diviser par no chancellier;
Dictes nous en et de legier
Comme proceder y debvons,
Car de vous oÿr en voulons
Ce qu'en dirés par vostre advis.

PREMIER CHEVALIER

Mon chier seigneur, a bon advis,
Je dis que vostre chancellier
A bien dit et bien conseillier;
Il a dit bien bonne raison;
Pourtant, a bonne oppinion
Confermer trestous nous convient;
Mais, pour ce dont bien me souvient
Que en voulés sentir de moy,
Je vous diz, par ma bonne foy,
Que, se vous avez desplaisance
En la grant deshobeissance
Que ja vous a faicte Adrien,
Vo mareschal, qu'est crestien,
Ce qu'est a vostre desplaisance,
Avoir n'y debvés pascience,
Maiz l'envoiez tanstot querir,
Et tous les autres que tenir
Vueillent son partir et creance,
Et que par vous, en leur presence,
Votre sentence soit donnée
Vo Contre eulx et bien executée :
Sy ferez ce que debvés faire;
Mais je vous prie que desplaire
Ne vueille mon opinion.

L'EMPEREUR

Or bien; mais, soubz correction,
Nous voulons l'advis de Borcard,
Qui a de bien conseillier l'art :
Il n'en a point encour parler.
Or la, dictes sans sejourner
Avecques ces aultres ensemble.

LE II[e] CHEVALIER

Sires, ainsi comme il me semble,
Vous debvriés envoyer querir
Et devant vous faire venir
Ces faulx trahites crestiens,
Et Adrien, qui tant de biens
Par vous avoit en habondance,
Qui vous a fait tel desplaisance
D'avoir renuncer vostre loy
Que vous tenez. Quant a de moy,
Je diz c'on les doit tous briefment
Martirizer tresgriefvement
Et les desmembrer aussiment
De pieds, de jambes et de mains,
Affin que plus leur tourmant dure,
Et puis, sus une enclume dure,
Les faire, par cops de marteaulx,
Tous desrompre, hos et veineaulx, Fol. 14
Tant que tous mis seront en pouldre
Et em piece, ainsi que la fouldre,
Du ciel chesant, l'em pourroit faire;
Ne je n'y voy aucung contraire,
Se vous en voulés fere edict.

7329 ja *m*. — 7347 Auecq. — 7348 Sire. — 7354 Pour vous. — 7357 dois. — 7358 tresgriefment.

L'EMPEREUR

Nous nous tiendrons a vostre dict :
Tresbien nous dictes, maistre Enflé;
Vous avez remede trouvé
Pour nous vangier.
Va, Galoiz, nostre messaigier
Dire a nostre juge Tribun,
De par nous, que luy et chascung
De ces sergens ou sathalites,
Incontinant, par voye eslite,
Viennent vers nous et nous amainnent
Adrien, bien lier en chainne,
Et les autres de son accord
Qui sont em prison, sans deport,
Seurement et sans il faillir;
Car a present avons desir
D'estre vangier a no plaisance.
Or va, fay luy ceste ordonnance,
Et te garde que te n'y faille.

GALOIS

Treshault prince, je me merveille
Commant avez tant attandu
V° De pugnir et randre confuz
Ces faulx traÿtes crestiens
Qui sont prisonniers en voz mains,
Lesquelx destruisent nostre loy.
Par devers le juge m'en voy
Et luy diray vostre ordonnance.

L'EMPEREUR

Or va, faiz y bien deligence,
Et te garde bien de mesprandre,
Car aultremant par le col pandre
Nous te feron.

GALOIS

L'on me pande comme ung larron,
Monseigneur, se g'y faiz deffault;
Mès toutes peinnes et travaulx
Porter me faictes au retour;
Car jamaiz n'aresteray jour
D'y aler, point ne vous doubtez.
Le grant Dieu vous envoye santé
Et vous acroisse vos honneurs!
N'ayés ja au cueur de doleurs,
Ne n'en faictes plus mancion.

Silete. Cy s'en voise au juge.

Chier seigneur, ceulx que nous creons
Vous acroissent senté et vie
Et a toute la compaignie
Qu'entre vous est!
Devers vous vien, sens grant arrest,
De par monseigneur emperere,
Qui ja vous mande, a lye chiere, Fol. 148
Que incontinant amenez,
Pris et lyez comme savez,
Adrien et ses conpaignons,
Que vous tenez en ces prisons.
Veoir il les veult a desir,
Et sy les veult tresbien pugnir,
Car il y a tresgrant plaisir.

7372 trouuer. — 7399 ferons. — 7401 ce. — 7402 toute. — 7403 Soubstenir me. — 7408 de *m*. — 7416 ja *m*. — 7419 ces. — 7422 Et cil.

Accomplissez son ordonnance,
Et vous ferés bien son vouloir.

LE JUGE

Maintenant or puy je bien voir
Qu'estre deschargier il me fault
Des prisonniers qui, par deffault
De bon advis et de mesure,
Sont prisonniers jusque a ceste heure.
Mener a luy les vois le pas,
Car deffaillir ne me fault pas,
Ou griefment en seroye repris.
Or sus, conpaignons de hault pris,
Qui estes de mal faire emprins,
Maintenant presnez le chemin
Trestous, pour moy accompaignier
Pour ces prisonniers enmesner
Que l'empereur envoye querre :
Fere ne convient le contraire.
Prenez des cordes grant foison
Et voz taloiches et bergeons,
Et me suyvés apertemant,
V° Car mesner les convient briefment
A l'empereur, comme verrez;
Et voz bastons point n'obliez,
Car d'iceulx vous debvés garnir.

LE PREMIER SERGENT

Oncques maiz n'oz sy grant plaisir
Que vous me faictes maintenant,
Monseigneur. A joye tresgrant,
Je suys tout prest, quant a de moy;
Fornis suis de tout mon harnoy;
Riens ne me fault que des lieheures.

LE II[e] SERGENT

Il a moult de prunes malmeures,
Et raison est que tormentez
Soient et tres fort mutilés,
Car on les a bien attanduz;
Mais ilz sont folz et malestruz,
Et je suis prest, de ma partie,
De tenir vostre compaignie
Et de les ayder a mesner,
Voire, s'ilz ne puent aler,
De les trainner tout a par moy.
Sire, par la foy que vous doy,
Ad ce je ne vous fauldray mye,
Et creez que, de ma partie,
Ilz n'avront aucune asseurance
Attandue ne accointance.
Je suis prest; alons, quant vouldrez;
De mon fait suis acertenez, Fol. 149
Et de mes bastons bien garny.

LE IIII[e] SERGENT

Nous debvrions estre bien pugniz
Se nous vous faillions au besoing;
Maintenant sommes bien em point
Pour executer la plaisance
De l'empereur et l'ordonnance
Que vous nous faictes.
Presnez chascun, se il vous haste,
Et nous vous suyvrons, monseigneur.

LE JUGE

Gens pleins de bien et de honneur
Estes, ainsi que cognoissons.

7427 il *m.* — 7430 iusques. — 7478 ce il.

Or sus! alons en ces prisons,
Puis en mesnerons ces larrons.
Que tant nous font avoir de peinne
De leur faiz et tresgrant attainne;
J'en vouldroye estre deschargié.

Silete. Vadant.

Geolier, ces faulx prisonniers
Sont ilz toujours bien detenuz?
L'emperere sy ne veult plus
Que te les garde, mès te mande
Par moy, et de fait te commande,
Que tu les me delivre et baille
Pour les luy mesner, et sans faille :
Il en veult faire sa plaisance.

LE GEOLIER

Vo Monseigneur, a vostre ordonnance!
Je vueil fere ce que vouldrés.
En la prison cy entrerez,
S'il vous plaist; les huys ouvreray,
Et en icelles vous mettray
Pour fere ce que vous vouldrez.

Aperiat.

Ouvertes sont, dedans entrez;
Ja n'y avrez empeschement.

Introit.

LE JUGE

Pour vostre bon gouvernement,
Adrien, et vous que seans estes,
Venir vous fault a males festes
Devant monseigneur l'emperere.
Vous avez maniere trop fiere,
Et je croys que bien cognoistrés
Prouchainnement et sy verrez
Se saigement avez vescus.
Sus! dressez vous, ne targez plus,
Car piet a pied venir vous fault!

ADRIANUS

Le veray Dieu qui est la hault,
Soit huy lohé et gracier
De ce qu'i me veult approuchier
De ma fin en terre, ça jus!
Lohé soye tu, benoy Jhesus,
Et la doulce Vierge ta mere,
Marie, l'haulte tresoriere
Du royaulme de paradis!
Bien vois que mon temps est finis, Fol. 150
Et je le pren em pascience;
Mès je requier ta grant puissance,
Mon saulveur, que tu ne m'oblie
En l'eure que perdray la vie,
Et tousjours ton nom pourteray

7499 les huy. — 7506 male festes. — 7514 vray — 7517 sa ius. — 7519 ta *m*. — 7520 la haulte.

Et en ma memoire l'avray
Tant qu'il te plaira que je vive.

LE PREMIER SERGENT

Vous en serez tantost delivre,
Beaulx sire, car il est concluz!
De langaige ne parlez plus;
Maintenant venir il vous fault!

LE IIe SERGENT *au premier martir*

Venez après, sans nul deffault,
Vous, malheureux, qui tant avez
Eü d'espace et sy n'avez
Muer vostre malvaiz propos;
L'on vous monstrera qu'estes folz
A ceste foiz, c'est bien raison.

PREMIER MARTIR

Mon amy, en nulle saison
Je ne prise en rien ta menace,
Ne aucung mal que te me face;
En Dieu est tout mon confort mis,
Jhesus, qui est en paradis.
Pour ce ne laisseray je pas
Vo Mon propos, car a tout temps maz
Le maintiendray, quoy que tu dye,
Mais tant y a, je le t'affie,
Que je ne pourroye cheminer!

LE IIe SERGENT

Se je te devoye la pourter,
Sy viendras tu en la presence
De l'empereur, quelque meschance
Que tu ayes en sa personne.

LE IIIe MARTIR

Compain, mon corps je t'abandonne
Pour toy ayder a le pourter,
Affin que, se le mien aler
Ne peust, pareillement me face.

LE IIIIe SERGENT

Je le trainneray par la place,
Il est concluz.
Venez vous en sans tardé plus!
Il ne convient ja reculer :
Riens n'y vauldra, ne argüer
Au contraire de y venir.
Suz, alez devant, car saisir
Serés de nous deux rudement.

ADRIANUS

Beaulx freres, alez de devant;
Mesnez moy la ou vous vouldrés :
Je suis prest, veoir le pourrés, Fol. 151
Et sy suis a vostre ordonnance.
Je ne doute point de meschance
Ne quelque tourmant c'on me face!

LE IIe SERGENT

Pourtons hors cesty de la place;
Il dit qu'il ne pourroit aler :

7536 sy *m*. — 7556 ce.

Se je l'uy devoye traynner,
Sy vandra il jusque au palaix!

LE IIIe SERGENT

Presnez les piez et moy les bras,
Et le pourtons en la charriere;
Gueres n'a jusqu'a l'emperere,
Et quant appourter nous l'avrons,
Les aultres querre nous viendrons,
L'ung après l'autre, sans grant erre.

Silete. Cy l'empourtent et le lient.

LE IIe SERGENT

Il est bien, alons l'autre querre;
Je vous requiers, delivrons nous,
Et noz compaignons avecq nous.
Ung autre nous appourterons.

LE IIIe SERGENT

Or ça, maistre, ou les autres sont
Vous fault pourter sans repugner;
Ainsi nous est il ordonner
De l'empereur, sans y meffaire.

Vo

LE SECOND MARTIR

Benoit soit le Dieu debonnaire!
Beaux amis, avec vous iray,
Combien que en mon corps je n'ay
Gueres grant vertuz ne puissance.

LE IIe SERGENT

Se vous avez assez meschance,
Ne puet chaloir, il est raison;
Avant venez, car la saison
Passe que deussiez estre la!

Silete. Cy le pourtent et le lient.

PREMIER SERGENT

Grant tort avons de ce que ja
N'avons mener ce prisonnier
Avec les autres, attaichier
Au piller devant le palaiz.
Menons le y sans nul delaiz,
Toy et moy, et nous delivrons.

Cy l'emmenent.

LE IIe SERGENT

Attaichier est bien; nous pouons
Em prison arrier retourner
Pour ja le troisiesme appourter.
Les autres prandront le quatriesme.

7575 Sil vandra il iusques. — 7581 Sy. — 7585 en appourterons. — 7586 Or sa. — 7597 Sy. — 7603 Sy. — 7606 ja *m*.

LE TIER SERGENT

Venez aussi en male estrainne
Dehors de ceste chartre obscure!
Pour vous avons grande rancure,
Fol. 152 Et sommes souvent menassiez.
Yssez dehors, car corrociez
Vous nous verrez de vo folie.

LE IIII[e] MARTIR

Jhesus, le benoit fruit de vie,
Confort nous fait quant appeller
Nous veult vers luy, pour demorer
En sa gloire, que nous avons
Tant desirer et desirons.
Je l'ay toujours en ma memoire,
Car c'est la souverainne gloire,
Et mieulx nous ne pouons venir!
Cy l'emmenent et lient.

LE III[e] SERGENT

Retournons, point ne fault dormir;
Alons par devers monseigneur,
Qui nous attant, et nostre honneur
Ferons d'y aider a mener
Adrien icy, pour parler
A monseigneur nostre emperere.
Le juge est la, qui en misere
Seroit se nous ne luy aidons,
Et pour ce vers luy retournons.
Silete. Vadant ad judicem en la prison.

LE III[e] SERGENT *encores*

Monseigneur, a chiere treslye
Venons a vous pour amener
Adrien, que avez garder
Longuement près de la prison.
Les autres sont, sans ficcion, Vo
Ataichié devant l'emperere
Au pilez, lez mains par darriere;
Garde n'ont d'eulx en eschapper.
Quant vous vouldrez, a eulx mener
Sera ce trahite chevalier.

ADRIANUS

Beaul frere et mon amy treschier,
Trahiteur onques ne fus diz;
Mais je croy au doulx Jhesucrist,
Dont je suys povre crestien,
Et pour luy mory je vueil bien.
Puisqu'il luy plaist, c'est ma plaisance,
Ne point ne doubte voz menasses,
Car Jhesucrist en toute place
Me gardera.

LE JUGE

Or avant doncq, il y parra.
Tirez avant, sans nul moyen!
Em vous parolles appert bien
Que vous estes fort obstinés

7613 de vous folie. — 7613 appelez. — 7621 Sy. — 7641 tres *m.*

En vos propos, et sy n'avés
Volenté de faire aultremant;
Mès il yra tout aultrement
Que ne cuydés.

ADRIEN

Espoenté vous ne pourrés
Fol. 153 Moy, pour chose que saichés dire,
Car Jhesuscrist, mon tresdoulx sire,
Me gardera en toutes places
Et des tormens et des menasses
Que vous me faictes. Or alez
La ou mener vous me voulés,
Et la iray je, se m'y Dieux!

NATHALIE

Hé, monseigneur, le cueur joyeux
Me faictes, quant vous os parler;
Vueillés tousjours perseverer
Ou propos que vous avez pris,
Car il est bon, et Jhesucris
Vous mettra en sa belle gloire.

LE IIe SERGENT

C'est assez; nous avons memoire
De vo parole.
Mesnez serés en aultre escole,
Ou n'avez pas encour esté!
Suz tost, devant, et cheminés!
Nous fasons cy longue demore.

ADRIANUS

Jhesucrist, mon Dieu, me secore!
Alons doncq quant il vous plaira;
Par moy contredist n'y sera
Tant que je vive.

Cy l'emmainnent a l'empereur. V°

LE JUGE

Treshault prince digne de vivre,
Treshonnorer prince et seigneur,
A cuy est deü tout honneur,
Pour accomplir vostre ordonnance,
Amener vous ay em presence
Adrien et ses compaignons,
Faulx et plains de rebellions,
Qui vous ont fait tort et injure
Plus c'onques ne fit creature.
A eulx parler bien vous poués,
Car le loisir bien en avez;
Pugnir les debvés roidemant
Par grief et trescruel tormant,
Affin que ceulx aient horreur
Que les verront en grant doleur.
Fermement vous ont corrocer
Quant a vous dieux ont renuncier;
Corrigier les pouez tresbien.

L'EMPEREUR

Estes vous la, maistre Adrien?
Or ça, qu'as tu en ta pensée?
Dy le nous cy, sans demorée,

7661 en toute place. — 7663 Or en allez. — 7665 ce. — 7673 de voz paroles. — 7694 griefz. — 7696 Que leur verra.

Car nous le desirons savoir.
As tu pensée ne vouloir
De croire et honnorer noz dieux
Qui sont dessuz tous vertueux?
Tu scez bien qu'ilz ont trestout fait
Le monde, et sy ont ilz attrait
Fol. 154 D'icelle la plus grant partie;
Tu scez bien, se tu ne le nye,
Que nostre loy a habondance
Plus grant, sans nulle differance,
Que n'a celle des crestiens :
C'est tout neant, sans aucung biens;
Laisse la, et te convertir
A noz dieux, car ilz ont aussy
Plus grant pouoir que ce Jhesus
Que tu croys, dont es deceüz;
Laisse tout esté, l'on t'em prie!

ADRIANUS

Beaux amis, la grande folie
Que tu diz! Tu seras dampner
Et l'es ja, point n'en fault doubter.
De quoy parle tu, pouvres homs?
Tu pers bien tes locucions,
Car tes dieux n'ont quelque puissance :
Ce n'est que toute decepvance.
Preuve moy quelle euvre ilz ont faicte,
Tant soit petite et imparfaicte;
Tu n'en seroye une trouver.
Ont il fait croitte vin ne blez?
Nany certe; ce n'est qu'outraige,
Ouquel tu as mis ton couraige.
Par ta foy, ne les croire plus,
Car de tout point tu es confus :
De riens ne te seroyent aidier,
Ne plus que feroit ung mourtier,
Dont jamaiz nul s'aïderoit. Vo

L'EMPEREUR

Qui est ce qu'escouter pourroit
Les paroles que ce truant
Nous vat tant icy sermonnant?
Nous ne les pouons endurer;
Pardu avons nostre parler,
Escouter plus ne le pouons;
Pour ce est il que nous voulons
Qu'il ait tous les piez decopez,
Affin qu'en soyons destrapez
Et que Adrien soit batuz,
Confuz, mutilez et rompuz
De gros marteaux, sus une enclume,
A bras tourner, sans faulte aucune,
Tant qu'il soit mis en fins morceaux
Et em piece; qu'il n'y ait peaux
Entiere du large d'ung blanc;
Car desplaisir nous a fait grans.
Ad ce souffrir le condampnons,
Et a vous, juges, ordonnons
Executer nostre sentence
Incontinant, sans demorance,
Et vous gardé bien de meffaire,
Et que, pour crier ne pour braire
Que vous fere veez sa femme,
Vous ne l'esparnez, se infame
Ne voulez estre reputés

7707 cy. — 7708 ilz *m.* — 7744 *Le ms. portait d'abord* : Pour ce que *et le vers était resté inachevé. Une main postérieure a effacé* que *et complété le vers.* — 7751 en fin. — 7756 iuge.

Fol. 155 Et de nostre cort hors boutez
Et banny en lieu solitaire.

JUDEX

Dire ne convient au contraire,
Monseigneur. Tantost, sans arest,
La vostre sentence a effect
Mise sera, n'an doubtez mie.
Au jour d'uy em pardront la vie
Tous ceulx qui vous ont courroucier.

NATHALIE

Mon doux espoux et amy chier,
Bien vous debvez vous esjoyr
Maintenant quant debvés morir,
Car du nombre serés des sains
Em paradis, et soubz les mains
De la doulce vierge Marie.
Mon amy, ne soit esbaye
Vostre parsonne des tourmens
Que vous vueillent ces males gens
Fere, par la seule sentence
De l'empereur et ordonnance :
Ilz vous veullent sanctiffier;
Maiz, ami, que j'aynme sy chier,
Par martire vous avrez gloire
A tout le temps, et en memoire
Serez, en joye pardurable.
Ceste vie n'est pas estable,
Mais est transitoire et mortelle,
Et l'autre vie n'est point telle;
Vo En ceste n'a qu'aflixion,
Misere et tribulacion,
Et l'autre vie est adurée.

ADRIANUS

En moy est bien considerée
Ceste vie que sy po dure;
D'y demeuré je n'ay plus cure
Et en vouldroie estre dehors.
A Dieu commant m'ame, et mon [corps
En la terre demeurera;
Une foiz recouvré sera,
Se Dieu plaist, en la grant journée.

LE JUGE

Ribaux, prenés sans demeurée
Tous ces larrons. Suz, serviteurs,
Et soyés bon executeurs,
Ainsi que il est ordonnez!

LE PREMIER SERGENT

Puisque vous le nous commandez,
Tout en l'eure les menerons
Sur l'eschaffault, puis en ferons
Ce qui est dist par la santance
De l'empereur et sa plaisance.
Dicat Adriano :
Or ça, sire, premier viendrés
Sur l'eschaffal, et monstrerez
A vous compaignons le chemin.
Mieux il vous vaulsit estre enclin
Au vouloir de nostre emperere Fol. 156
Qu'en avoir la peinne sy fiere,
Comme voy que vous en avrés.
Vous autres après amenrés
Ces malheureux, tant de mestier

7787 Vous serez. — 7790 de telle. — 7799 demeurra. — 7811 Or sa. — 7815 A vouloir.

Que je lyeray ce pautonnier,
Affin qu'il ne s'en aille point.

LE IIe SERGENT

Nous les suivrons de point em point.
Dye aux autres.
Or sus! compaignons, amenez
Vous prisonniers, que vous avez
Estaichiers a ces coloineaux;
Trainnés les nous fault comme veaux
Au grand chaffal de la justice;
Il a esté fait tout propice
Pour eulx, et bien le cognoistront.

LE IIIe SERGENT

Suz, sus! avant! Ilz aprandront
De nostre mestier, il le fault.
Venez vous en sur l'eschafault,
Ouquel aprandre vous voulons
La science que nous savons,
Car vous l'avrez tantost aprinse.

PREMIER MARTIR

Jhesus, qui es vraye franchise,
Vueille nous ames recevoir,
Et nous doint pascience avoir!
Vo Bien veons que morir nous fault,
Loez soit le Dieu de la hault!
Volentiers nous hobeirons
A vous, et tousjours vous randrons
Obeissance a chascune heure,
Se le vray Dieu ja nous sequeure,
Que nous avons en remembrance!
Cy les montent tous sur l'eschaffal.

NATHALIE

Mes amis, a tresgrande instance
Je vous supply que commencier
Vueillez premier martiriser
Adrien, mon espoux loyal,
Duquel le cueur me fait grant mal
Puisque seulle me laisse ainsi;
Car, se les autres avant ly
Premierement vous tormentez,
Je crains qu'i ne soit espantez
Et qu'il ne le puisse endurer,
Après, quant vouldrez proceder
Contre luy, selon la sentence.
En ce vous ferés ma plaisance,
Et il ne vous griefvera guiere.
Vous savés que c'est chose clere
Qu'il a ester bon chevalier;
A luy commencer le premier
Et le despeschez de ce monde!

LE IIIIe SERGENT

Pour cy pol ne fault fere compte :
Vostre requeste passerons. Fol. 15
Or suz avant! ja nous voulons
Que dittes ce que vouldrés dire.

ADRIANUS

Souverain roy du hault empire,
Mon Dieu, mon pere createur,
Vueille en gré prandre le martire
De ton pouvre humble serviteur!
O Saint Esprit, consolateur
De ceulx qu'ont tribulacion,

7844 secore. — 7845 Sy. — 7847 supplie. — 7852 auant que ly. — 7866 ja *m.* — 7872 esperit.

Je te pry, soye mon tuteur
En ceste griefve passion;
Donne moy consolacion
Et soye de ma doleur mire,
Car toute mon affection
Est pour bien tost la mort eslire.
Helas! ne me vueille escondire,
Trespuissant roy celestien,
Mais te souvienne, tresdoulx sire,
De ton serviteur Adrien.
O Dieu, mon pere,
En qui j'espere,
Regarde moy;
Souvienne toy
De ma misere,
Et ton confort
M'envoye au fort
De ceste peinne
Que moult me peinne
Par dur effort.
Donne moy doncq coraige fort
Pour resister contre la mort,
Vo De grief remort
A ceulx qui ayment biens mondains,
Lesquelx je mesprise et desdains,
Car trop soudains
Ilz sont et de peu de durée.
Helas! Vierge treshonnorée,
Bien heurée,
Vueille avoir de moy souvenance,
Et ma requeste soit passée
Et louhée
Devant la divine presence!
Ha! dame de grant reluisance,
Mere du roy celestien,
Je vous pry qu'ayés remembrance
De vostre servant Adrien.
Vueillez prier voste doulx filz,
Pour lequel je me suis soubmis
A souffrir mort et passion,
Qu'il passe une peticion
Que je luy vueil cy requerir,
Qu'a ceulx qui en affliccion
Me prieront par devocion,
Il te plaise les secourir
Especialmant de morir
D'impedimye et mort soubdainne,
Affin qu'en ce monde merir
Puissent ta grace et acquerir
La felicité souverainne.
Vierge de grace guerdienne
Et de salvacion moyenne,
Ad ce darnier jour te souvienne Fol. 158
De ton serviteur Adrien!

NOSTRE DAME

Doulx Dieu, qui es souverain bien,
Plaise toy d'envoyé confort
A ceulx qui te prient sy fort,
Que tu vois la bas en la terre;
Car tu vois qu'i sont en grant herre
D'emdurer mort, pour ta droicture,
Ou ilz ont mis toute leur cure.
Comdempnez sont, tu le vois bien,

7874 Ie te prie que soye. — 7909 prie. — 7930 cy.

Et ton chevalier Adrien
T'en requiert sy piteusement.
Vueille les, mon tresdoulx anffant,
Secorir de ton doulx confort,
Et leur envoye sans deport
Ton angel pour les conforter,
Car guieres ne pourront durer
Es meschiefz que l'en leur veult fere.

DEUS

Tresdoulce mere debonnaire,
Je ne les ay pas obliez :
Tantost seront reconfortez,
Car mon angel leur envoyray,
Par lequel les conforteray.
Ça, Uriel, tu t'en iras
A Adrien jusques la bas,
Lequel l'en veult mettre a martire,
Vo Et les autres, et leur va dire
Qu'ilz aient bonne pascience
Et aussi tousjours remembrance
De moy, et ilz seront saulvez
Em paradis et coronnez,
Puisque ma mere m'en requiert.

URIEL, *angel*

Vray dieu, Jhesucrist droicturier,
Ton voloir je accompliray
En terre, et la leur pourteray
Voz confors !

Silete.

Vous qui cy attendés la mort
Pour avoir vie pardurable,
Que debvés avoir agreable,
Jhesus par moy vous fait savoir
Que, se vous faictes vo debvoir,
Ainsi comme avez commencier,
Coronnez vous serez ou ciel
De la coronne de martirs,
Qu'il a a tous ceulx la promis
Qui vouldront soubstenir martire
Pour l'amour de luy, et eslire
La voye de son paradis.
Ces paroles a tous vous dis
Qui estes cy en attandance.

Recedat angelus.

ADRIEN

Maintenant sommes sans doubtance
Reconfortez ; plus ne voulons
Vivre, et ja la fin desirons, Fol. 159
Dont nous debvons estre sauvez.

LE PREMIER SERGENT

Aussi avez grant piesse esté
En langaige, bien doit souffire ;

7943 Es meschief. — 7949 Sa. — 7956 coronne. — 7958 Ihũ droicturier. — 7960 et les leur. — 7966 Que ce... voz. — 7970 la m. — 7978 ja m.

Presnez de la! Cestuy de rire,
Garderons tout le fin premier.
Vous cousteaux sont ilz agusier?
Et vous marteaux et voz enclumes?
Mettez tout a point, sans aucune
Faintize fere, entendez vous?
Les piez coppés par grant courroux
A Adrien. La premiere euvre
Commencer nous convient en l'eure:
Vous sçavés qu'il est ordonner.

LE IIe SERGENT

Nous avons assez sejourner
D'eulx attandre, delivrons nous.
Mettons Adrien entre nous;
Je le feray tantost boiteux.

NATHALIE

Je vous supplie entre vous deux
Que sa main destre me donnés,
Et a vous le peul je prier
Que le consentez, monseigneur,
Pour mon confort et nuit et jour;
Car, tant que je la garderay,
V° Mon reconfort je y prendray,
Et avray memoire de vous.
Et en ce, mon leal espoux,
Vous serés semblable a ces sains
Qui ont souffert, et soir et mains,
Pour avoir eternelle vie
Et la felicité benye.
Mon amy, n'en doubtez en rien,
Car, pour ung mal, cent mile bien
Vous recevrez pour ce martire.
La vie en cest monde est chetive,
Et il ne s'y fault point fier,
Car elle fait plus d'encombrier
Que de bien a salvacion.
Pour Dieu, ami, compassion
Ayez de vous fere sauvé!

LE IIIe SERGENT

Alez, dame, sans plus parler!
Vous nous empeschez durement.
Laissez esté ce parlement;
Nous avons aultre chose affere.

LE IIIIe SERGENT

Meshuy ne finyront de braire
Ces gens; penssons de exploitier.
Coppez les deux pieds sans targier,
Et nous deux le martelerons
Sur ceste enclume et muldrirons
Tant qu'il n'avra ne oz ne nerfz
Qu'ilz ne soient trestous descopez Fol. 160
Par cobz de marteaulx sur l'enclume.
A bras tournez de foiz plus d'une;
Nous les mettrons tous em poussiere,
Car vous savés que l'emperere
    L'a ordonné;
Puis aux autres irons copper
Les piedz, et en serons delivres.

7988 par grant fureur. — 7991 ordonnez. — 8001 que ie le. — 8005 semblable es sains. — 8012 La vie de. — 8035 deliure.

LE PREMIER SERGENT

Je n'en prandroye pas mil livres
A ma part, que bien ne m'y porte;
Je vueil que le dyable m'emporte
Se je n'y euvre de puissance!
Premier vueil conmencer la dance :
Le premier pied l'y copperay.

Cy luy coppe ung pied sur l'enclume.

LE IIe SERGENT

Et moy l'autre luy osteray
Sans plus il mettre;
Ainsi se pourra bien debatre
S'il veult, car gueres ne m'en chault.

Cy luy coppe l'autre pied sur l'enclume.

LE IIIe SERGENT

Accomplir je vueil, sans deffault,
Ce que nous avons accorder
A sa femme: la main copper
Luy vueil, et sy luy donneray,
Ainsi comme promis luy ay;
Puis après ses jambes mettrons
Vo Sur l'enclume et le moldrirons,
Comme dist est, de noz marteaux,
Toy et moy, et ces deux ribaux
Le soubstiendront par les espaules.
Sus! abregeons, sans point de faille,
Affin qu'en soyons destrappez!

Silete. Hic assistant angeli et facient ut [dictum est.

LE IIe SERGENT

Avant, avant! Chascun mettez
La main ad ce que debvés faire;
Rien n'en vouldroye fere au contraire.
Sus, compaignons! Delivrons nous
Et abregeons; nous sommes tous
Empeschier de ceste besoingne.

LE IIIe SERGENT

Aux autres, sans aucune esloingne!
Exploitier avons de cestuy;
Il est mort, plus n'avrons ennuy
De luy : il a finé ses jours!

LE PREMIER SERGENT

Nous vous chausserons a rebours,
Vous autres; mais point de souliers
Ne vous fauldra; tantost coppés
Vous seront les pieds que pourtés
Vous ont la ou avez estez
Pour prier vostre Dieu sauvaige :
Vous n'avez pas fait comme saige.
Or ça, vien t'en a ton supplice,
Car il est fait trestout propice Fol. 161
Pour toy monstrer ta grant folie.

LE PREMIER MARTIR

O tresdoulce vierge Marie,
Loez soit vostre benoist filz
Et vous, dame de treshault pris;
Fere le doys bien maintenant

8036 mille. — 8041, 8045 Sy. — 8048 coppee. — 8052 moldrons. — 8055 Les. — 8066 ennuyt. — 8067 ces iours. — 8070 copper. — 8075 Or sa.

Quant me vueillés presentement
Mettre en la paix perpetuelle,
Et abregié celle querelle
Que ont contre nous les payens,
Pour ce que sommes crestiens.
Recevés, dame, sy vous plaist,
Mon esperit, car plus de plaist
Je ne vueil faire en cestuy monde;
De plus y estre ne faiz compte :
Je rens a Dieu mon esperist!

Silete. Cy on luy coppe les piedz.

LE IIe SERGENT

Celuy est mort, il se souffit.
Nous en sommes tous destrapés,
Quant ilz sont mort!

LE IIIe SERGENT

Le deuxesme, sans nul deport,
Presnons et mettons a la fin,
Nous en avons troup grand hutin;
Il les nous convient despeschier.

Silete. Cy coppent les piedz au second martir.

LE IIIIe SERGENT

Vo Il eschivera de gaignier.
Mors est, il n'a plus de vigueur.
Or vienne celluy createur
Qu'il croit, et le vienne emporter!

LE PREMIER SERGENT

Au troisesme nous fault parler.
Aprouchez vous, avant venez;
Les piez sur cestuy lez mettez,
Car plus avant n'avrez respit!

LE IIIe MARTIR

Benoit soit le Saint Esperit
Avecques le Pere et le Filz,
Dieu eternel, sans nul devis,
A qui mon ame recomande!

LE PREMIER SERGENT

Respondre vueil a ta demande.
Tu avras la livrée aux autres!
Metz la les piedz! Troup! tu t'es-
[pentes?
Plus ne te fauldra nul solier.

Silete. Cy copent les piedz au IIIe martir.

LE IIe SERGENT

Avec les autres sans muser
Te convient venir, il est dit;
Gouverner seras sans respit :
Moings des autres ne dois avoir.

LE IIIIe MARTIR

Dieu en face son bon vouloir! Fol. 162
Je suis content de soubstenir
La mort, et sy vueil bien morir
Pour amour de luy et son non.
Benoit Jhesus, que le renom
Avez d'estre misericors,

8083 em paix. — 8091 Sy. — 8092 il ce. — 8099 Il eschiuer. — 8101 creatur. — 8108 Auecq. — 8112 des autres.

Pren les ames des povres corps
De mes freres et moy aussi,
Et vueille avoir d'iceulx mercy
Par qui sommes endoctrinés
En ta sainte foy et boutez
Jusqu'a present, je t'en supplie!
Hé, tresdoulce vierge Marie,
Aye pitié de ma povre ame,
Et devant Jhesus, chiere dame,
Plaise toy de la presenter.
Dame de parfaicte bonté,
A ma fin vous requier ce don.

LE IIIIe SERGENT

C'est trop preschier! cestuy sermon
Durera meshuy, com je crois.
Avant, avant! A ceste fois
Verrons nous se tu clocheras!

Silete. Cy copent les piedz au IIIe martir. Ce fait, les angelz presens prandront les ames et les porteront em paradis, chantant : *Sanctorum meritis.*

LE PREMIER ANGEL

Dieu eternel, qui a jamaiz
Es sans fin et commencement,
L'ame Adrien ton bon servant,
Qui lealment ton nom pourté
A ja en terre et honnoré,
T'apourte pour la mettre en gloire,
Ou est eternelle memoire:
Reçoy la, sire, sy t'agrée.

LE SECOND ANGEL

Aussi en ay une appourtée
Qui, pour crestienté tenir,
Rudemant a vouleu morir;
Reçoy la, Jhesus, en ta gloire,
Affin que de luy soit memoire
Tant que paradis durera!

LE TIER ANGEL

Vecy une autre ame qui a
Bien gaigné d'estre coronnée,
Et en ton paradis botée
Tousjours mais eternellemant,
Car souffer a moult grant tourmant
Plus soubstenir ton non en terre.

LE IIIIe ANGEL

A ceste cy ont fait grant guerre
Tes ennemis, doulx createur;
Vueilles bien la mettre en doulceur
Près de toy, sy elle t'agrée.

LE Ve ANGEL

O tresdoulce Vierge honnorée,
Ceste aussy ay prins et choissie,
Pour ce qu'en trestoute sa vie Fol. 163
Vous a amée et honnorée,

8125 de poures. — 8128 Par quoy nous sommes. — 8140 ce tu. — Sy copent. — Se fait. — 8145 ja *m.* — 8146 la *m.* — 8163 bien *m.* — 8164 celle. — 8165 O *m.* — 8167 quen toute.

Car en vous avoit sa pensée,
Son confort et son esperance.
Tresdoulce Vierge, remembrance
En ayez de la presenter
A vostre filz, et commender
Avec les autres tous ensemble.

VIERGO MARIA

Il est temps, chier filz, ce me semble,
Que les amis reguerdonnés
Soient, qui tous temps honnorés
T'ont et en la terre pourtez.
Les ennemis fort tormentez
Les ont fait pour ta loy tenir;
En ce faisant, bien desservir
Ilz ont la vie pardurable.
Mon doulx filz, qui es veritable,
Souvienne toy de leur martire!

DIEU

Mere, a vous jamais contredire
Je ne vouldroye nullement,
Ne ad ce que aucunemant
Vous vouldriez dire et requerir.
Ces ames ont bien desservir
De avoir joye pardurable;
Em ma joye qui est estable
Je les reçois, et suis content
Vo De leur vie et gouvernement.
Tousjours ont sans nulle doubtance
Em moy eü leur esperance;
C'est raison qu'elles soient logées
Es cieulx, ou pardurable vie
Ilz avront, sans jamais doubter.
Je les reçois; a vostre gré
Feray, mere, puisqu'il vous plaist.

Cy reçoive Nostre Dame les ames.

LE QUART SERGENT

Nous avons fait ung grant exploit,
Compaignons, a ces prisonniers,
Et sy en sumes despeschiez,
Fors tant qu'il nous convient savoir
Des corps, se l'en les doit ardoir,
Ou quelle chose en est de fere.
Nous ne pouhons en riens meffere
Se nous le alons demander
Au juge de ceste cité,
Et serons qu'il en vouldra fere.

LE PREMIER SERGENT

Tu dis tresbien : alons de tire
Vers luy, et luy demanderons,
Et par ainsi nous en serons
Deschargier, et a nostre honneur.

Silete.

Devers vous venons, monseigneur :
Ces gens sont mors; qu'est il de fere

8178 la *m.* — 8200 Sy recoiue. — 8205 ce len. — 8206 Ou quel. — 8216 Ses gens.

De leurs corps? Car ung grant contraire
Pourroit bien estre a la contrée
Fol. 164 De leur puheur, se la fumée
En venoit quant seroient pourriz.

LE JUGE

Vous estez gens de grant advis;
Il le fault aler demander
A monseigneur, qui ordonné
Nous a de les fere morir.
Silete.

Souverain prince, revenir
Me convient vers vous, pour vous dire
Que l'en doit fere, ne que dire
Vous voulés c'on fasse des corps
Des faulx prisonniers qui sont mors,
Car temps est qu'ilz soient ostés
De la place, ou ja tourmentez
Ont esté par vostre ordonnance.

L'EMPEREUR

Nous voulons, c'est nostre plaisance,
Que leurs corps soient tous boutez
En ung grant feu, et consumés
Ou fin millieu de ceste ville,
Car peril avroit en ceste isle,
Se ilz estoient longuement
Sans en faire degastement;
Pour ce voulons qu'ilz soient ars
Et mis em pouldre et en degars,
Car en ce c'est nostre plaisance.

LE JUGE

Puisque nous en faictes ordonnance, V°
Tantost seront ars et brulés,
Et en ung grant feuz alumez
Tellement, que jamaiz nouvelle
Vous n'en avrez telle ne quelle,
Et brief vous en apparcevrés.

Compaignons, que heü avez
Assez peinne et affliccion
De bien mettre a conclusion
Les chrestiens que la sont mors,
L'emperere sy est d'accort
Et veult que leur corps soient ars
En ung feu, a couvert regars,
Et la pouldre gectée au vant.
Pour ce faictes incontinent
Qu'ainsi soit fait, sans nul deffault.
Faictes le donc, car ilz le fault,
Et puis en serés despeschiez.

LE IIII[e] SERGENT

Pour eulx n'avons fors que meschiefz;
Assez nous ont donné de peinne
Tout au long de ceste semainne.

8218 bien *m.* — 8231 ja *m.* — 8243 Puisquen faictes. — 8245 bien alumez. — 8251 bien *m.* — 8253 Lempereur.

Compaignons, gettez ces corps bas
Et les mettons tous en ung tas.

LE PREMIER SERGENT

Annuy nous font grant, par ma foy!
Hostons les dessus l'eschaffault;
Gettez les bas du fin plus hault,
Fol. 165 Et nous les mettrons tous ensemble.

LE IIe SERGENT

Puis qu'assemblez sont, ce me semble,
Mettons ces fagoz secz dessus,
Et puis prandrons sans tardé plus
Du feu, et trestous les ardons.

BEZEBUR

J'en y vois, sans faire attandue;
Mas c'est tout malgré mon visaige.
J'ay sy tresgrant deul que j'enraige
Quant ainsi me fault obeir
A celluy que tant doy haÿr,
Qui de paradis me getta Vo
Et en enfer me trebucha
A tort et sans nulle raison,
Ne sans luy fere mesprison.
Haro! qu'en despit de ma vie
Je fasoie faire la folie,
Et il la me convient deffaire,
Ce qui me vient a grant contraire!
Aler m'y fault a grant randons!

DIEU

Bezebur, entends mes raisons.
Je te commande expressement
Que tu t'en aille vitement
En Nichomede la cité,
La ou a esté tormenter
Adrien et ses compaignons,
Par les mains de quatre larrons,
Qui trestous les ont mis a mort.
Encour vueillent bruler les corps,
Et trestout en despit de moy,
Ce que pas souffrir je ne doy.
Je t'ordonne que, sans toy feindre,
Voise tantost le feu estaindre
D'eawe, par maniere de pluye.

NATHALIE

Je vous prie, amis, que bandons
Me donnez de moy mettre ou feug
Avec ces corps en cestuy lieu;
Car crestienne suis et seray,
Ne ja ne m'en departiray.
Ma vie vouldray bien finer,
Si plaist a Dieu, pour hosteler
Avec ses sains et en sa gloire
Du monde, dont sera memoire
Tousjours d'eulx, cy vous fait savoir.

8266 Annuyt. — 8271 ses fagoz sect. — 8277 Nichomédie. — 8290 cy. — 8308 plaisoist. — 8311 sy.

LE III[e] SERGENT

Petit nous vault nostre debvoir,
Dame hostesse; c'est grant folie
Que vous dictes, et il m'ennuye!

Dicat aliis :

Veez vous le feug? Il est estaint.
Ces fagos ne bruleront point;
Vous veez que du ciel la pluye
A tout estaint de ceste nuye,
Fol. 166 Et sy ne pleut point aultre part.
Je suis merveilleux de quel art
Il vient ne de quelle puissance!
Laissons les la et plus semblance
N'en faisons : vous vehés que c'est.

LE PREMIER CRESTIEN SECRET

Messeigneurs, vous vehés de fait
La misere et conclusion
Des povres martirs qui le nom
De Jhesucrist ont soubstenuz;
Comme leurs corps sont viz tenus
Ou milieu de ceste charriere.
Helas! ilz sont en grant misiere.
Nous freres estoient bons crestiens,
Et vous savez que les payens
Sans cause les ont fait morir,
Pour le nom de Dieu soubstenir.
Nous ne ferons pas loyalmant
Se nous les laissons longuement
Illec, en sy grande vilté.

LE II[e] CRESTIEN

C'est tresgrant inhumanité
De veoir noz freres crestiens
Habandonnez aux loups et chiens;
Je vous pry que nous les ailons
De la hoster, et empourtons
Aultre part, pour les sevelir,
Car en mon cueur ay grant desir
D'y faire bonne deligence. V°
Se vous estes de m'alience,
De la place les hosterons,
Et sevelir les pourterons
Oultre mer, en Constantinoble,
Couvertement; car em plus noble
Cité ne les pourrions nous mettre.

LE III[e] CRESTIEN

Gueres ne nous convient debatre,
Prenons les et couvertement
Les pourterons deligenment
En celle nefz, qui veult passer,
Comme je voiz, oultre la mer,
Se le maistre de la galée
En veult de nous prandre soudée.

Dicat fratribus :

Vous deux alés parler a luy
Avant que les oustons d'icy,
Pour faire plus couvertement
Nostre fait et plus saigement,
Et puis, quant nuytée viendra,
Chascun de nous la main mettra
A les pourter deans la nefz,
Et, iceulx mis, ferons naiger
Toute la nuyt, tant que serons
Par dela, ou nous les mettrons

8313 Dame hostez. — 8323, 8324 vehees. — 8326 que. — 8338 Cest grande. — 8343 seneliz. — 8344 desirs. — 8363 la nuytee.

En quelque hosté jusques la paix
De l'Eglise et de tous ses fais
Soit entierement conformée,
Et de toute gens honnorée,
Fol. 167 Ouquel temps les martirs seront
Exaulcer, qui a Dieu prieront
Pour nous, et pour tous leurs amis.

LE PREMIER CRESTIEN

Tresbien dictes et vostre advis
Est bon, et nous alons parler
Au patron, qui nous doit garder,
Et verrons ce qu'i vouldra faire.

Vadant ad patronum.

LE II[e] CRESTIEN

Patrons de seans, nous retraire
Venons vers vous, pour demander
Se vouldriez a nous merchander
De mettre dans vostre galée
Cinq corps d'ommes, qui ont finée
Leur vie au jour d'uy par martire.
Tous nuz ilz sont en my la ville;
Mais trois sommes que avons emprins
De les pourter enceveliz
A Bisance ou Constantinoble,
Pour ce que c'estoient gens noble
Et partir de noble lignie.
C'est pitié d'eux voire en la vie
Ainsi mors, tous nuz comme ilz sont.
L'on doit avoir compassion
De son semblable et pitié.

LE PREMIER NAVETIER

Je ne desire que gaignier;
C'est mon fait : je suis voiturier. V°
Me donrez vous II[c] deniers,
Et je prandray celle avanture,
Combien qu'elle me soit bien dure?
Se donner vous les me voullés,
En ma nefz les appourterez;
Sy non, vuillez querir ailleurs
Meilleur merchier avantureux,
Se trouver pouez que pour moings
Le face, car, par ces deux mains,
Encour pren je grant avanture,
Et sy en avront grant rancure
Contre moy, se nul le savoit.

LE PREMIER CRESTIEN

Ja moings n'en avrez. Pour Dieu soit!
Nous sommes d'accort ad ce pris.
Faictes ja mettre a vostre advis
Vostre voelle, et n'y ait deffault,
Pour plus tost passer, car nous fault
Estre huy em Bisance la noble,
La cité de Constantinoble,
De non et de grant renummée.

LE II[e] NAVETIER

Alez briefment, sans demorée,

8370 tous *m.* — 8379 Vandāt. — 8383 mettre en. — 8384 finees. — 8401 Ce. — 8409 ce nul. — 8412 ja *m.* — 8414 q̄ nous fault. — 8416 La riche cite constantinoble.

Querir ce qu'apourter voulés;
Il est nuyt, nul ne trouverés
Que saiche riens de vostre affaire;
Premier arriverons a terre
Fol. 168 Que aucung garde sy s'en preingne.
Le vant est bon et la montaine,
Sy est celluy de oriant,
Septentrion n'y fait neant;
L'on ne pourroit mieulx qu'a ceste [heure.

LE IIᵉ CRESTIEN

Jhesucrist dieu sy nous sequeure
Et nous doint du tout acomplir
De ses povres corps le desir
Que nous avons de les hoster
De la, ou sont en tel vilté,
Comme chascun puet bien savoir!
Alons et faisons no debvoir!
Nous sumes trois : l'ung gardera;
Chascun de noz deux pourtera
Sur son col ung de ces martis,
Jusques tous nous les ayons mis
Deans la nef en ung retrait.

Accipiant corpora.

LE PREMIER CRESTIEN

Cestuy sur mon col, sans nul plait,
Pourteray; il ne poise gaire.

LE IIᵉ CRESTIEN

Et moy l'autre, mon tresbeaul frere,
Pour l'amour du souverain roy.

Silete.

LE PREMIER CRESTIEN

Maistre, monstrés nous ung requoy
Ou nous mettrons ces povres corps. V°

LE PREMIER NAVETIER

Mettés les la a ces resors,
Près du debout de ma navire.

LE IIᵉ CRESTIEN

Retornons arrier en la ville,
Pour appourter les autres trois.
Nous deux chascun, a ceste fois,
Appourterons, et le quatriesme
Chargera celluy la qui mesme
Les garde, comme vous savés.

LE PREMIER CRESTIEN

C'est bien dit et bien advisés;
Avez la maniere du faire.
Alons tost; Dieu nous gart d'affaire
Et en cecy nous vuille aidier,
Car nous en avons grant mestier,
De son hayde et de sa puissance!

8434 noz. — 8439 Dans la.

Frere, temps est, sans demorance,
D'esploitier bien couvertemant
Que ces corps cy presentement
Soient du tout de ceste place
Hostez, car se l'empereur chasse
Fasoit ou inquisicion,
Il nous feroit turbacion.
Pour ce, chargeons dessus noz colz
Trestous ces corps, et sans repoz
Fol. 169 Les pourterons sur la riviere
Deans la nefz, et puis priere
Ferons au patron que, briefmant,
Oultre la mer incontinant
Nous passe, sans plus de demore.

LE TIER CRESTIEN

A ce besoing Dieu nous secoure!
Faisons ce que vous ordonnés.
Chascun de nous guere grevez
Ne sera de pourter le sien.
Quant a moy, je m'offre du mien.
Avant! fasons tous diligence.
Or chargeons! je menray la dance,
Et vienne après moy qui pourra!

LE PREMIER CRESTIEN

Les autres corps qu'estoient la
Em my la place sy vilment,
Appourtons mettre briefvement
Avecq les autres en vostre nefz.
Piessa a ja que trespassés
Ilz sont mors; riens ne sentiront,
Car ces corps sanctifiés sont
Devant Dieu en sa majesté,

LE PREMIER NAVETIER

Mettés les deans sans arester;
Sy les menrons diligemment
La ou avons, n'a pas grammant,
Marchander pour les il mener. Vo
Tenir n'en fault pas long parler;
Entrés dedans; cy en alons,
Puis que temps et bon vent avons.
Tantost serons d'aultre partie.

LE SECOND NAVETIER

Compaignons, mettés sans fainctye
Les mains aux ræmes pour naigier,
Tirés fort bien et de legier,
Tant que pourrés de vo puissance,
Et je tiendray en ordonnance
Le gouvernal de la riviere,
Pour plus droit aler, sans charriere,
Tant que soyons de l'autre part
A terre arrivés. Il est tart;
Eviter nous fault les perilz.

RUSTICUS

8473 sans plus demorer. — 8483 cy vilment. — 8484 Appourterons mettre briefment. — 8493 *Le copiste a réuni ici les deux formes du même mot* : pour les y il mener. *Il est évident que la seconde forme se lisait seule dans l'original.* — 8501 voz.

LE PREMIER NAVETIER

Seigneurs, arrivés sumes, mis
Sus la terre en Constantinoble,
La grant seignorie haulte et noble;
Empourter nous convient ces corps
Et mettre de la nave hors;
Prenez lez et les empourtés
Ou vous vouldrés, puis qu'arrivés
Nous sumes cy a terre saiche,
Car retourner, chascun le saiche,
Nous convient au lieu dont venons.

LE PREMIER CRESTIEN

Fol. 170 Tresbien dictes; nous le ferons.
Freres amis, pensons d'oster
De ceste nefz et empourter
Ces corps sains des benois martirs,
Qui, pour amour de Jhesucrist,
Ont souffert mort et grant martire.
Arrivés sumes, sans grant ire,
Ou pays de Constantinoble,
Ou quel par entencion noble
Nous les avons fait appourter.

LE SECOND CRESTIEN

Bien dictes; il les fault oster;
Mès savoir ou nous les mettrons
Nous fault, avant que les ostons.
Je vois la de grandes maisons
Ou retrayre nous les pourrons,
Ce cuide je, secretement.
Mieulx vault que j'aille incontinant
Savoir au seigneur s'il vouldra
Nous monstrer lieu, et sy sera
D'accort se nous les y pourtons,
Car autrement riens ne ferons,
Se n'en sumes asseürés.

LE PREMIER CRESTIEN

Vous dictes bien; or il alés,
Et serés se c'est sa plaisance.

LE II[e] CRESTIEN

Je m'en y vois sans demeurance, Vo
Et en seray sa volenté.

Silete.

Monseigneur, a vous demander
Viens se recevoir vous voulés
Cinq corps de martirs honnorez,
Que l'empereur Maximien,
Pour ce qu'ilz estoient crestiens,
N'a guere a fait martirizer
En Nichomedie et traicter
Malvaisement par sa fureur.
Se vostre plaisir, monseigneur,
Est de les mettre en vostre hostel,
En quelque lieu, pour les garder,
Puis que la paix de saincte Eglise

8508 et mis. — 8509 la *m.* — 8519 Freres et amis. — 8531 grande. — 8532 retrayres. — 8533 Se. — 8535 cil. — 8541 ce cest. — 8545 vous *m.* — 8549 gueres... martirizes.

Est en ceste ville comprise,
Jamais n'en seront repourtés.
Tresgrande aulmonne vous ferés,
Treschiers sire et seigneur vaillant.

LE HOSTE

Plaisir me faictes vrayement
Quant les corps sains vous m'apourtez
Que ont estez martirizés
Pour le non de Dieu soubstenir,
Et la loy que Dieu, Jhesucrist,
Sy a grant piessa ordonnée.
Ceste cité est bien eurée
De garder ces riches joyaulx.
Crestiens sommes bons et feaulx.
Ou temple de Dieu et l'Eglise
Fol. 171 Apourtez les ja, sans faintise;
Je les recepvray volentiers.

LE SECOND CRESTIEN

Puis qu'ainsi est, doncq abregier
Nous fault de les vous appourter.
Querre les vois, puis que de gré
Recepvoir les voulés sans doubte.

Silete.

Vadat ad alios et dicat :

Freres et amis, n'ayés doubte
Que le seigneur de cest ostel
M'a dit que volentier, de gré,
Recepvra les corps que menons
Et les mettra en ces maisons,
Puis que l'Eglise conformée
Est de tout point et honnorée
Deans ceste ville ou nous sommes.
Arrivés de bonne heure y sommes,
Car se sont tresdevotes gens.

LE PREMIER CRESTIEN

Fasons doncques deligemment
Que nous les pourtons celle part.
Vous veez qu'il est ja bien tart,
Et temps est que nous delivrons.
Or sus, sus nostre côl prenons
Chascun ung corps de ces martirs!
Quant a moy, n'y seray faintis.
Or avant, charge qui pourra!

Silete.

LE IIe CRESTIEN

Monseigneur, celluy qui forma Vo
Et cier et terre et la grant mer
Vous vueille des biens a planter
Donner, et nous vous appourtons
Les plus beaulx joyaulx c'onques homs
Receüt en toute sa vie :
Des cinq martirs une partie
De leur corps nous vous appourtons.

8558 Tres *m.* — 8560 vrayment. — 8570 ja *m.* — 8573 vous *m.* — 8577 ce lostel — 8583 En ceste. — 8585 tresdeuote. — 8595 *Le premier* Et *m.* — 8598 Le plus.

Bien heurées sont voz maisons!
Monstrez nous ou ilz seront mis
Ces benois sains de Dieu amis.
Tout vous sera reguierdonné!

LA FEMME A L'OSTE

Puisque les voulés appourter
Et mettre dans nostre maison,
Receüz seront, c'est raison.
Deschargés les en ceste place,
S'il vous plaist, et a grant liesse
Je les feray sepulturer
Honnestement et honnorer,
Car le temps est desja venus
Que l'Eglise du doulx Jhesus
Est unye dans ceste ville.

LE IIIe CRESTIEN

Les aultres deux qui sont en ville
Alons querir, pour appourter,
Puis qu'il vous plait, en vostre hostel.
Dieu du ciel sy le vous rendra!

LA FEMME A L'OSTE

Fol. 172 Alez tost, et tout se fera
Au loux de dieu et de ses sains.
Chascun doit bien mettre les mains
A faire honneur sy charitable.

Silete grant.

LE PREMIER CRESTIEN

Dieu ait cestuy bien agreable
Que vous faictes, treschiere dame!
Mis avons sans point de diffame
Les autres deux corps des martirs
Avecq ceulx que de treshault pris
Avez desja fait appourter
N'a gaires, sans nous reposer.
Dieu vous ait en sa saincte garde!

LA FEMME A L'OSTE

Alez, amis, ilz n'avront garde
De perdre par ma negligence,
Car je feray ma deligence
De les garder.

LE PREMIER CRESTIEN

Pourtant, nous convient retourner.
A Dieu soyés! Nous en alons.

Silete.

LE IIe CRESTIEN

Quant vouldrés, nous retournerons;
Nous avons fait nostre debvoir Vo
Des corps sains faire recepvoir;
Ilz sont bien, la mercy de Dieu!

8602 Bien heuree. — 8604 Ses. — 8607 en. — 8611 sepulture. — 8615 en. — 8619 sil le. — 8621 Biens au loux. — 8630 nous *m*.

LE IIe NAVETIER

Entrés trestous en cestuy lieu;
Ilz ne nous fault plus demorer.
Naigés fort, tant que retournés
Nous soyons en Nichomedie,
Dont nous fumes, car grant envie
J'ay ja d'y estre et d'y aler.

LE IIIe CRESTIEN

Par moy ne sera refuser,
Mays m'y emploray volentiers,
Car besoing avons et mestiers
D'y entendre sur la riviere.
Mais que bon vent ayons arriere,
Nous serons tost en noz pays.
Celluy Dieu qui en croix fut mis
Nous doint grace de retourner!

LE PREMIER CRESTIEN

Point ne me verrez reculer
A jouer de ceste grant reime,
Car je ne vis de la semainne
Euvre que mieulx me pleust a faire.
Patron, vostre veelle grant erre
Tendés et dressés aultrement,
Affin que ayés assés vant
Ou pays ou debvons aler.

ol. 173 LE PREMIER NAVETIER

Ne doubtés, j'ay bien empancer
D'y faire mon loyal debvoir,
Ainsi que pourrés percevoir,
Et pour doubte que ne soyons
Assarrés la ou nous tendons.
Mais je cognois bien les contrées
Des pays et les renummées
Que nous avons pour le passer.
Pansez ja tous de bien napter,
Tant que ce vent avrons propice.

LE IIe CRESTIEN

Vous ne m'y trouverés pas nice,
En tant que touche mon coster;
La reme que dois gouverner
Sera par moy bien maintenue;
Je ne cognois dessoubz la nue
Home mieulx le faisant de moy.

LE IIe NAVETIER

Or sus, frappés dedans l'arnoy
Vigoreusement, sans emport;
Sy serons plustost au droit port
Arrivés qu'em faire faintise.
Tous les fors vens, se n'est la bise,
Ouvrent pour nous bien avancez.
....
Naigés fort; partons nous d'icy
Il est temps de nous en alé.

Silete grant.

8646 ja *m.* — 8663 em pancer. — 8669 et des. — 8671 a *m.* — 8674 costel. — 8677 les nue. — 8683 ce nest. — 8686 aler.

LE JUGE

Vo Mon treshault seigneur honoré,
Par devant vous presentement
Viens, pour vous dire humblement
Que, se vostre plaisirs estoit,
Le mien pour certain bien seroit
De fere demander a femme
Nathalie, la noble dame,
Espouse a vostre mareschal
Adrien, qui, par son deffault,
Est mors, et en tresgrant martire,
Pour la cause que savés, sire.
Mais ce faire je ne vouldroye
Se congier de vous ne avoye,
Et pour ce suis vers vous venus
Pour vous supplié, con tenus
Je suis, et que vous m'an donnés
Congier, se faire le voulez,
Car ce seroit bien ma plaisance.
Elle est belle, sans differance,
Saige, et de tresnoble lignie;
En elle est m'amour ja fichie,
Et vouldroye bien que ce fut fait.

L'EMPEREUR

Juge, vous savez bien de fait
Que nous vouldrions a vous complaire
En voz besoingnes et affaires;
Nous vous donnons consentement
Que, se vous pouhés nullement
Trouver maniere ne raison
Fol. 174 Pourquoy a vostre entencion
Puissiés venir de celle avoir,
Que en faictes vostre debvoir :
Bien seroit a nostre plaisance.
Avoir vous fauldra sans doubtance
Femmes propres a vostre main
Que ja vers elle, et soir et main,
Aillent pour luy conseil donner,
Qu'elle se vueille habandonner;
Par ainsi avoir la pourrez.
De le faire congier avez,
Quant a de nous, sy ce puet faire.

Silete grant.

LE JUGE

Mander me convient sans retraire
Mes voisines et mes amyes
Qui seront de mon fait chargies,
Dame Bietrix et Melenotte,
Que sevent plus que d'une note,
Pour aler parler et savoir
A Nathalie, se son vouloir
Seroit qu'elle me voulcist prandre
A mary, et ad ce entendre;
Je n'en sçay nulle plus propice.
Compain, que m'as servir d'office
Loyalmant par maintes journées,
Va t'en tantost, sans demorée,
Dire a mes tresbonnes voisines,
Mes amyes et mes cosines,

8693 Nathalie bonne et noble dame. — 8698 se. — 8706 tres *m*. — 8707 ja *m*. — 8721 ja *m*. — 8722 Aille. — 8726 cy. — 8729 chargees. — 8739 Va tens. — 8740 tres *m*.

Bietrix, Santars et Melenotte,
Vo Qui est asséz cointe et minotte,
Que je leur pry que viennent cy
Par devers moy, deans midi,
Pour ja leur dire aucune chose
Que j'ay en mon propos enclose;
Et je les em pry doulcement.

PREMIER SERGENT

Monseigneur, saichés vrayement
Que tantost vers elles iray
Et vostre messaige feray.
Je m'en y vois sans plus attandre.

Vadat. Silete.

Mes dames, qu'avés le cueur tendre,
Monseigneur vers vous sy m'envoye,
Que a plaisir en vous et joye,
Et vous prie treschierement
Que vers luy, tout incontinant,
Venés parler, sans nul attandre,
D'aucune chose ou son veul tendre
Il a mis, que il vous dira.
Joyeulx sera quant vous verra
Et en sera a vous tenuz.

BIETRIX, *premiere matrone*

Icy ne demeurerons plus;
A luy irons, s'il luy agrée,
A ma conmere Babelée,
Car nous y sumes bien tenues
Plus qu'a homme que soubz les nues
Soit vivans, ne que cognoissons.
Pour sy peu faire ne debvons Fol. 175
Sa desplaisance.
Mettés vous devant; sans doubtance
Je vous suigray.

MELENOTTE, II[e] *matrone*

Et je aussi ne demourray;
Mais feray son commendement,
Et mon chemin tout droictemant
Desja prandray, pour sa plaisance
Accomplir, sans point de doubtance :
Il est homme qui bien le vault.

LE PREMIER SERGENT

Alons doncques, et sans deffault
Il vous en sera tresbon grey.
Or sus! pensons de cheminer
Tant que soyons par devant luy.

Silete.

BIETRIX

Monseigneur, envoyer querir
Nous avés, ma voisine et moy,
Que sumes cy sans grant esmoy.

8743 sont assez cointes et mirottes. — 8744 icy. — 8746 ja *m*. — 8748 prie. — 8753 le *m*. — 8754 cy. — 8762 tenue. — 8769 Pour cy peu.

Que nous voulés vous ordonner
De besoingnes et conmender,
Se c'est chose que saichons faire?

LE JUGE

Mes amyes, de vous affaire
J'ay de present, et vous vueil dire
Que vueillés briefment et de tyre
Vo Aler par devers Nathalie,
Que ja fut dicte bonne amie
Et espouse de Adrien,
Que mon plaisir seroit tresbien
De l'avoir pour femme et espouse,
S'il luy plaisoit, sans aultre pose,
Car je ne sçay femme ou pays
Mieulx a mon grey et bon advis,
Qu'elle seroit, se sa plaisance
Estoit de faire l'acoinctance;
Et voz deux y poués tresbien,
Car vous cognoissés son maintien,
Et ceste euvre serés bien faire.

BIETRIX

De ce ne vouldroye retraire,
Monseigneur, pour l'amour de vous,
Car oÿs nous avons de vous
Tant de bien dire et raconter
Que, qui vous pourroit accoincter,
Bien heurée seroit la dame
Que vous prandroit et vostre femme
Seroit par leal mariaige.
De par vous ferons ce messaige,
Ma seur et moy, et y ferons
Tout ce que bien faire y pourrons
De no puissance.

MELENOTTE

Nous y ferons grant deligence,
Monseigneur, saichés vrayement, Fol. 176
Et tantost et incontinant
Je vois vers elle, et luy dirons,
Tout ce que dire luy pourrons
De bien et de vostre accoinctance.

LE JUGE

Or alés et n'ayés doubtance
Que bien serés remunerée
De moy, se la chose accordée
Se puelt estre par vo moyen.

BIETRIX

Nous luy dirons trestout le bien
Qui est en vous, et plus assez;
Pour langaige, point ne doubtez
Que il demeure.

Silete.

MELENOTTE

Dame, nous venons de ceste heure
Par devers vous pour vostre bien.

8805 De ce ne me. — 8808 raconte. — 8815 bien *m*. — 8816 De noz. — 8824 remunerees. — 8825 ce. — 8826 voz.

Verité est, nous savons bien,
Que estes dame de renon,
Belle et gente, de grant fasson,
Josne femme et ja en la fleur
De toute vostre eaige et vigueur,
Et que grant besoing vous seroit
D'avoir ung couple, qui devroit
Avoir charge de vostre affaire,
Car vous ne poués guere faire
Vo Tant que serés seulle sans pert :
Chose qui vaille, bien appert,
Ne fait seullette femme nulle.
Tribung, le juge, vous a seule
Trouvée, et sy nous a chargie
De vous dire sans vilonnie,
En vous mandant, sans aultre plait,
Que vo compaignie luy plait
Par loyaulté de mariaige,
Et nous a de tout son couraige
Enchargier de vous venir dire
Som plaisir (il est ung grant sire)
Que vous vueillés ja accorder
De le prandre et de l'espouser.
. . . .
Vous savés qu'il est, de quel gens
Et plus riche de la contrée,
Homme de tresgrant renommée,
Vous le cognoissés comme nous;
Bien vous ferez se a espoux
Le prenés a vostre mary,
Car il est hom, je vous affy,
De bien, et bien vous en viendra.

NATHALIE

Amyes, il ne vous fault ja
Moy presser de vous en respondre;
Vous savez qu'i n'a pas grant nombre
De jours que il a mon espoux,
Seigneur Adrien, devant tous
Fait mettre a mort et a martire;
Le cueur ne me pourroit point dire Fol. 177
Qu'oncques je m'y puisse accorder
En homme que tel cruaulté
A fait a mon tresbon seignour,
Mon amy et ma vraye amour,
A cuy bien j'estoye espousée
Sa compaigne et femme donnée,
Du vouloir de tous mes amis;
Ma foy je luy avoye promis :
A tousjours mais luy maintiendray.

BIETRIX

Dame, bien dictes, il est vray;
Ad ce ne convient contredire;
Mais touteffois fault, sans mesdire,
Oblier ce du temps passé,
Et le du tout laissié esté;
Aultre responce vous fault faire.

NATHALIE

Mes chieres dames debonayeres,
Je vous diray que luy dirés
Quant vers luy vous retournerés.
S'il luy plaist, il sera contant

8836 ja *m.* — 8839 ung *m.* — 8843 qui vaille em appert. — 8845 vous asseure. — 8849 vostre. — 8852 Chargier. — 8854 ja *m.* — 8855 & espouser. — 8860 vous *m.* — 8862 homme. — 8864 il ne me fault. — 8871 Que ie my puisse. — 8873 tres *m.* — seigneur. — 8874 et *m.* — 8875 bien *m.* — 8876 Sa *m.* — 8880 & il est. — 8883 passez.

De moy donner, de son talant,
Trois jours d'espace a preparer
Mon fait, et que soit a trouver
Honnestement. Quant envoyra
Arrier vers moy, mieulx fait sera,
Car bien honneur l'on luy doit faire.
Vo Ceste requeste point desplaire
Ne luy debvra.

MELENOTTE

Vous dictes bien; joyeulx sera
Quant vostre responce dirons,
Et par luy avoir vous ferons
Trois jours ou quatre de dilay.
A Dieu, dame; comme dit l'ay,
Nous luy dirons ceste novelle.

Silete.

BIETRIX

Monseigneur, par bonne cautelle
Nous avons fait vostre messaige
Vers Nathalie, qui est sy saige,
Et luy avons tant sermonner
Qu'elle vous a tout accorder
Vostre desir; mès tant y a
Que trois jours de dilay avra
Qu'el demande pour preparer
Son fait, affin que mieulx parler
Puist a vous plus honnestement.

LE JUGE

Elle dit bien, je la consens.
Vous estes femmes de renon;
De nous en avrés bon guerdon:
Vestues serés et fourrées
Honnorablement et parées
Aux nopces, quant nous les ferons.

MELENOTTE Fol. 178

Grant mercy dire le debvons,
Monseigneur; ce sera largesse.
Nous vous lairons en ceste adresse,
Et de vous nous presnons congier.

LE JUGE

Alez, bien avez besoingnier,
Et j'en suis bien a vous tenus.

NATHALIE

Helas! mon doulz sauveur Jhesus,
Que feray ne que deviendray?
Benoit Jhesus, tu scez que j'ay
Journée prinse pour respondre
Au juge de ce qu'en encombre
Ma pensée, et que encour ay
Ja proposer, il est bien vray,
De non jamais en mariaige
Estre, mès estre en reclusaige,

8891 despaces pour prepares. — 8911 Quelle. — 8917 Vestue en seres. — 8921 se. — 8932 bien *m*.

Pour amour de foy et honneur
Que j'avoye de monseigneur;
Conseille moy que je dois faire.
Mieulx me vault ung petit retraire
Hors du païs et en aler
Que jamais je puisse accorder
A nul homme par mariaige,
Car demeurer vuis tout mon aige
En vraye contemplacion
Pour mon seigneur et mon baron
Vo A cuy j'avoye amour donnée
Et encour fais. Point ne m'agrée
La compaignie de cest homme.
Sy te prie, vray Dieu, en somme
Que tu me vueille sans macule
Conserver et mettre en ta cure
A garder ma viduité.
Doulz Dieu plain de benignité,
Annuiez suis de mon affaire!

Dormiat. Cy se apparoit a elle.

LE PREMIER MERTIR

Amye, le Dieu debonnaire
Veult que a toy je m'aparisse
Et que cortoisement te dise
Que, le plus tost que tu pourras,
Tu t'en aille plus que le pas
Au lieu ou sont les corps menez
Des benois sains martirizés,
Dont ton mary et ton espoux
Est l'ung, que sont en leur repos
Ou pays de Constantinoble,
En une cité gente et noble,
Jusques la paix soit conformée,
Et que d'eulx la noble contrée
Ou ont estez martirizés
Soit regarnie de rechief.
Va t'en le plus tost que pourras
Celle part; ainsi tu feras
Bien ton debvoir

NATHALIE

Somme ne me fault plus avoir; Fol. 179
J'ay oir l'ung des martirizez
Que souffert ont et endurés
La mort, n'a pas encour long temps,
Soubz Maximien, et tormens,
Que m'a dit que je m'en alasse
Vers Constantinoble, en la place
Ou l'on les a mis et mussés.
Pour eviter plus grans meschiefz.
La main de mon loyal espoux
Pourteray, et, sans nul repoux,
Manray avec moy, s'il leur plait,
Les bons crestien que retrait
L'ont et les autres oultre mer.
Si leur vois compter sans muer,
Car volentier il ly vendront.
A eulx m'en vois, si y viendront
Illec moy tenir compaignie.

Silete.

8941 homs. — 8945 mamour. — 8953 Sy ce appt. — 8956 que *m.* — 8980 grant meschief. — 8985 la mer.

Mes amis, ou non de Marie
La mere du doulx Jhesucrist,
Vuilliez vous personnes offrir
Jusques en la cité tresnoble
Ou païs de Constantinoble,
Avec moy, pour m'acompaignier
Jusque la, car mon desirier
J'ay de visiter les martirs
Dont monseigneur est pour l'ung pris,
Adrien, que bien cognoissiez,
Et que vous mesmes illec mussiez
Avez, n'a pas encour long temps.

Vo

LE PREMIER CRESTIEN

Dame, nous sommes desirans
De vous faire honneur et service;
Tous trois nous troverons propice,
Mes freres et moy, car avons
Desir, et la vous menerons
Deligemment sans reposé.

LE IIe CRESTIEN

Dame, puisque avés proposé
D'aler en icelluy vouhaige,
Comme dame prudent et saige,
Volentiers vous y menerons,
Et ad ce faisant vous ferons
Tous service et obeïssance.

NATHALIE

Tresbien dictes; mais accordance
Nous fault faire premierement
Au patron qui gouvernement
A de la nef de ce passaige,
Que nous nous mettons au rivaige;
Et pour savoir sa volenté,
Freres, sy vous plaist, demander
Luy yrés qu'il en veult avoir.

LE IIIIe CRESTIEN

En ce feray bien mon debvoir,
Ma dame, et ja je m'y ouctroye.
Dès maintenant prandray la voye Fol. 180
Pour y aler.

Silete.

Patron, je vous vien demander
S'il vous plairoit prandre la charge
De nous mesner sur le rivaige,
Jusques en la cité moult noble
Ou pays de Constantinoble,
Et pour combien nous y menrés.
Nous sommes quatre, dont serés.
Tresbien payer.

PREMIER NAVETIER

Mon droit mestier est de gaignier.

8995 ma9paignie. — 9000 mussier. — 9005 car nous avons. — 9008 avés *m*. — 9020 cy vous. — 9023 ja *m*.

Pour cent solz vous y meneray
Sans despens; tantost prest seray.
Venez brief, sans faire long plait.

LE IIIe CRESTIEN

Sans gueres muser avrons fait;
Vous nous avrez dedans une heure.

Silete. Veniat ad Nathaliam.

Abrigés vous, et sans demeure
Alons monter sur la naville.
Elle est preste et est ja en l'isle
Ou nous devons prandre a nater.
J'ay ja du passaige accorder :
Cent solz en avra le pastron.

NATHALIE

C'est bon merchier; or tost alons,
Car demourer je ne vueil plus.
Vo Alons! Que le benoit Jhesus
Nous y conduise par sa grace!

Silete. Veniant ad nauterium.

LE PREMIER CRESTIEN

Venus sommes em briefve espace
Pour de la oultre mer passer;
Faictes nous tantost avencer
Hastivement et sans plus mettre.

LE IIe NAVETIER

Plus ne vous en fault entremettre,
Puisque voyelle est bien tendue.
Naigez tost; se vent ne se mue,
Tantost serons de l'autre part.

Vadant.

LE JUGE

Je croy que l'en me rend coquart.
L'en dit par tout certainnement,
Et en est ung grant parlement,
Que Nathalie sy s'en va
De la la mer, et est desja
Bien loing, commant ung chascun
[compte,
Et m'a laissé sans autre compte.
. . . .

Dye a ses gens :

Compaignons, tost et de legier,
Montez su mer attivement
Ou premier vaisseau reposant
Que trouverez;
Deligemment après irés,
Et la prenez sur la riviere;
Gardés qu'ilz retornent arriere.
Aubuser suys, comme je voy; Fol. 181

9038 auons. — 9040 demoure. — 9042 et ia en. — 9044 ja *m*.

Pour ce, vous prometz sur ma loy
Que, se vous la me ramenez,
Grans dons en avrez, n'en doubtez,
D'or et d'argent ou de joyeaux.

LE PREMIER SERGENT

Je sçay bien ou a ung vaisseaux
Tout prest a repotz sur la mer;
En celluy nous pourrons entrer :
Il y a rayme toute preste.
C'est une brigandine apperte;
Bien y pourront six compaignons
Ou quatre entrer; tantost serons
Aussi avant sur la riviere
Comme elle est, et puis en arriere
La ramarrons.

LE IIe SERGENT

Plus icy muser ne debvons.
Exploictons sans plus y muser!
Nous ne debvons plus sejourner
De faire le commendement
De mon seigneur et son talant,
Car bien doit estre courrouciez
De ce qu'il est ainsi bleciez
De son honneur.

LE IIIe SERGENT

J'en ay en mon cueur grant doleur.
V° Après! après! Or y perra
Qui mieulx son debvoir y fera.
Or alons tost, mes compaignons;
La main a ceste euvre mettons
Et nous en avrons grant soudée!

LE IIIIe SERGENT

Femmes ont tantost leur pensée
Changée en quelque mandement.
Or en alons a la poursuite;
Guiere ne luy vauldra sa fuite,
Se nous la pouons atraper
Em place qui soit sur la mer,
En roiche, ne en aucune hyle,
Puisque sommes assés habile.

Silete. Cy se mettent en la mer.

Naigeons fort et deligemment;
Elle ne puet pas grandement
Estre devant nous sur la mer,
Car partie est : encour jour cler
Estoit quant sur l'eau est montée;
Nous la prandrons ceste nuitée
Et la menrons, comment qu'il aille,
Ou entre nous avra bataille
Tresrigoreuse!

LUCIFER

Avant, mesgnie malereuse!
Dyables d'enter, que faictes vous?
Allez vous en sur mer trestous

9081 raymes toutes prestes. — 9082 brigande apport. — 9086 en *m.* — 9102 Femme. — 9103 en vng mandemēt. — 9104 poursuise. — 9109 sōme. — Sy. — 9110 et *m.* — 9120 Dyable.

Tempesté ces gens qui s'en vont,
Fol. 182 Et les me rués ou parfond
De la mer, sans riens esparnier;
N'y laissez nefz ne marinier,
Que tout n'aille a perdicion
Par vostre art et destruccion,
Ces crestiens principalment,
Qui nous donnent tant de tourment
Et tant de langour et moleste.
Courés tous, dyables, a la feste,
Pour les faire en la mer plongier
Par fort venter et par tempeste;
Courrés tous, dyables, a la feste,
Car vous ferés tresgrant conqueste
Et d'eulx vous vous poués vangier.
Courrés tous, dyables, a la feste,
Pour les faire en la mer plon-
[gier!

SATHAN

Quant a moy, je me veul vangier
De Nathalie et ses consors,
Car ilz ont desrober les corps
Des martirs c'on vouloit bruler,
Et, de nuyt, pour leur fait celer,
Les en ont menez a Bisance,
Dont j'en ay tresgrant desplaisance.
Mais d'eux griefment me vangeray,
Car en la mer les plongeray
Premier qu'i soit l'aube du jour.

LUZARGUS

Vo Alons nous en tous sans sejour
Sur la mer avec ces ribaux,
Car, par leur pechiez et leurs maulx,
Ilz deussent estre ja pendus
Ou ou puis d'enfer confonduz
Avec les dempnez, en grief peinne.
Entrez sont en male sepmainne;
Courons leur suz trestous ensemble!

LEVIATHAN

Ilz sont ja nostres, ce me semble,
Car j'amanray le vent de mort,
Qui leur fera sy grant effort
Que toute leur nef plongera.

CERBERON

Folz est qui ne se vangera
De telles gens!
J'en suis presque tout hors du sens
Quant je les voiz qu'ilz vivent tant.

BETHZEBEUR

Aussi en suy je mal content;
Pour ce je vous pry qu'en aillons,
Et que ces faulx garsons felons
Ruons au parfond de la mer,
Ne, pour crier ne pour clamer,
Em prenions quelconque mercy.

LE PREMIER SERGENT *in periculo*

Ha! trestous nous dieux, qu'esce cy? Fol. 183
Nous sommes en peril noyer!

9122 ses. — 9128 Ses. — 9129 Quilz. — 9131, 9134, 9137 Coures y tous. — 9142 brules. — 9150 ses. — 9157 nr̃e se. — 9167 ses. — 9171 Ha tous. — 9172 de noyer.

O Anthenedon, le nuoguier
De noz dieux, vueillez nous conduire!

LE IIe SERGENT

Helas! la tresgriefve et tresdure
Fortune qui vient! Advisés!
Les vents sont trestous divisés;
Grant tempeste nous adviendra.
Le vent d'Aquilon vient de la,
Et le vent de Septentrion
D'aultre part court, par grant frison.
De noier suys en avanture,
Et de peur en tresgrant laidure!
Nous dieux, nous aiderés vous point?

LE IIIe SERGENT

Helas! nous sommes sur le point
De cy pereiller par fortune.
Ha! vray dieu de la mer, Nep-
[tune,
Tu nous vuelle trayre a bonport!

LE IIIIe SERGENT

Garde nous de mort importune,
Ha! vray dieu de la mer, Nep-
[tune!

LE PREMIER SERGENT

Nostre gent se pert une et une;
J'en voy la ja ung qu'est noyer.

LE IIe SERGENT V°

Ha! vray dieu de la mer, Nep-
[tune,
Tu nous vuille traire a bon port!

Cy les dyables en mettront deux en la mer, assavoir le tier et le quart.

LE PREMIER SERGENT

R'alons nous en, sans nul depport,
Mon conpaignon, sans plus parler.
Ja ne quier plus avant aler,
Puisque nous compaignons sont mors.

LE IIe SERGENT

Nouz dieux leur soient misericors
Et vueillent leur corps convoyer!
Se ja nostre maistre envoyer
Il veult plus avant, sy envoye,
Car, sur ma foy, je ne seroye
Aler plus avant maintenant.
Retournons en incontinant
Et luy compterons le dangier.

Silete.

LUZARGUS

Lucifer, grant dyable enraigier,
Nous t'amenons proye en enfer
De ces truans, qui ont fait fer
Au monde quant ilz y estoient :

9173 le *m.* — 9183 tres *m.* — 9187, 9190 la *m.* — 9193 He... de mer fortunee. — 9194 Sy. — 9200 Et vueille. — 9201 ja *m.* — 9203 Car sus ma voye. — 9205 Retournons nous en.

C'estoient ceulx qu'ainsi batoient
Ces crestiens, povres martirs.

LUCIFER

Fol. 184 Aussi vous n'y soiez faintiz
De les batre comme viez fer
Ou plus parfond de nostre enfer,
Sans leur donner quelque alegence.

BELIAR

Prenons cestuy, menons la dance
Et le ruerons en la fornaise
D'enfer, treshorrible et pugnaise,
Ou son ame est ja toute emprise.

CERBERON

Ou corps luy sera arrier mise,
Affin qu'ensemble tormentez
Soient et en flamme boutez
Tousjours maiz eternellement.

LEVIATHAM

Cestuy estoit entierement.
Des crestiens persecuteur;
C'estoit un fort executeur
Et moult fort sy se delictoit
Quant ces povres martirs batoit;
Mès sa chance est bien retournée,
Car il sera en la journée
De moy batu bien aultrement!

BETHZEBEUR

Frappons dessus communement
Et les ruons ou puis d'enfer,
Comme nous a dit Lucifer; Vo
Ainsi nous en pourrons vangier.

LE PREMIER SERGENT au juge :

Nous retournons, car grant dangier
Nous est advenu, monseigneur;
Oncques gens n'eurent tel doleur
Que nous avons heu par tempeste
Sur la mer, par vent que ne reste.
Le vent d'acquillon est levé;
Deux des nostres a subvercé
Et noyés dedans la riviere;
Contrains sumes de cy arriere
Retourner, car plus ne pouons
Avant aler; nous retournons,
Monseigneur, sans autre meffait.
Vueillez nous pardonner ce fait,
Car autre faire n'y pouons.

LE JUGE

Comment! Quelle excusacion
Prenez? Nous ne les croirons mie.
Avez vous de la compaignie
Perdu les deux? Sont ilz noyez?

LE IIe SERGENT

Oy, certes, et pereilliez
Par la fortune de la mer;
Jamais ne cuidions retourner
Par devers vous en ce pays.

9228 ce. — 9243 Et deux. — 9252 P̃nez vous ne les croirons nous mie.

Fol. 185

LE JUGE

Or ça, par vous n'en soit mot dis.
Taisez vous et n'en parlez plus,
Car mon honneur seroit confuz,
Qui plus avant riens en diroit.
Pis que devant il me seroit,
Et plus grant charge a mon honneur.

LE PREMIER SERGENT

Vous veez que c'est, monseigneur.
Congié de vous cy nous prenons,
Et a vous nous recommandons,
Et plus il n'en sera parlé.

SATHAN

Il me convient aler tempter
Nathalie et sa compaignie,
Se je puis, pour finer leur vie.
Dissimuler il me convient,
En semblant de celluy qui tient
La nef ou elle est engalée,
Et les fere une autre contrée
Tenir que le chemin qu'i ont;
Sy se forvoyeront ou parfond.
Den la mer les feray plongier,
Sans tenir voye ne sentier.

Cy vienne en habit de navetier.

Beaulx seigneurs, que voulés vous fere

. . . .

Ou alez vous? Et quel chemin
Tenir voulés com pelerin?
Dictes le moy, se vous vueillez, V°
Et mieulx vostre prouffit ferez,
Car je sçay toutes les contrées.

LE PREMIER CRESTIEN

Nous pretendons par ces galées
De aler en Constantinoble,
En l'une des ville plus noble
Qui soit en trestout le pays
De Grece, selon mon advis;
Nous y avons a besoingnier.

SATHAN

Certes, vous estes forvoyer;
Tendre vous fault a la senestre
Partie, et ja laissié la dextre
Du chemin que vous avez prins.
Descendez la voelle de pris
Et la muez en aultre vent,
Car pereillier pourrons briefment,
Se le premier chemin tenez,
Et par l'autre aler vous pourrez
Plus droit et trop plus roidemant.

LE II[e] CRESTIEN

Changier le nous fault donc briefmant.
Patron, mieulx vault que de present

9259 Or sa. — 9275 une *m.* — 9278 *Le ms. porte* : Den la mer fray plõgier. *Le copiste, arrêté par quelque faute de l'original, a laissé un blanc destiné à recevoir une correction.* — 9279 Sy. — 9287 ses. — 9295 ja *m.* — 9297 Descendent... voelle. — 9301 vous *m.* — 9303 Chargier.

Que muez le voieille et changiez;
Plus roide la corde tendez
Et luy donnez autre chemin,
Fo. 186 Car vous savés bien qu'estre enclin
L'en doit a conseil prouffitable.

Cy face semblant le patron de muer son voille.

SANCTUS ADRIANUS,

vestibus albis indutus

Ce ne muez! Soiez estable
D'aler votre chemin tout droit,
Et ne croiez, comment qu'il soit,
Cil qui vous cuide decepvoir!
C'est l'ennemy, trestout de voir,
Qui vous veult faire forvoyer
Et tous en la mer perillier.
Ne le creez aucunement;
Mais vostre chemin droictement
Tenez, en la garde de Dieu,
Car il vous menra sur le lieu
Ou sont les corps que vous querés
Et esquelz plaisirs vous avez.
Mas me creez, tout sans nul sy;
Devant vous me mettray ainsi
Comme doit le bon maronnier;
Suigrez ceste sans fourvoier;
Laissez celluy qui vous detourne,
Car de tout point tous vous ajourne
A morir, se vous le creés.

Cy s'en voise Sathan criant.

NATHALIE

Hé, Dieu, que as le ciel formez
Et creé toute creature,
A toy me ren d'entente pure;
Je cognois que as envoyer
Adrien, mon espoux treschier, Vo
En ceste nave, pour conduire
Nous qui somes tes creature;
Je cognoiz que il nous precede,
Pour nous gardé de celle cede
Ou nous cuide ja l'eannemy
Mettre en sy tresgrant peril.
Tresgrant joye fere en debvons.
Tous Adrien recommandons
Et en alons la droicte voye.
En mon cueur ay sy tresgrant joye
Que sy grant je n'oz en ma vie!

Silete.

LE II[e] NAVETIER

Seigneurs, faictes tous chiere lye.
Nous sommes en Constantinoble,
Et sy n'est pas encour que l'aube
Du jour que commence a lever.
Mettez vous tous a adouber
Vous besoingnes pour prandre terre,
Car nous n'avons riens au contraire.
Venus sommes bien seurement,
La grace a Dieu, qui ja ne ment
Et ou quel j'ay toute fience,
Et vous debvés avoir plaisance
En la grace qu'i vous a faicte.

9308 bien *m.* — 9309 Sy. — 9310 inductus. — 9329 Sy. — 9331 toutes creatures. — 9338 nous *m.* — 9339 ja *m.* — 9340 cy. — 9341 Tres *m.* — 9344 sy *m.* — 9345 cy. — 9354 ja *m.*

LE IIIe CRESTIEN

Venu somme de longue traicte
Et de bien longue region,
Fol. 187 Jusques cy; loués en debvons
Le Sauveur de trestout le monde,
De cueur et d'entente parfonde.
Nous sommes a terre arrivés
Ou lieu ou nous voulions aler;
Nostre voye a esté legiere!

RUSTICUS.

NATHALIE

Crestiens, puisqu'a lye chiere
Nous sommes par dessa la mer,
Ou lieu ou nous voulons aler,
Il est saison, je vous em prie,
Que nous alions par grant hastie
En la maison ou avés mis
Les corps des sains et vrays martiz
Et le corps de mon bon seigneur
Adrien, chevalier d'onneur;
Voulentiers trestous les verroye,
Et mon loyal debvoir feroye
De joindre la main que je porte
Au bras dont a esté dessorte;
Car je croy tresperfaictement
Que Dieu, par miracle evidant,
Nous y montrera sa puissance,
Ainsi qu'a ly avons fience.
Chascun dit qu'il est bon crestien;
J'ay esperance que grant bien
Nous adviendra d'ainsi le faire.

LE PREMIER CRESTIEN

Je vous y menray sans contraire, V°
Car ayder ay a les y mettre,
De ce ne convient nul debatre.
Mes freres et moy les montasmes
Sur la mer et les appourtasmes,
Et sont treshonnorablement
Mis en repos, tresseurement,
Car le seigneur de la maison
Les a en grant devocion.
Suigrez moy, madame, et alons
Leans, et nous les trouverons;
Je vous monstreray le chemin.

NATHALIE

Helas! j'ay le cueur tresenclin
A les veoir, pour les adorer.
Mettez vous devant pour aler
Ou ilz sont, et je vous em prie
Ou nom de la vierge Marie,
Que pourta le doulx Jhesucrist,
Pourquoy ilz ont estez martiz
En ce monde sy rudement.

LE IIe CRESTIEN

Or nous suigrez deligemment,
Madame, et tantost la serons.

Silete. Vadat ad domum hospitis,
sive burgensis,

LE IIIe CRESTIEN

Ceans ja mis nous les avons.

9365 estee. — 9366 Seigneurs crestiens. — 9372 et *m*. — 9378 estee. — 9395 dame. — 9396 les *m*. — 9405 cy. — 9407 Dame. — 9408 Seans mis.

Vecy le seigneur de l'ostel;
Fol. 188 Il les vous pourra bien monstrer,
S'il luy plaist, car benignement
Les receust et honnestement
Les mist en la place ou sont mis.

NATHALIE

Seigneur vaillant, qui les martirs
De Dieu avez en reverance,
Pour amour du quel grant plaisance
Avez prise de recevoir
Les corps sains, que, pour dire voir,
Ont receü sy grant martire
Que nul ne le vous pourroit dire,
Soubz Maximien l'empererre,
En Nichomedie, n'a y guiere,
Je vous requiers que me monstrez
Ou les avez mis et posez.
Venue suis de longue terre
Pour la grace de Dieu acquerre,
Et pour les veoir et adorer,
Car celluy que j'euz esposer
Est l'ung d'eulx, et vecy sa main,
Que j'é gardé et seoir et main
Depuis que il fut tourmentez
Par martire et executez
Pour soubstenir la loy nouvelle.

L'OSTE DE CONSTANTINOBLE

Vo Madame, la vie eternelle
Vous soit donnée!
Venue estes d'aultre contrée,
Ainsi que je l'apperçoy bien.
Cens sont les corps, sans celer rien,
Que demandez;
En ce lieu sont mis et boutez.
Venez; je les vous monstreray.

Icy sont, dame; je les ay
Envelopez de ce drap d'or.

NATHALIE

Videndo dicat :

Hé! Adrien, mon bel tresor,
Que j'ay tant amer et servir,
Vous vivant, que fait consentir
Vous ay a soubstenir martire,
Pour l'amour que a Dieu nous tire
Et pour celle felicité
Acquerir en my griefveté,
Mais tousjours dure em paradis,
Je requiers le doulx Jhesucris,
Que pour nous souffrit passion,
Et pour exaulcer son doulz non,
Que vostre main que appourtée
J'ay, devotement honnorée,
Se soulde et jougne a vostre bras,
Dont elle fut, a mon pourchas,
Hostée, au jour de vo martire,
Affin que om puist veoir, beaul sire,
Que vous avez celle puissance
Et que ceulx que en vous fience Fol. 189

9413 ou ilz sont. — 9414 *Le copiste avait placé à la suite, par erreur, les v.* 9445-9447, *qu'il a lui-même effacés.* — 9417 Auoit. — 9432 executer. — 9434 Dame. — 9436 de longue 9tree. — 9438 Sens. — 9450 en ay. — 9459 de vous.

Ont et ja leur creance mise,
Bonnement, sans nulle faintise,
Croient en Dieu plus fermement
Que n'on ja fait par cy devant.
Ce miraicle te plaise faire,
Mon tresdoulx sauveur debonnaire!
En celle foy je la mettray
Et a son bras luy adjoindray,
Et vous ferés vostre plaisance.

Cy joigne la main au bras, et soit joincte.

Bien appert que grande puissance
A nostre doulz benoist saulveur
Jhesucrist, le vray redempteur;
Ayons en luy ferme creence.
Vous veez tous que em presence
Est souldée la main au braz
De mon amy; ne cuidoyent pas
Mainctes personnes que puest estre.
Loé en soit le roy celeste
Qui en ce a cy fait vertus,
Grant miraicles, tant qu'aperceuz
Doit estre a tous toute sa vie!

Cy s'endort.

SAINT ADRIEN, en sa premiere forme

Dieu te sault, ma seur Nathalie!
Je vien cy vers toy pour toy dire
Que te vuelle le lieu eslire
De paradis et de sa gloire
Avecq moy, qui suis en memoire
Eternelle, sans nulle fin,
Avec les sains que ja enclin V°
Ont ester de mort endurer,
Pour soubstenir et pour pourter
Le souverain non Jhesucris,
Dont maintes fois m'as advertis.
Dispose toy; sy t'en viendras
Lassuz es cieulx, ou tu seras
A tout temps jamais en liesse!

Recedat.

NATHALIA

Beaulx seigneurs, cui Dieu doinst sa grace,
Je vous pry que vuellés oÿr
Les mots que je vueil referir
Des choses que cy avenues
Me sont en dormant et cognuez.
Verité est que, en dormant,
Mon seigneur, par amour plaisant,
Adrien, est a moy venu,
Disant, par voye de salut
Que je dispose de ma vie,
Pour aler en sa conpaignie,
Et que briefment feroye fin.
Je vous afferme, de cueur fin,
Que ainsi m'est il advenuz,
Et pourtant ne voudroye plus
Gueres rester en cestuy monde,
Que plus ordoye qu'il ne monde,
Et je vueil bien finer ma vie.
A Dieu me rens; mercy luy crie,
Et a sa glorieuse mere!

Sic emittit spiritum.

9463 ja *m.* — 9471 Sy. — 9478 ce ne cuidoyent. — 9483 Sy s'endormit. — 9490 q̄ cui enclin. — 9499 prie. — 9511 aduenu. — 9512 ie ne voudroye; plus *m.*

LE PREMIER CRESTIEN

Fol. 190 Bien appert, il est chose clere,
Que ceste femme bonne estoit
Et que son cueur en Dieu avoit.
Vous avez veu cy em presence
Comme elle a fait sa repetence
De ce que luy est advenuz
En son dormant, et recognuz
Fut par ce noble crestien,
Son bon mary, saint Adrien;
Car, après que son oraison
A eu faicte et narracion
De son fait, cy par devant nous,
Sans grant peinne ne grans dolours
Elle a randu son esperit.
Trespassée est, sans nul respit;
En terre la nous convient mettre
Aveu les sains corps, sans plus mettre,
Car c'est nostre plus necessaire
Que par nous il puisse estre affaire;
Je vous pry que nous l'uy mettions.

LE IIe CRESTIEN

Plus coicteux a faire n'avons;
Ensevely la nous convient
Et enterré, comme il advient.
Par raison nous le debvons fere,
Car elle estoit tresdebonnaire
Et en appert en tout son euvre.

V° LE IIIe CRESTIEN

Cy ne convient faire demeure;
Enterrés la, je vous em prie,
Après ce que l'avrez garnie
De son souhaire honestement.

LA FEMME DE L'OSTE

A moy appertient proprement
La sevelir, pour y garder
L'onneur des femmes, car toicher
N'y doit nul homme,
Sy non de la pourter, sy comme
Elle doit estre appareillie.
Femme elle estoit de bonne vie
Et a loyalment honnorer
Son mary, quant il a ester
Mis a martire.
Oncques en riens luy contredire,
Ne voulcist nul jour de sa vie;
Sepulture a tresbien gaignie
De y donner honnestement,
Et, pour ce, sans dylaiement
L'enseveliray de mes mains.

Silete. — Cy l'ensevelit.

Mis est a point, beaulx crestiens;
Enterrez la quant vous plaira
Avec les aultres, car bien a
Gaigner d'y avoir sepulture.

LE PREMIER CRESTIEN

Mettre la fault, c'est notre advis, Fol. 191
De costé les corps de martirs,
Car elle l'a bien desservy;

9522 sa *m.* — 9525 Par feu noble — 9528 A eue. — 9530 doleurs. — 9536 il *m.* — 9537 prie. — 9544 Sy ne 9uient pluent demeurer. — 9550 toiches. — 9551 Ny doiuent hõmes. — 9553 appareillee. — 9554 elle *m.* — 9558 na luy. — 9560 tres *m.* — 9563 Sy.

Relevez pourront estre ensemble.

Cy soit enfoye avec les aultres.

LE IIe CRESTIEN

Enterrée est, comme il me semble,
Nathalie avec son mary,
De costé les aultres martirs.
Dieu, par sa pitié, perdonner
Luy vueille, et a tous nous donner
A la fin son doulx paradis!
Retornons nous en ou pays
Dont pertiz sommes, et vivons
Loyaulment tous, com nous avons
Acoustumez jusques icy,
A Dieu, dame, que sans nul cy
Vous traye a sa benoite gloire!

PRECO

Messeigneurs, ayés en memoire
Le mistere qu'avez veüz,
Et ayés ou benois Jhesus
Vostre recors et experance!

Amen.

Explicit le Livre et Mistere du glorieux seigneur et martirs saint Adrien.

Finis le premier jour de jung, voille de la feste Dieu, mil IIIIc IIIIxx et cinq.

9580 9me auons.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES MATIÈRES.

Les chiffres romains renvoient aux pages de l'introduction ; les chiffres renvoient aux vers. Les noms des personnages du Mystère sont imprimés en petites capitales.

GLOSSAIRE.

Abit, habit, v. 7045, 7062, 7129.
Abre, arbre, 4791.
Abriger, abréger, 9040.
Acerte, certainement, 2840, 3067.
Acertené, rendu certain, 7470.
Ad, à, 2886, 3001, 3939, 5221, 5356, 6392, etc.
Adouber, armer, équiper, 2435.
Aduré, durable, 7793.
Affermer, affirmer, 9510.
Aide, m., 7013.
Aider : se m'y Deux, 7665.
Aller: vat, 7740; *aille*, 8534, 8722; *voise*, 1408, 2400, 8286; *ailons*, 8341; *voisent*. 6879.
Amarrison, amertume, 5432.
Amartume, 5404.
Amener: *amanray*, 9158; *amerrons*, 3672; *amenrés*, 7818.
Amerir, mériter, 2403, 2721.
An, en, 3420.
Anfant, 5572; — *anffant*, 5070, 7938.
Anfanter, 2621.
Anfer, enfer, 7189; *anffer*, 2635.
Angainne, 2157.
Angel, ange, 7940, 7947.
Annorter, enhorter, exhorter, 2074.
Annueux, ennuyeux, 1604; — *ennueux*, 1621.
Annuy, ennui, 8266.
Annuyer, 8953 : *annue*, 4642.
Aorer, prier, 5306, 5499. Voy. aussi *Orer*.
Apparoir : appere, 6527.
Apparoistre (S'), 8953 : *m'aparisse*, 8955.
Araisonner, 4450.
Ardemant, hardiesse, 3424.
Ardiement, hardiement, 4240, 4561; — *ardiemant*, 3948.
Ardiesse, 6004.
Ardoir, ardre, brûler, 8205.
Ardre : ardons, 8273; *ars*, 6918, 8240, 8254.
Argüer, accuser, 6603.
Arme, âme, 2368, 4581.
Arnois, *arnoy*, harnois, 2445, 8679.
Arrier, arrière, 7605, 8448.
Assarrer, retenir, 8667.
Assoillier, 4256.
Astivement, hâtivement, 4514; — *attivement*, 7299.
Ataindre : atainne, 2508.
Atainne, atteinte, injure, 3942, 4869, 5144, 5375, 5571, 6817, 7486.
Atainner, atteindre, 5860.
Atheler, atteler, 104.
Attalenté, disposé, 1073, 2887, 5738; — *atalanter*, 1517.
Attendue, délai, 3077; — *attandue*, 8288.
Attoicher, toucher, 7136.
Atormenter, 6624.
Aubuser, abuser, 9073.
Ault, haut, 3905, 6941.
Aussement, aussi, 456; — *aussiment*, 7359; — *aussument*, 2272.
Aultain, hautain, 6200; — *autain*, 1542.
Aveu, avec, 5787; — *aveult*, 6178.
Avoir : hut, 1328; *heust*, 3411; *osmes*, 3484; *arons*, 3692; *averez*, 4146; *oye*, 5626; *heussions*, 4042; *heu*, 1545, 8249, 9240.
Bandon, permission, 8302; *a* —, 6719.
Baptisme, 4083, 5424.
Barat, tromperie, 367, 5666.

Barbeter, bredouiller, bavarder, 3872.
Barnaige, 723, 1328. Voy. *Bernaige*.
Bauld, hardi, effronté, 347, 7023.
Beaul, beau, 3690, 7641, 8442.
Bergeon, cotte de mailles, 7442.
Bernaige, assemblée de seigneurs, 880, 1032, 2142, 2700. Voy· *Barnaige*.
Besoingne, entreprise, 6353.
Bigard, nigaud, sot, 7201.
Blanc, menue pièce de monnaie, 7753.
Blef, blé, 326, 331.
Bobance, ostentation, 293, 1580.
Boiche, bouche, 4121.
Bourdeau, mauvais lieu, 442.
Bourder, 4568.
Bourguinon, bourguignon, 322.
Boussu, bossu, 4012.
Buquolique, 6398.
Ça : ça jus, ici bas, 4800. Voy. *Çassus*.
Cabuserie, tromperie, 6172.
Caillos, cailloux, 4276.
Capeline, 1690.
Car : et car, 3738.
Carrefor, 7008.
Cassus, sassus, là haut, 4354.
Castille, château, 3447.
Cede, siège, cour, 9338. Cf. Du Cange, vº Ceda².
Ceducteur, séducteur, 6630, 6639, 6641.
Cel, ce, cet (avec un subst.), 583.
Celestieux, 6409.
Celle, selle, 980.
Cens, céans, 9438.
Cest, celui-ci, 7791.
Cesty, celui-ci, 7572.
Chaffal, échafaud, 7827.
Chandelier : prest comme ung —, 1394.
Chapperon, 3904.
Chargier : chargi, 8729.
Charriere, carrière, chemin, 1346, 2315, 8504.
Chartre, prison, 7068, 7609.
Chastrier, geôlier, 6809.
Chemise : ilz sont nostres com nostre chemise, 3610.
Cheoir : charront, 6833 ; *chesant*, 7367.
Chevance, fortune, 435, 2415, 3547.
Chevauchie, 2525.
Chevir, venir à bout, 6763.
Chenaille, canaille, 1489 ; — *chiennaille*, 3888, 4639.
Chief, tête, 8430.
Chier, chèrement, 3715.
Chiere : a — heurée, à la bonne heure, 2478.
Chieux, chez, 419.
Cier, ciel, 8595.
Cil, celui, 6972.
Citey, cité, 3472.
Citien, citoyen, 2848.
Cituer, situer, 1680.
Clocher, bolter, 8140.
Coicteux, pressé, urgent, 9538.
Coloineau, petite colonne, 7825.
Comme que, de quelque manière que, 915, 1056.
Compain, compagnon, 3671, 7006, 7554, 8737.
Comparer, acheter, payer : *comparrés*, 3778, 4192, 6633 ; *comperront*, 4489 ; *comperent*, 4663.
Compte : aller du mal — au pire, 258.
Condempner, 4794.
Congier, congé, 1729, 1891, 2573, 8699, 8703, 8725, 8923.
Contraire, mal, 6498.
Contrarieulx, 5702.
Coquard, coquart, sot, 2658, 4093, 4197, 9058.
Coquardie, 3768.
Coquenaul, 3709.
Corgie, fouet, 6442.
Corir, courir, 6574.
Cornu : pierres — es, 4120 ; *caillos — z*, 4376.
Corrocier, courroucer, 3714, 5861, 7612 ; — *corrocer*, 4131, 4190. Voy. *Courrocier*.
Costel, côté, 6716 ; — *coster*, 6711, 8674.
Couart, lâche, 2934 ; — *couhart*, 6152, 6917.
Coulée, accolade, 2965.
Courrocier, courroucer, 2655, 5398, 2655, 3178 ; *courrocer*, 5394 ; *courroucier*, 7771.
Cousté, côté, 4840.
Couvertemant, 8461.

Crestien, compté pour trois syll., 269, 311.
Crestienté, compté pour quatre syll., 312.
Croire : creons, 3491, 7410; *creez*, 4459, 7466, 9317, 9326; *creant*, 3518.
Croite, croître, 7730.
Crot, antre, fosse, cachot, 4466.
Crueul, cruel, 5014; — *crueux*, 5404.
Cuider, penser, 6629.
Culpable, 5479.
Curie, 86.
Cusance, peine cuisante, 6794.
Damiselle, demoiselle, 5461.
Darain, dernier, 6396.
Darnier, dernier, 6098, 7926; — *darrenier*, 554.
Darrier, derrière, 3466.
Darriere, 6319, 6530, 7637.
De : mieux — moy, 8678.
Deans, dedans, 4778, 8365, 8439, 8583.
Debonnarité, 2255.
Debvoir : doyons, 4677.
Defaillir : defauldray, 7139.
Degart, pl. *degars*, dégât, ruine, 8241.
Degastement, 8239.
Delicter, délecter, 3809, 4080, 9228; — *deslicter*, 4528.
Deligence, diligence, 7396.
Delivre, 6560, 7073, 7111.
Delivrer (Se), se dépêcher, 4105, 4184, 4428, 6259, 7993, 8061.
Demainne, domaine, 5972.
Demeur, retard, 1145, 1627, 5415.
Demeurée, retard, 2812, 3356, 3589, 7802.
Demourer : demurront, 2088; subj. prés. *demeuroit*, 3394.
Democquer, 4039.
Demorance, délai, 6202, 6344, 6704, 8460; — *demorence*, 4098.
Demore, demeure, 7677; — *demoure*, 7081.
Demorée, délai, 3238, 5871, 7702, 8418, 8739.
Deport, délai, retard, 3626.
Deputaire, mauvais, 818.
Derompre, 4112, 4127.
Descrie, révocation, 5845.
Deshobeissance, 7328.
Desirier, desir, 8996.
Descripcion, suscription, 3598.
Despit : tenir a —, 4223.
Despiter, v. actif, 3551.
Despris, mépris, 3551.
Despriser, 7290.
Desserte, mérite, 3244, 4339.
Dessaingner, saigner, 5700.
Desservir, mériter, 8181.
Destrapper, *destraper*, débarrasser, 8057, 8093.
Desveer, dévoyer, 7119.
Detencion, retard, délai, 2748.
Deuxesme, 8095.
Diérèse marquée par *h*. Voy. *Lober*, *louber*, *mouvoir* (*mehu*), *nouber*, *pubeur*, *pouvoir* (*pouhons*), *seheurement*, *veoir* (*vehez*, *vehu*).
Diffame, honte, 5921, 8626.
Differance, contredit, 8705.
Diffinement, fin, 6180.
Dilay, délai, 3557, 3610, 8901, 8910.
Dylaiement, 9562.
Dilayer, 2715; — *dylaier*, 6542.
Divis, avis, 3504; façon, 1681.
Diviser, deviser, 3558.
Dolz, dos, 4013.
Donner : donrons, 2938, 2982; *donrez*, 3753; *doinst*, 5798.
Doubtance, crainte, 6067, 6336, 6747, 6992, 8194.
Doubte, f., 7293.
Doubter, redouter, craindre, 3714, 6362, 7570; *se —*, 7405.
Dresser : dressi, 2972.
Droit : en — soy, 6680, 7306.
Drotturier, 4393.
E muet non élidé, 2643.
Eawe, eau, 4842, 8287.
Ebeïsement, ébahissement, 1606.
Em, pour *en* devant *p*, 6889, 6891, 6892, etc.
Emperere, 2764, 2930, 3899, 4330, 5880, 6218, 6322, 7019, 7415, 7490, 7507, etc.; — *emperrere*, 5028; — *empererre*, 2707. — Le copiste a mis partout en vedette dans le ms. la forme *empereur*.
Empererix, impératrice, 3306, 3379.
Emperiere, 5235.

Emport, emportement, 8680.
Empourter, 8342.
Emprendre, entreprendre, 7132
En, on, 494, 1469, 2794, 3464, 3531, 3986, 4511, 5496, 6006, etc. — Par contre, *on*, 8394, etc.
Encelle, servante, 5402.
Enchargier, 8852.
Encombrier, encombre, 8014.
Encommancer, 3461.
Enfforgier, 4540.
Engalé, embarqué, 9274.
Enlengaigier, 647, 676.
Ennuyt, aujourd'hui, 2800.
Ensaisonné, 6804.
Enserchier, 3637.
Entencion, 8526.
Environ, environnant, 523.
Er pour *é* à la fin des substantifs : *feliciter*, 5252 ; *santer*, 1307 ; *veriter*, 5416, etc. ; *volenter*, 1113, etc.
Er pour *ez*, à la fin d'un verbe, 5425.
Er, terminaison du participe passé. Voy. Participes passés.
Erre, hâte, 74, 2850, 3759, 3129, 4105, 5857. *Se mettre en —*, 6244.
Erremment, 2485, 5787.
Erreur, m., 5003.
Erroy, arroi, 1103.
Es, aux, *avoir pitié — prisonniers*, 6835.
Escaiche, poteau, pilori, 3422.
Eschaffal, échafaud, 7812 ; — *eschafault*, 7832.
Eschart, misérable, 420.
Eschiver, éviter, 8099.
Escondire, 5976, 7161, 7880.
Escrire : escrisez, 3529.
Eslire : part. passé *elit*, 3694, 5429.
Esloigne, délai, 1754, 3606 ; — *esloingne*, 4423.
Esmaii, ému, 6161.
Espanchier, 6453.
Espantable, 5643.
Espanter, épouvanter, 6696, 7854.
Espargnier, 655, 3006, 3246, 3515 ; — *esparnier*, 2397, 2415, 2996, 3074, 3079, 9124 ; — *esparner*, 2395, 3089, 3533, 3650, 6528, 7762.
Especialement, 7919.
Espiceries medicinalles, 2744.
Espoentable, 78.
Espoenter, 7658.
Estable, stable, 3843, 4365, 7788.
Estaiche, poteau, 4226, 4430, 4495.
Estaicher, attacher, 4437, 5730, 6518.
Ester, demeurer, rester, se tenir, lat. *stare*, 4967, 6378, 6644, 7719, 8020, 8884.
Ester, été (*aestas*), 1417.
Estoper, 7208.
Estordre, 188.
Estradeur, 386.
Estraper, 3789.
Estre : sumes, 4230, 4311, 8203, 8515, 8524, 8539, 8766, 8785, 9245 ; *sommes*, 8583, 9579. *Estre esté*, 2756, 4727, 5240.
Estule, poteau, 6438, 6463, 6510, 6519, 6668, 6705.
Et car, 3973.
Eure, heure, 2550, 3684.
Expeller, 4789.
Exploitier, se dépêcher, faire diligence, 2447, 8023, 9089 ; — *esploitier*, 8461.
Faicteur, faiseur, 4149.
Faille, faute, erreur, 167, 139, 8056.
Faillir : fauldray, 3612.
Fainctye, 8498. Voy. *Faintise*.
Faindre (*Se*), épargner sa peine, 2837.
Faintif, paresseux, 2287 ; sing. *faintis*, 8592 ; pl. *faintis*, *faintiz*, 6395, 9213.
Faintise, feinte, tromperie, lâcheté, 3648, 3698, 3777, 8570, 8682, 9464 ; — *faintize*, 7987.
Faire : fasoit, 8465 ; *fasoient*, 5244 ; *fasons*, 3162, 8479, 8586.
Farcer, plaisanter, 2656.
Fardeaul, 5577.
Feable, 2920, 5838.
Feablement, fidèlement, 2715, 2718.
Fer : *faire — a*, être attaché à, 9209.
Ferité, férocité, 1724, 2792, 4592.
Festier, festoyer, 1370.
Festu : *ne valoir deux — s*, 4010.
Feug, feu, 8303, 8315.
Feur, fors, hors, 6065.

Fiance, 6584; — *fience*, 6277.
Fichier, 6836; *fichi*, 8707.
Fiens, fumier, 384.
Fin: *ou — millieu*, 8236; *du — plus hault*, 8268.
Finablement, 6411.
Finer, finir, 8307.
Flate, platitude, sottise, 3861.
Forcenerie, fureur, folie, 5096.
Forment, fortement, 6926; — *formant*, 3059, 3178, 6652.
Fors, hors, excepté, 8204.
Fort (*Au*), à la fin du compte, 4589.
Fraissier, briser, rompre, 5330.
Frebir, fourbir, 987.
Fremir: *fremie*, 1986.
Frideau, libertin, 441.
Frison, frisson, 9181.
Frivole, sottise, sornette, 2657, 4040, 4078, 5307.
Fumée, colère, 2509.
Furbanni, banni, 882.
Furre, paille, 5589.
Gaber, moquer, 5665.
Gaire, guère, 6257, 6986.
Galée, galère, 8357, 8383, 9274, 9287.
Galer, frotter, 2840.
Galoiz, galant, gai compagnon, 6248.
Garmanter, 1159.
Garroier, guerroyer, 767.
Geline, poule, 1989.
Gierre, guerre, 2069.
Goute: *n'avoir*—, 4486; *n'oyr*—, 5314; *ne voir*—, 6586, 7294. — *Gote*, 5315.
Gourverner, gouverner, 6231.
Gouvernal, 8503.
Gramment, 3700; *grammant*, 2663; *grandement*, 2683.
Grey, gré, 6962, 8799.
Greigneur, plus grand, 1459; — *grenieur*, 1852.
Gresillon, fer, entrave, 3702.
Grevance, 3801, 6474, 6502.
Griefveté, 9450.
Gubernateur, 4958, 5411.
Guerantir, 5160.
Guerdien, *-enne*, 7924.
Guerdon, récompense, 4927, 6848, 8916; — *guierdon*, 7091.
Guerroyer, 2902.
Habandonner, abandonner, 2785, 5049, 5625, 6500, 8340, 8723.
Habit, 7058, 7265. Voy. *Abit*.
Habondance, 3983, 4297, 6864, 7353, 7711.
Habonder, abonder, 4174.
Hayde. aide, 8459. Voy. *Haÿe*.
Harier, harceler, 7180.
Hart, m., 2498.
Hastie, hâte, 4259; avec *h* muette, 3686.
Hastivement, 4720, 6981, 9053. Voy. *Astivement*, *Attivement*.
Hault (avec *h* muette), 2, 1940, 3426, 3727, 3905, 5225. Voy. *Ault*.
Haultain (avec *h* muette), 2352. Voy. *Autain*.
Haultement (avec *h* muette), 3541.
Haulter, autel, 5381.
Haultesse (avec *h* muette), 2047, 2161, 3405, 7253.
Haÿe, aide, 7217. Cf. *Hayde*.
Heaume, 2768.
Herite, hérétique, 5952.
Herre, 1399, 7932, Voy. *Erre*.
Heure: *de male* —, 3773.
Hyle, île, 9108.
Ho: *sans* — *ne sy*, sans avoir rien à redire, 5154.
Hobeir, obéir, 7840.
Hoires, ores, maintenant, 6199.
Hom, homme, 6296; — *hon*, 2724, 6504.
Honte (avec *h* muette), 4036.
Hos, os, 7364.
Hosté, hôtel, 8369.
Hosteler, habiter, 8308.
Hoster, ôter, 422, 434, 4478, 4624, 4905, 5066, 5739, 6154, 6295, 7057, 7273, 8267, 8342, etc. Par contre *oster*, 8519, 8528, 8530. Voy. *Ouster*.
Hucher, appeler, 661.
Huys, 7499. Voy. *Uys*.
Hurer, crier: *heure*, 70, 101, 114, 5750; *hurez*, 76.
Huron, qui a une hure, 3040.
Hurter, 4562.

Hutin, tracas, vexation, 8097.
Y, il, 4677, 5242.
Ydeusement, hideusement, 7169.
Ydonne, idoine, propre, apte, 2751.
Il, y, 137, 378, 1176, 1186, 1288, 1317, 1955, 2228, 2947, 3139, 5102, 5114, 5163, 5198, 5472, 5620, 6000, 7198, 7383, 8043, 8493, 8540, 9202.
Illec, là, 4629, 6441, 8337, 8989, 9000.
Ymaige, m., 6613.
Impedimye, épidémie, 7920.
Impératif en *é*, 7759; — en *er*, 2290; — en *ir*, 7715.
Imperiaulté, empire, 2259, 2757, 2945, 3918.
Indict, édicté, 7014.
Infer, enfer, 30, 53, 76, 95, 118, 121, 411, 3249. Par contre, *enfer*, 41, 48, 58, 415, 454.
Infinitif en *é*, 532, 912, 1821, 2144, 2274, 2437, 3209, 3608, 3946, 4293, 4758, 4787, 5239, 5728, 5739, 6135, 6378, 7560, 7658, 7683, 7719, 7796, 7929, 8020, 8084, 8272, 8686, 8885, 9295; — en *és*, 895, 9360; — en *ez*, 175, 5636, 6624, 7011, 7077, 8179; — en *ers*, 704; — en *y*, 7645, 9539; — en *is*, *ys*, *iz*, 549, 6749, 8389.
Infraicture prison, effraction de prison, 6079.
Interligence, 6613.
Interparler, 4046.
Ire, colère, 7041.
Yssir, sortir : *yssez*, 7612.
Jadiz, déjà dit, 1689; — *jaidiz*, 37.
Joindre : jougne, 9457; *joigne*, 9471.
Josne, jeune, 2604.
Juif, fém. *juyse*, 4823.
Jus, *juz*, bas, en bas, 2616, 6833, 7517.
Jusarme, guisarme, 765, 2030, 3107.
Jusques, jusqu'à, 8369, 8438, 8965.
Karesme, f., 194.
Laceaul, 4902.
Lay, large, 6896.
Laidure, 6228.
Laïnz, là-dedans, 64. Voy. *Léans*.
Laissier : *laissi*, 3486; *layray*, 2211, 4885; *laisseray*, 2833; *lairoye*, 4050.
Laissus, là-haut, 3810, 4172, 5960, 6061, 6699, 7142; — *lassuz*, 9496.
Lame, recouvrant une tombe, 4558.
Larme : harnois garnis de — s, 2446.
Lasse, las, hélas, 6092.
Lasson, attache, 5347.
Le, art. f., 9305.
Le, pron. enclitique élidé : *faictes l(e) enferrer*, 5180.
Lealment, loyalement, 8144.
Leans, là-dedans, 6859. Voy. *Laïnz*.
Legal, légat; pl. *legaulx*, 148, 248.
Legier, facile, 9365. *De* —, facilement, 5343, 7314, 8500.
Lesure, lésion, 6150.
Ly, lui, 5451, 6240, 6438, 6893, 7852, 9561; — y, 8987.
Lié, joyeux, 337.
Lieheure, lien, 7453.
Ligne, lignée, 4157; — *lignie*, 8706.
Lire : part. passé *lit*, 6916.
Lisson, leçon, 6915, 7166.
Livre : avoir plustost une — qu'une once, 4566.
Locher, branler, remuer, 4510.
Lodiere, 425.
Loher, louer, 4393, 4766, 6326, 7515, 7518; — *louher*, 7905.
Loridenne, raclée, volée, 2327.
Loux, los, louange, 8621.
Macule, tache, 8949.
May, 824, 845. Voy. *Mais*.
Maignie, 6234. Voy. *Mesgnie*.
Maille, la plus petite monnaie, 3183.
Main, matin, 6924, 8006, 8721.
Maint : pl. masc. *maintes*, 3298, 3499, 4846. Cf *Revue d'hist. littér.*, II (1895), p. 38.
Mais, *may*, jamais, 824; *tousjours* —, 6656, 8158, 9224; *oncques* —, 845.
Mais que, pourvu que, 5917, 8651.
Malestru, 4243, 6753, 7458; — *malostru*, 4215.
Malmeur, qui n'est pas bien mûr, 7454.
Malvais, mauvais, 6739, 7537.
Malvaisement, 8551.
Marischal, 4687, 4903, 5211; — *mareschault*, 3126.
Maronnier, marinier, 9325.
Marrison, chagrin, 6203.
Martier, martyr, 3572, 6025.

Matin, demain, 4207.
Mauestie, méchanceté, 1320.
Mauffé, mal fait, laid, 7165.
Maugrier, maudire, 438.
Maz, 7546. Voy. *Mais*.
Men, mon, 88, 95, 671.
Mener: *menist*, 128; *meneray*, 9035; *menray*, 442, 4464; *manray*, 250, 444, 8983; *manras*, 349; *menra*, 9320; *menerons*, 9011; *menrons*, 892, 9116.
Menu, tout doucement, 7186.
Merchant, marchand, 359, 429.
Merchander, 8382. Par contre, *marchander*, 8493.
Merchier, marché, 8404, 9046.
Mercier, remercier, 3262, 3266, 3399, 6209.
Merir, mériter, 2214, 2312, 7921.
Mertir, martyr, 8954.
Mertire, 6059.
Merveiller (Se), s'étonner, 2746, 5229, 7388.
Merveilleux, étonné, 8320.
Meschain, méchanceté, 727.
Meschief, 6807, 6818, 6830.
Mesgnie, famille, suite, troupe, 4725, 6911 Voy. *Maignie*.
Meshuy, aujourd'hui, 8022; — *mesuy*, 3857.
Mesléement, 3579.
Mesny, non (?), 1236. Peut-être faut-il lire: *Mès ny* (mais nous) ou *Mès n'y*.
Mesprison, 4793, 6077, 6978, 8296.
Messaige, messager, 640.
Mestier, besoin, 897, 3359, 5261.
Mete, frontière, contrée, 4482.
Metiz, de sang mélangé, 6403.
Ministrer, administrer, 7026.
Mire, médecin, 7877.
Misericors, 6913.
Moldrir, meurtrir, 8052. Voy. *Muldrir*.
Moleste, 3480, 5006.
Mon, *ma*, employés comme dans l'ancienne langue: *m'esperance*, 5008.
Monstrer, remontrer, 3416; — *veoir*, 1829.
Montaine, vent (*montana*), 8424.
Mourtier, mortier, 7736.
Mouvoir: *mehu*, 4538.
Mu, muet, 4121; pl. *muent* (!), 6589.
Muer, changer, 7537.
Muldre, meurtre, 5664.
Muldrié, meurtrier, 5661.
Muldrir, 8026. *Voy. Moldrir*.
Multrier, meurtrier, 386.
Muser, 8115.
Mussier, cacher, 9000.
Nany, nenni, 2545, 6202, 6628, 6917.
Napter, naviguer, 8671.
Nater, nager, ramer, 9043.
Nave, navire, 8512, 9335.
Navetier, marin, 9054.
Naville, navire, 9041.
Navire, f., 8447.
Ne, et, 864, 865.
Nesun, aucun, 2411, 3530, 7036.
Nesunement, 2467, 6412.
Nettier, nettoyer, 6230, 6895, 6898.
Niantmoings, néanmoins, 6480.
Nice, *nyce*, simple, maladroit, sot, 2651, 2808, 6618, 6721.
Nigromance, nécromancie, magie, 1588, 1677, 2734.
Nique: *faire la* —, 6400.
No, notre, 6911, 7313, 7385.
Nonchaillance, 5099.
Nonchaloir: *mettre a* —, 2430.
Nouher, nouer, 4110.
Nous, nos, 2065, 2089.
Nul: pl. *nuz*, 6377.
Nuncier, annoncer, 5946, 6171.
Nuoguier, nocher, 9173.
Nuye, nuée, 8318.
Obsi, coupé,: *cheveulx tondus et* — *z*, 7051.
Octroyer: *octrye*, 7071.
Offance, excès, chose qui dépasse la mesure, 2540. Cf. *Oultraige*.
Offendre, offenser: *offendu*, 2827.
Oignier, oindre, caresser, 4466.
Oïr, entendre: *os*, 7667; *oez*, 7018; *oir* (ainsi prononcé et rimant avec *veoir*), 5535.
Oyr, oui, 3119, 3624; — *ouyr*, 1295.
Olier (= *houlier*), débauché, 383.
Onneur, 5076.
Oppresse, 2942.
Ordonnéement, 3545, 3580.
Ordoyer, salir, 5555, 9514.

Orer, prier, 5266.
Orison, oraison, 3826.
Ornement, distingué d'*aornement*, 1923, 1924.
Orre, à présent, 6102.
Ors, sale, impur, 6422.
Ostel, hôtel, 9409.
Ou, au, 6889, 8236.
Oultraige, excès, ce qui dépasse la mesure, 2162, 2537.
Oultraigeux, ardent, 2904.
Ouster, 8360. Voy. *Hoster*.
Ouvrer, travailler : *euvre*, 8039.
Paement, payement, 5992.
Pannon, pennon, 2453, 2524.
Paour, peur, 6552.
Papelardie, 3769.
Pardre : *pardu*, 6404, 7742.
Pardurable, 4085, 4091, 5514, 7963, 8182, 8190.
Pardurablement, 4173.
Parfond, profond, 9123, 9362.
Paroir : *parra*, 4284, 7650 ; *perra*, 9097.
Parriere, perrière, carrière, 4510.
Parthois, parthe, 1596, etc.
Participe passé en *er*, 100 (corrigé), 416, 527, 550, 596, 638, 647, 676, 692, 740, 770, 811, 841, 879, 890, 891, 902, 950, 964, 972, 978, 1099, 1135, 1272, 1281, 1329, 1411, 1412, 1445, 1448, 1466, 1496, 1497, 1504, 1505, 1512, 1513, 1517, 1578, 1597, 1697, 1722, 2046, 2140, 2289, 2352, 2427, 2705, 3214, 3215, 3255, 3391, 3423, 3558, 3638, 3833, 3872, 3955, 4045, 4068, 4274, 4278, 4392, 4424, 4534, 4651, 4661, 4669, 4672, 4673, 4765, 4904, 5124, 5131, 5175, 5196, 5219, 5237, 5342, 5399, 5419, 5519, 5524, 5525, 5542, 5544, 5545, 5625, 5806, 5821, 5822, 5899, 5900, 6041, 6049, 6055, 6059, 6134, 6237, 6299, 6307, 6310, 6321, 6323, 6346, 6371, 6383, 6385, 6405, 6707, 6723, 6765, 6766, 6886, 7067, 7105, 7124, 7320, 7345, 7355, 7380, 7427, 7515, 7579, 7588, 7599, 7600, 7618, 7633, 7639, 7686, 7697, 7698, 7721, 7771, 7825, 7861, 7967, 7984, 7992, 8047, 8063, 8065, 8117, 8214, 8278, 8374, 8647, 8663, 8852, 8807, 8808, 8924, 8932, 9033, 9044, 9073, 9141, 9192, 9207, 9293, 9333, 8428, 9445, 9491, 9551, 9556, 9567 ; — en *ir* (2e conjug.), 82, 977, 1270, 1576, 2085, 2721, 3009, 4659, 4678, 4681, 5508, 5879, 6485, 6487, 6862, 7564, 7149, 8181, 8189, 8391, 8737, 9445.
Parsuadeur, 6397.
Partir, subst., parti, 7335.
Pas : *plus que le* —, plus vite qu'au pas, 70, 314, 961, 1127, 1275, 1299, 2834, 3611, 3346, 8958.
Patemment, ouvertement, 7276.
Patenostre, 3646.
Patonnier, coquin, misérable, 4465.
Pautonnier, 7820. Voy. *Patonnier*.
Peaul, peau, 4112, 4128.
Pelle, peau, fourrure, 2744.
Perdonner, 9579.
Pereiller, périr, 9186, 9255, 9299, 9316.
Perfaire, parfaire, 2925.
Permanable, 3843, 5516.
Pert, pair, 8842.
Perthe, perte, 1617.
Peser : *poise*, 8441.
Petit, peu, 895, 3357.
Peu, peur, 5623.
Pidance, pitance, 6871.
Piessa, piéça, il y a quelque temps, 3922, 8486.
Piesse, espace de temps, 7980.
Plaist, débat, paroles perdues, 8808. Voy. *Plet*.
Planté, abondance, 6377, 6948 ; — *planter*, 8596.
Plasmateur, créateur, 6604.
Plesir, plaisir, 6501.
Plet, 7117. Voy. *Plaist*.
Ploige, plège, caution, 6204.
Po, peu, 371, 3756, 3946, 5470, 6607, 7795 ; — *pol*, 6858, 6895, 7864 ; — *poul*, 7014.
Poillart, 4195.
Poitevin, maille, ou petite monnaie du Poitou, 373.
Pourter, porter, 8178.
Pouvoir : *puet*, 5534 ; *porchons*, 8207 ; *puellent*, 335 ; *peuist*, 5535.

Preste, prêtre, 241. Cf. *Traiste* = traître.
Privéement, 5050.
Proudomme, 5138.
Pugnique, punique, 1695.
Puheur, puanteur, 8219.
Puis, depuis, 6789; — *que*, depuis que, 8555.
Purité, pureté, 4783.
Put, mauvais; *de — affaire*, 3988, 6629, 7285; — *e estrainne*, 3762, 7233.
Quantque, lat. quantumcumque, 289, 1497, 1575, 1825; — *quanque*, 4575, 5677.
Que, qui, 8123, 8962.
Que... que, tant... que, 244.
Querre, 5845, 5856, 5861. Par contre, *querir*, 7349, 8617.
Qui, si l'on, 4552.
Quocardaille, sotte engeance, 2839.
Quoy, coi, 4253.
Ræme, rame, 8499; — *rayme*, 9081; — *reime*, 8656; — *reme*, 8675.
Raller, *raler*, aller de nouveau, 4966: *rava*, 3197.
Ramener: *ramarrons*, 9087.
Ramson, rançon, 3680.
Rancure, rancune, 7610, 8408.
Randon, vivacité, rapidité, 8301.
Recheoir: *rechiese*, 5712.
Rechiner, 4188.
Reclusaige, réclusion, cloître, 8934.
Recors, recours, 9587.
Refarder, railler, 1234.
Referir, rapporter, 9500.
Refocillation, soulagement, 6847.
Refrigere, 6119.
Refuge, répit, 7298.
Regracier, remercier, 2538, 3403.
Reguerdonner, récompenser, 8175; — *reguierdonner*, 3147, 4408.
Reime, 8656; — *reme*, 8675. Voy. *Ræme*.
Reluisance, gloire, 6201, 7907.
Remener: *remarrons*, 4457.
Remerir, 2421. Voy. *Merir*, *Amerir*.
Remis, négligent, 3713.
Renuncer, avec rég. dir., 6059.
Repaire, refuge, 6356.
Repetence, 9522.
Repous, *repoux*, repos, 4353, 8982.
Repugner, résister, 3510.
Requoy, coin, cachette, 8444.
Rescrier, appeler, 5986.
Retraire, retirer, 3951, 8984.
Revenaige, revenu, bénéfice (en mauvaise part) 421.
Revenir: *revenray*, 4476.
Ribaud, *e*, 348.
Rigler, 4596.
Rime: *n'avoir ne — ne raison*, 6811.
Rimes: atres: *ydolatres*, *chartres*, 1594.
aube: *Constantinoble*, *aube*, 9347.
erme: *terme*, *arme*, 1016.
erte: *Parthe*, *acerte*, 2839, 3066; *Parthe*, *ouverte*, 3054.
ettre: *mettre*, *debatre*, 8043.
ez: *nerfz*, *descopez*, 8027.
i: *convertir*, *aussy*, 7715; *ennemy*, *peril*, 9339.
ille: *naville*, *isle*, 9041.
in: *emprins*, *chemin*, 7435.
ine: *roÿnne*, *benigne*, *encline*, 4164.
is: *reprins*, *amis*, 7114; *martirs*, *pris*, 8997; *mis*, *martirs*, 9413; *advis*, *martirs*, *desservy*, 9568; *Jhesucrist*, *martiz*, 9403.
onde: *monde*, *compte*, 8089.
ostre: *cloistre*, *nostre*, 3665; *vostre*, *remordre*, 3525.
ouse: *espouse*, *pose*, 8797.
oute: *goute*, *gouttent*, 6586.
ule: *nulle*, *seule*, 8844; *estule*, *dure*, 6463.
usse: *deüsse*, *puisse*, 2577.
Roiche, roche, 821.
Roide: pl. *rois*, 4262.
Rote, foule, 244, 892, 1698, 3050, 3216, 4237.
Ruer, précipiter, 9123, 9168, 9218.
Sairrement, serment, 3924.
Salutable, 5502.
Salvacion, salut, 6096, 7925, 8015.
Salvateur, 4149, 4776.
Sanctorum meritis, commencement d'une hymne, 8140.

Sangler : *porc* —, sanglier, 4650.
Santer, santé, 1307, 1416, 1430.
Sarmonner, 6596.
Satallite, 3989 ; — *sathalite*, 7227, 7377.
Saule, salle, 2583.
Sauvement, salut, 2666.
Savoir : *sevent*, 8731 ; *sera*, 657, 1006, 4699, 4970, 5747 ; *seura*, 1213 ; *serons*, 4562, 5273, 8210 ; *serez*, *serés*, 783, 1263, 4718, 5478, 8541, 8804 ; *seroye*, 810, 2190, 3220, 3930, 9203 ; *seroit*, 3449, 4832, 4910 ; *serions*, 4104 ; *seroient*, 5517.
Secourir : *sequeure*, 6533, 6839 ; *secore*, 7678 ; *secoure*, 8474.
Seel, sceau, 3744 ; *seal*, 3592.
Seguir : *suigrons* (leçon corrigée à tort), 2693 ; *suigrez*, 9326, 9406.
Segur, sûr : pl. *seguz*, 4537.
Seheurement, 2822. Par contre, *seurement*, 2866.
Seignorie, 8510.
Seneschault, sénéchal, 2876.
Sentement, sens, 90.
Sepulturer, mettre en sépulture, 8611.
Serchier, chercher, 3549.
Sevelir, ensevelir, 8343, 8348, 9549.
Sy, défaut, 9582.
Si que, de sorte que, 348, 3542.
Similacre, simulacre, 6583.
Socy, souci, 5851.
Sogneux, soigneux, 6958.
Sommailier, sommeiller, 451, 1751.
Sopirer, 3707.
Sotois, 4195.
Sotté, 5637.
Soudée, solde, loyer, prix, 4286, 8358, 9100.
Sonffire, suffire, 3675, 3782, 3871, 8092.
Souffrir : *souffras*, 3807, 4156, 4290 ; *souffrerés*, 2634, 3979 ; *souffreront*, 4942 ; *souffer*, 6829.
Souhaire, suaire, 9547.
Stillé en armes, 2990.
Su, sur, 1970, 9067.
Suberrer, dévoyer, tromper, 4581.
Subvercer, 9243.
Suyr, suivre, 4212. Voy. *Seguir*.
Suppediter, supplanter, 3328, 3736.
Surattendre, attendre, 1921.
Taire : *taisié*, 2678.
Talant, métier, 6310. *Dire son* —, 5157.
Taloiche, petit bouclier, 744.
Tant : *ne* — *ne quant*, 2859, 3534, 6999.
Tardance, 5325.
Targier, tarder, 6944, 7512 ; — *tergier*, 919.
Te, tu, 1220, 1234, 1999, 4223, 7491, 9486.
Tenir : *tindrent*, 2759 ; *tendrons*, 898.
Terminacion, 5560.
Tire (*De*), *de tyre*, tout d'un trait, directement, 747, 766, 1642, 3221, 3304, 5724, 6075, 7238.
Toichement, attouchement, 4798.
Toicher, toucher, 1258, 1428, 9550.
Touaille, serviette, 6894.
Toudix, *toudiz*, 1690, 4612, 5890, 5963.
Tourture, torture, 6653.
Toustesvoyes, toutefois, 3378.
Trahir, tirer, 4829.
Trahite, traître, 3877, 7191, 7351, 7640 ; *trahiteur*, 2855, 7642.
Traire, tirer : *traye*, 9583.
Traiste, traître, 4189 ; *traicte*, 126 ; *traïte*, 5648, 7187 ; *traȳte*, 7181, 7391 ; *traïteur*, 6649, 6667 ; *traȳteur*, 6428. Cf. *Preste* = *prestre*).
Travailler, peiner, 802.
Trehu, tribut, 1069, 1544.
Tresmuer, transmuer, remuer, 6741.
Treuaige, péage, 1463, 1470, 2742 ; — *trouaige*, 296 ; — *truage*, 758.
Troisesme, troisième, 8103.
Tromper, sonner de la trompe, 2809.
Trop plus, 3690.
Trosser, trousser, 3761.
Troup, interj., 8113.
Trouver : *treuve*, 4956.
Truand, *truant*, 7285, 7739, 9209.
Turbacion, 8466.
Tubre, foule, troupe, 3225.
Uy, y, 7574, 9537. Voy. *Il*.
Uys, porte, 6097.
Umain, fém. *umaingne*, 4157.
Urisson, horison, 6445.
Valoir : *vaulcist*, 4219, 4748.

Vandre, 2459.
Vangemment, vengeance, 7288.
Vanter : *vant*, 3427.
Veelle, voile, 8659. Voy. *Voelle*.
Vendange : *c'est trop parler sur la —*, 3864.
Veineau, veine, 7364.
Venir : *vandra*, 7575 ; *viengne*, 273 ; *vienne*, 270 ; part. passé *venir*, 3009.
Veoir : *veez*, 8317, 8588 ; *vehez*, *vehés*, 5074, 5546, 8323, 8324 ; *vehu*, 941, 956, 3927.
Vereulx, modeste, 6541.
Veriter, vérité, 5416, 7270.
Viduité, 8951.
Vilment, 8483.
Vilonnie, 8847.
Vilté, 4577, 4588, 8337, 8432.
Vintesme, vingtième, 5950.
Vitaille, victuaille, 701.
Vitupere, 6117.
Vituperer, honte, faute, 7290.
Vo, votre, 2623, 3108, 6339, 7154.
Voelle, voile, 9298, 9305 ; *voyelle*, 9055. — Voy. *Veelle*.
Voir, vrai, 366, 4764, 9418.
Voirre, verre, 2836.
Volenté, 7655 ; — *volenter*, 1113, 3218, 7002.
Vouaige, voyage, 1566 ; — *vouhaige*, 1536, 9009.
Vouloir : *vuis*, 8942 ; *voulciz*, 4590 ; *voulcist*, 1449, 5123 ; *voulsu*, 4403.
Vous, vos, 7813.
Voz, vous, 8802.
Y formant syllabe avec la voyelle suivante : *qu'il* || *n'y a* — || *vra*, 2469.

TABLE DES PREMIERS VERS.

ERRATA.

V. 3947. Vons, *lis.* vous.

V. 5079. Imprimez en petit texte les mots : a l'empereur.

V. 5777. Le premier jeu de scène *Dicat servientibus* est indiqué comme dans le ms. ; il faut évidemment le supprimer.

V. 7375. Ajouter une virgule à la fin.

V. 8266. La rime manque, ce qui aurait dû être indiqué dans le texte par une ligne de points.

V. 8323. Laisser un blanc à la suite de ce vers.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

